L'ÉTOILE DE JEAN

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXII.

Une telle rencontre était à coup sûr étrange. Jean n'en témoigna pourtant nul émoi.

— Quoi! c'est vous? dit-il.

Lady O'Donor soutint son regard l'air encore effaré; mais, se remettant aussitôt :

— Eh bien! oui, c'est moi, répondit-elle; qu'y a-t-il là d'étonnant?

Le paysan les considérait tous deux; d'un signe elle lui donna l'ordre de s'éloigner, il obéit. Puis, avisant un petit tertre moussu sous l'ombre d'un grand chêne :

— Nous serons au mieux là pour causer, si vous le voulez, de cette heureuse aubaine, mon cher Jean, reprit-elle en s'y laissant tomber de fatigue; nous n'avons pas à craindre les importuns.

Jean s'installa près d'elle, aussi impassible que s'ils se fussent retrouvés là s'étant quittés la veille.

— Ah çà! ma chère Maud, dit-il, à quel jeu jouons-nous?

— J'allais précisément vous le demander, Jean, répliqua-t-elle, car, vous le savez, j'ai la tête un peu dure. N'entendant rien à ces affaires assez compliquées qui vous retenaient si longtemps ici, je suis venue dans la crainte que vous ne souffrissiez trop de mon absence.

— Et d'où venez-vous?

— De Côme, tout droit, où je vous attendais!

— Mais depuis quand êtes-vous en Bretagne?

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er et du 15 septembre.

— Depuis quatre ou cinq jours.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas averti?

— C'est une idée qui m'a prise, un matin. Vous savez que je suis coutumière de ces sortes de fugues. Je voulais vous faire une surprise... Dans mon projet, je vous guettais aux alentours de la Chaumière, vous sortiez avec vos Derneau... et soudain sur la route, je me montrais à vous dans ces habits de paysan sous lesquels vous seul pouviez me reconnaître... Je riais d'avance de votre étonnement, de votre joie et du manège qu'il vous faudrait tenter pour venir bien vite me rejoindre... Ce plan n'était-il pas joli?

— En effet, reprit Jean, et je retrouve là votre originalité charmante. Pourtant il me semble qne vous l'avez singulièrement modifié, votre plan.

— Je l'ai exécuté de point en point, mon cher Jean, et, dès le jour de mon arrivée, je courus rôder autour de votre demeure. Seulement, par une mauvaise chance, quand vous êtes sorti, la première personne que j'ai aperçue près de vous c'était Mlle Runières... Comme, d'après ce que vous m'aviez dit, je la croyais au fin fond de l'Italie, cela m'a paru bizarre.

— Et, tout naturellement, vous avez voulu vous renseigner...

— J'étais désireuse de savoir si je ne serais pas mal venue de tomber ainsi à Cardec sans crier gare. — Discrétion pure!

— En retardant ainsi le moment de cette agréable surprise, avez-vous fait au moins de grandes découvertes?

— Oh! beaucoup plus que je n'en attendais, mon cher Jean, et peut-être même, je le crois, des choses que vous ignorez vous-même... Si bien, ma foi, que j'allais vous écrire ce soir pour vous apprendre mon arrivée, si vous ne m'aviez aperçue ici.

— Et comptez-vous rester quelques jours?.. demanda Jean tranquillement, comme si cette conversation lui eût paru des plus simples.

— Je consulterai là-dessus mon seigneur et maître, répondit-elle avec un sourire... Le pays est charmant, et, s'il lui plaît de remettre à quelques semaines notre villégiature de Côme, je m'accommoderai fort bien de ce qu'il décidera.

Devant tant de douceur, Jean ne se méprit point sur la gravité de la situation.

— Vous ne songez pas, ma chère, reprit-il, qu'il serait presque impossible de nous voir ici sans éveiller l'attention... Les bonnes gens du pays auraient bientôt éventé un mystère.

— Eh bien, les bonnes gens diront que je suis votre maîtresse! Je suppose que cela vous importe aussi peu qu'à moi, de la part de ces sauvages... Vous me cacherez d'ailleurs sous quelque nom étranger : Smithson, Parker. — Humphry n'était pas mal; mais vous en

avez déjà l'emploi. — Nous fonderons ainsi à Cardec une petite colonie américaine, en attendant que vous ayez mené à bonne fin le mariage de votre ami Mauvert.

Jean connaissait trop l'entêtement et la décision de lady O'Donor pour se faire la moindre illusion sur son dessein prémédité d'intervenir violemment au besoin entre Jeanne et lui, si elle se devinait trahie. Il comprit de reste à son langage que, bien qu'elle ne fût encore qu'aux soupçons, elle avait résolu de ne point quitter le pays aussi longtemps qu'il y séjournerait. Il la savait assez folle pour tout oser, s'il brusquait à cette heure une rupture qu'il valait mieux en tout cas retarder.

— Vous seule possédez l'art de déraisonner avec tant de grâce, chère Maud, dit-il en riant; mais vous oubliez toujours que je pénètre vos pensées, même quand vous réussissez à vous contraindre... Disons tout! En retrouvant ici Mlle Runières, vous êtes repartie dans vos idées. J'avoue que les circonstances ont pu vous égarer cette fois, car il devient avéré que je vous ai fait un conte lorsque je la disais en Italie...

— Jean, reprit-elle changeant de ton tout à coup, donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne l'aimez pas!

— Je vous donne ma parole que nous partirons pour Côme le jour qu'il vous plaira, répondit-il éludant cette brûlante question. Et jusque-là, si vous m'en croyez, vous renoncerez à d'inutiles imprudences qui ne peuvent avoir aucun but, sinon de vous exposer à une rencontre avec Mlle Runières qui serait embarrassante et délicate, autant pour elle que pour vous... Ce serait là un nouvel acte de folie que je ne tolèrerais pas!

Lady O'Donor, fronçant ses jolis sourcils, allait répondre quand la voix d'Yvonne se fit entendre à quelques pas. Presqu'au même instant, Paul et Jeanne paraissaient au détour du sentier. D'un geste rapide, Jean faisait signe à Maud de ne point se montrer; mais tout à coup elle se leva, et, traversant la route :

— Bonjour, ma chère Jeanne! dit-elle.

A cette voix bien connue, Jeanne demeura si consternée qu'elle eut peine à répondre en prenant machinalement la main que le jeune gars lui tendait.

— Lady O'Donor! murmura-t-elle toute rougissante.

— Bon, ma jolie mignonne, ne vous effrayez pas, reprit Maud en souriant avec ce grand air qui lui était particulier, je suis dans la confidence de votre secret; je vous ai aperçue tout à l'heure, et M. d'Erneau que voilà m'a tout dit. Nous sommes assez amies, je pense, pour que vous me mettiez du complot. — D'ailleurs, ajouta-t-elle en montrant ses habits, je passe, comme vous le voyez, en touriste, dans le plus strict incognito, et j'ai besoin de discrétion

moi-même en cette escapade de garçon qu'un si curieux hasard a trahie.

Rassurée par ces paroles, dont elle ne pouvait suspecter la véracité, Jeanne se remit bien vite de son émotion vive. L'originalité de lady O'Donor expliquait suffisamment un séjour en Bretagne sous un tel déguisement. — Yvonne ouvrait de grands yeux et, les présentations faites, donna, ainsi que Paul, une poignée de main à ce jeune compagnon qui leur paraissait fort gentil.

— Me voilà votre prisonnier, reprit Maud en riant, et il faut que je vous suive; seulement, tenez-vous-le pour dit : à la première occasion, je m'évade!

Tout cela s'était passé si rapidement que Jean n'avait pu intervenir. Mais il n'était plus temps de contrecarrer cette subtilité qu'il appréciait certes bien, puisqu'elle était son œuvre; il comprit le danger d'aviver une jalousie désormais trop fondée en manifestant la moindre crainte.

Le berger qui accompagnait Maud était resté à distance, elle l'appela; puis, tirant un petit carnet de sa poche, elle écrivit quelques mots, déchira le feuillet, et dit en le pliant :

— Tenez, retournez seul, remettez cela et ajoutez qu'on ne m'attende pas. — J'avertis ma femme de chambre, reprit-elle en s'adressant à Jeanne.

L'homme s'éloigna; on s'en revint au Cottage comme en partie. Yvonne, toute ravie de l'aventure, animait de ses éclats de gaîté ce retour à travers les futaies; lady O'Donor s'était déclarée son page et Jeanne le lui disputait. L'arrivée au Cottage fut un autre événement. La gouvernante resta ébahie.

— C'est un neveu qui vous arrive, ma chère madame Humphry! dit en anglais Maud, que miss Clifford connaissait bien.

Il avait été convenu qu'ils dîneraient tous chez Jeanne. Paul courut en donner avis à la Chaumière. Comme lady O'Donor et Jean se trouvaient seuls un instant :

— J'ignore ce que vous méditez, ma chère Maud, dit-il; mais vous n'oublierez point, je l'espère, que Mlle Runières est ici sous ma protection...

— Et moi, Jean?.. demanda-t-elle du ton le plus calme en le regardant dans les yeux, qu'est-ce que je deviens pour vous dans tout cela? — Merci pourtant de votre conseil, ajouta-t-elle avec son sourire de sphinx, il me guidera.

Jean comprit que la lutte était engagée et qu'il n'obtiendrait rien de cette ténacité en éveil. Il avait trop souvent éprouvé le caractère de lady O'Donor pour ne point redouter un éclat, dût-elle s'y perdre avec Jeanne. Il fallait avant tout éviter d'accroître ses soupçons par la moindre imprudence, ou les distraire jusqu'à l'heure

d'une explication décisive dont le séjour de Côme lui fournirait l'occasion plus propice. Il aviserait alors.

Les jeunes filles s'étant rapprochées, l'entretien tourna au badinage, et Maud s'y montra d'une aménité fort plaisante. Le costume breton, ses longs cheveux sur ses épaules donnaient à ses airs de patricienne une inexprimable grâce, et elle jouait son rôle de page avec une désinvolture galante du plus original effet. Jean pourtant n'était point dupe de cette feinte aisance. Par instans, sous les airs d'indolence, il surprenait quelque regard acéré qui courait de Jeanne à lui avec une énergie sombre; il devinait qu'elle tendait ses pièges. Au retour de Paul, on servit le dîner, qui fut d'une gaîté folle. — Sûr de la possession de lui-même, Jean se flattait déjà d'avoir déjoué des astuces qui cherchaient à le surprendre, quand ce mot de lady O'Donor le remit en alerte.

— A propos, chère Jeanne, dit-elle tout à coup, j'ai oublié de vous demander des nouvelles de M. de Mauvert...

A cette question, Jeanne ne put se défendre de rougir.

— M. de Mauvert? balbutia-t-elle, mais... je n'ai aucune raison d'avoir de ses nouvelles.

— Allons, mignonne, reprit en souriant lady O'Donor, je suis maintenant trop avant dans la confidence pour que vous fassiez la discrète. J'ai su autrefois vos grands chagrins et j'étais de votre parti contre la rigueur qui séparait de si gentils amoureux.— Ce n'est pas pour rien, je suppose, qu'il a quitté Rome, ajouta-t-elle d'un ton de malice, et vos deux beaux yeux m'ont tout l'air d'être pour beaucoup dans ce voyage plein de jolis projets.

— Vous vous trompez, dit froidement Jeanne, qui réussit à maîtriser son trouble; si ces projets, dont vous parlez, ont pu exister un jour, ils n'existent plus!

— Vraiment? s'écria Maud en riant... Oh! alors, chère, je suis confuse. Je ressemble à ces gens qui règlent leur montre sur une horloge arrêtée!.. Ne prenez pas mon ignorance pour un manque d'intérêt sur ce qui vous touche; notre ami d'Erneau vous dira que c'est là un propos du monde auquel il a cru comme moi.

Le dîner s'acheva sans que cet incident en apparence futile en eût altéré l'allégresse. On descendit au jardin. Yvonne s'était emparée du bras de Jean, et, dans son babil, ne tarissait pas d'éloges sur la belle étrangère qui marchait en avant, entre Paul et Jeanne que son page tenait par la taille avec un abandon charmant.

— Savez-vous une idée qui m'est venue, cousin? dit-elle ingénument. Vous devriez insister avec Jeanne pour que lady O'Donor reste une ou deux semaines au Cottage.

— Oh! c'est impossible, elle retourne à Paris! répliqua-t-il en se hâtant de rejoindre le groupe.

XXIII.

Quel que fût son sang-froid dans les circonstances critiques, Jean ne pouvait plus se dissimuler la gravité de cette intervention décisive de lady O'Donor. Les réelles assurances qu'il lui avait données d'un mariage de Jeanne et de Mauvert étaient à cette heure trop clairement démenties pour qu'il fût encore possible de recourir à des détours. La lutte était engagée, et, certain qu'elle ne reculerait devant aucune audace, il ne lui restait plus qu'à atténuer le péril d'une explication très nette qu'il n'était point d'humeur à esquiver longtemps. Le plus pressant, c'était de lui faire quitter Cardec. Côme était un merveilleux champ pour ce duel dans lequel il fallait prévoir des péripéties violentes que la nature de Maud suffisait à lui faire redouter.— Là, fort de son ascendant et leur rupture dénoncée, il pourrait du moins empêcher un de ces actes de folie immédiate qu'il la savait prête à commettre. Il défendrait Jeanne à tout prix, par des moyens de persuasion sur lesquels il comptait.

Sa résolution prise, il se montra charmant; mais le drame se jouait sous ce ton de badinage sans qu'il fût possible d'en rien soupçonner. Yvonne et Paul, gagnés par la grâce exotique et bizarre qui était chez lady O'Donor une séduction suprême, prodiguaient à l'envi leur cordialité franche comme si l'amie de Jeanne eût eu droit dès cette heure à toute leur amitié. Ils ne manquèrent point d'insister pour qu'elle leur accordât quelques jours de son excursion de touriste. A son grand émoi, Jean l'entendit accepter ces offres d'hospitalité avec une aisance tranquille... Il songea aussitôt à l'embarras où allait le jeter cette nouvelle équipée. Malgré le mystère qui entourait leur liaison, l'idée d'installer sa maîtresse sous le même toit que Jeanne ou de souffrir sa présence auprès d'Yvonne le révoltait dans sa délicatesse à l'égard des Derneau. Rongeant son frein, il se promit de couper court dès le soir même à cette situation scabreuse, en s'expliquant avec Maud... Pour faire naître une occasion de tête-à-tête entre eux, il proposa un tour dans le parc, comptant saisir un moment opportun. Mais, comme si elle eût deviné son dessein, il crut s'apercevoir bientôt qu'elle évitait de quitter Yvonne et Jeanne. — En errant par le parc, ils avaient atteint la porte du bois; il faisait une délicieuse soirée, et la lune éclairait les allées, allongeant les grandes ombres des chênaies.

— Allons jusqu'à la grève, dit Jeanne.

Ils partirent, au vif contentement de Jean; mais ils avaient à peine fait quelques pas que lady O'Donor s'aperçut qu'elle était tête nue.

— Ce que c'est que d'être garçon, dit-elle, j'ai oublié mon chapeau quelque part.

Paul s'offrit pour aller le chercher.

—Non, accompagnez-moi, reprit-elle, vous ne le trouveriez pas, je sais où je l'ai laissé.

Et, prenant son bras, elle l'entraîna en courant. Jean, forcé de rester près d'Yvonne et de Jeanne, attendit leur retour. — Il fallait une minute pour retourner au Cottage, pourtant les instans se passèrent, et ils ne revenaient pas... Surpris d'une si longue attente, Jean était rentré avec les jeunes filles pour aller au-devant d'eux, lorsque Paul reparut seul.

— Eh bien, et lady O'Donor?.. s'écria Yvonne.

— C'est étrange! répondit-il, je ne sais ce qu'elle est devenue.

— Comment cela? demanda Jean.

— En arrivant à la pelouse, elle m'a dit de l'attendre. Par discrétion, j'ai obéi... Mais, comme elle ne revenait pas, je suis allé jusqu'au salon. Miss Clifford ne l'avait pas vue!..

Jean devina sur-le-champ qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Il prit sa course pour s'éclairer sur le fait. Sans perdre de temps, il alla droit au logis du portier. L'homme avait entendu ouvrir la grille, et il avait vu sortir la dame déguisée sans autrement s'en étonner... En deux bonds, Jean fut sur la route. Il aperçut de loin une voiture qui s'éloignait rapidement. Ce fut comme un éclair dans sa pensée : lady O'Donor s'enfuyait pour échapper à toute explication entre eux et poursuivre sans doute son but de vengeance. En lui dérobant sa retraite, elle le mettait dans l'impuissance de déjouer ses attaques contre Jeanne. Elle se soustrayait enfin à une lutte où elle redoutait de ne pouvoir résister à cette implacable volonté dont elle connaissait les étreintes. — En un instant, il eut mesuré le péril; mais comment le prévenir? comment la rejoindre et l'empêcher d'agir? Il était évident que la voiture était venue l'attendre là par son ordre et que sa fuite était préméditée.

Paul et Yvonne s'épuisaient en conjectures...

— Je tiens le mot de l'énigme, dit tout à coup Yvonne : elle nous a signifié qu'elle s'évaderait, elle a voulu accomplir son coup, pour revenir demain matin, avec ses gens, se rendre en forme à l'invitation de Jeanne.

La bizarrerie connue de lady Maud pouvait à la rigueur justifier pareille fugue. Cette explication fut adoptée sans conteste, Jean ne la démentit pas. On se quitta sur cet espoir.

Une demi-heure après comme ils arrivaient à la Chaumière Jean attira Paul à l'écart.

— Vite, lui dit-il, venez et courons aux écuries faire seller deux chevaux.

— Qu'y a-t-il donc?

— Je vous le dirai.

Paul le suivit, devinant au ton de Jean qu'il y avait urgence. Lorsqu'ils furent seuls il s'informa.

— Il faut que nous retrouvions lady O'Donor, répliqua Jean.

— Pourquoi?

— Ne m'en demandez pas davantage... Qu'il vous suffise de savoir que cette fuite singulière dénonce peut-être qu'elle va perdre Jeanne.

— Quoi ! s'écria Paul, lady O'Donor est-elle donc son ennemie?

— La plus implacable ! Vous connaissez le pays... il faut que vous m'aidiez à la retrouver dès ce soir.

— Oh ! ce sera facile ! reprit Paul. Le berger qui l'accompagnait est de l'auberge de Saint-Landry, elle ne peut être logée que là n'étant point à Cardec. Dans une demi-heure nous y serons !

En cinq minutes les chevaux furent prêts. Ils partirent au galop, et gagnèrent bientôt le village, où Paul interrogea les gens d'un cabaret. Ils avaient vu passer une calèche sur le siège de laquelle ils avaient reconnu le berger. Assurés de ce renseignement, ils repartirent, coupant par une traverse, ce qui, abrégeant de beaucoup la route, pouvait leur faire espérer de rejoindre la voiture. Il était presque nuit lorsqu'ils arrivèrent à Saint-Landry. Dès la première question, l'aubergiste leur fit cette réponse :

— Si c'est la dame qui est arrivée l'autre semaine et qui s'habille en garçon, elle demeurait ici, mais elle est partie !

Il raconta alors que son fils, qu'elle avait pris pour guide, avait été dans la journée porter une lettre à Fouesnant, qu'il en avait ramené une voiture dans laquelle les deux domestiques de la dame étaient montés, pour aller la chercher après avoir payé leurs comptes. Il n'en savait pas davantage.

Il était impossible de douter plus longtemps, et cette précipitation d'un départ confirma Jean dans la pensée qui lui était déjà venue d'un éclat d'autant plus à redouter qu'il ne pouvait prévoir par quel coup Maud méditait de les frapper. Il connaissait trop les emportemens de cette nature indomptée que son ascendant avait eu souvent tant de peine à vaincre, pour espérer un instant qu'elle reculât devant quelque extrémité que ce fût.

Paul interrogeait anxieux, devinant sans peine les sombres préoccupations de Jean. Selon toute probabilité, lady O'Donor était hors d'atteinte et il était trop tard pour essayer de retrouver ses traces dans la nuit. Ils reprirent le chemin de la Chaumière au pas, car ils avaient surmené leurs chevaux; ils purent alors causer.

— Jean, me permettez-vous de vous interroger? dit Paul tout à coup, comme suivant une pensée inquiète qu'il n'osait formuler.

— Je ne puis avoir rien de caché pour vous, mon ami, répondit Jean.

— Eh bien, reprit Paul, il y a un secret, n'est-ce pas, entre cette lady O'Donor et Mlle Humphry. Pouvez-vous me le dire?

— Votre question est un peu délicate; mais j'y veux répondre pour que vous ne vous égariez pas. Le secret, s'il y en a un, est tout à fait ignoré de Jeanne, qui n'a jamais eu avec lady O'Donor que de ces relations mondaines que peut nouer une jeune fille comme elle, avec une veuve qui mène le train un peu libre que vous avez vu.

— Mais la cause de cette agression que vous semblez redouter?

— Mon Dieu! explique-t-on jamais les haines, ou les jalousies de femmes?.. Lady O'Donor est un peu folle, voilà tout!

— Alors, cette jalousie serait donc au sujet de ce M. de Mauvert?

— Qui sait? répliqua Jean, éludant encore.

— Écoutez, Jean, reprit Paul d'un ton d'insistance presque émue, répondez-moi comme un ami, comme un parent, au nom de cette affection, sûre comme un lien fraternel que je sens entre nous depuis que je vous connais. Il y a dans la situation de Mlle Humphry quelque mystère que j'ai pressenti, mais que j'ai respecté comme je la respecte elle-même. Elle est simple, bonne, on devine jusqu'en son regard d'enfant une âme franche et trop pure pour qu'il soit possible de soupçonner rien qui ne soit digne d'elle... sinon quelque malheur de famille peut-être, qui vous fait aujourd'hui son défenseur.

— Vous résumez tout en ces quelques mots, mon cher Paul... Jeanne est, ainsi que vous le dites, la nature la plus vraie, et quelques ennuis de famille ont en effet troublé son repos... En tout cas tranquillisez-vous : si je ne puis vous confier ce que vous appelez un mystère, sachez du moins qu'elle a pour elle le bon droit.

— Merci, Jean, reprit Paul. A votre langage, qui me rassure, je comprends que je serais indiscret de vous demander un secret qui n'est pas le vôtre. Pourtant permettez-moi encore une question à laquelle, je l'espère, il vous sera permis de répondre.

— Interrogez.

— Mlle Humphry... est-elle donc très riche?

— A quoi supposez-vous cela?

— A plusieurs indices. — D'abord les manières d'être de sa tante avec elle, qui semblent toujours empreintes de je ne sais quelle réserve timide de parente pauvre. Puis, aujourd'hui, le ton, et surtout une sorte d'aisance familière de cette lady O'Donor, qui paraissait s'adresser à une jeune fille de son rang, n'ayant rien à lui envier. Jusqu'aux façons enfin de Mlle Jeanne, que je n'avais jamais vue ainsi... On eût dit quelque princesse déguisée, surprise et remettant un instant sa couronne...

— La! la! vous voilà parti! s'écria Jean d'Erneau avec un sou-

rire. Un peu plus, vous allez imaginer quelque jeune reine dépossédée de son trône...

— Ne me raillez pas, Jean, répondit Paul en souriant aussi, car mes questions sont loin d'être une curiosité vaine. J'ai intérêt à m'informer près de vous si Mlle Humphry est d'une très grande famille... ne fût-ce que pour la servir mieux en vous secondant au besoin.

— Eh bien, au risque de vous faire souffrir dans vos poétiques illusions, je vous confierai, sans la moindre indiscrétion sur elle, que Mlle Humphry sera à la vérité fort riche, mais qu'elle n'est ni reine ni princesse, ni plus noble qu'Yvonne, ou que vous, ou que moi.

— Mais sa fortune est-elle donc de celles qu'on ne puisse aisément égaler?

Au ton un peu hésitant dont Paul prononça ces derniers mots, Jean se retourna vers lui étonné.

— Bon Dieu, Paul, s'écria-t-il en riant, vous parlez comme si vous songiez à demander sa main!

— C'est que j'y songe en effet! répondit Paul avec son franc regard et sans le moindre embarras, et je vous avoue que, depuis que je la connais, l'idée m'est venue bien souvent que je ne pourrais faire un meilleur choix... Vous comprendrez maintenant pourquoi je m'informais de ce M. de Mauvert et de cette lady O'Donor qui, dites-vous, peut attenter à son repos, pourquoi enfin je vous interroge avec tant d'insistance sur son état dans le monde. Il y a longtemps déjà que je voulais m'ouvrir à vous, et, dès le lendemain du jour où j'ai appris par Yvonne qu'elle était dégagée d'un autre lien, j'ai songé à vous écrire. Puis je me suis dit qu'il y aurait une sorte de présomption blessante et presque une offense pour elle à cette hâte... Il fallait acquérir l'espoir que je pouvais être aimé d'elle, afin de ne point troubler sa confiante quiétude au milieu de nous.

Jean l'écoutait atterré.

— Et cet espoir, dit-il, vous l'avez à cette heure?

— Oh! ce serait de ma part une folie de prendre cette camaraderie franche, qui règne entre nous tous, pour autre chose que la généreuse effusion de son naturel charmant. Si brave que je sois avec vous, je suis toujours un peu timide auprès d'elle. Il y aurait d'ailleurs une sorte de délicatesse d'hospitalité qui me défendrait de l'exposer à la moindre contrainte. — La croyant dans une situation très modeste qui faisait de moi un beau parti, j'eusse craint d'effaroucher sa fierté en me montrant trop hardi. Je voulais attendre qu'elle comprît que, mon bonheur pouvant me venir d'elle, c'était elle qui me donnait tout, en consentant à devenir ma femme... Des

extravagances d'amoureux, quoi!.. — Allons, ajouta-t-il en voyant que Jean restait silencieux, après de si beaux rêves me voilà maintenant avec ma cruche cassée!.. J'ai l'air d'un paysan élevant ses visées jusqu'à la fille de son seigneur. C'est elle qui est riche et c'est moi qui suis pauvre!

— Non, ce serait mal connaître Jeanne, dit vivement Jean, que d'attribuer à un pareil motif les résolutions de son cœur! Mais puisque vous vous confiez à moi, mon cher enfant, je suis forcé de vous mettre en garde contre des espérances qui se heurteraient à des difficultés d'un tout autre ordre... et qui viendraient très certainement de votre père.

— De mon père! s'écria Paul, que me dites-vous là?

— Je ne puis m'expliquer davantage. Sachez seulement que vous rencontreriez surtout de ce côté un obstacle très réel.

Ils arrivaient à la Chaumière où les gens de l'écurie les attendaient. Ils se séparèrent sur ces mots.

XXIV.

Lorsqu'ils se furent quittés, Jean demeura pensif. Pris par toutes les fibres de son cœur, il n'en était plus à marchander à Paul les sentimens d'un frère. Il aimait cette grâce et cette poésie de jeunesse qui lui avaient manqué. La conversation qu'il venait d'avoir l'avait jeté dans un cours de pensées imprévues. — Le fils de Marius se fourvoyant dans l'idée d'un mariage avec la nièce du baron Sauvageot, il y avait là à coup sûr une étrange fatalité. Le rêve du pauvre garçon, s'il était plus qu'une inclination vaguement éveillée par la familiarité si cordiale que les circonstances avaient nouée, menaçait de devenir un terrible sujet de complications. — Résolu à ne plus retarder cet échange d'aveux avec Jeanne, qui devait décider de leur avenir, Jean ne pouvait se dissimuler que la confidence qu'il venait de recevoir allait en tout cas faire naître entre Paul et lui l'embarras d'une rivalité troublante. Si, par malheur, sous ce calme de raison se cachait quelque passion profonde qui s'ignorait elle-même, comment atténuer cette douleur ou consoler ce chagrin qu'il allait lui-même infliger? Son mariage arrêté avec Jeanne, était-il possible désormais qu'elle restât à Cardec où sa présence deviendrait un sujet de constante affliction pour tous, et la vue de leur bonheur un supplice pour ce frère qu'il destituait de toute espérance? Il songeait à cette bizarre prédestination qui semblait le poursuivre et renouveler, après tant d'années, le malheur de sa naissance. — N'avait-il donc retrouvé son père que pour apporter à son tour à cette famille heureuse un irréparable chagrin?

Pourtant, en y réfléchissant, Jean se dit bientôt qu'il se lançait là dans des prévisions dont en réalité rien ne justifiait les alarmes. Il y avait loin de ce projet inconscient, qu'un seul mot de Marius suffirait à rompre à tout jamais, aux péripéties désolantes qu'il entrevoyait déjà. — Ne se pouvait-il pas d'ailleurs que dans cet entretien à propos de Jeanne, Paul n'eût eu d'autre idée que d'admettre en plaisantant la possibilité d'un mariage où tout semblait pour lui s'accorder à ses goûts?.. Conclure de ce propos en l'air aux ardeurs d'une passion dont il aurait à gémir, n'était-ce point une déraison?

Mais, réconforté sur ce point par de telles réflexions, Jean avait à cette heure un bien autre souci de lady O'Donor. Il dormit peu, attendant le jour pour retourner à Saint-Landry. Le berger qui l'avait accompagnée serait probablement de retour et donnerait des renseignemens précis d'après lesquels il agirait.

Comme il s'éveillait au bruit des gens, un valet d'écurie frappait à sa porte lui annonçant qu'un paysan le demandait, chargé, disait-il, d'un message pressé qu'il ne voulait remettre qu'à lui. Jean sauta en bas du lit, et, en une minute, descendit aux communs. Il y trouva le berger qui, la veille, était avec Maud lorsqu'il l'avait rencontrée.

— D'où venez-vous? lui demanda-t-il au premier mot.

— De Quimper, monsieur! répondit le garçon, et j'ai une lettre à vous donner.

En jetant les yeux sur l'enveloppe, Jean reconnut l'écriture de lady O'Donor, il l'ouvrit à la hâte et lut ce qui suit :

« Je sais ce que je voulais savoir, mon cher Jean, et j'ai compris que ma présence à Cardec vous serait une gêne. Quand vous lirez ce mot, j'aurai quitté la Bretagne, ne me cherchez donc point.
En vous envoyant cet adieu, je vous souhaite bonne chance.

« MAUD. »

Cette lettre énigmatique, dont la modération le surprit, laissa Jean sous une impression inquiète. Il connaissait trop le caractère de lady O'Donor pour ne point deviner que cette résignation affectée, qui ne soulevait point le moindre reproche, n'avait d'autre but que de masquer quelque dessein résolu. Le berger, interrogé, répondit qu'elle l'avait chargé de la lettre comme elle partait pour Paris.

Sous le poids de ses craintes, Jean attendit avec impatience l'heure d'aller au Cottage. Sans effrayer Jeanne, il fallait la préparer à tout événement, et décider de leur vie par cet aveu de son amour si longtemps combattu. — Fiancés alors, au moindre indice d'un danger ils partiraient cette fois pour ne plus se quitter jusqu'au jour

où ils pourraient être unis. — Un mariage à l'étranger d'ailleurs était chose facile au besoin pour forcer Mme Runières au silence, et l'arrangement de fortune qui pouvait s'ensuivre apaiserait aisément ses colères.

Il est de ces décisions pourtant devant lesquelles le plus brave hésite, et si brave que fût Jean, ce n'était pas sans trouble qu'il se voyait acculé dans ses derniers retranchemens. Conscient de l'amour de Jeanne, il se sentait timide à l'approche de cet entretien suprême. Par instans, un vieux regain de scepticisme l'assaillait vaguement à cette idée de « déclarer sa flamme, » et il se demandait comment il se tirerait d'un tel pas; mais la lettre de lady O'Donor lui revenait à l'esprit. Pour sauver Jeanne plus sûrement de cette haine dont elle n'avait nul soupçon, il fallait qu'elle osât se confier à lui désormais, sachant qu'il lui avait engagé sa vie et qu'ils luttaient pour leur bonheur commun.

— Allons, se dit-il, mon étoile le veut !

Dès que l'heure fut venue, il partit. Jeanne était matineuse, et souvent avec Yvonne, avant le déjeuner, ils allaient la surprendre pour quelque excursion. Il faisait ce jour-là un délicieux temps, tiédi par la brise de mer qui agitait doucement le feuillage. Sous l'ombre des futaies, les folles herbes, emperlées de rosées, exhalaient ces bonnes senteurs des bois dont la pénétrante fraîcheur semble une source de vie. Jean, bien qu'il eût un peu la fièvre, se sentait gagner par le charme de cette heure. Il lui montait au cerveau mille souvenirs de son existence passée le cœur vide. Il se demandait si vraiment il avait vécu dans cet état d'orgueil et de folie où il se croyait fort parce qu'il n'aimait rien. Palpitant à la pensée de Jeanne, il éprouvait une sorte de fierté de cette régénération qui lui venait d'elle. — Il aimait ! — Un horizon nouveau s'était élargi tout à coup, lui dévoilant un avenir où le rayonnement de son étoile l'éblouissait. Il avait maintenant une famille, il aurait à son tour une femme, des enfans. Il est si simple ce chemin droit du bonheur ! — Eh quoi ! il avait tant compliqué sa vie, tant lutté, pour errer seul et perdu dans le triomphant égoïsme qui le déshéritait de tant de joies ?

Lorsqu'il arriva au mur du petit parc, une inexprimable émotion l'étreignit, un battement de cœur l'oppressa.

— Décidément, se dit-il, c'est bon d'être jeune et d'aimer !

Et, traversant le jardin, il arriva au Cottage par la porte-fenêtre qui s'ouvrait sur la pelouse. — Comme il montait les marches du perron, ce cri de surprise l'accueillit :

— Tiens, Jean ! c'est toi ?..

Sous l'ombre de la vérandah, se levant tout à coup d'un fau-

teuil, il aperçut le baron Sauvageot. — Dans le salon, Mme Runières était assise auprès de Jeanne.

Il y eut un moment d'étonnement profond.

— Je comprends, reprit le baron. Lady O'Donor t'a averti en même temps que nous, et tu accours!.. Ah çà! tu étais donc à Paris?

Mme Runières, plus pénétrante, à cette apparition de Jean entrant ainsi par le jardin, devina qu'il n'arrivait pas de voyage. Son regard, un instant fixé sur lui, se détourna vers Jeanne.

— Tais-toi, dit-elle à son frère, nous savons maintenant le nom que Jeanne refusait de nous dire, car M. d'Erneau semble être ici chez lui.

A ce mot, qui dans la bouche de cette mère contenait une si singulière injure à l'honneur de sa fille, Jean recouvra soudainement son sang-froid.

— Vous vous trompez, madame, dit-il sèchement. Mlle Jeanne n'est pas de celles que l'on peut suspecter ainsi.

— Allons, allons, s'écria le baron conciliant, ce sont là des paroles inutiles!.. Il n'y a ici qu'un malentendu qui, grâce au ciel, est maintenant dissipé. Jean est de la famille, et son concours ne peut être qu'utile entre nous lorsque tout sera expliqué.

Mme Runières, à la réponse de Jean, avait déjà regretté sa maladresse.

— Tout n'est-il pas pardonné, dit-elle en prenant la main de Jeanne, puisque nous avons retrouvé cette chère folle! — Méchante enfant, ajouta-t-elle, qui avais douté de moi : comme si ton bonheur n'était pas le seul but de ma vie? — Comment as-tu pu me causer un si grand chagrin?

Jeanne, atterrée, pleurait sans répondre.

— Allons, reprit Mme Runières en l'attirant dans ses bras, n'y pensons plus, et essuie bien vite ces vilaines larmes... Ne sais-tu pas combien je t'aime... et que ta volonté sera toujours la mienne?

A cette étrange scène de tendresse indulgente dont il n'était point dupe, Jean comprit que Jeanne allait être perdue pour lui. Résister à suivre sa mère, il n'y fallait point songer, et, gardée désormais par une vigilance en éveil, il ne la verrait plus. Par quels moyens lutter alors contre cette influence hypocrite dont il connaissait les subtilités profondes? Comment surtout la protéger contre ces révoltes de tout son être qui l'avaient tant fait souffrir dans la maison de son père, depuis qu'elle avait eu l'âge de raison?.. Il voulut tenter du moins de la sauver en tirant parti de l'étrange situation que Mme Runières avait plus que personne intérêt à dénouer sans scandale, et, sans s'arrêter à la difficulté de sa tâche, il n'hésita point à déclarer sa formelle intervention.

— Mme votre mère vient sans doute vous chercher, Jeanne, dit-il avec calme, qu'avez-vous décidé ?

— Ma fille a pu être égarée, monsieur, répliqua aigrement Mme Runières, mais il m'a suffi d'un mot pour que son cœur comprît quel est son devoir ! Elle revient chez moi dès aujourd'hui.

— Est-ce de votre libre volonté, Jeanne ? ajouta-t-il sans s'émouvoir.

— Je suis forcée d'obéir, répondit Jeanne faiblement, et j'ai donné ma parole.

— En ce cas, tout est dit !.. Seulement, reprit-il, laissez-nous un instant pour que je puisse causer avec Mme votre mère. — Il me reste à vous protéger en posant, moi, des conditions à ce retour.

— Des conditions ?.. s'écria Mme Runières avec une indignation superbe, entre ma fille et moi !

— Oh ! vous les trouverez dignes de votre sollicitude de mère, madame, répliqua Jean, et la présence de votre frère vous en est un garant.

Jeanne s'était levée ; Jean la conduisit jusqu'à la porte et revint, prit un fauteuil et s'assit.

— Nous pouvons maintenant parler à cœur ouvert, madame, reprit-il, et puisqu'il faut que Mlle Jeanne se soumette, je n'hésiterai plus à assumer la responsabilité d'une action dont j'estimerais superflu de vous expliquer le motif.

— Je serais bien aise pourtant, monsieur, répondit Mme Runières avec hauteur, de savoir comment vous prétendriez justifier l'inqualifiable rôle que vous avez joué près de moi, en abusant ainsi d'une confiance que nous vous donnions sans détour.

— L'explication est simple, madame, et vous n'avez jamais eu d'illusions sur ce point. Puisqu'il faut à mon regret l'aborder, ne vous en prenez qu'à vous si je la précise : vous vouliez marier votre fille avec M. Verdier.

Au ton dont furent prononcés ces mots, Mme Runières ne put se défendre d'une légère rougeur.

— Eh bien, dit-elle avec aplomb, comment trouveriez-vous là, je vous prie, la justification d'un rapt indigne dont le but n'est que trop visible aujourd'hui ?

— Cette justification est dans un mot, madame, répliqua Jean sans s'émouvoir de l'accusation qui le visait : M. Verdier est votre amant !

— Mais vous m'insultez ! s'écria-t-elle.

— Jean, que dis-tu ? murmura timidement le baron Sauvageot.

— Et j'ajoute que votre fille le savait, reprit d'Erneau froidement.

— Elle ! mon enfant !.. Vous avez osé lui suggérer une aussi abominable pensée sur sa mère !

— Oh! je n'avais rien à lui apprendre, madame, et, croyez-moi, ne l'interrogez jamais sur ce point délicat.

— Mais savez-vous bien, monsieur, s'écria Mme Rumières en proie à une sorte de stupeur, que je pourrais vous demander compte de toutes ces infamies?

— Je m'en inquiète fort peu, madame, répondit Jean avec calme. Mais cette menace est sans objet, car vous reculeriez devant une pareille imprudence dont le scandale retomberait sur vous. — Parlons donc raison, et faites-moi la grâce d'écouter sans colère ce que l'intérêt de Mlle Jeanne et le vôtre surtout me conseillent de préciser.

— Et à quel titre, monsieur?.. demanda Mme Runières d'un accent indigné.

— Écoute-le, écoute-le!.. dit le baron Sauvageot comme si cette incroyable scène ne l'eût point surpris.

Mme Runières se renferma dans une attitude hautaine. Jean continua.

— Le mariage que vous aviez résolu, madame, étant désormais impossible, il importe que Mlle Jeanne en rentrant chez vous soit protégée contre des obsessions dont elle aurait à souffrir. Il est évident que vous avez sur elle une autorité qu'il serait inutile de discuter. Je sais que non-seulement je n'ai aucun titre pour défendre votre fille, mais encore que mon intervention vous donnerait des armes contre elle, après ce qui s'est passé.

— Je vous sais gré de vouloir bien le reconnaître, répliqua Mme Runières.

— Il ne s'ensuit pas cependant, poursuivit Jean, qu'il n'y ait pas pour vous un intérêt capital à éviter tout ce qui pourrait ébruiter cette affaire. C'est pourquoi je suis sûr que nous nous entendrons pour régler la situation de Mlle Jeanne près de vous jusqu'à sa majorité. Le baron Sauvageot que voilà est son tuteur et il a non-seulement le droit, mais encore le devoir de la protéger, même contre votre tendresse, si cette tendresse mal comprise la mettait en péril, soit dans la possession de ses biens, soit dans la liberté de sa personne... S'il l'oubliait, il y aurait lieu de réclamer judiciairement l'émancipation de sa pupille... Et je me chargerais alors de faire convoquer un conseil de famille, par les quelques parens qui lui restent du côté de son père.

— Mais tout ce que vous dites là est fou, monsieur! s'écria Mme Runières.

— Oh! je le sais, madame... Mais vous m'avez trop souvent fait l'honneur de me reconnaître comme un fort grand original, pour vous étonner, je pense, de m'entendre parler ainsi. Je suis d'ailleurs un peu de la famille... ce n'est certes pas mon parrain qui le démentira... J'apporte donc humblement mon avis dans un débat

qu'il nous importe à tous de voiler pour le monde. Or, bien que, pendant ces quelques mois passés loin de vous, le caractère de votre fille ait suffisamment mûri pour qu'il n'y ait plus rien à redouter de sa faiblesse, il me paraît nécessaire pourtant de lui continuer l'appui auquel, dans de malheureuses circonstances, elle avait cru devoir se confier.

— Et cet appui c'est vous! dit Mme Runières avec un ton d'ironie.

— Précisément, madame! Et, vous le voyez, je suis entré de plain-pied dans mon emploi, en me chargeant d'emblée d'une explication dont il fallait lui épargner le souci, et je n'ai plus à y ajouter qu'un mot que voici. Le mariage de Mlle Jeanne rompu avec M. Verdier, il serait fort délicat qu'elle se trouvât exposée à le revoir; car je me trouverais, en ce cas, forcé d'intervenir en homme auprès de lui... ce qui pourrait avoir des résultats fâcheux.

Mme Runières écoutait dans un paroxysme de rage, ses beaux yeux pleins d'éclairs.

— Mais de telles menaces sont odieuses! s'écria-t-elle.

— Vous vous méprenez étrangement, madame, reprit Jean. Je parle en ami de Mlle Jeanne, et dans cet entretien je n'ai d'autre but que d'assurer son repos, en vous faisant connaître que je suis là.

— Ainsi, reprit Mme Runières, vous voulez bien me déclarer que je vous subirai désormais entre ma fille et moi, monsieur. — Eh bien! c'est ce que nous verrons!

Et se levant avec un air de hautaine ironie :

— Vous permettez, je suppose, ajouta-t-elle, que je rejoigne votre protégée pour hâter son départ.

Jean s'inclina, et, sur ces mots, elle sortit. Le baron Sauvageot, les yeux écarquillés, avait assisté à ce singulier conflit comme si la crainte l'eût rendu muet. Dès qu'il se vit seul avec son filleul :

— Ah çà! qu'est-ce que tout cela veut dire? demanda-t-il. C'était donc toi qui avais enlevé Jeanne?

— J'aurais quelque peine à vous le cacher maintenant, répondit Jean, qui ne put s'empêcher de sourire malgré sa tristesse.

— Mais tu voulais donc l'épouser? — Pourquoi ne l'as-tu pas dit... quand tu savais que c'était mon rêve?

— Tout cela serait trop compliqué pour l'instant, reprit Jean. Qu'il vous suffise de savoir que ce que je ne voulais pas alors, je le veux aujourd'hui.

— Mais, malheureux, tu viens de tout perdre!.. Elle ne te pardonnera jamais ce que tu as osé lui dire.

— Eh bien, vous êtes l'oncle de Jeanne, vous m'aiderez!

Mme Runières reparut annonçant à son frère que tout était prêt. Jeanne la suivait froide et résignée.

— Adieu, Jean, dit-elle en lui tendant hardiment la main. Je vous reverrai, n'est-ce pas?

— Comptez sur moi! répondit-il simplement.

Elle le remercia d'un sourire grave qui attestait la foi qu'elle avait en lui; puis, prenant une fleur d'un bouquet que Jacqueline avait apporté la veille, et tournant son regard dans la direction de la Chaumière :

— J'écrirai, ajouta-t-elle tout bas.

La voiture était prête devant le perron. Miss Clifford, chargée de menus bagages, attendait éplorée. Jean comprit que Jeanne avait exigé qu'elle restât auprès d'elle.

XXV.

Le sort a de ces coups qui frappent si brutalement que ce n'est qu'après réflexion qu'on en apprécie le désastre. Jean suivit longtemps des yeux la voiture qui s'éloignait. Lorsqu'elle eut disparu au détour du chemin, il rentra dans le Cottage, parcourut le salon désert et tomba sur un divan, accablé, dans un si affreux déchirement de cœur qu'il lui sembla que tout se brisait en lui. — Jeanne était partie. — En sondant sa douleur il découvrait pour la première fois la profondeur de cet amour qui le tenait par toutes les fibres de son être. Il sentait cette fois que sa vie n'avait plus d'autre attache que ce bonheur entrevu sans lequel tout s'écroulait autour de lui. — Mais il est des natures dont la trempe se resserre à l'épreuve de la souffrance. Face à face avec sa destinée, il recouvra bientôt la perception nette de l'événement qui le frappait. Bien que rentrée sous l'autorité de sa mère, il savait Jeanne désormais à l'abri d'une violence à sa raison. Armé de cette volonté dont il avait éprouvé l'implacable énergie, il était là d'ailleurs pour la défendre ou pour la sauver. — Quoi! il aimait! sa vie avait un but! Et il s'amollissait lâchement devant un stupide obstacle qui se dressait entre elle et lui!

Il revint à la Chaumière. La nouvelle qu'il apportait consterna Marius et Mme Derneau. Pour apaiser la désolation d'Yvonne il fallut inventer une arrivée subite, à Cardec, du tuteur de Jeanne, ce qui était à peu près vrai, et la nécessité immédiate d'un voyage qui la retiendrait quelques semaines à Paris. L'assurance qu'elle recevrait bientôt une lettre ne calma qu'à demi son chagrin de n'avoir pu lui dire adieu. — Ce fut une journée triste, et l'absence de Paul, appelé à Pont-l'Abbé le matin, y ajoutait un regret pour la pauvre fillette.

Le soir même, Jean faisait ses apprêts pour partir le lendemain. Il ne doutait pas que, malgré la saison, selon toute probabilité,

Mme Runières ne rentrât sans retard à Paris avec Jeanne pour faire cesser tout propos. Il importait d'ailleurs de surveiller lady O'Donor et d'en finir avec une menace dont il ne se dissimulait plus la gravité, et cette rupture n'était pas son moindre souci.

La vie a cela d'étrange que l'homme n'y est qu'un jouet des passions qui le mènent. Jean n'en était certes plus à s'étonner de rien; cependant ce fut avec quelque surprise que, de retour à Paris, il se vit seul dans son hôtel, au milieu de ses souvenirs. — Accoutumé au *self-government* de son cœur qui ne l'avait jamais beaucoup troublé, il avait passé là des jours dont il retrouvait la trace si pâlie qu'il lui semblait avoir vécu des années pendant ce dernier séjour à Cardec, qui n'avait guère duré plus d'un mois. Une bizarre impression d'isolement le saisit comme s'il fût rentré en étranger dans sa maison déserte, où il cherchait en vain le sceptique d'autrefois... Le bonheur familial de la Chaumière lui manquait.

Son premier soin fut d'appeler le baron Sauvageot pour avoir des nouvelles de Jeanne. — Comme il l'avait prévu, Mme Runières l'avait ramenée à Paris.

— Ah çà, voyons, dit le parrain en essayant de prendre un air de dignité froide, j'espère que tu vas à présent m'expliquer ta conduite en toute cette affaire, et ce qui est arrivé depuis cet enlèvement.

— Votre nièce ne vous a-t-elle rien dit?

— Elle est muette, même avec moi, sur tout cela.

Jean comprit que Jeanne, par réserve, avait gardé le silence sur les Derneau de peur de compromettre leur attachement pour elle. A l'aise pour ce qui ne touchait que lui, il raconta sans détour toutes les circonstances de cet étrange roman, la démarche de Jeanne à la veille du mariage odieux auquel on la voulait contraindre, leur fuite à Meudon, et ce séjour au Cottage pendant lequel il s'était épris.

— Elle t'aime alors, reprit le baron, et vous êtes engagés?

— Jamais un mot de moi n'a compromis le devoir de protection que j'exerçais près d'elle; mais j'ai lieu de croire que notre avenir est résolu dans sa pensée comme dans la mienne.

— Tout cela est un beau gâchis!.. Car tu ne supposes pas, j'imagine, que sa mère va couronner ta flamme, après ce qui s'est passé entre vous, ni même qu'elle te rouvre jamais sa maison.

— Aussi ai-je compté sur vous pour m'aider à me concerter avec Jeanne en attendant le jour de sa majorité. Vous êtes son oncle, et je ne suppose pas, à mon tour, que vous vous hasardiez à devenir complice de projets de captation dont on a déjà beaucoup trop parlé.

Le baron Sauvageot n'avait pas la conscience tout à fait nette, et

rien ne pouvait être plus sensible à sa vanité que cette menace de l'opinion du monde. Jean n'eut pas de peine à l'en effrayer.

— Hé! tu sais bien que je n'ai qu'un désir, c'est de te reconnaître comme...

— Comme votre neveu! interrompit Jean.

Il n'est rien de tel que les poltrons contraints de se montrer braves. Il fut convenu qu'à quelques jours de là, le baron ménagerait chez lui une rencontre avec Jeanne, après quoi, le mariage décidé sous son égide de tuteur, on aviserait plus tard à des propositions conciliantes qu'il était aisé de faire trop belles à Mme Runières pour qu'elle ne s'empressât point de les accepter.

Réconforté par l'espoir, Jean se reprit à songer à lady O'Donor. Il importait de se rendre libre, en évitant un esclandre plus que jamais à redouter. — Lady Maud n'était pas à Paris. A son hôtel ses gens ne savaient rien d'elle, sinon qu'elle était en voyage. Ce mystère l'inquiéta. — Cependant un mot de Jeanne rasséréna son esprit en le rassurant sur sa situation nouvelle. « Sa mère agissait comme si rien ne fût survenu et semblait n'avoir plus d'autre soin que de l'accabler de ses tendresses ou de satisfaire ses désirs. Mais des regrets de Cardec et des jours d'affection passés palpitaient dans cette lettre. « Ami, disait-elle, j'ai laissé mon âme au Cottage. »

Ce mot fut pour Jean comme un rayon dans la nuit. Comment douter ou craindre de misérables obstacles en cette lutte dont l'enjeu était leur bonheur commun? La volonté impuissante de Mme Runières ne pouvait plus rien. M. Verdier était à Deauville, exil prudent qui semblait devoir durer. Qu'importait une séparation de quelques mois, s'il leur fallait la subir, lorsque leur avenir serait résolu?

XXVI.

Cinq ou six jours s'étaient écoulés, quand, un matin, il reçut une seconde lettre de Jeanne contenant ces simples mots : « Aujourd'hui, j'irai au bois avec Clifford... A quatre heures, si vous venez dans l'avenue qui borde le parc de la Muette, vous nous trouverez. »

A l'étreinte de joie qui le saisit, au battement de cœur qu'il ressentit, il lui sembla naître à la première émotion de la vie. — Quel changement!... et quels espoirs et quelles félicités il avait ignorés! — Plein de son ivresse, il se mit à dévorer en pensée les heures qui le séparaient encore de ce rendez-vous inattendu, après lequel Jeanne allait être sa fiancée... A ce moment son valet de chambre parut et lui présenta une carte sur un plateau. Il lut : « Marius Derneau. »

— Faites entrer! dit-il vivement.

Et, ravi de cette heureuse surprise, il courut au-devant du Provençal et se jeta dans ses bras.

— Quoi! c'est vous, mon père! s'écria-t-il.

A ce mot qui pour la première fois s'échappait de ses lèvres, à ce mouvement d'effusion, Marius Derneau le tint un moment embrassé. On eût dit que d'instinct, et délivrés tout à coup de cette étrange nécessité du secret qu'ils subissaient à la Chaumière, leurs deux cœurs oppressés débordaient à la fois dans un élan trop longtemps comprimé.

— Cher, cher enfant! dit Marius attendri.

— Me restez-vous longtemps?

— Je ne sais.

— En tout cas je vous garde, répliqua Jean tout joyeux, car vous ne pouviez m'arriver un plus beau jour.

Et, sur-le-champ, ses ordres donnés, l'installation fut bientôt faite. Lorsqu'ils se retrouvèrent seuls :

— Et mes frères et ma sœur, et... ma mère? demanda Jean, le cœur plein de ces mots qu'il osait maintenant prononcer.

Marius satisfit à toutes ces questions. Au bout d'un instant, Jean crut pourtant remarquer en lui un air soucieux. Il supposa que quelque fâcheux incident d'affaires l'amenait à Paris.

— Vous savez qu'en toute chose vous pouvez compter sur moi comme vous compteriez sur Paul, lui dit-il de ce ton de franchise sérieuse qui n'admet pas de réserves.

— Je le sais, Jean, répondit Marius. Aussi suis-je venu tout droit sans m'annoncer.

— Vous avez eu des nouvelles de Jeanne...

— Oui, elle a écrit à Yvonne, puis à ma femme, nous savons que la pauvre enfant nous regrette. — As-tu pu la revoir?

— Non, mais vous ne sauriez mieux arriver... Aujourd'hui même, j'ai un rendez-vous avec elle.

— Et sa mère?

— Oh! de salutaires réflexions lui sont venues depuis le certain entretien que j'ai eu avec elle. Elle a compris que, après ce qui s'est passé, elle n'a plus d'espoir de violenter Jeanne. Aussi la traite-t-elle avec la tendresse avisée d'une mère qui prévoit qu'elle aura bientôt à répondre de sa tutelle.

— Et tu crois qu'elle est disposée maintenant à la laisser se marier suivant son cœur?

— Oh! il y aura bien quelques difficultés, quelques rudes ressentimens à vaincre,.. surtout pour le mariage qui va lui être proposé, ajouta Jean avec un sourire; mais ce terrible jour de la majorité, qui rendra Jeanne maîtresse de ses biens, et libre d'elle-même, doit luire dans cinq ou six mois...

— Quoi! s'écria Marius étonné, il serait question d'un mariage?

— Oui, reprit Jean en souriant. — Voyons, regardez-moi, cher père. Ne remarquez-vous pas en moi quelque chose de rayonnant, de fier et d'ému, comme à l'approche d'un grand événement?

— Que veux-tu dire?

— Je veux dire que, à quatre heures, je verrai Jeanne, que, de concert avec son tuteur, à défaut de sa mère, nous allons décider de notre vie, et que quand je vous reviendrai, c'est un consentement que je vous demanderai.

En l'écoutant, Marius semblait atterré.

— Mon Dieu! dit-il, malgré tes protestations tant de fois répétées que tu n'avais pour elle que l'affection d'un ami, est-ce que vraiment tu l'aimes?

— Si je l'aime?.. s'écria Jean radieux, mais je ne vis plus que par l'espoir certain qu'elle sera ma femme! Me voici loin, vous le voyez, du temps jadis. Le sceptique est bien mort, je vous le jure, et, cette fois, je ne renie plus mon cœur.

— Mon Dieu! répéta Marius, il nous manquait ce malheur!

Au ton dont il prononça ces mots, Jean comprit qu'il était survenu à la Chaumière quelque douloureux événement. — Il se rappela cet entretien avec Paul, l'avant-veille de son départ. La pensée lui vint tout à coup que le voyage de Marius à Paris avait l'amour du pauvre garçon pour objet. Il en ressentit un coup cruel.

— Voyons, lui dit-il ému, il s'est passé quelque chose là-bas que vous veniez sans doute me dire.

— Oui, dit Marius en le regardant dans les yeux, et ce que tu m'apprends de ta passion pour Jeanne me cause une bien grande peine.

— Paul l'aimait, n'est-ce pas? reprit Jean.

Marius ne répondit que par un signe de tête où se devinait l'accablement.

— Ah! c'est affreux! murmura Jean. Et moi, qui vous racontais mon bonheur! ajouta-t-il en lui prenant la main.

Marius le considéra un instant, anxieux, hésitant, comme s'il n'eût pas tout dit; puis enfin avec un effort il reprit tristement :

— Il nous faut bien du courage, mon cher Jean, car il y a là, en vérité, une fatalité effrayante.

— Mais qu'est-il donc arrivé? dit Jean. Parlez, je vous en prie, comme un homme de cœur à un homme de cœur. Vous me connaissez assez, je l'espère, pour savoir que je suis digne de partager votre peine.

— Tu le veux, reprit Marius... Eh bien! lis ce que Jeanne a écrit à Yvonne.

En parlant ainsi, il lui tendit une lettre ouverte. Jean la prit et lut ces lignes dont l'écriture était tracée à la hâte :

« On m'a amenée à Paris, où j'arrive. On m'arrache à ma vie, à mon bonheur, à vous tous! Mon premier cri est pour toi, chère Yvonne, pour toi et pour lui. Je m'épouvante de sa douleur plus que de la mienne. — Yvonne, je te relève de ton serment. Dis à Paul que je sais son amour, qu'il n'osait confier qu'à toi... Dis-lui que je l'aime, que mon cœur et mon âme sont à lui... »

En lisant ces mots, Jean ressentit un choc si cruel, et il devint si pâle que Marius le saisit dans ses bras.

— Mon pauvre enfant! dit-il.

Il est de ces éclats de foudre qui terrassent les plus stoïques. Jean, surpris en plein rêve, demeura un instant comme écrasé sous son désastre. Il regardait cette lettre de Jeanne qui venait de briser sa vie. Enfin, relevant la tête, il se tourna vers Marius, qui n'osait parler, et, comme si dans cette heure de désespoir le cri de son cœur lui fût monté aux lèvres :

— Mon père, dit-il, cette famille ne nous est pas heureuse!

— Mon pauvre enfant! répéta Marius, me pardonneras-tu le mal que je te fais?

— Je comprends tout maintenant, reprit Jean, accablé, et le désespoir du malheureux enfant, quand il ne l'aura plus retrouvée à son retour. La mère et vous, vous avez dû bien souffrir, n'est-ce pas?

— Hélas! c'est toi qu'il faut plaindre! dit Marius. Je ne m'attendais pas à ce nouveau chagrin.

— Bah! dit Jean avec amertume, j'en ai vu bien d'autres... Ça séchera!.. Seulement le coup est dur!

Marius le regardait, effrayé de cette impassibilité sombre. Mais Jean la secoua bientôt.

— Eh bien, il s'agit maintenant de nous occuper de Paul, reprit-il d'un ton délibéré qui contrastait avec sa pâleur... Il faut tâcher de sauver du moins celui-là. Le baron Sauvageot nous aidera. Je l'attends ce matin... Je pense que, depuis le temps écoulé, il vous est bien égal de le revoir... Il vous a rendu un fier service, après tout, en vous forçant à quitter ma mère! Et ce n'est pas lui, je suppose, qui regardera de trop près à l'état civil de mon frère pour en faire un obstacle.

Il y avait dans ce cynisme une si poignante douleur cachée que l'on eût dit que l'infortuné voulait s'en repaître pour en mourir sur le coup.

— Jean, murmura Marius, tu souffres trop, tais-toi!

— N'y faites pas attention, j'ai besoin d'exhaler mes peines de cœur! reprit Jean avec un étrange sourire.

A ce moment, son valet de chambre venait annoncer le baron Sauvageot.

— Eh bien, qu'il entre! répondit Jean.

Presque aussitôt le baron parut. A la vue d'un étranger en conférence avec son filleul il s'arrêta sur le seuil.

— Ah! pardon, je te dérange peut-être, dit-il.

— Non, non, au contraire, répliqua Jean, nous vous attendions pour vous faire une surprise.

Le baron s'inclina en souriant devant Marius, qui lui rendit son salut; puis avec l'aisance d'un familier de la maison, il s'installa carrément dans un fauteuil.

— Voyons, de quoi s'agit-il? demanda-t-il gaîment.

— Tout d'abord, reprit Jean, laissez-moi vous présenter à un de vos anciens amis, que vous ne reconnaissez certainement pas.

— En effet, dit le parrain, je cherche...

— M. Marius Derneau, mon père, articula Jean.

A ce nom, le baron reçut une secousse si violente qu'il en perdit un instant le souffle, comme ressaisi tout à coup par l'épouvantable terreur qu'il avait ressentie aux Olivets à leur dernière rencontre. Le changement survenu dans son ancien fermier, cet air d'assurance calme d'un homme qui semblait son égal, tout cela le consternait.

— Quoi! bégaya-t-il, c'est toi, c'est... vous?

Mais, comprenant à l'attitude de Marius que le temps avait amené l'oubli, il se remit d'une aussi rude alerte. La reconnaissance faite, et quelques mots enfin ayant dissipé les dernières craintes du baron, Jean reprit la parole, et du même ton fiévreux :

— Mon père est à Paris pour une affaire qui vous touche, dit-il : il vient vous demander la main de Jeanne pour son fils, pour mon frère.

— Pour ton frère! s'écria le baron, que signifie?..

— Cela signifie que mon père s'est refait une famille, qu'*il* possède une fortune auprès de laquelle la vôtre est celle d'un pauvre, que c'est chez lui que pendant ces quelques mois Jeanne a trouvé protection, que j'ai fait un rêve insensé, qu'elle aime mon frère, et que je la lui donne!

Le pauvre baron l'écoutait consterné.

— Mais c'est impossible! dit-il timidement, tu sais bien que Mme Runières a des idées...

— Oh! ne faites pas de modestie, interrompit Jean, mon père a assez de considération pour couvrir ce qu'il en manque du côté de votre sœur... Il est même assez fier pour prendre Jeanne sans dot...

— Je préférerais même cela, ajouta Marius tranquillement.

— En ce cas, reprit Jean, acerbe, c'est marché conclu! Le baron connaît trop bien sa famille pour ne pas vous dire tout de suite que nous pouvons publier les bans, et qu'il n'a qu'à courir chez Mme Runières pour rapporter son consentement.

— Jean! dit Marius effrayé d'un si brutal langage, prends garde!

— Bah! laissez! s'écria Jean, je sais comme il faut parler à ce monde-là.

Le baron Césaire Sauvageot semblait ahuri. Au ton âpre de Jean, il devinait l'égarement d'un désespoir affreux, une agonie de son âme d'autant plus effrayante qu'il étouffait le cri de sa plainte. Écrasé par des souvenirs que ravivait la présence de Marius, et n'osant protester :

— Je verrai ma sœur, dit-il, et, si je puis...

— Voyez-la à l'instant, reprit Jean. Seulement. pour qu'il y ait quelque chose d'honnête de son chef, qui la rende digne de nous : dites-lui que nous mettons pour condition qu'elle épousera son amant M. Verdier.

— Tu as été cruel, Jean, et tu nous as trop vengés, dit Marius après le départ du baron.

XXVII.

Les péripéties qui avaient fondu sur Jean d'Erneau l'avaient trop soudainement frappé pour que sa rude nature ne s'exhalât point en cris de détresse et de rage. Tombé des hauteurs de son ciel, lorsqu'il put recueillir son sang-froid, il se sentit pris d'un sentiment d'épouvante. — Jeanne ne l'aimait pas! — Et elle aimait son frère! — Il n'était pas jusqu'à cette fatalité qui ne s'abattît sur lui. — A la pensée de son immolation déjà accomplie, il se demandait ce qu'il allait maintenant advenir de lui, dans ce monde vide où il se retrouvait seul, debout, au milieu des ruines de ce bonheur à peine entrevu, et qu'il avait si longtemps dédaigné. Si rude qu'il fût à lui-même il se sentait féru jusqu'à l'âme. Subirait-il les affres de sa souffrance, en traînant stupidement ses jours dans une existence désormais sans espoir et sans but? — Estimant que la vie ne vaut que ce qu'elle donne, et trop solidement trempé pour être embarrassé d'un bagage de scrupules, il se dit enfin qu'il aurait toujours le suprême recours ouvert à tout homme énergique qui veut rejeter le fardeau du désespoir.

Cependant, il se rappela son rendez-vous avec Jeanne. Il eut un instant l'idée de se dérober à cette épreuve; dans l'amertume de sa douleur il voulut s'imposer ce dernier coup. Rassurant son père effrayé de son calme.

— Ne faut-il pas que je lui annonce son bonheur?.. dit-il.

Et il partit.

Comme il entrait dans l'allée de la Muette, il aperçut Jeanne marchant avec miss Clifford; il éprouva un déchirement si cruel qu'il crut un moment défaillir. D'un effort de volonté il se remit, et, laissant sa voiture, il la rejoignit.

Dès qu'elle le vit, elle eut un cri de joie et accourut à lui les mains tendues avec effusion; mais presque aussitôt frappée de l'altération de son visage :

— Mon Dieu! que vous êtes pâle! s'écria-t-elle d'une voix émue. Jean, mon ami, qu'avez-vous? Qu'est-il arrivé?

— Rien! dit-il avec un sourire... J'ai été un peu souffrant, voilà tout.

Il comprit qu'elle ignorait encore la présence de Marius à Paris, et qu'il allait être contraint d'aborder lui-même le sujet accablant qui le tuait. — Après quelques mots pour apaiser ses inquiétudes, suivis de miss Clifford, ils prirent une allée écartée, s'engageant dans les taillis.

— Hélas! dit-elle au souvenir de leurs excursions passées, ce n'est plus Cardec!

— Vous le regrettez?

— Ah! répondit-elle avec un soupir, j'y ai laissé ma vie! — Mais parlez-moi, ajouta-t-elle comme rejetant une triste pensée. Racontez-moi tout de vous... J'ai moi-même tant de choses à vous dire! — Avez-vous de leurs nouvelles?

— Oui, et précisément de ce matin! — Eux aussi, ils vous regrettent. — Mais ce dont il nous importe de causer, c'est de vous, de votre retour chez votre mère...

— Oh! tout est changé! repondit-elle avec un sourire amer. Je ne crains plus rien, et je suis accablée de prévenances... Vous le voyez, je suis libre... même de vous recevoir chez moi, si je le veux! — Cela dépendra de ce que vous déciderez.

A ce mot d'abandon qui la veille encore l'eût fait tressaillir de joie, Jean eut un si horrible serrement de cœur qu'il put à peine dissimuler sa souffrance.

— Moi, je vais partir, ma chère Jeanne, dit-il.

— Partir? s'écria-t-elle avec chagrin.

— Oui. Vous savez qu'il y a longtemps que je remets ce voyage. C'est pourquoi j'ai voulu vous voir, afin de ne point vous quitter sans savoir de vous ce qu'il me reste à faire pour votre bonheur. A votre tour, parlez donc des choses que vous avez à me confier.

Au ton de cette question, où elle devina sans doute un reproche, elle comprit qu'il savait tout.

— Eh bien, chère Jeanne, reprit-il en assurant sa voix et remarquant qu'elle hésitait, ne voyez-vous pas que je sais votre secret.

— Ah! Jean, dit-elle en rougissant, ne m'accusez pas de m'être tue... Il y a si longtemps que je voulais vous ouvrir mon cœur!.. Mais, après l'erreur que j'avais subie, comment oser vous confier ce qui me semblait si confus à moi-même? J'étais si près d'une indigne déception que je tremblais devant votre sagesse. Je

comprenais que jusqu'alors une fatale illusion avait abusé mon imagination folle, et que j'aimais cette fois avec toute mon âme... Oh! il l'ignorait, je vous le jure! — C'était là ce grand mystère avec Yvonne. — Dix fois, vous l'avez vu, démêlant dans vos paroles si bonnes et si tendres avec moi que vous l'aviez pénétré, nous avons été sur le point de tout vous dire. Mais, en m'imposant cette épreuve, je voulais vous donner un gage de ma raison, afin de pouvoir vous convaincre un jour que, cette fois du moins, en faisant appel à votre affection, je remettais en vos mains le bonheur de ma vie.

Tandis qu'elle parlait, Jean voyait s'écrouler les derniers vestiges de ses tristes espérances. Il comprenait maintenant l'étrange aberration dont il s'était si longtemps leurré... Il rassembla tout son courage.

— M. Derneau est à Paris, dit-il.

— M. Derneau !.. s'écria-t-elle comme effrayée de quelque malheur.

— Oh! rassurez-vous! reprit Jean en s'efforçant de sourire, sa venue est pour vous au contraire une joie.

Il lui raconta alors en quelques mots l'entrevue de Marius et de son oncle, et la démarche qui, à cette heure, devait avoir été faite auprès de sa mère.

— Mon Dieu! dit-elle émerveillée. Mais, Jean, mon ami, je vous devrai donc tout!

Une demi-heure plus tard, Jean entrait chez le baron Sauvageot, qui devait lui rendre compte de sa mission auprès de Mme Runières.

Comme il était à prévoir, le baron, revenu du désarroi où l'avait jeté le matin la rencontre de Marius, essaya d'un air digne quelques observations sur la gravité d'une résolution, en présence surtout d'une demande aussi précipitée... Le devoir d'une mère était d'examiner les convenances de famille et de monde, avant de décider l'avenir de Jeanne...

— Prenez garde, mon cher parrain!.. Cette famille c'est la mienne! dit Jean d'un ton sec.

— Sans doute, sans doute! repartit le baron moins bravement; mais enfin... ce jeune homme...

— C'est mon frère, ne l'oubliez pas, je vous prie.

— Sans doute, sans doute! répéta le parrain, pourtant tu conviendras que ce jeune homme nous étant inconnu...

— Je conviens que M. Verdier était certainement beaucoup mieux connu de Mme votre sœur et de vous, mon cher baron; mais vous conviendrez, à votre tour, que toutes les mères n'ont point de telles prévoyances de tendresses pour leurs filles.

A ce coup droit cruel, le pauvre baron demeura désarçonné.

— Allons au fait! reprit Jean. Vous avez suffisamment combattu pour l'honneur. — Quelles sont les conditions de Mme Runières?

— Elle demande jusqu'à demain pour consulter son notaire, répondit naïvement le baron.

— C'est marché conclu, alors! — En tout cas, pour aider ses hésitations de mère, dites-lui que, dans trois jours, si son consentement n'était point signé, j'aurais alors recours à un conseil de famille, à cet effet d'examiner l'usage qu'elle a tenté de faire de sa tutelle.

En quittant le baron Sauvageot, Jean revint chez lui, où son père l'attendait anxieux.

— Vous pouvez écrire à Paul que Jeanne lui est accordée! dit-il en entrant.

A ce dernier mot de son sacrifice, Marius n'osa répondre, il le considérait, devinant sur ses traits l'effort de son impitoyable résignation.

— Eh bien! réjouissons-nous! reprit Jean.

— Ah! tais-toi, je t'en prie, mon pauvre enfant, dit Marius, tu souffres horriblement! Dans cet affreux chagrin que me cause ta peine, laisse-moi du moins le courage de te consoler.

— Bah! s'écria Jean, c'est l'affaire de quelques jours! — Je ne suis pas le premier fou qu'une fille ait brusquement réveillé d'un beau songe, vous avez été bien autrement frappé, vous, et vous voilà!.. L'important, c'est que Paul et Jeanne ignorent toujours ma folie!

Les négociations entamées, dès le lendemain, entre Marius et Mme Runières avaient d'avance un résultat prévu. Trois jours après Paul accourut à Paris, et Jean le présenta lui-même à la mère de Jeanne, qui se déclara ravie d'acquérir un pareil gendre. Les bans furent aussitôt publiés. — En ce courant de bonheur, pourtant, le pauvre Marius observait Jean dévoré par une fièvre d'activité joyeuse dans laquelle il semblait vouloir s'étourdir; mais il fut bientôt rassuré par la franche et tendre amitié qu'il le voyait prodiguer à son frère. Il se disait enfin que, comme lui-même autrefois, son énergique résolution le sauverait.

Sur ces entrefaites, Jean, qui ne s'était plus occupé de lady O'Donor, reçut d'elle un jour une lettre désespérée. Épouvantée d'une action que la nouvelle du mariage de Jeanne lui faisait apparaître comme une horrible et inutile perfidie, elle implorait son pardon, le suppliant de lui accorder une entrevue. — Pauvre Maud! se dit-il.

Il répondit d'une façon évasive, sans cependant promettre l'entretien qu'elle lui demandait.

Trois semaines plus tard, le mariage de Jeanne et de Paul Derneau se célébrait à Saint-Philippe-du-Roule. Yvonne, radieuse, était demoiselle d'honneur. Jean, témoin de son frère, semblait si ravi de ce bonheur qui était son œuvre que Marius ne doutait plus qu'un effort de raison n'eût amené l'oubli de ses espérances d'un jour. Au sortir de l'église, les jeunes époux partaient pour Cardec, bénis par Mme Runières, qu'un douaire de cent mille livres de rente et l'usufruit de l'hôtel du parc Monceaux aidaient à se consoler d'une séparation cruelle.

— Frère, dit Paul, nous t'attendons bientôt, n'est-ce pas?

— Je vais chasser en Écosse, répondit Jean en l'embrassant; dans un mois, je vous annoncerai mon retour.

Demeuré sur les marches du parvis, il regarda la foule qui s'écoulait, saluant çà et là gaîment quelques amis. Quand il se vit seul :

— Allons, dit-il, la pièce est jouée!

Et faisant signe à son cocher, il monta dans son coupé en jetant ces mots :

— A l'hôtel O'Donor!

En moins de cinq minutes, il fut arrivé. Le suisse, en le reconnaissant, quitta précipitamment sa loge pour le précéder jusqu'au perron. Sur la cour, toutes les fenêtres étaient closes comme dans une maison déserte. Jean comprit que des ordres étaient donnés pour faire croire que lady O'Donor était toujours absente.

— Pauvre Maud! se dit-il encore.

Dès qu'il parut, un valet s'empressa de courir l'annoncer, tandis qu'un autre le conduisit à travers les salons, jusqu'au boudoir retiré où se tenait sa maîtresse.

Lady O'Donor, assise près d'une fenêtre, était si pâle et si émue qu'elle ne put se lever. Touché d'un si grand trouble, il s'approcha en lui tendant la main pour la rassurer sur sa venue.

— Eh bien! c'est moi, ma chère Maud, dit-il en souriant. L'ancien ami vous fait-il si grand peur?..

En entendant ce mot de pardon, avec un geste d'ineffable reconnaissance, elle prit vivement sa main qu'elle serra sur son cœur. Puis, levant les yeux sur lui :

— Ah! pauvre Jean, s'écria-t-elle d'une voix brisée, comme vous aussi vous avez souffert!

— Bah! l'estomac un peu délabré... quelques ennuis d'affaires, et ce lourd été presque torride! — Un petit tour dans le nord remettra tout cela!.. Mais, parlons de vous, que je croyais à Côme sous vos beaux ombrages, ajouta-t-il : comment êtes-vous ici dans cette solitude bizarre, à votre âge, et avec vos goûts champêtres?

A ce ton étrange, après ce qui s'était passé entre eux, elle le regarda presque effarée, et ses yeux dans les siens.

— Jean, tu veux te tuer! dit-elle s'oubliant en ce langage d'autrefois, comme s'il se fût échappé malgré elle du plus profond de son cœur.

— Quelle folie, ma chère! s'écria-t-il en riant. D'où diantre peut vous poindre cette idée fantaisiste. Ai-je, ma foi, la mine ténébreuse d'un Werther ou d'un Roméo d'opéra? — Je pars demain pour la chasse aux grouses!

— Jean, tu veux te tuer! répéta-t-elle. —Tu pars pour cacher ton horrible projet, de peur de laisser à Jeanne et à ceux qui t'aiment la pensée que tu meurs de ton sacrifice et de ton désespoir. — Eh bien, soit! ajouta-t-elle, je t'aiderai à les mieux tromper... Emmène-moi, le même malheur nous frappera tous deux. — Ce sera mon pardon!

Si bronzé qu'il se crût, à cette conclusion que lady O'Donor articula avec un accent si simple et si résolu, Jean ne put se défendre d'un mouvement de pitié.

— Allons, tu es une bonne créature, ma petite Maud! dit-il en lui tendant la main, et je veux bien que le diable m'emporte si, malgré tes idées folles, je ne voudrais pas faire quelque chose pour toi!

— Donne-moi trois mois de ta vie, répondit-elle et je te jure après ce temps de te laisser libre.

— Encore? reprit-il en riant. Mais, alors, c'est une réconciliation que tu m'offres pour suicide...

— Oui! Pourquoi ne me pardonnerais-tu pas?

— En ce cas, nous avons joué la fable des deux pigeons! ajouta-t-il en l'attirant dans ses bras.

Le lendemain lady O'Donor et Jean partaient pour Côme, et, quelques semaines plus tard, le bruit d'un projet de mariage entre eux fut presque officiellement annoncé à Paris. Paul et Jeanne en eurent la première nouvelle avec la promesse que les noces se feraient en grande pompe à Cardec. Jean, tout au bonheur de ses fiançailles, ne s'était jamais montré si brillant, et les jours à la villa n'étaient que fêtes, quand, un matin, comme il revenait avec quelques amis de chasser dans la montagne, se trouvant à un moment séparé de leur groupe, il voulut les rejoindre par un passage étroit dominant un abîme. — Soit qu'il n'entendît point les cris du guide ou qu'il comptât trop sur son sang-froid, il s'engagea sur la crête et touchait presque au but, lorsque le pied lui glissa.

Son corps ne fut retrouvé que deux jours plus tard. — Ainsi finit l'Étoile de Jean.

MARIO UCHARD.

LA POÉSIE SCIENTIFIQUE

AU XIXe SIÈCLE

La Justice, poème par Sully-Prudhomme, Paris, 1878.

—

I.

Il y a encore des poètes, mais la poésie se meurt; elle languit dans l'ingénieuse et stérile industrie du vers orné, ciselé et vide, ou dans l'exubérante fécondité de la description sans autre but et sans autre objet qu'elle-même, dans la mignardise de petits tableaux de genre où elle se tourmente à faire de la grâce, ou dans l'exaltation factice de passions imitées plutôt que ressenties. Le grand souffle lyrique qui avait passé sur une génération est éteint; la grande fantaisie créatrice qui avait animé tant de formes et tant de types est épuisée. Le signe tout matériel qui trahit l'absence de vraie inspiration, c'est le manque d'haleine, l'essoufflement des poètes : on ne fait plus guère que des poèmes en quelques lignes. Quand il a réussi à encadrer dans quelques rimes riches et insignifiantes un *beau vers*, un trait d'imagination ou de sentiment sur lequel s'arrêtera l'attention du lecteur, l'artiste est content, ou plutôt il est à bout. Le procédé des beaux vers est mortel au vrai talent; tout y est sacrifié, la suite et la belle ordonnance des idées, l'ampleur des développemens, la richesse et la variété des horizons, la véritable fécondité qui se renouvelle et se déploie. Il est vrai de dire que c'est précisément parce que tout cela fait défaut que des esprits industrieux et courts tentent d'y substituer les surprises d'un vers à effet, et visent aux petits succès, aux petites merveilles du détail, funestes au grand art. C'est de l'esprit, c'est souvent de la grâce, parfois même de la

sensibilité, ce n'est pas de l'inspiration : tout cela révèle un fonds de sécheresse, et sous ce désert d'idées on sent les grandes sources taries. De cette sentence, trop sommaire pour être juste, il faut excepter quelques œuvres que la sincérité du sentiment ou un effort original a mises hors de pair. Mais nos observations subsistent dans leur généralité et s'appliquent à toute une génération de poètes.

Il est naturel, dans cet épuisement momentané de la passion lyrique, que les vrais talens, ceux qui sentent leur force, se tournent ailleurs et cherchent s'il n'y a pas quelque part de nouvelles sources jaillissantes d'idée et d'émotion où la poésie puisse reprendre quelque chose de sa verdeur et de sa fraîcheur perdues. La science s'offre à eux avec ses miracles toujours croissans et toujours nouveaux; elle les invite, elle les tente même par ce qu'elle a d'inachevé, par ses efforts magnifiques, par ses vastes espoirs et ses promesses illimitées elle leur offre la perspective de la nature à conquérir en commun et sous une double forme : la loi qui fixe dans sa formule les rapports des choses, le vers qui en fait sentir l'harmonie et la beauté. Il n'est pas étonnant que de si hautes séductions agissent sur les intelligences d'élite et les attirent vers ces sujets nouveaux, si grands et toujours grandissans à mesure que l'on s'en approche, semblables à ces montagnes qui paraissent s'élever devant les yeux du voyageur, à mesure qu'elles s'abaissent sous ses pas.

C'est pour la seconde fois, dans l'histoire des lettres françaises, que se produit cette tentative d'une poésie scientifique. Déjà vers la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence du grand mouvement des sciences physiques et naturelles qui renouvelait à certains égards l'esprit humain, et aussi par l'inévitable effet d'une sorte de lassitude produite par des sujets épuisés et des formes vieillies, on vit éclore parmi les poètes une sorte d'émulation généreuse pour retremper l'inspiration à cette source merveilleuse. Vers l'année 1780, c'est à qui deviendra le Lucrèce de la science, celle de Newton, celle de Buffon, et qui sera demain celle de Laplace et de Cuvier. Voltaire lui-même avait eu le pressentiment de cette rénovation poétique au contact de la science, et jamais il ne s'était plus approché de la grandeur que le jour où il s'était inspiré du vrai système du monde. C'est chez André Chénier que se manifeste avec le plus de force et d'éclat la conscience des destinées nouvelles qui s'ouvrent pour la poésie. Plus il aime les anciens, plus il admire Homère et Virgile, mieux il sent que la vraie manière de les imiter c'est de faire autrement qu'eux, de choisir d'autres sujets, et son beau poème de *l'Invention* n'est qu'une exhortation à tenter hardiment ces voies infinies et libres où la science invite les poètes à la suivre :

Torricelli, Newton, Kepler et Galilée
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis : les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines,
Sans agrandir aussi la carrière des vers.
Quel long travail pour eux a conquis l'univers !
Aux regards de Buffon, sans voile, sans obstacles,
La terre ouvrant son sein, ses ressorts, ses miracles...
Aux lois de Cassini les comètes fidèles ;
L'aimant, de nos vaisseaux seul dirigeant les ailes,
Une Cybèle neuve et cent mondes divers
Aux yeux de nos Jasons sortis du sein des mers ;
Quel amas de tableaux, de sublimes images,
Naît de ces grands objets réservés à nos âges !

Craignez-vous d'être infidèles au culte des anciens? Mais croyez-vous donc que ces vieux poètes eux-mêmes, que Virgile ou l'*Aveugle divin*, s'ils renaissaient aujourd'hui, négligeraient d'étendre la main, leur *savante main*, sur ces trésors? — On ne conseille pas pour cela de déserter leur école, mais de s'inspirer d'eux librement :

Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs ;
Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs ;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques ;
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

C'est la plus charmante définition de l'originalité dans la tradition. Le vrai culte de l'antiquité, c'est de sortir du sanctuaire avec l'esprit du dieu prêt à se répandre dans un monde nouveau. Être l'Homère d'un âge scientifique, quelle plus haute ambition peut tenter un poète? André Chénier eut celle-ci comme il en eut bien d'autres ; on est étonné, quand on promène sa pensée à travers ces projets épars, devenus si vite des débris, de l'incroyable fertilité de ses conceptions dont une mort stupide a fait un gigantesque avortement.

M. Sainte-Beuve nous montre, à peu près dans le même temps, trois talens occupés du même sujet et visant chacun à la gloire difficile d'un poème sur la nature des choses. « Le Brun tentait l'œuvre d'après Buffon ; Fontanes, dans sa première jeunesse, s'y essayait sérieusement, comme l'attestent deux fragmens dont l'un surtout est d'une réelle beauté. André Chénier s'y pousse plus avant qu'aucun, et, par la vigueur des idées comme par celle du pinceau, il était bien digne de produire un vrai poème didactique dans le grand sens. Mais la révolution vint ; dix années, fin de l'époque, s'écroulèrent brusquement avec ce qu'elles promettaient, et abîmèrent les projets ou les hommes ; les trois *Hermès* manquèrent ; la poésie du

XVIII[e] siècle n'eut pas son Buffon. Delille ne fit que rimer gentiment *les Trois règnes.* » Dans l'ardeur de curiosité et d'invention poétique qui entraînait André Chénier vers ces nouveaux sujets, il avait tout prévu, même les inévitables objections qu'on ne manquerait pas de tirer de l'impuissance prétendue de la langue française à faire parler en vers Newton ou Buffon.

O langue des Français! Est-il vrai que ton sort
Est de ramper toujours, et que toi seule as tort?
Ou si d'un faible esprit l'indolente paresse
Veut rejeter sur toi sa honte et sa faiblesse?..

Il n'est si mauvais poète ou sot traducteur qui ne vous avertisse dans sa préface que, s'il y a des défauts dans son œuvre, ce n'est pas sa faute, c'est celle de l'instrument qu'il emploie :

Si son vers est gêné, sans feu, sans harmonie,
Il n'en est point coupable : il n'est point sans génie;
Il a tous les talens qui font les grands succès;
Mais enfin, malgré lui, ce langage français,
Si faible en ses couleurs, si froid et si timide,
L'a contraint d'être lourd, gauche, plat, insipide!

Excuse menteuse des mauvais écrivains! Est-ce à Montesquieu, est-ce à Buffon que cet instrument résiste? Chez les grands écrivains n'a-t-il pas tous les tons, ne s'adapte-t-il pas à tous les sujets avec une merveilleuse aisance?

.... Ne sait-il pas, se reposant sur eux,
Doux, rapide, abondant, magnifique, nerveux,
Creusant dans les détours de ces âmes profondes,
S'y teindre, s'y tremper de leurs couleurs fécondes?

Le mauvais écrivain ne voit les choses que par à peu près et d'une manière vague : il n'est pas étonnant que la langue se refuse à ses demi-pensées.

Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
Un langage imprévu, dans son âme produit,
Naît avec sa pensée, et l'embrasse et la suit.
Les images, les mots que le génie inspire,
Où l'univers entier vit, se meut et respire,
Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
En foule en son cerveau se hâtent de courir.
D'eux-mêmes ils vont chercher un nœud qui les rassemble,
Tout s'allie et se forme, et tout va naître ensemble (1).

Et toujours le cri héroïque qui revient à travers ces éloquentes

(1) *L'Invention,* poème.

méditations sur l'avenir de la poésie, avec je ne sais quel pressentiment funeste qu'il ne pourra pas remplir toute l'ambition de sa pensée : « Oh ! si je puis un jour ! » — On sait ce qui reste du poème rêvé par André Chénier sur la nature vue à travers la science moderne : un amas de notes où se marque le plan qui va toujours grandissant dans la tête du poète, où l'on sent partout, à travers une prodigieuse variété de lectures, de citations, de souvenirs, un souffle irrésistible qui les anime et les soulève, et sous ce souffle impérieux et fécond des germes qui ne demandent qu'à éclore, et parmi ces semences pressées de l'ouvrage futur, quelques-unes qui lèvent déjà, qui éclatent avant le temps, par une sorte d'impatience, produisant des fragmens admirables, ou des vers d'une vitalité prématurée, de ces vers qui vivent, bien qu'isolés, d'une vie propre et qui entrent d'emblée dans la mémoire des hommes, où ils ne meurent plus.

C'était là tellement le mouvement des esprits poétiques dans ces dernières années du XVIIIe siècle, et la pente était si bien marquée dans ce sens, que le *De Natura rerum* sollicité en France par la curiosité scientifique et tenté par plusieurs poètes à la fois s'ébauchait presque en même temps en Allemagne, sous la puissante main de Gœthe. A vrai dire, ce projet demeura pendant toute la vie de l'auteur de *Faust*, comme durant la courte vie d'André Chénier, placé devant ses yeux comme un idéal à réaliser. Admirablement préparé à une telle œuvre par un long commerce avec la science et par ses travaux personnels sur la métamorphose des plantes, sur l'anatomie comparée, sur l'optique, Gœthe ne cessait pas de songer à ce poème, qui est resté à l'état de fragment, mais qu'Alexandre de Humboldt considérait comme devant être une des plus puissantes créations de cette pensée souveraine dans toutes les régions de l'esprit.

Aujourd'hui que ces tentatives se renouvellent parmi nous, il est intéressant de se demander dans quelle mesure et à quelles conditions la science moderne, si vaste et si complexe, peut devenir l'objet et la matière de la poésie. Cette question demanderait à être tranchée par un grand exemple, quelque poème achevé et d'un succès décisif. Nous n'en sommes pas là, et c'est dans la théorie pure que le problème se pose encore. Tout le monde est d'accord sur ce point, que l'exemple de Lucrèce ne résout rien ; à ce degré de la science naissante qui n'était encore qu'un amas d'hypothèses et où la formule exacte des lois n'était ni trouvée ni pressentie, le mélange, l'union était possible : la science n'était à ce moment qu'une sorte de poésie abstraite. Mais aujourd'hui, avec la rigueur inflexible des méthodes, avec l'instrument de précision appliqué aux phéno-

mènes et cette chaîne serrée des lois où chaque anneau, soutenu par le précédent, soutient ceux qui le suivent, dans ce vaste déterminisme qui exclut le hasard et n'admet l'hypothèse qu'à titre provisoire, un Lucrèce est-il possible? — Sur ce point se produisent des opinions contradictoires. Nous en citerons deux qui résument les autres; d'abord celle de Guillaume de Humboldt, rencontrant la question au cours de ses études sur l'histoire du langage : « Il peut sembler étrange, dit-il, puisque la poésie se plaît avant tout à la forme, à la couleur et à la variété, de vouloir l'unir avec les idées les plus simples et les plus abstraites, et pourtant cette association n'en est pas moins légitime. En elles-mêmes et d'après leur nature, la poésie et la science, de même que la philosophie, ne sauraient être séparées. Elles ne font qu'un à cette époque de la civilisation où toutes les facultés de l'homme sont encore confondues, et lorsque, par l'effet d'une disposition vraiment poétique, il se reporte à cette unité première. » Mais le problème est précisément de savoir si cette unité primitive, rompue par le développement isolé des facultés, qu'exigent la constitution même et le progrès de la science, peut jamais être rétablie par un simple effort de la volonté ou par l'effet naturel d'une disposition de l'esprit. M. Sainte-Beuve ne semblait pas le croire, et il a porté un jugement bien sévère et décourageant sur les tentatives de ce genre; c'est à propos d'une idée émise par Chênedollé, qui aimait à expliquer le médiocre succès du *Génie de l'Homme* (un autre *Hermès*, achevé celui-là) en se disant à lui-même que le temps n'était pas venu d'appliquer la poésie aux sciences, que la science était encore trop verte, trop jeune, que dans l'état des choses actuelles, *elle n'était pas encore nubile et qu'il ne fallait pas songer au mariage*. M. Sainte-Beuve trouve cette raison mauvaise. « Est-il bien vrai, dit-il, que la maturité de la science la prépare en effet à un hymen suprême avec la poésie? Non, la poésie de la science est bien à l'origine; les Parménide, les Empédocle et les Lucrèce en ont recueilli les premières et vastes moissons. Arrivée à un certain âge, à un certain degré de complication, la science échappe au poète; le rythme devient impuissant à enserrer la formule et à appliquer les lois. Le style des Laplace, des Cuvier et des Humboldt (celui de Cuvier et de Laplace surtout) est le seul qui convienne désormais à l'exposition du savant système (1). »

Il me paraît qu'ici M. Sainte-Beuve ne distingue pas ce qui doit être distingué, l'exposition des théories scientifiques et l'inspiration qu'un poète peut y puiser. Il est bien vrai qu'au degré de compli-

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 298.

cation et de rigueur où la science est arrivée, la formule de ses lois, qui n'admet plus d'à peu près, échappe au rythme et à la langue poétique. On doit laisser aux purs savans, géomètres, astronomes, physiciens, le soin d'établir les formules, d'énoncer dans un style approprié soit les rapports des quantités abstraites, soit les relations des phénomènes et les évaluations numériques qui les déterminent. Un poète serait insensé qui voudrait refaire, dans les conditions spéciales et avec les ressources de son art, le tableau général que M. de Humboldt nous a tracé du cosmos, plus insensé encore s'il prétendait soit reproduire dans la langue des vers les expériences du laboratoire ou les lois de l'optique et de l'électricité, soit nous donner une exposition complète et précise des principes de l'astronomie. La loi de l'attraction, si grande dans ses applications, si simple dans la formule mathématique qui l'énonce, ne fournirait au plus habile artiste de vers que la matière d'un jeu puérilement laborieux de style, l'occasion d'un tour de force, une sorte de charade poétique. — En ce sens, et s'il ne s'agissait que de cela, M. Sainte-Beuve aurait mille fois raison de dire que le style des Laplace est le seul qui convienne à ce genre de sujets. Mais est-ce là tout, et en dehors du détail des expériences et de la formule précise, qui échappent au poète, n'y a-t-il pas pour lui, au contact de la science, bien des sources profondes et neuves d'inspiration?

Il y a tout un côté dans la science par où elle agit profondément sur le sentiment et sur l'imagination, et c'est par ce côté qu'elle appartient à la poésie. S'il vous est arrivé de causer avec un grand astronome ou un grand chimiste, assurément vous n'aurez pu échapper à la fascination de l'enthousiasme grave dont ces intelligences sont remplies et qui n'est que la sympathie profonde pour les objets dont elles sont possédées, l'émotion des découvertes déjà faites, le tourment vague et délicieux de celles qui restent à faire. Vous n'avez pu sortir de ces entretiens sans que votre âme ait été remuée et fécondée. Vous vous êtes, pour un instant, identifié avec la pensée du savant, soit qu'il fût alors agité par une conception nouvelle et sur la trace d'un des mystères de la nature, soit qu'il fût encore animé de la joie d'une découverte récente, ou bien qu'il ait résumé devant vous l'état de la science contemporaine dont il est en partie le créateur, l'éclairant par des traits imprévus d'une grandeur saisissante. Trouverait-on ailleurs une disposition d'esprit plus poétique que celle-là, et à ces heures privilégiées, n'y a-t-il pas autant de poésie dans les conceptions animées d'un Le Verrier ou d'un Pasteur que dans les plus belles inspirations d'un Lamartine ou d'un Victor Hugo? Telle est l'âme des vrais savans, un foyer d'enthousiasme, voilé souvent sous les nuages de la méditation, dans les in-

tervalles laborieux de la recherche, mais toujours brûlant au dedans. Chaque grand inventeur jette à son tour le cri d'Archimède, l'*eurêka* triomphant; mais ce cri n'est pour lui que l'expression rapide et spontanée de l'esprit qui se sent victorieux de l'obstacle et qui va courir à un autre obstacle déjà entrevu. Ce cri ne marque pas seulement une étape franchie, une arrivée triomphante à un but; il porte le pressentiment de nouvelles luttes contre l'inconnu. C'est ce que cet illustre et cher Claude Bernard aimait à nous répéter dans des entretiens intimes : « Pour le vrai savant, nous disait-il, la joie de la découverte est profonde et pure, mais elle est courte. Chaque loi trouvée n'est pour lui que l'occasion d'une nouvelle recherche à faire; il n'a jamais accompli son œuvre, il ne peut même en jouir longtemps : à chaque pas qu'il fait dans l'inconnu, un nouvel horizon s'ouvre plus vaste et plus lointain. Il n'a pas le droit de se reposer dans sa conquête, elle n'est qu'un point de départ; chaque résultat acquis n'est à certains égards qu'un commencement. » C'est cette même pensée qui fait la beauté philosophique et l'éloquence singulière du dernier chapitre de son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Nul n'est digne du nom de savant s'il ne sent ce qu'il y a d'inachevé dans son œuvre. Et en cela le savant ressemble à l'artiste; il n'y a de grand artiste que celui qui cherche toujours au-delà. La science et l'art ont également un objet infini.

Qu'y a-t-il de plus propre à remuer l'âme d'un poète, à exciter son imagination, à le tirer hors des réalités plates et vulgaires, que la contemplation raisonnée du cosmos à travers les écrits ou les entretiens des savans, l'idée toujours grandissante de l'univers qui va de plus en plus s'étendant, à mesure que les instrumens d'observation deviennent plus forts ou plus délicats et que l'expérience, aidée du calcul, recule dans tous les sens les bornes de l'espace ou de la vie? Aujourd'hui le monde des infiniment grands et des infiniment petits est également ouvert à la pensée : le double infini pressenti par Pascal est scientifiquement découvert, exploré, partiellement conquis. Partout se découvrent aux yeux de l'esprit des perspectives sans limite dans l'espace et dans le temps; la science montre à l'homme que ses conceptions les plus hautes et les plus profondes sont inférieures à la réalité; elle semble, dans son progrès continu, être devenue le commentaire vivant de cette pensée du grand géomètre qui est aussi parmi les plus grands des philosophes et des poètes : « L'imagination se lassera plus tôt de concevoir que la nature de fournir. » En même temps que se dévoile devant notre pensée la grandeur illimitée de la création, le sentiment de l'harmonie universelle, de la solidarité des êtres, de la con-

nexion des phénomènes, se révèle de plus en plus clairement aux esprits attentifs que l'esprit de système n'a pas troublés. Est-il besoin de citer des exemples, la loi d'équivalence et de transformation des forces, l'homogénéité de la matière cosmique révélée par l'analyse spectrale? Chaque loi nouvelle devient ainsi un élément plus précis et plus délicat de l'ordre. Chaque découverte est comme une révélation inattendue de l'unité, poursuivie à travers la variété et même la contradiction apparente des phénomènes; les lois nous paraissent être les élémens indestructibles de la trame divine des choses. N'y a-t-il pas là pour la poésie une matière inépuisable? Et, sans qu'elle prétende imposer aux formules une langue rebelle, ne peut-elle s'inspirer de la grandeur et de l'harmonie du vrai cosmos entrevu à travers les travaux des savans, de ce spectacle réel mille fois plus grand que toutes les fictions et plus beau que toutes les mythologies?

Que dire encore, à ce point de vue du rajeunissement possible de la poésie, des ressources sans nombre que lui offrent les applications de la science et ces découvertes qui transforment si prodigieusement autour de nous les conditions de l'existence humaine et de la vie sociale? La conquête des forces de la nature livrées comme des esclaves obéissantes à l'industrie, allégeant le rude travail des hommes en le multipliant dans des proportions inouïes, ces inventions sans nombre qui augmentent la puissance et l'intensité de la vie, si elles n'ont pu encore en accroître la durée; la vapeur transportant les produits, les idées et les hommes d'un monde aux extrémités d'un autre monde à travers les mers et les montagnes, victorieuse dans une certaine mesure des puissances hostiles, de l'attraction et de l'espace; de simples fils de fer jetés sur la surface du globe et l'enveloppant comme dans un réseau nerveux le long duquel court la pensée, la terre revêtue par l'homme d'organes véritables, investie de pouvoirs nouveaux qui dormaient jusqu'alors dans son sein à l'état de forces perdues, devenant ainsi comme un vaste organisme au service de l'humanité, toutes les conséquences morales qui en découlent, le rapprochement des races, la création d'une conscience collective de l'espèce humaine; l'avenir mille fois plus riche encore que le présent et réduisant de plus en plus le domaine de l'impossible, il y a là des trésors inépuisables pour l'imagination : le danger est qu'elle en soit accablée.

Enfin, — et c'est là peut-être la source la plus féconde, — sous l'action de certaines théories scientifiques, il se produit une agitation prodigieuse d'idées, un conflit dramatique des consciences qui semble s'accroître tous les jours. C'est là un moment *psychologique* de l'humanité, particulièrement propice à la grande inspiration, tout ce qui

est humain appartenant aux poètes, tout ce qui touche à la vie de l'âme, à ses idées, à ses tourmens, à ses espérances ou à ses désespoirs. De vastes hypothèses, nées sur les confins de la science et jouant un grand rôle dans la science elle-même, qu'elles agitent et qu'elles sollicitent vers de nouvelles recherches, apparaissent avec des ambitions illimitées, les unes essayant de réunir les lois de la nature dans une grande synthèse, les autres, plus hardies, ne tentant rien moins que de pénétrer jusqu'au principe même des choses. L'idée de l'évolution par exemple, appliquée avec succès dans certaines parties de l'histoire de la nature, se porte audacieusement, dans l'ardeur de sa fortune nouvelle, pour la loi unique, contenant l'explication universelle des phénomènes et la solution définitive de la grande énigme. Elle n'est encore qu'une hypothèse, mais cette hypothèse suffit à remuer profondément les esprits, à les agiter dans un sens ou dans un autre. Si elle réussissait dans son entreprise, que de modifications en résulteraient dans notre manière de concevoir les choses et la vie! Quelle suggestion d'idées nouvelles sur l'origine et la fin des êtres, sur le principe et la destinée de l'homme! Et de là que de luttes et quel drame dans la conscience des générations nouvelles! D'une part, ce sont les anciennes doctrines philosophiques ou religieuses, les vieilles institutrices de l'humanité, menacées par ces conquérans nouveaux jusque dans les domaines jusqu'alors inviolables de l'absolu, contraintes à renouveler leurs argumens et leur défense, grandissant par cette contrainte même, brusquement réveillées de leur quiétude et rajeunies elles-mêmes dans leur commerce avec la science, dont elles acquièrent de plus en plus l'intelligence et le goût, et dans laquelle elles puisent, avec une conception plus étendue et plus précise de l'univers, des idées plus approfondies sur le vrai sens de la finalité et sur les grands aspects de l'ordre universel. D'autre part, ce sont toutes ces théories, bien jeunes encore, bien peu assurées de leur avenir, mais enivrées de leurs premiers succès, enhardies à tout renouveler et, en attendant, à tout détruire, poursuivant à travers les ruines du passé un idéal inconnu, sans lequel l'humanité, dépouillée de l'ancien, ne pourrait subsister ni vivre une heure, s'avançant avec une intrépidité que rien n'arrête dans toutes les régions de la pensée, et soulevant autour d'elles des enthousiasmes et des colères également sans justice et sans mesure. — Enfin, entre les vieux dogmes que l'on prétend renverser et l'idéal nouveau que l'on n'aperçoit pas encore, il y a pour beaucoup d'âmes un état de crise vraiment pathétique dont un poète contemporain a su tirer un brillant parti pour son inspiration et l'occasion d'un grand succès, montrant par son exemple que la rénovation de la poésie est pos-

sible, à quelles conditions de talent, à quel prix de passion et de science (1).

On le voit, ce n'est pas la matière qui manque : elle est vaste, et les grands sujets apparaissent de toutes parts. Il ne tient qu'aux poètes d'oser y faire d'abondantes moissons, s'ils ne trouvent ailleurs que les restes des imaginations souveraines et des fantaisies superbes qui ont épuisé le champ pour plusieurs générations. Nos poètes contemporains sont même, à cet égard, dans des conditions plus favorables que leurs devanciers. Ils ont à leur service un instrument incomparablement plus souple, plus docile, plus apte à traduire la science sinon dans son détail technique, du moins dans ses grandes théories et dans les idées qu'elle suggère. Ce désavantage d'une langue poétique trop limitée, trop générale et trop vague, est sensible même chez André Chénier. — La difficulté n'aurait fait que croître à mesure qu'il aurait avancé dans son *Hermès* et pénétré plus profondément dans l'exposition savante; cette difficulté serait peut-être devenue insurmontable, au moins dans quelques-uns des sujets qui entraient dans son plan. Sa langue si pure, si habile, si nuancée, quand il reste dans les sujets antiques ou dans ceux qui n'ont pas d'âge, ceux que fournit le cœur humain, éternel dans ses douleurs, dans ses passions et ses joies, cette même langue s'embarrasse et se trouble dès qu'elle touche à des idées scientifiques ou à des pensées modernes que le vers français n'était peut-être pas encore en état de soutenir et d'exprimer. Le premier, il a conçu avec ampleur et suite ce que pouvait être la poésie scientifique; le premier, il en a eu l'ambition, soutenue à travers toute une vie trop courte. Mais bien des ressources lui manquaient pour remplir cette noble carrière qu'il voyait s'ouvrir devant lui : la science était trop jeune encore; les esprits n'étaient pas assez familiarisés avec ses méthodes; la langue surtout faisait défaut. La langue qu'il avait à sa disposition était presque entièrement formée à l'image de celle d'Athènes ou de Rome, saturée d'images antiques, encombrée de mythologie. Même dans les plus brillans morceaux où le poète nous donne des fragmens de l'œuvre future et des modèles de ce qu'il voudrait faire, à côté de vers superbes et forts, sortis de la source nouvelle qu'il vient de faire jaillir, combien d'autres issus des vieux moules, remplis d'expressions élégantes et vagues qui ne sont que des artifices pour éluder le mot propre et tromper l'idée précise! On l'a dit, il y a parfois du Delille chez André Chénier, non sans doute dans le sentiment poétique, mais dans certaines formes du langage poétique, dont il n'a pu

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1874, notre étude sur les *Poésies philosophiques*, de L. Ackermann.

complètement s'affranchir. Il veut par exemple, pour exprimer sa tentative poétique,

> Seul et loin de tout bord, intrépide et flottant,
> *Aller sonder les flancs du plus lointain Nérée*,
> Et du premier sillon fendre une onde ignorée.

Il nous dira que la terre a ouvert aux regards de Buffon

> Ses germes, ses coteaux, *dépouilles de Téthys*.

Il exprime en beaux vers ce souhait pour les poètes qui viendront et auxquels il fait appel,

> Que la nature seule, en ses vastes miracles,
> Soit leur fable et leurs dieux, et ses lois leurs oracles.

A merveille! Mais aussitôt et dans la suite du même morceau, voici le langage mythologique qui recommence, précisément pour exprimer le vœu que la mythologie soit chassée de la poésie. Par un contraste singulier, elle règne encore dans le style au moment où le poète veut qu'elle ne règne plus dans les idées :

> *De la cour d'Apollon, que l'erreur soit bannie,*
> *Et qu'enfin Calliope, élève d'Uranie,*
> *Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,*
> *En langage des dieux fasse parler Newton!*

Les poètes d'aujourd'hui ont un double avantage. De plus en plus les esprits s'habituent au langage de la science; les méthodes se sont popularisées, sinon dans leurs procédés les plus subtils et les plus délicats, au moins dans quelques-unes de leurs opérations les plus simples et dans leurs instrumens les plus élémentaires; leurs principaux résultats sont admis par tous et compris dans leur généralité. Il y a eu comme un grand travail d'acclimatation des idées scientifiques dans l'esprit moderne. Il ne serait pas besoin aujourd'hui d'une initiation spéciale pour suivre dans ses libres développemens la poésie qui s'inspirerait des découvertes contemporaines, de leurs applications, de leurs conséquences morales et philosophiques. Le public lettré est tout préparé. D'autre part la langue des vers a été tellement maniée et remaniée de nos jours, travaillée en tous sens, renouvelée et rajeunie, qu'elle est prête à recevoir toutes les idées qu'on voudra lui imposer, pourvu qu'on s'y prenne avec quelque adresse ou qu'on n'ait pas des exigences impossibles. Déjà Lamartine, Victor Hugo, l'avaient retrempée à des sources inté-

rieures, découvertes par leur génie d'écrivain ; elle en était sortie avec une souplesse et un éclat nouveaux. Mais dans cette seconde moitié du siècle, peu fécond en vrais poètes, il s'est formé toute une école d'ouvriers de style et d'artisans du vers qui ont développé jusqu'à un point inimaginable le mécanisme de l'instrument poétique, qui ont atteint à la perfection dans la partie matérielle de l'art, qui ont enfin enrichi la langue de tours, de formes et de mots d'une variété inconnue jusqu'à eux. Ainsi, même dans les interrègnes du génie, le travail qui s'est fait dans la poésie française n'a pas été perdu pour elle : il en a étendu et varié le vocabulaire ; s'il n'a pas produit beaucoup d'idées, s'il a été stérile en grandes œuvres, il aura préparé des ressources utiles aux poètes qui viendront plus tard et que tenteront les sujets nouveaux. Il a singulièrement assoupli le rythme ; il a inventé des procédés, autant de moyens ingénieux qui se mettront d'eux-mêmes au service d'une pensée savante, quand elle viendra, et qui en faciliteront l'expression. Et surtout il a donné droit de cité dans la langue poétique à une foule d'idées que l'on ne pouvait jusqu'alors traduire que par des périphrases, il a introduit de gré ou de force des mots légitimes et nécessaires, dont la proscription injuste obscurcissait le style et l'énervait. La pensée scientifique est mûre pour faire éclore une poésie spéciale, l'instrument est admirablement préparé ; le public attend, quand viendra le poète ?

II.

En attendant qu'un André Chénier plus moderne, joignant la même imagination aux connaissances les plus vastes et les plus précises, recommence l'œuvre d'*Hermès* et tente l'épopée de la science, voici qu'un poète, singulièrement estimé des connaisseurs et qui dans quelques courtes pièces d'amour, de fantaisie ou de sentiment a touché plusieurs fois à la perfection de son art (*le Vase brisé*, *les Danaïdes*, etc.), a conçu la pensée d'élargir son cadre et de renouveler son inspiration. Quel que soit le sort de cette tentative auprès du grand public, qui n'est pas toujours en goût de faire des efforts pour comprendre, elle mérite d'être signalée à deux points de vue, comme l'essai hardi d'un talent personnel et comme un symptôme des temps. A supposer que le jeune auteur n'ait pas réussi du premier coup dans son effort, c'est au moins là une œuvre de haut vol qui s'élève au-dessus de la plupart des productions contemporaines. Nous aurons à rechercher les qualités par où elle pouvait réussir et aussi ce qui lui a manqué pour réussir complètement. Un succès, même incomplet, cherché et obtenu à

cette hauteur, honore un talent, mesure un courage et provoque, avec la plus sérieuse sympathie, un examen approfondi.

Depuis longtemps déjà, non content d'un succès rapide qui eût enivré tant d'autres et qui avait mis quelques-uns de ses vers dans bien des mémoires et des cœurs émus, M. Sully-Prudhomme cherchait ailleurs sa voie. Il se préparait à de plus viriles destinées, et, sans dédaigner la popularité charmante qu'il avait obtenue dans un monde d'élite, il rêvait, il pensait et cherchait plus haut; il avait l'ambition philosophique; les grands espaces découverts par la science le tentaient irrésistiblement. Ce n'était pas là d'ailleurs pour lui une vocation de hasard; il y apportait une culture scientifique bien rare chez les poètes. Il serait intéressant de rechercher depuis 1865, à travers ses recueils divers, les *Stances et Poèmes*, *les Épreuves*, *les Solitudes*, *les Vaines tendresses*, la trace de cette préoccupation constante : elle se marque surtout dans la traduction en vers du premier livre de Lucrèce (1869) et dans le petit poème, peu connu et très digne de l'être, *les Destins* (1872). Ce sont là autant de préparations à l'œuvre future et comme des préludes au poème de *la Justice*, où la longue méditation éclate enfin au grand jour et dans toute sa portée.

De cette traduction de Lucrèce nous ne dirons qu'un mot : elle révèle une industrie, une patience rares; mais le vers, trop substantiel et plein de choses, est souvent rude et obscur. Pour le bien comprendre, il est utile, presque nécessaire, d'avoir le texte latin ouvert à côté; l'éclat poétique s'éteint dans l'excessive condensation du style; l'élan, le mouvement du poète latin s'embarrasse dans la rime, qui l'arrête ou le brise. Malgré tout, c'est là une sorte de gymnastique qui a pu n'être pas sans utilité pour assouplir le style de l'écrivain et le plier aux grands efforts. — Cet essai de traduction est précédé d'une préface étendue où le poète examine l'état et l'avenir de la philosophie. Lucrèce n'est ici qu'un prétexte pour l'auteur de montrer son habitude de la réflexion et sa compétence dans ces matières. Il s'y porte critique habile et pénétrant des différens dogmatismes. Il repousse également le matérialisme et le spiritualisme comme de pures hypothèses, accordant d'une part aux spiritualistes que les phénomènes moraux n'ont pas leur principe dans les phénomènes physiques, bien qu'ils y aient leurs conditions; d'autre part, aux matérialistes, que rien n'autorise à distinguer substantiellement le monde moral du physique. La solution de cette antinomie semble être dans une sorte de panthéisme; ce qu'on appelle la matière et l'esprit n'est peut-être que deux ordres de phénomènes irréductibles l'un à l'autre, en tant qu'ils relèvent de deux modes distincts de l'être universel, mais trouvant leur fon-

dement dans cet être unique et commun. Cependant cette solution elle-même n'est qu'une solution approximative, purement subjective, appropriée aux conditions de notre intelligence. Au fond, nous ne pouvons rien connaître en dehors des catégories de l'entendement humain. Quand nous parlons de cause, de substance et de fin, nous employons des notions et des principes qui ne sont applicables « qu'aux objets dont l'essence est assimilable à l'essence humaine. » Or nous ignorons si en dehors de l'homme il y a d'autres êtres semblables à lui, pensant d'après les mêmes lois, ou des réalités soumises aux conditions qu'il est forcé de concevoir. Nous ne savons donc pas si ce que nous disons des substances et des causes a un sens en dehors de nous. Logiquement, nous ne devrions même pas poser de pareilles questions aux choses, et voici le panthéisme de tout à l'heure qui se résout dans un criticisme universel. Ni l'expérience externe ni l'expérience interne, nos seules lumières, ne sont en état de résoudre le problème de la substance; il leur est donc impossible d'en attester la division et la pluralité. D'autre part, comment concilier l'individualité de la conscience avec l'universalité de la substance? Sachons ne pas savoir, c'est la vraie démarche philosophique et la conclusion de cette ingénieuse dissertation où Spinosa ne semble triompher d'abord que pour succomber à la fin sous la critique de Kant. — « Sachons ne pas savoir, » je note le mot, il est caractéristique; il trahit une disposition philosophique qui a sa raison d'être, puisqu'elle est celle de beaucoup d'esprits distingués en ce temps; mais ce n'est pas assurément une disposition poétique. La poésie doit croire à quelque chose, ou bien, si elle doute, il faut que ce soit sous la forme de la passion, non sous la forme d'un dilemme. Le doute d'Alfred de Musset est poétique parce qu'il peut s'exprimer ainsi : « Je voudrais croire et je ne puis; » mais nous sommes en défiance des effets poétiques de cet état d'esprit où le poète se dit à lui-même : « Sachons ignorer. » J'admire cette résignation et cette prudence philosophiques; c'est peut-être le dernier résultat de l'analyse et de la logique, ce n'est pas là matière à poésie. Je jette en passant cette réflexion, que nous aurons plus tard l'occasion de reprendre et d'appliquer dans l'examen du poème de *la Justice*. Elle nous éclaire d'avance sur le caractère de l'auteur et nous révèle le vice secret de l'œuvre.

Le petit livre des *Destins*, publié il y a six ans, sort déjà du cadre ordinaire des poésies de M. Sully-Prudhomme. L'importance du sujet et l'étendue des développemens donnés à la pensée philosophique méritent que la critique s'y arrête pour le signaler. Ce n'est rien moins que la question du mal hardiment posée, hardiment débattue et jugée. Les deux Principes se disputent la Terre qui

vient de naître. Le Mal, qui épie jalousement chaque astre aspirant à la vie, songe à lui composer, de toutes les infortunes qu'il peut concevoir, le plus sombre destin. Il veut y corrompre d'avance tout germe vivant, éteindre à son aurore toute forme d'idéal qui pourrait éclairer ou consoler la planète maudite; il imagine tous les supplices, la vie, qu'il rend plus sensible pour en faire une proie plus vulnérable à la douleur, l'amour, avec la mort pour en détruire toutes les joies, la Beauté souillée, la Vérité se montrant à l'homme pour l'égarer dans une vaine poursuite, la Liberté ignorante et profanée par ses propres œuvres.

C'est le mieux combattu sans cesse par le pire.

Mais en même temps l'autre principe, celui du Bien, travaille infatigablement à réparer tous ces désastres. Il crée l'amour idéal, vainqueur de la mort même, il crée la science, il crée la justice, le dévoûment, le martyre; il transforme la douleur même, la *grande calomniée*, et lui fait produire la dignité de l'homme, la perfection morale, la bonté; c'est

Le pire par le mieux sans cesse combattu.

Alors intervient le juge, un stoïcien ou un spinosiste, qui proclame qu'il n'y a qu'une opposition apparente entre le Bien et le Mal, que le monde le meilleur et le pire ne sont que le même monde, le nôtre, contemplé tour à tour sous ses deux faces, par l'endroit et l'envers, que pour une pensée plus haute la vaine différence des biens et des maux s'évanouit. La Nature nous échappe par sa grandeur; ignorant ses motifs, nous voulons juger par les nôtres : rien n'est bon en soi ni mauvais, tout est rationnel, tout est parce qu'il doit être :

La Nature nous dit : « Je suis la raison même,
Et je ferme l'oreille aux propos insensés;
L'univers, sachez-le, qu'on l'exècre ou qu'on l'aime,
Cache un accord profond des destins balancés.

Il poursuit une fin que son passé renferme,
Qui recule toujours sans lui jamais faillir;
N'ayant pas d'origine et n'ayant pas de terme,
Il n'a pas été jeune et ne peut pas vieillir.

Il s'accomplit tout seul, artiste, œuvre et modèle ;
Ni petit, ni mauvais, il n'est ni grand ni bon;
Car sa taille n'a pas de mesure hors d'elle,
Et sa nécessité ne comporte aucun don. »

Zénon, Spinosa, Hegel, reconnaîtraient dans ces vers la fière et

triste image de leur pensée. Il y a dans ces strophes et dans beaucoup d'autres une fermeté, une simplicité de style, qui nous montrent déjà M. Sully-Prudhomme en pleine possession de toutes les ressources de son art et de taille à se mesurer avec les plus grands sujets de la science ou de la philosophie.

C'est ce qu'il a fait dans le poème de *la Justice*, le plus récent et le plus considérable de ses ouvrages, et dont lui-même a déterminé l'intention, expliqué le titre, marqué le caractère en quelques mots que nous devons recueillir. « Dans cette tentative, nous dit le poète, loin de fuir les sciences, je me mets à leur école, je les invoque et les provoque. La foi étant un compromis entre l'intelligence et la sensibilité, l'une des deux parties s'y est reconnue lésée, et aujourd'hui toutes les deux se défient excessivement l'une de l'autre. La raison et le cœur sont divisés. Ce grand procès est à instruire dans toutes les questions morales; je m'en tiens à celle de la justice. Je voudrais montrer que la justice ne peut sortir ni de la science seule, qui suspecte les intuitions du cœur, ni de l'ignorance généreuse qui s'y fie exclusivement; mais que l'application de la justice requiert la plus délicate sympathie pour l'homme, éclairée par la plus profonde connaissance de sa nature; qu'elle est par conséquent le terme idéal de la science étroitement unie à l'amour. » C'est donc bien d'un poème scientifique et philosophique qu'il s'agit. Il est divisé en deux parties d'inégale étendue : l'une intitulée *Silence au cœur*, dans laquelle se révèlent un à un les durs arrêts de la science positive; l'autre, *Appel au cœur*, où le poète invoque la conscience humaine, seul tribunal où la justice se promulgue au milieu du silence de la nature. Ces deux parties ont été composées à deux époques distinctes de la vie de l'auteur et sous des impressions différentes. La première reflète un pessimisme plein d'amertume et porte pour ainsi dire la date des sinistres événemens qui avaient détruit la confiance du poète dans la dignité humaine. La seconde nous révèle une disposition moins sombre; le poète s'est réconcilié avec la vie, avec la société, avec l'homme; il a compris que son devoir était d'espérer encore.

Nous ne pourrons donner qu'une idée bien incomplète de ce poème; si philosophique qu'il soit, un poème ne s'analyse pas comme un traité. Le prologue marque le lien qui existe dans la pensée du poète entre *les Destins* et *la Justice*; il reprend l'idée qui a servi de conclusion à son dernier livre :

Une œuvre s'accomplit, obscure et formidable,
Nul ne discerne, avant d'en connaître la fin,
Le véritable mal et le bien véritable;
L'accuser est stérile, et la défendre vain.

Quelque obscure que soit cette œuvre, essayons d'en comprendre au moins et d'y lire ce qui nous regarde. Demandons à cette Nature, impersonnelle et froide, ce qu'elle fait de la justice, si elle lui a réservé quelque part un asile, ou si ses oracles sacrés ne sont que la dernière forme des religions, la superstition suprême de l'humanité.

C'est sur cette question que le poème commence. Deux personnages invisibles, abstraits, remplissent de leurs strophes alternées les premières *veilles*. Le *Chercheur* représente la science; il est décidé à *s'armer pour savoir*, à se rendre fort contre toutes les illusions et tous les prestiges qui pourraient amollir son cœur.

Mais alors une voix s'élève, celle du passé, qui réclame et proteste contre l'œuvre implacable qui va s'accomplir. Le Chercheur s'arrête interdit :

J'entends monter des voix à des appels pareilles,
Indomptables échos du passé dans mon cœur.
Ce sont tous mes instincts poussant des cris d'alarme;
En moi-même se livre un combat sans vainqueur
Entre la foi sans preuve et la raison sans charme.

La justice est un cri du cœur, dit la Voix. — L'univers n'a pas de cœur, répond le Chercheur : il n'y a que des lois éternelles et le monde est vieux comme elles. Suivons la science jusqu'au bout; elle seule est digne de guider l'humanité hors de tutelle. Vous n'irez pas sans doute chercher la justice en dehors de la vie? La vie commence avec les végétaux. Et déjà là commence en même temps l'implacable loi de vivre aux dépens des autres, la concurrence vitale qui conclut à l'immolation des faibles.

Tout vivant n'a qu'un but : persévérer à vivre;
Même à travers ses maux, il y trouve plaisir;
Esclave de ce but qu'il n'eut point à choisir,
Il voue entièrement sa force à le poursuivre.

Ce qui borne ou détruit sa vie, il s'en délivre,
Ce qui la lui conserve, il tâche à s'en saisir;
De là le grand combat, pourvoyeur du désir,
Que l'espèce à l'espèce avec âpreté livre.

Malgré les plaintes touchantes de la Voix qui ne cesse de faire appel à des idées moins sombres, à tous les sentimens, à tous les souvenirs enchanteurs, à toutes les joies honnêtes et pures qui consolent l'homme de porter le poids et le joug de ces lois si dures, le Chercheur continue son enquête. La justice qu'il n'a pas trouvée dans les rapports des espèces entre elles va-t-il la rencontrer au sein de l'espèce, dans l'espèce humaine surtout? Pas davantage.

même là rien qui ressemble ni à la sympathie ni à l'équité. La conservation du fort y est assurée par son propre égoïsme, et celle du faible par des instincts dérivés de l'égoïsme, qui lient l'intérêt des forts aux siens. — A défaut de bonté, la Nature a de la prudence. Elle ruse en nous et avec nous pour arriver à ses fins; elle nous trompe nous-mêmes sur la sympathie, sur l'amour, qui au fond ne sont que l'égoïsme; son art est de jeter sur ces instincts grossiers je ne sais quel voile d'idéal qui en cache la vulgarité. On dirait qu'ici le poète traduit Schopenhauer :

L'Amour avec la Mort a fait un pacte tel
Que la fin de l'espèce est par lui conjurée.
Meurent donc les vivans! la vie est assurée...

Qu'importent que les individus disparaissent, après avoir accompli leur tâche et semé la vie? C'est tout ce que voulait d'eux le génie de l'espèce; la pudeur n'est qu'un artifice pour vaincre

Le dégoût de peupler une terre aussi dure.

La Beauté n'a d'importance que parce que c'est à elle qu'a été confiée l'intégrité du moule de la race. — L'amour maternel n'est qu'un instinct de la chair et du sang dont la Nature a besoin pour faire vivre l'enfant, trop faible pour se nourrir lui-même.

Les états se comportent comme les espèces entre elles. Encore y a-t-il une différence à marquer en faveur des animaux; les individus de la même espèce ne se déchirent pas entre eux. La guerre, l'horrible guerre est le privilège de l'espèce humaine : la sentence du meurtre est la seule que l'on respecte, et ce qu'on appelle dans les palais et dans les cathédrales la justice de Dieu n'est que la loi de la force. — Dans l'intérieur de l'état, c'est la même chose : la loi du besoin y règne seule; c'est l'intérêt de la réciprocité qui fonde l'apparence de ce qu'on nomme la justice. Le besoin partout crée le droit; et quel besoin! le besoin physique uniquement :

C'est du conflit des corps que le droit est venu.

Si l'homme n'était qu'une ombre impalpable, il n'aurait imaginé rien de pareil, et le nom même de justice serait inconnu. Mais nous sommes soumis à la loi de l'attraction qui nous fixe sur un sol déterminé; les autres hommes nous disputent cette place; il faut que chacun mesure à chacun l'espace qu'il occupera :

Toujours d'un droit qui naît une liberté meurt.

Peut-on croire au moins que la justice, cette chimère sur la terre, sera une réalité ailleurs? Y a-t-il quelque part une justice

transcendante? Rien ne nous le fait supposer, tout nous fait croire le contraire. L'universalité des lois, qui est depuis longtemps un axiome, l'identité de la matière cosmique, qui en devient un autre, nous empêchent de concevoir qu'il y ait des mondes organisés plus moralement que le nôtre :

Le ciel s'évanouit quand la raison se lève,
Et toute sa splendeur a moins d'être qu'un rêve.

Donc, pas de paradis dans ces étoiles dont la substance est en tout semblable à celle qui compose notre pauvre globe; pas même de ciel idéal à conquérir sur cette terre par la perfection morale : cette perfection n'est qu'une autre illusion; elle est impossible, car le fatalisme qui règne au plus profond des firmamens doit régner aussi dans mon cœur; ainsi le veut l'universalité des lois qui régissent le monde. — Ici nous devons citer quelques vers d'une habileté rare, malgré quelques obscurités, dans lesquels l'ingénieux et subtil auteur a réussi à enfermer tout le problème du libre arbitre :

Seul le plus fort motif peut enfin prévaloir;
Fatalement conçu pendant qu'on délibère,
Fatalement vainqueur, c'est lui qui seul opère
La fatale option qu'on appelle un vouloir.

En somme se résoudre aboutit à savoir
Quelle secrète chaîne on suivra la dernière;
Toute l'indépendance expire à la lumière
Puisqu'on saisit l'anneau sitôt qu'on l'a pu voir.

Tout ce qu'un être veut, son propre fond l'ordonne;
Mais l'ordre irrésistible à son insu lui donne
Le sentiment flatteur qu'il est sollicité.

Ainsi la liberté, *vaine horreur de tutelle,*
N'est que l'essence aimant le dernier joug né d'elle,
L'illusion du choix dans la nécessité.

Cependant le Chercheur ne parvient pas à lever un dernier doute, un dernier scrupule. Le cœur ne se laisse pas immoler jusqu'au bout, son autorité se révèle par le sentiment indestructible de la responsabilité devant le crime. La science positive a beau dire et beau faire; en vain elle nous dit que l'homme n'est qu'une pièce infiniment petite, perdue et entraînée dans le jeu du mécanisme universel; l'homme, spectateur de la vie, la juge; témoin de l'inégale répartition des biens et des maux, il s'en indigne; témoin de sa propre vie, il se condamne quand il fait mal; il ne peut s'empêcher de juger et la nature et lui-même. C'est sans doute que la justice, bannie du

reste de l'univers, a son refuge dans le cœur de l'homme, et c'est ainsi que le monde moral, né de la conscience humaine, va se relever en face du monde physique, théâtre des jeux éternels de l'atome, instrument et matière du destin.

Mais le Chercheur ne veut pourtant pas reconnaître qu'il s'est entièrement trompé dans son enquête à travers le monde. En même temps qu'il rétablit la justice dans le cœur de l'homme, il soutient que, hors l'espèce humaine, elle n'a aucune raison d'être, que nos griefs contre la Nature ou la Divinité sont sans fondement. La Nature n'est pas soumise aux lois de notre conscience, et la Divinité, si elle existe, laisse faire à la Nature son œuvre nécessaire; le large plan qui se développe à travers l'infini de l'espace, du temps et du nombre, ne peut se laisser troubler par les incidens misérables de nos plaintes et de nos gémissemens. L'univers s'est fait sans la vertu, il se maintient et durera sans elle. Tous ces mots sacrés n'ont de sens que pour l'homme; la conscience est l'unique autel de la justice. Ce que nous appelons le mal en dehors de nous n'est qu'un moyen fatal, la condition d'un ordre qui nous dépasse infiniment. Mais l'homme ne peut pas se séparer de ce sentiment qui est en lui et sans lequel il ne serait pas homme :

Si, hors du genre humain, tu n'es plus qu'un vain nom,
En lui du moins tu vis, qu'il t'obéisse ou non.
C'est que, formée en nous depuis notre naissance,
Ta nature, ô Justice! est notre propre essence.

Elle crée en moi la dignité, elle m'enjoint d'être homme et de respecter l'homme, elle marque l'avènement d'un phénomène nouveau dans l'univers, le sentiment du devoir. Les choses reprennent ainsi leur ordre et leur proportion; la Terre n'est qu'un des plus petits corps de l'infini céleste, mais elle vaut mieux que le plus beau soleil, parce qu'elle a fait l'homme et que l'homme a trouvé la justice dans son cœur. Chacun de nous devient ainsi le mandataire et le gardien de l'honneur de la Terre qui a formé et nourri l'espèce humaine, ouvrière inconsciente de ce qu'il y a de plus beau et de plus grand dans le monde, un cœur qui bat pour la justice et la vérité. Elle a fait l'homme en achevant lentement et pièce par pièce l'ouvrage ébauché par les infinis, que ces infinis s'appellent l'Éternité, l'Étendue, ou la Cause première qui n'a pas dit encore son vrai nom. L'homme n'est pas leur œuvre; elles ne l'ont pas fait toutes seules, il lui fallait la Terre pour mère et pour nourrice, et après combien d'essais, de tâtonnemens gigantesques, de moules brisés :

Il lui fallait la terre et ses milliers d'épreuves,
D'ébauches de climats, d'essais de formes neuves,
D'élans précoces expiés,
D'avortons immolés aux rois de chaque espèce,
Pour que de race en race, achevé pièce à pièce,
Il vît l'azur, droit sur ses pieds.

Il fallait, pour tirer ce prodige de l'ombre
Et le mettre debout, des esclaves sans nombre,
Au travail mourant à foison,
Comme en Égypte un peuple expirait sous les câbles,
Pour traîner l'obélisque à travers monts et sables
Et le dresser sur l'horizon.

Et comme ce granit, épave de tant d'âges,
Levé par tant de bras et tant d'échafaudages,
Étonnement des derniers nés,
Semble aspirer au but que leur montre son geste,
Et par son attitude altière leur atteste
L'effort colossal des aînés:

L'homme, en levant un front que le soleil éclaire,
Rend par là témoignage au labeur séculaire
Des races qu'il prime aujourd'hui;
Et son globe natal ne peut lui faire honte,
Car la terre en ses flancs couve l'âme qui monte
Et vient s'épanouir en lui.

Voilà donc l'âme retrouvée au terme de cette longue odyssée à travers les sommets et les abimes de la science, une âme fille de la Terre, dernier terme et dernier effort d'un long enfantement. Avec elle naissent la responsabilité humaine, le progrès moral, la cité idéale gouvernée par la science et par l'amour. Tout cela est l'œuvre de l'âme se sentant elle-même, prenant conscience de sa liberté, un monde où viennent expirer les lois qui régissent le reste de l'univers :

Espace intérieur, inviolable empire
Qu'un refus du vouloir barre même au Destin.

Telle est la conclusion adoucie et plus humaine du poème. — On a pu se rendre comptê, par l'analyse que nous en avons faite et par les citations que nous y avons semées, de la hardiesse du plan, de la nouveauté des sujets, empruntés pour la plus grande part aux plus récentes théories de la science positive, de la vigueur et de l'éclat de l'expression. On voit que le poète s'est mis tout entier dans son œuvre avec son goût pour les grands problèmes, sa haute culture scientifique, avec tout son talent et aussi son entière sincérité. Pourquoi donc, malgré tant d'efforts et de mérites, le succès est-il resté douteux? Pourquoi nous-mêmes, malgré de vives sympathies pour l'auteur, demeurons-nous hésitans et froids devant

son œuvre? C'est le devoir de la critique de faire l'examen de conscience du public, le nôtre et celui du poète, et de chercher les raisons de cette hésitation ou de cette froideur qui semblent injustes. — Il ne servirait de rien d'accuser le public, son incompétence, sa frivolité, son peu de goût pour les matières abstraites, son visible ennui « dès que le sujet traité cesse d'être aisément accessible aux esprits de moyenne culture. » Le public même incompétent se laisse volontiers émouvoir, persuader par l'opinion de l'élite; il s'associe à l'enthousiasme des connaisseurs; il ne comprend pas toujours, mais avec un instinct qui ne se trompe guère et qui ne demande qu'à être averti, il conçoit, il sent qu'il y a ici ou là une œuvre irrésistible, entraînante; de confiance il applaudit, et il devient l'ouvrier d'un succès, même quand il n'en connaît pas bien les hautes et délicates raisons. Il faut chercher ailleurs les motifs de cette résistance, ceux que les meilleurs amis du poète doivent lui indiquer pour l'aider à la vaincre une autre fois, bien convaincus d'ailleurs que le poète ne sort pas diminué de cette difficile épreuve, qu'il en doit sortir au contraire fortifié, mais en même temps éclairé sur les conditions, la puissance et les limites de son art.

Une des plus graves erreurs du poète, à mon avis, c'est le choix qu'il a fait de rythmes trop savans, trop particuliers, trop limités. Sans doute il nous a donné la preuve éclatante qu'il excelle à se jouer des plus grandes difficultés de la versification. Mais qui lui en saura gré, à part quelques parnassiens exaltés? Ne lui est-il pas arrivé souvent de laisser la précision ou la clarté de l'idée en gage dans ce jeu périlleux, et de faire de sa pensée l'otage du vers, qui devrait être l'esclave et qui devient le maître? Plus les sujets étaient difficiles, plus il convenait que le poète gardât toute sa liberté pour les exprimer. Au contraire, comme pour redoubler le mérite de la difficulté vaincue, il s'est enfermé dans les bornes les plus étroites, dans une sorte de prison cellulaire. Le croirait-on? au lieu d'adopter le grand vers de haut vol et de libre allure, seul capable de suivre dans son essor l'idée philosophique, comme s'il était amoureux de l'obstacle, il a adopté, dans la plus grande partie de son poème, la forme du sonnet. Encore si ce n'était que le sonnet! Mais l'auteur a voulu compliquer la difficulté, comme si elle n'était pas déjà suffisante : le sonnet explique la pensée du Chercheur, et contraste avec les appels de la Voix, qui tiennent exactement dans trois strophes de quatre vers. Le sonnet et la triple strophe sont liés ensemble par une demande et une réponse de deux vers chacune, pas un de moins, pas un de plus. Cela est d'une habileté très grande, mais d'une monotonie facile à prévoir. Quelle

inspiration résisterait à des gênes pareilles? Le talent peut-il imaginer à plaisir de plus pénibles entraves et tenir contre lui-même une gageure plus singulière? Et y a-t-il au monde contradiction plus forte que la forme du sonnet avec la largeur de l'inspiration que réclamait l'audace du sujet? Le sonnet convient à merveille à l'expression d'une idée ou d'un sentiment simples et concrets; il note une fantaisie de l'esprit, une émotion rapide, une rougeur fugitive, un désir, un regret. Il convient admirablement à l'inspiration courte des jeunes parnassiens, qui en ont tiré de charmans effets. Mais, grand Dieu! employer cette forme artificielle à l'expression des plus hautes idées, quelle fantaisie regrettable! Le culte du sonnet, appliqué à de pareils sujets, est un reste du vieil homme, un souvenir du parnassien dans M. Sully-Prudhomme. De là que d'obscurités de détail! que de vers durs et techniques! Il y a dans tout le poème une adresse de facture presque excessive; mais la variété manque, la liberté d'allures, la souplesse et l'ondulation des mouvemens, tout ce qui fait la grâce. La pensée a de la raideur; dans cette tension uniforme, le charme fait défaut. On exige de nous trop d'efforts, non pour comprendre l'idée, qui est suffisamment claire, mais pour pénétrer dans l'expression trop ramassée en elle-même, trop condensée, où l'air et l'espace manquent. C'est évidemment à la contrainte d'une forme impossible qu'il faut attribuer des vers pareils à ceux-ci; il s'agit de réveiller le poète de sa langueur :

Mais si je lui montrais la Gloire
Sonnant ses vers sous un laurier?

Et cette imitation si pénible de Lucrèce, qui nous peint l'homme se ruant à la volupté et en sortant avec une tristesse invincible :

Amour, ne ris-tu pas des roucoulans aveux
Que depuis tant d'avrils la puberté rabâche,
Pour en venir toujours (triste après) où tu veux.

Je n'aime guère non plus ces strophes, où le poète exprime la loi de la faim qui fait passer son sanglant niveau sur le monde des vivans :

Aveugle exécuteur d'un mal obligatoire,
Chaque vivant promène écrit sur sa mâchoire
L'arrêt de mort d'un autre, exigé par sa faim.
Car l'ordre nécessaire, ou le plaisir divin,
Fait d'un même sépulcre un même réfectoire
A d'innombrables corps, sans relâche et sans fin.

Je n'insiste pas; il y aurait de l'injustice à recueillir, dans une œuvre de longue haleine, les vers où l'art a défailli : c'est d'ailleurs

moins au compte du poète qu'au compte du sonnet que je veux mettre ces défaillances.

La difficulté pour traiter ces grands sujets n'était pas seulement dans la forme adoptée par l'auteur, elle était aussi dans certaines dispositions de son esprit. Un problème peut bien être l'objet d'une pièce de vers, non le sujet d'un poème. Il faut, pour soutenir une longue suite de vers et pour y intéresser le lecteur, un système vigoureusement accepté, traduit par une conviction ardente. Il faut une doctrine, une cause à défendre. C'est à cette condition seulement que des idées pures peuvent émouvoir, entraîner le lecteur, C'est par là que Lucrèce dompte les âmes rebelles : il embrasse dans sa croyance tous les principes et les détails de la doctrine de son maître Épicure; il ne doute pas, il croit; c'est plus qu'un disciple, c'est un fidèle, c'est un enthousiaste, et cela explique pourquoi sa pensée brûlante répand sa flamme dans les esprits; même quand on résiste à la doctrine, quand on en a senti l'insuffisance, l'ardeur du poète est contagieuse, on est ému, non de la vérité qu'il exprime, mais de son émotion. — C'est cette foi aux doctrines naturalistes dont il est l'interprète qui manque à M. Sully-Prudhomme; il doute, il discute, il fait sa part à la science positive, il fait sa part à la conscience qui proteste. Son esprit n'est rien moins que dogmatique : il se défie, il fait des réserves. Excellente méthode en philosophie, dangereuse en poésie. Déjà dans la préface, mise en avant de la traduction du *De Natura*, nous avions pu saisir la même hésitation; ici elle s'accentue davantage. La science positive triomphe dans les sonnets, mais l'instinct des vieilles croyances réclame avec énergie dans les strophes alternées, qui n'ont ni moins d'éloquence ni moins d'éclat. Est-ce le sonnet qui a raison, est-ce la triple strophe, mise en balance régulière avec le sonnet? Grave question, difficile à résoudre et qui laisse le lecteur indécis, d'autant plus qu'il ne se sent guère éclairé par la conclusion de l'auteur. Il semble bien que, dans la première partie, le premier rôle est au Chercheur qui, au nom de la science positive, déclare la liberté et la justice de pures illusions devant l'écrasante réalité des lois éternelles. Tout change dans la seconde partie; le cœur se réveille, la liberté se proclame, la justice retrouve ses titres, la sympathie s'éveille, et le progrès devient le terme idéal de la science unie à l'amour. — Pourquoi cela? Comment ce brusque changement s'est-il fait, qui réconcilie tout le monde, le Chercheur et la Voix, la raison et le cœur, l'amour et la science? Il a suffi au poète de déclarer que la justice fait partie de l'essence de l'homme, qu'elle est son essence même, que sans doute elle n'a pas de signification hors de lui, mais qu'elle règne en lui. Encore une fois, pourquoi cela? Cette

révélation de la conscience, non expliquée, reste un mystère. Comment l'homme peut-il créer de son fonds la justice? Comment peut-il donner de la réalité à ce qui n'en a pas en dehors de lui? Comment une création purement subjective peut-elle avoir une valeur absolue? Il serait pédantesque de trop presser un poète et d'appliquer à ses conceptions la même dialectique qu'à des théorèmes. Mais enfin, il s'agit d'un poème d'idée, non de sentiment pur ou de fantaisie; encore faut-il se reconnaître dans la logique secrète de l'auteur, et j'avoue que cette logique est un labyrinthe où ma pensée se perd. Cette justice qui se révèle tout d'un coup dans un atome perdu de l'univers, sans qu'elle ait aucune réalité en dehors de cet atome, qu'est-elle en soi? quelle en est l'autorité? Je ne parle même pas de la sanction, mais de l'origine et du prix de cette idée, qu'on nous dit étrangère au monde comme à Dieu, s'il y en a un.

En dehors d'une justice absolue, il n'y a plus que l'utilité plus ou moins déguisée. L'homme ne peut lier l'homme qu'au nom de l'intérêt, et le droit social, ainsi considéré, n'est que la règle des besoins. C'était l'argument du Chercheur, et il garde toute sa force devant la brusque conversion du poète. En tout cela, je ne vois pas la conviction enthousiaste d'un système qui doit animer une pareille œuvre, je ne trouve que les perplexités honorables du penseur, qui perd tour à tour et retrouve la justice. L'œuvre s'est ressentie de cette fluctuation d'idées successives et contraires : le doute est poétique, l'indécision ne l'est pas.

Disons enfin que l'auteur s'est volontairement privé des ressources les plus brillantes que lui aurait offertes son sujet plus librement, plus largement conçu. Je ne discute pas sur le sujet lui-même, mais sur la manière dont il a été entendu et traité par l'auteur. Il n'est question, d'un bout à l'autre du poème, que d'abstractions pures; le procès fait au cœur par la raison, le déterminisme universel, l'unité et l'identité de la matière cosmique, la loi de la sélection et de la concurrence vitale, l'apparition de la justice, la vie sociale instinctive d'abord, réfléchie ensuite, le progrès de la cité par l'amour et par la science. Lucrèce, à qui il faut bien toujours revenir (car c'est le maître dans ce grand art de la poésie scientifique), a lui aussi des morceaux d'une abstraction redoutable, comme quand il définit l'espace et le mouvement, quand il décrit la formation du monde par les atomes, ou qu'il analyse les simulacres qui expliquent la perception; mais avec quel art il appelle à son aide d'éclatans épisodes, de grands tableaux, de longs récits comme tout le cinquième livre, où il raconte à sa manière la formation de la terre, l'éclosion de la vie, l'histoire des sociétés humaines! Certes, je ne

conteste pas à M. Sully-Prudhomme le droit de nous révéler en vers les théories les plus récentes de la science positive et même ses hypothèses les plus contestables; mais il y fallait plus de variété, plus de liberté, plus de mouvement, une forme plus sensible et plus concrète : il fallait mettre ces doctrines en tableaux au lieu de nous les offrir en raisonnemens. Sur une pareille matière, il fallait répandre à flots la lumière, la couleur, la vie. Cela était possible avec les ressources abondantes que lui offrait l'humanité telle que l'imaginent les naturalistes de cette école, l'histoire avant l'histoire. Avec son imagination savante, quels riches tableaux il aurait pu tracer! J'imagine un poète darwiniste, nous décrivant, nous peignant la nature dans ses évolutions successives, la terre dans ses grandes époques, les types successifs montant lentement l'échelle des êtres, les dures lois de la sélection naturelle travaillant à l'ordre futur par l'immolation des faibles, l'humanité se dégageant peu à peu des étreintes de la vie animale, la tribu groupant les familles, la cité organisant les lois, l'humanité prenant conscience d'elle-même dans sa lutte avec les espèces animales qu'elle dompte et avec les forces de la nature qu'elle asservit, la civilisation chassant la barbarie, mais subissant des retours terribles de cette barbarie, comme par une sorte de loi d'atavisme qui réveille, nous dit-on, de temps en temps dans l'homme les instincts féroces des aïeux inconnus. Il y aurait eu là de larges horizons à nous ouvrir, de ce côté de l'humanité passée qui prête tant à l'imagination, et certes de pareils sujets étaient dignes de tenter un poète tel que M. Sully-Prudhomme. Il a été trop exigeant envers lui-même, en se refusant ces vives et larges peintures ; il n'a pris que le côté abstrait de son sujet. Je crois qu'il a demandé trop à son art et qu'il en a dépassé les limites. L'expérience de ce poème n'est pas concluante. Je persiste pourtant à croire que le poème scientifique est possible et qu'il se fera. M. Sully-Prudhomme a eu raison de croire que le vers est la forme la plus apte à consacrer ce que l'écrivain lui confie, et que l'on peut lui confier, outre tous les sentimens, presque toutes les idées. Mais il n'a pas réussi suffisamment à faire vivre son sujet ; l'abstraction l'a attiré dans ses abîmes ; il en a eu le vertige. Malgré tout, il y a dans cette tentative même une audace et une force qui honorent singulièrement le poète, et s'il s'est trompé, croyons bien qu'on ne se trompe ainsi qu'avec de nobles ambitions et un grand talent.

E. Caro.

UN PROJET

DE DESCENTE EN ANGLETERRE

SOUS LOUIS XV

LE CHEVALIER D'ÉON

Ceux des lecteurs de la *Revue* qui ont très bonne mémoire se rappelleront peut-être confusément que je leur ai fait lire il y a quelques années un exposé assez complet, d'après des documens inédits, des circonstances dans lesquelles avait pris naissance la diplomatie secrète de Louis XV (1). Je leur expliquais que cette intervention clandestine du souverain dans la conduite de la politique extérieure avait eu pour cause première le dessein d'élever un prince français au trône de Pologne. C'était une pensée toute personnelle à Louis XV et que n'approuvait pas son ministère, dégoûté des sacrifices ingrats qu'avaient coûté, dans plusieurs occasions précédentes, sous les Valois et sous Louis XIV, des entreprises de même nature. Au lieu d'imposer ses vues à ses ministres, le faible souverain préféra les poursuivre à leur insu, par le moyen d'agens auxquels il donnait lui-même des instructions ignorées de leur chef officiel. Le comte de Broglie, nommé ambassadeur en Pologne en 1752, eut ainsi deux missions différentes et presque contradictoires à remplir. Le ministre des affaires étrangères lui recommandait de garder la neutralité entre les divers prétendans qui pouvaient aspirer à la succession après la mort d'Auguste III. Le roi lui ordonnait de frayer les voies à l'élection du prince de Conti.

Tout marcha assez paisiblement, et le comte put suffire sans trop de difficultés à l'un et à l'autre rôle tant que la politique générale de l'Europe fut au repos, et tant que la froideur, et même une hos-

(1) Voir la *Revue* du 15 mai, du 15 juin et du 15 juillet 1870.

tilité sourde, régnèrent entre les cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg. Mais lorsque éclata la guerre de sept ans, et lorsque la France, devenue par le traité de 1756 l'ennemie de la Prusse et l'alliée de l'Autriche, dut par là même se rapprocher de la Russie (dont l'union avec Vienne était alors très intime), la situation du comte de Broglie devint extrêmement difficile et bientôt impossible à garder. La première chose que demandait la Russie en effet, pour entrer dans la nouvelle alliance, c'était que la France lui permît d'établir sans contestation son influence chez ses voisins de Pologne et renonçât même pour l'avenir à exercer aucune action à Varsovie. Rien n'était plus contraire à cette exigence que les efforts du comte de Broglie pour constituer un parti et concilier des suffrages à un prince français. Aussi ne tarda-t-il pas à être dénoncé à Mme de Pompadour et à l'abbé de Bernis (les deux auteurs du traité de 1756) comme un ennemi du nouveau système politique et un brouillon qui jetait la zizanie entre les alliés. Louis XV n'eut pas le courage d'avouer qu'il n'avait agi que par son ordre. Le comte fut rappelé à Paris et sacrifié.

J'avais laissé mon récit à ce point, quand des circonstances que tout le monde connaît me forcèrent de l'abandonner. L'interruption d'ailleurs n'avait rien que de naturel, car il semble qu'après une épreuve aussi malheureuse, et le but primitif d'ailleurs étant manqué, la diplomatie secrète avait dû s'en tenir là. Il n'en était rien pourtant. Par une bizarrerie vraiment incompréhensible, Louis XV, qui avait pris goût à l'esprit piquant et observateur du comte de Broglie, voulut, même après l'avoir révoqué, continuer ses rapports privés avec lui. Il persista à lui communiquer à peu près toutes les dépêches qui lui arrivaient des différentes cours d'Europe, principalement de celles du nord, en lui demandant sur la conduite politique des conseils qu'il ne suivait pas. Il se flattait sans doute d'exercer ainsi sur ses ministres un contrôle dont, en réalité, il ne tira jamais aucun profit. Toute une organisation mystérieuse fut établie pour assurer la sécurité et la discrétion de ces relations singulières. Dans presque toutes les résidences diplomatiques, un agent, un secrétaire d'ambassade, et quelquefois l'ambassadeur lui-même, étaient initiés au secret : ils correspondaient avec un commis important des affaires étrangères, M. Tercier, qui transcrivait leurs lettres pour les faire passer sous les yeux soit du roi, soit du comte de Broglie.

Le roi attachait tant de prix à ces communications (dont il faisait pourtant si peu d'usage) qu'il ne voulut les laisser interrompre par aucun des incidens de la vie singulièrement agitée de son confident. Le comte de Broglie, en quittant la diplomatie, rentra dans l'armée et servit en qualité de chef d'état-major de son frère, le maré-

chal. Par ordre du roi, la correspondance secrète le suivit au camp. Quand survint la querelle (fameuse en son temps) entre le maréchal de Broglie et le prince de Soubise au sujet de la bataille de Fillingshausen qu'ils avaient livrée et de la déroute qu'ils avaient subie en commun, le maréchal fut exilé et le comte partagea son sort. La correspondance secrète le suivit en exil, et le roi se passa plusieurs années l'incroyable fantaisie d'honorer tout bas de sa confidence intime celui qu'en public il frappait de sa disgrâce.

Ces relations n'étaient pas complètement ignorées des ministres, en particulier du duc de Choiseul, premier ministre, et de son cousin le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, qui, sachant le fait, sans en connaître bien le fond, en concevaient naturellement beaucoup d'ombrage. Ce n'eût été pourtant après tout qu'une mauvaise plaisanterie assez inoffensive, si le comte de Broglie, qui était doué d'un esprit élevé, mais un peu chimérique, et possédé d'un grand désir de s'illustrer, n'eût essayé à plusieurs reprises de profiter de ses rapports confidentiels pour engager le roi, à l'insu de son ministère, dans de généreuses, mais périlleuses entreprises. Ces tentatives, commencées sans moyens d'action suffisans et n'étant pas suivies comme elles auraient dû l'être pour présenter la moindre chance de succès, risquèrent plus d'une fois de compliquer et d'accroître, au lieu de les réparer, les malheurs de ce triste règne. Dans ce nombre et au premier rang figure le projet d'une descente armée en Angleterre, qui fut proposé par le comte de Broglie et agréé par le roi, mais dont le secret, remis à un confident très mal choisi, faillit donner lieu à d'incalculables désastres. Heureusement on en fut quitte pour un grand scandale. Le fait, qui fit du bruit dans le temps, n'ayant jamais été complètement éclairci, le lecteur en apprendra peut-être avec intérêt l'explication complète et les curieux détails.

Tout le monde sait dans quelle situation la paix de 1763, qui termina la guerre de sept ans entre la France et l'Angleterre, laissait les deux grandes puissances qui l'avaient conclue. La France, profondément humiliée, avait cédé toutes ses grandes colonies et perdu tout le prestige de sa puissance maritime. Mais ces sacrifices, si douloureux pour nous, ne suffisaient pas pour satisfaire l'orgueil singulièrement exalté du peuple anglais. Les Anglais reprochaient amèrement à George III et à son ministre, lord Bute, de n'avoir pas tiré tout le parti qu'une politique plus énergique aurait pu obtenir des victoires remportées par le pavillon britannique. On pouvait donc croire assez raisonnablement au renouvellement prochain de la lutte entre deux nations qui continuaient à se haïr et qui demeuraient aussi peu satisfaites l'une que l'autre des conditions de leur accord. Le plan d'une descente armée sur le sol britannique a été sérieusement agité à plusieurs reprises dans les conseils des divers gou-

vernemens de la France, et l'on sait que des stratégistes de grand renom, comme l'empereur Napoléon Ier par exemple, ne l'ont jamais trouvé absolument chimérique. Si le comte de Broglie eût été ministre, il n'y aurait donc pas eu lieu de s'étonner qu'il proposât au roi de mettre ce grand dessein sérieusement à l'étude, à la condition de s'y prendre pourtant avec assez de prudence et de discrétion pour n'être pas soupçonné de vouloir rompre dès le lendemain un traité de paix qui portait la signature à peine séchée de la main royale. Mais il était plus étrange qu'une pareille pensée vînt en tête à un simple particulier, encore en disgrâce et même en exil. Ce fut pourtant l'audacieux projet que conçut le comte de Broglie du fond de la province de Normandie où il était relégué avec son frère, et ce qui est plus singulier encore, c'est que le roi y donna les mains sans hésiter par un billet du 7 avril 1763, ainsi conçu : « Monsieur le comte de Broglie, mon intention est de faire prendre sur les côtes d'Angleterre et dans l'intérieur de ce royaume des connaissances locales qui puissent faciliter l'exécution des projets que les circonstances pourraient engager à former dans un jour bien éloigné, j'espère. J'approuve l'idée que vous avez communiquée au sieur Tercier. »

Le comte se mit alors à l'œuvre avec le mélange d'habileté pratique et d'ardeur irréfléchie qui était le fond de son caractère. Ne pouvant rien faire lui-même du fond de la retraite et du mystère où il était condamné, il lui fallait mettre la main sur deux ordres d'instrumens : d'abord un homme du métier, pourvu de toutes les connaissances techniques indispensables pour relever la configuration des côtes, dresser les plans, rassembler en un mot l'immense provision de renseignemens matériels nécessaires au projet d'une si grande expédition; puis un agent politique pour suivre et diriger cette nouvelle branche de la correspondance secrète.

Le premier choix fut excellent : le comte proposa au roi d'employer un jeune ingénieur, le marquis de La Rozière, qui, à l'âge de dix-neuf ans, avait accompagné aux Indes orientales le célèbre abbé de la Caille, quand ce savant mathématicien reçut du gouvernement la mission d'aller sur les côtes méridionales d'Afrique et de relever la carte des îles de France et de Bourbon. De retour en France, La Rozière était rentré dans l'armée, où il n'avait pas cessé de servir sous les ordres de quelqu'un des membres de la famille de Broglie; à Rosbach, il était aide de camp d'un des frères du maréchal et vit tomber ce brave jeune homme à ses côtés; à Bergen, il était envoyé en éclaireur avec quatre cents dragons pour reconnaître l'avant-garde de l'armée ennemie. Il entra le premier dans Cassel, quand le maréchal prit cette place d'assaut, et y resta un des derniers, quand le comte de Broglie dut la défendre pendant tout un hiver. Sa répu-

tation était dès lors assez bien établie pour que, ayant été fait prisonnier quelque temps après par un détachement de l'armée royale de Prusse, Frédéric se refusât absolument à accepter un cartel d'échange qui l'aurait délivré. « Quand on a pris un officier aussi distingué, disait le monarque, on le garde aussi longtemps que possible. »

Talens, fidélité, connaissances, tout se trouvait donc réuni chez cet ami sûr que le comte de Broglie désigna au roi, et qui reçut de lui l'ordre de se rendre immédiatement en Angleterre pour commencer ses travaux, avec une pension de mille livres par mois sur la cassette royale. Le seul inconvénient que présentait le choix de La Rozière, c'est que la présence en Angleterre d'un officier de sa qualité, et ses excursions fréquentes sur les côtes de la Manche, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention. Il fallait donc avoir grand soin de ne lui laisser entre les mains aucun papier compromettant. De là la nécessité de lui indiquer tout de suite, en Angleterre même, un correspondant attitré qui serait chargé de lui faire passer des instructions et de recevoir verbalement ses communications. Le comte désigna le premier secrétaire même de l'ambassade de Londres, qui venait de suivre avec le duc de Nivernais les négociations de la paix, le chevalier d'Éon de Beaumont.

Si ce jeune diplomate n'avait pas été personnellement connu du comte de Broglie, cette désignation paraîtrait naturelle. D'Éon, déjà attaché à plusieurs missions, était initié au mystère des habitudes de Louis XV. Sa position officielle à Londres lui permettait d'entretenir avec Paris des correspondances et, avec les Français de passage en Angleterre, des relations qui n'éveillaient aucun soupçon. Mais le comte de Broglie connaissait, et même intimement, le chevalier d'Éon, et d'Éon était de ces gens qui, dans quelque situation qu'ils se trouvent, ne passent pas inaperçus. Ayant fait l'épreuve de son caractère, comment le comte de Broglie eut-il la pensée de confier à un tel dépositaire un secret de la moindre importance? Ce fut une imprudence qui, comme on va le voir, faillit devenir très funeste.

Qu'était-ce donc que cet étrange personnage qui a trouvé manière pendant un demi-siècle d'occuper ou plutôt, si j'ose me servir d'une telle expression, d'intriguer la renommée, et qui est devenu, après sa mort, le héros de tant de contes licencieux, renouvelés des aventures de Faublas et des Mémoires de l'abbé de Choisy? Le sujet est délicat, mais il faut pourtant l'aborder. Heureusement que, n'ayant à parler en ce moment que de ses premières équipées, je puis éviter la partie la plus scabreuse de sa vie, celle qu'il est le plus malaisé à un historien qui se respecte de traiter en termes décens; mais je n'échappe pas ainsi à toutes les difficultés. Pour expliquer.

en effet, la seconde phase de son existence dans laquelle, comme on sait, il jugea à propos de changer de sexe et de se faire passer pour femme, le chevalier d'Éon a soit rédigé lui-même, soit fait publier en son nom, plusieurs récits de sa jeunesse. Ces pièces sont étrangement, et non sans art, mélangées de vrai et de faux. Les documens curieux y abondent, authentiques dans leur teneur générale, mais çà et là adroitement interpolés. En un mot, d'Éon n'a pas seulement fourni la matière d'un roman, il a fait lui-même à plusieurs reprises le roman de son existence et, de tous ceux où il figure, celui-là n'est ni le moins divertissant, ni le moins bien composé. C'est ce roman qu'il faut ramener à la rigueur de la réalité.

C'est ainsi que nous retrancherons tout de suite une anecdote qui figure, sur sa parole, dans toutes ses biographies. Vous lirez partout que d'Éon fit ses débuts dans sa carrière d'intrigues en accompagnant un gentilhomme écossais catholique, engagé au service de France, le chevalier Douglas, qui fut envoyé en Russie par Louis XV, sous un nom d'emprunt, pour rétablir entre le monarque français et l'impératrice Élisabeth des relations d'amitié. Le chef de cette mission secrète, nous dit-on, n'ayant pas réussi à se faire recevoir lui-même et s'avisant que son jeune compagnon était petit de taille, de complexion frêle et féminine et le visage peu pourvu de barbe, eut la pensée de le déguiser en femme et de le faire entrer ainsi dans la maison de l'impératrice. Le projet réussit, et d'Éon, continue la fable, demeura pendant quelque temps à la cour de Saint-Pétersbourg en qualité de lectrice, jusqu'à ce qu'enfin, s'étant fait connaître à Élisabeth, qui rit beaucoup de ce bon tour, il devint par là le premier intermédiaire qui réussit à rétablir les bonnes relations entre la France et la Russie.

Nous devons à la vérité de dire que ce récit piquant ne repose absolument sur aucun fondement. On n'en trouve pas la moindre trace dans un document authentique quelconque au ministère des affaires étrangères. Mme Campan, fille du premier commis Genest (un des successeurs de Tercier), dit bien dans ses Mémoires avoir entendu raconter le fait à d'Éon lui-même, qui citait un billet du roi où il y était fait allusion ; mais elle ne dit nullement avoir vu le billet et encore moins que son père lui en ait garanti l'authenticité. La mission du chevalier Douglas eut bien lieu en effet vers l'année 1756 avec le but qu'on lui suppose. Mais tant qu'elle resta secrète, Douglas voyagea seul sous le nom d'un commerçant obscur, et si loin d'être accompagné par un secrétaire, que ses lettres, conservées aux archives, sont toutes écrites de sa propre main. Ce n'est que lorsqu'ayant réussi dans son entreprise de réconcilier les deux cours, l'Écossais reçut en récompense le titre de ministre à Saint-

Pétersbourg, et une mission, cette fois publique et officielle; c'est seulement alors qu'on lui voit demander, comme attaché à son ambassade, le jeune d'Éon dont il avait connu la famille et qui figure en effet, à partir de ce moment, dans le personnel de la légation; mais cela même est une preuve à peu près irréfutable qui dément le récit romanesque fait par d'Éon.

Du moment, en effet, qu'il est certain que d'Éon était à Saint-Pétersbourg en 1757 avec la qualité officielle de secrétaire d'ambassade, comment veut-on qu'il ait pu y être aussi présent l'année précédente déguisé en femme? comment s'y serait-il pris, le jour où il aurait changé de costume, pour n'être pas reconnu? Et s'il l'avait été, comme c'est indubitable, quel effet aurait produit l'apparition soudaine, en uniforme d'officier de dragons, de la même personne avec qui les demoiselles d'honneur de l'impératrice avaient vécu sur le pied de familiarité intime que des jeunes filles ont entre elles! quel scandale dans une cour qui en était friande! quel retentissement dans toutes les chancelleries, et bientôt dans tous les boudoirs d'Europe! et quelle publicité n'en serait-il pas résulté pour ces correspondances mystérieuses que Louis XV a pourtant réussi à dérober, même à ses ministres, pendant tout le cours de son existence (1).

La vérité, sur laquelle on conçoit aisément que des fictions de plus d'un genre aient été greffées, c'est que d'Éon, gentillâtre de chétive noblesse des environs de Tonnerre, destiné d'abord au barreau, puis entré dans la diplomatie par une porte subalterne, attira de très bonne heure l'attention par son activité bruyante et par les contrastes de sa nature physique et de son caractère moral. Il avait l'apparence, toutes les proportions et presque les grâces d'une femme; mais il y joignait l'audace, j'ai presque dit l'outrecuidance, et dans ses propos la liberté, même la gaillardise du militaire le plus entreprenant. Cette singularité piquait tout de suite la curiosité, et ce sentiment était plus excité que satisfait, quand, en essayant d'entrer dans les détails de sa vie privée (dont il faisait du reste de bruyantes confidences à tout venant), on y trouvait beaucoup d'affaires d'honneur, mais aucune intrigue galante, et tous les indices

(1) La correspondance de Russie contient plusieurs lettres de d'Éon à Tercier, où il se plaint de ne pas savoir le russe et se propose de l'apprendre, ce qui suppose qu'il n'avait jamais été à Saint-Pétersbourg avant d'y être envoyé comme secrétaire. De plus il est une de ces lettres où il raconte l'impression que lui produit sa présentation à l'impératrice, « environnée de la troupe brillante de ses filles d'honneur, véritable troupe de nymphes, dit-il, très-digne de la curiosité des étrangers. » Comme Tercier avait été au courant de tous les incidens de la mission secrète de Douglas, d'Éon n'aurait pu essayer de le tromper par ce langage. Nouvelle preuve que le fait du déguisement de d'Éon et de son introduction parmi les filles d'honneur de l'impératrice sont de pures inventions sans ombre de fondement.

d'un tempérament aussi froid que son humeur était éveillée et ardente.

Il ne semble pas à distance que ce fût là un mélange bien agréable ni fait pour plaire soit à un sexe, soit à l'autre. D'Éon plaisait pourtant, il faut le reconnaître, et ses gasconnades, souvent du plus mauvais goût, étaient prises en bonne part, grâce sans doute à sa bonne humeur constante et à sa promptitude à se charger de toutes les missions difficiles. C'est ainsi qu'il fit complètement la conquête d'abord du chevalier Douglas, puis de son successeur, le vieux marquis de l'Hôpital, voluptueux blasé, perclus de goutte, qui ne lui reprochait qu'une seule chose, c'était de ne pas user des plaisirs dont il avait lui-même fait abus et était forcé de faire pénitence. En quittant la Russie, il fut envoyé à l'armée du Rhin, où des traits d'une valeur sérieuse lui attirèrent la même faveur, mieux méritée, de la part de bons juges comme le maréchal et le comte de Broglie. Il entra même avec ces deux seigneurs dans des relations si intimes qu'au moment de leur exil il demeura le correspondant habituel qui leur faisait part des nouvelles de la cour. Dans toutes ces lettres respirait le dévoûment le plus vif et le plus tendre pour le maréchal. Le comte appréciait fort ses jugemens sur la politique extérieure, et principalement sur la situation de la Russie (où il avait gardé des relations), qu'il analysait avec sagacité et intelligence.

Son succès était plus facile et ne fut pas moins grand auprès du duc de Nivernais, qu'il accompagna à Londres. On sait qui était ce neveu de Mazarin, grand seigneur, bel esprit, mollement égoïste, qui passa une douce existence entre les missions diplomatiques et les séances de l'Académie, jusqu'au jour où il vit tomber dans l'abîme la société factice dont il était le charme et dont il demeura, jusqu'à son dernier soupir, un type achevé. D'Éon lui-même l'a peint dans ses Mémoires avec des couleurs plus vives et moins forcées qu'il ne s'en trouve habituellement sous sa plume. « La franchise et la gaîté, dit-il, sont le caractère principal de ce ministre, qui, dans toutes les places et ambassades qu'il a eues, y a toujours passé comme Anacréon couronné de roses et chantant les plaisirs, même au sein des plus pénibles travaux... Sa facilité naturelle et son heureux enjoûment, sa sagacité et son activité dans les grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni de rides sur le front... Il est peu sensible à la haine et à l'amitié, car d'un côté il est séparé de sa femme et ne lui fait aucun mal; de l'autre, il a une maîtresse et ne lui fait pas grand bien... En tout, c'est certainement un des plus enjoués et des plus aimables ministres d'Europe. »

Un ambassadeur de ce caractère devait fort goûter un secrétaire qui ne plaignait pas sa peine et dont l'esprit, fertile en expédiens, lui épargnait jusqu'au tracas de la réflexion. Et non-seulement d'Éon lui évitait le travail, mais il prenait sur lui certains tours de passe-passe auxquels, en bon gentilhomme, le duc n'aurait pas voulu se prêter personnellement, mais qu'il approuvait de bonne grâce quand on les lui apportait tout accomplis. C'est ainsi qu'il rend compte sans s'émouvoir, dans une dépêche officielle, du mode passablement étrange par lequel il s'était procuré le texte d'un document diplomatique dont le sous-secrétaire d'état des affaires étrangères n'avait eu l'intention que de lui donner lecture sans lui en laisser copie. « Vous pouvez ajouter foi, dit-il au duc de Praslin, à l'extrait que je vous envoie; il n'a pas été fait entièrement de mémoire. Le petit d'Éon, qui est leste, en a fait copier adroitement les principaux articles pendant que je dînais avec M. Wood, qui me l'avait apporté pour en lire la substance et l'avait laissé dans ma chambre. Cela a été fait par un de mes secrétaires nommé Leboucher, qui sait très bien l'anglais et qui est tout plein d'intelligence. » En racontant ce trait d'adresse dans ses Mémoires, le chevalier ajoute qu'il s'était assuré contre toute surprise en ayant eu soin de verser au sous-secrétaire d'état, pendant le dîner, de fortes rasades d'un petit vin de Bourgogne assez capiteux qui croissait chez lui aux environs de Tonnerre.

Malgré ces procédés d'une loyauté douteuse, d'Éon, au moment de la paix, était à la grande mode dans tous les cercles diplomatiques de Londres, à ce point que le duc de Nivernais proposa au ministère anglais de lui faire porter en France les ratifications du traité signé à Fontainebleau : mission qu'un gouvernement confie bien rarement au secrétaire d'une ambassade étrangère.

Le duc de Praslin, averti de cette proposition, la trouva ridicule. « Il n'est pas possible, écrivait-il au duc de Nivernais, mon cher ami, que vous nous envoyiez M. d'Éon porter la ratification du traité de paix. Le ministre ne la confiera pas à un étranger, cela serait contre toute règle et tout usage, et, n'ayant pas ce prétexte, il n'y aurait nulle raison pour envoyer ici M. d'Éon. »

Contrairement à toute attente, le gouvernement anglais agréa le commissionnaire, et d'Éon arrivait à Versailles, dès les premiers jours de mars 1763, porteur des ratifications et d'un billet du duc de Nivernais qui plaisantait le ministre sur son incrédulité : « Je suis bien aise, disait-il, que vous ayez été une bête en croyant, mon cher ami, qu'il était inexécutable de faire porter les ratifications du roi d'Angleterre par le secrétaire de France, mon petit d'Éon. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté et l'estime qu'on a pour nous, monseigneur, et il n'y a pas de mal que vous l'ayez

touché au doigt en cette occasion, car sans cela vous auriez été homme à nous mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous nous considérez sans doute un peu. » Nivernais ajoutait que l'usage était de récompenser assez magnifiquement ceux qui étaient chargés de cette sorte de missions; il recommandait donc son protégé aux bonnes grâces du ministre, tout en lui disant que d'Éon était aussi désintéressé que laborieux, et que, quelque chose qu'on jugeât à propos de faire pour lui, fût-ce zéro, il en serait content. Pour un homme du monde et un diplomate, c'était mal connaître à qui il avait affaire.

La récompense que l'on crut pouvoir donner à d'Éon fut la croix de Saint-Louis, que Louis XV voulut lui remettre lui-même. Ce petit succès mit pour quelques jours le chevalier fort en relief à Versailles. Son ancien chef, le marquis de l'Hôpital, lui écrivait du fond de sa retraite, toujours en le raillant un peu sur ce qu'il appelait son côté faible. « Vous voilà, chevalier, disait-il, sur les traces des preux paladins du bon vieux temps; vous avez comme eux l'esprit et le bras fermes. Une seule chose m'inquiète encore, mais en attendant que vous ayez acquis *totam vim et universum robur*, je vous embrasse tendrement. » De fort belles dames, la duchesse de Nivernais, la comtesse de Gisors sa fille, et l'aimable comtesse de Rochefort raffolaient aussi du jeune secrétaire et lui exprimaient sinon les mêmes regrets, au moins le même enthousiasme dans des termes moins grivois sans doute, mais tout aussi vifs.

Ce fut dans l'enchantement de ce premier succès que d'Éon fit rencontre du comte de Broglie (à qui le roi avait permis de revenir quelques jours à Paris pour des affaires de famille), et reçut de lui la première ouverture au sujet de la nouvelle mission que Louis XV venait de lui confier. Rien ne convenait mieux à l'esprit de d'Eon que tout ce qui sentait l'intrigue et le mystère. Traiter directement avec le roi, mystifier ambassadeurs et ministres, faire les affaires à leur barbe sans les en prévenir, c'était pour lui se mettre en plein dans son élément. Il entra d'enthousiasme dans le projet et y donna même tout de suite une certaine allure à la fois romanesque et plaisante que l'esprit sérieux du comte de Broglie n'avait jamais recherchée. Dans le chiffre dont on convint pour correspondre, il proposa de faire prendre à tous les personnages qui pourraient se trouver mêlés à la suite des affaires des surnoms de convention tirés de leurs fonctions ou de leur caractère. Le roi dut être *l'avocat* auquel le procès en litige était confié, Tercier son *procureur* et le comte de Broglie son *substitut*. Le duc de Nivernais dut s'appeler *le Mielleux*, le duc de Praslin *l'Amer*, Choiseul *la Porcelaine*, sans doute à cause de l'éclat peu solide de son caractère, et, après avoir ainsi drapé tous ses amis et

ses supérieurs, d'Éon garda pour lui-même le nom de *l'Intrépide* ou de *la Tête de dragon.*

Une seule difficulté l'arrêtait cependant; il s'était promis et il avait annoncé à tout le monde qu'il ne resterait pas dans le métier diplomatique à moins de franchir le pas considérable qui sépare le poste de secrétaire de celui de ministre. Comment retourner à Londres sans démentir ces fastueuses espérances? Il se tira d'embarras en faisant suggérer au duc de Nivernais un expédient qui conciliait tout.

Le pauvre duc était excédé de la vie anglaise, et, malgré sa gaîté habituelle, atteint du spleen dans les brouillards de Londres. Malade de paresse et d'ennui plus encore que d'une angine, dont il ne cessait de se plaindre, il ne se trouvait nullement consolé par les hommages que lui rendaient les lettrés anglais ou les honneurs universitaires qu'on lui décernait à Oxford : il demandait à grands cris à être remplacé. « Assurez le duc de Praslin, écrivait-il à d'Éon, que, si je reste encore ici trois mois, j'y resterai par-delà ma vie; n'est-ce pas bien assez d'y rester par-delà mes forces? Il semble que le diable s'en mêle : depuis votre départ, je suis accablé de besogne; tous les jours de nouveaux embarras; j'ai en outre un mal de gorge fort désagréable. » Et au duc de Praslin il écrivait : « J'ai un bon rhume bien étoffé, qui, selon l'usage d'Angleterre, ne finit pas, et que je promène pourtant tous les jours, soit à pied, soit à cheval; à pied pour faire vos affaires de mon mieux, à cheval pour ne pas périr tout à fait d'insomnie, de vapeurs et de non-digestion. »

Le successeur n'était pas très facile à trouver, car le poste était important, et il fallait mettre la main sur un homme de quelque naissance, propre à faire figure à la cour d'Angleterre, réputée dès lors une des plus aristocratiques d'Europe; mais il fallait aussi un homme dévoué à la maison de Choiseul, et, après beaucoup d'hésitation, Choiseul et Praslin jetèrent les yeux sur un seigneur de qualité, Bourguignon de naissance, le comte de Guerchy, marquis de Nangis, qui avait fait la guerre en homme de cœur pendant la dernière campagne. Il était estimé à la cour, et son mariage avec une demoiselle d'Harcourt, d'une naissance fort supérieure à la sienne, l'y avait mis en bonne position.

A peine pourtant la nomination était-elle faite que le duc de Praslin s'en montrait un peu inquiet. Guerchy n'était ni très grand clerc, ni, malgré d'assez vastes domaines qu'il possédait dans le voisinage de Paris, très riche en argent comptant. « Mon bon ami, écrivait Praslin à Nivernais, je suis toujours fort occupé du pauvre Guerchy. Je ne sais si nous lui rendrons un bon office en le faisant ambassadeur à Londres. Il n'est pas aimé dans ce pays-ci : je crains ses dépêches comme le feu. Vous savez combien les dépêches dé-

parent un homme et sa besogne quand elles ne sont pas bien faites. On juge moins un ministre sur la manière dont il fait les affaires que sur le compte qu'il en rend... Je crois que notre cher ami fera bien... mais il ne sait pas du tout écrire : nous ne saurions nous abuser là-dessus. D'un autre côté, je ne voudrais pas qu'il se ruinât, le pauvre Guerchy... et je ne saurais lui donner plus de deux cent mille francs de première mise. »

Le duc de Nivernais répondit en proposant un arrangement qui devait fournir à Guerchy, dans les embarras de son noviciat diplomatique, un auxiliaire dont lui-même connaissait le prix. « Rassurez-vous, dit-il, tout ce que vous pouvez désirer s'arrangera, et il dépend de vous de l'arranger à la satisfaction de tout le monde. Vous devez savoir que le petit d'Éon n'est venu à Londres que dans l'espérance de s'en retourner avec moi en France, pour être ensuite placé par vous quelque part en qualité de résident ou de ministre, étant un peu las d'avoir *secrétarisé* depuis si longtemps dans des postes si divers. Mais il vous est tendrement attaché, toutes ses répugnances et tous ses désirs se combineront toujours avec vos intentions, et ce qu'il souhaite par préférence est de faire ce qui vous plaît. En revanche, il est juste que vous cherchiez de votre côté à lui faire plaisir, et voici comment cela peut s'arranger très parfaitement et très utilement pour son bien, pour celui du roi et pour celui de mon successeur, que je suppose notre ami Guerchy. Donnez-lui la place de résident avec tels appointemens que vous voudrez; il est très aisé à vivre, il en sera plus considéré ici et partant plus utile : il en sera aussi plus content. — Une chose que je dois vous dire encore, ajoutait le duc, sur notre pauvre ami, c'est que, s'il amène sa femme, il fera très mal, je ne dis pas pour la dépense; mais une femme française ne réussira jamais ici, et sachez que Mme la duchesse de Mirepoix, qui est très aimable et qui a même l'humeur très prévenante, les manières très flexibles, a eu bien de la peine a y réussir. D'ailleurs notre pauvre ami allant toutes les années passer trois ou quatre mois à Versailles, cet arrangement rendrait une femme bien embarrassante. »

Le duc de Praslin n'était qu'à moitié convaincu du dévoûment absolu de d'Éon à tous ses intérêts. Des bruits avaient circulé sur l'intimité du jeune homme avec les Broglie qui ne paraissaient pas tout à fait rasssurans. On l'accusait même (sachant qu'il écrivait volontiers) d'avoir collaboré à un mémorandum sur la bataille de Fillingshausen, qui avait amené la disgrâce des deux frères. Il n'en était rien : d'Éon affirme qu'il n'avait fait qu'en transcrire plusieurs copies; mais on avait reconnu son écriture. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le ministre en garde. Avant de donner à d'Éon la preuve de confiance que Nivernais sollicitait, il le fit mander un

soir à minuit et lui fit subir, sur ce point délicat, un interrogatoire en règle en présence de son futur ambassadeur et du premier commis Sainte-Foix. « Vous étiez, monsieur d'Éon, dit-il, à la bataille de Fillingshausen, contez-nous ce que vous avez vu et su. » D'Éon fit le récit à sa manière, c'est-à-dire suivant la version du parti de Broglie, donnant tous les torts à Soubise et toute raison à son rival. Praslin, impatienté, s'asseyait, se levait, tapait du pied. Enfin l'interrompant : « Je sais le contraire de ce que vous me dites, s'écria-t-il, et cela par un de mes amis intimes qui y était aussi (et il regardait Guerchy, qui faisait la mine), vous avez mal vu, mon cher d'Éon. » En parlant (racontait d'Éon plus tard dans ses Mémoires), son nez s'allongeait, et comme le jeune homme persistait dans son dire : « C'est votre attachement aux Broglie qui vous fait parler ainsi... — Ma foi, monsieur le duc, c'est un attachement à la vérité; vous m'interrogez, je ne puis répondre que ce que je sais. »

L'entretien n'avançait pas les affaires, et Sainte-Foix, qui prenait intérêt à d'Éon, le gronda fort en sortant sur son peu de politique. « Mon cher d'Éon, lui dit-il, je crains fort que vous ne fassiez pas fortune dans ce pays-ci, allez-vous-en bien vite retrouver vos Anglais. » Les choses en restèrent là pendant quelques jours; puis la duchesse de Nivernais fit venir dans son cabinet, en grande confidence, le favori de son mari : « Voyons, dit-elle, confessez-moi la vérité, êtes-vous en correspondance avec M. de Broglie? — Non, madame, et j'en suis fâché, car j'aime beaucoup M. le maréchal de Broglie, mais je ne veux pas le fatiguer de mes lettres, et je me contente de lui écrire au jour de l'an. — J'en suis bien aise pour vous, mon cher petit ami, dit la duchesse, car je vous confierai qu'une grande liaison avec la maison de Broglie pourrait vous nuire à la cour et dans l'esprit de Guerchy, votre ambassadeur. » D'Éon avait pu parler comme il avait fait sans précisément mentir, car c'était avec le comte et non avec le maréchal qu'il entretenait une correspondance suivie deux fois la semaine; aussi la duchesse, frappée de son air de sincérité, plaida-t-elle pour lui auprès de Praslin, et en fin de compte il obtint sa nomination de ministre avec son ordre de départ. Et le même jour il recevait du roi, par l'intermédiaire de Tercier, le petit billet suivant : « Le chevalier d'Éon recevra mes ordres par le canal du comte de Broglie ou de M. Tercier sur des reconnaissances à faire en Angleterre, soit sur les côtes, soit dans l'intérieur du pays, et se conformera à *tout* ce qui lui sera prescrit à cet égard, comme si je le lui marquais directement. Mon intention est qu'il garde le plus profond secret sur cette affaire et qu'il n'en donne connaissance à personne qui vive, pas même à mes ministres, nulle part. »

Une instruction plus détaillée du comte de Broglie suivit de près

le billet du roi. « Je dois commencer par vous remercier, disait le comte, du zèle et de l'amitié que vous nous avez témoignés, ainsi qu'à mon frère, dont nous sommes l'un et l'autre très reconnaissans. Nous craignons seulement que vous n'écoutiez trop les mouvemens de votre cœur et que cela ne vous engage dans quelque démarche ou propos qui pourraient vous être préjudiciables, ce dont nous serions très fâchés. Songez donc à mettre la plus grande prudence sur ce point dans votre conduite... Je n'ai pas besoin, poursuivait-il, de vous parler du nouvel ambassadeur à qui vous avez à faire. Vous me paraissez avoir déjà pris une idée assez juste de son caractère. J'y ajouterai seulement que c'est l'homme le plus fin que je connaisse, — ce n'était pas, nous l'avons vu, le jugement des amis de Guerchy, ni le caractère qu'il montra à l'épreuve, — et qu'il est en même temps le plus défiant. Ainsi vous ne sauriez prendre trop de précautions pour vous mettre à l'abri de ses soupçons et de ses inquiétudes. Il faut donc arranger votre logement de façon à n'être pas surpris ni par lui ni par qui que ce soit lorsque vous travaillerez aux affaires secrètes dont le roi va vous charger; il faut qu'il y ait, dans cette partie, un ordre dans les papiers qui les sépare entièrement de toute autre affaire, et qui pare aux inconvéniens qui pourraient arriver en cas de mort subite et de tout autre accident. Depuis onze ans que je suis dans une pareille besogne, dont j'ai été sans cesse occupé, j'ai remarqué que la plus légère distraction a failli vingt fois déceler tous mes secrets. » Le comte conseillait ensuite à d'Éon de faire venir un cousin à lui, le chevalier d'Éon du Mouloize, pour lui transmettre, en cas d'accident, le dépôt de sa correspondance en lui prescrivant de n'en faire remise à personne, et nommément pas à M. de Guerchy. Il finissait en lui recommandant M. de La Rozière, « dont, disait-il, je vous établis le gouverneur. C'est un pupille un peu sauvage, mais dont vous serez content. Il ne me reste plus qu'à vous témoigner le plaisir que je sens de vous avoir pour un de mes lieutenans dans une besogne aussi importante, qui peut faire le salut et même la gloire de la nation. Vous pouvez bien compter que la part que vous y aurez sera connue du maître et que je ne négligerai rien pour lui faire connaître tout votre zèle. »

Les précautions matérielles recommandées étaient excellentes, mais un peu de prudence et de discrétion chez celui qui était chargé de les prendre aurait été encore plus à propos. Or d'Éon ne fut pas depuis une semaine à Londres et n'eut pas plutôt embarqué le duc de Nivernais pour Paris, qu'enivré de sa situation officielle autant que de l'importance qu'y ajoutait la confidence royale, et exhibant avec ostentation sa qualité de ministre, il eut fait absolu-

ment tout ce qu'il fallait pour réveiller les soupçons et agacer les nerfs de ses supérieurs.

Il était resté chargé de régler les comptes et de fermer la maison de son ancien chef en préparant l'établissement du nouveau. Ceux qui ont traversé les ambassades savent que ces jours de transition sont difficiles, et qu'entre deux chefs de mission qui se succèdent, le prix des meubles, les gages des domestiques que l'on se passe habituellement de l'un à l'autre, font naître des questions d'intérêt assez délicates. D'Éon, dans un de ses mémoires, peint fort bien les tracas que lui donnait le mélange des anciens et des nouveaux serviteurs, des partans et des arrivans, qui cherchaient, chacun pour leur compte, à tirer profit de l'intérim. « J'étais excédé, dit-il, des tracasseries et des troubles domestiques. Les gens de toute langue et de toute nation que le duc de Nivernais avait laissés à Londres pour les passer à son successeur Guerchy, avec les nouveaux visages de Paris que celui-ci avait envoyés à l'hôtel de l'ambassade, comme leurs successeurs, s'entendaient comme chiens et chats et me donnaient plus de trouble que tous les prisonniers français ensemble; ils voulaient tous faire la contrebande ainsi que leurs maîtres et se détruire l'un par l'autre, malgré toutes mes remontrances : ils me faisaient perdre la moitié du jour ! »

Mais d'Éon n'ajoute pas qu'il compliquait lui-même ces relations déjà épineuses, entre les deux régimes passé et futur, par le fait de sa dépense personnelle qu'il voulait mettre à la charge tantôt de l'ambassadeur de la veille, tantôt de celui du lendemain. Aucun d'eux ne s'en souciait : Guerchy jetait feu et flammes à chaque compte qu'il recevait, et le duc de Nivernais lui-même, ou du moins son intendant, faisait entendre quelques doux reproches que d'Éon repoussait sur un mode facétieux et insolent : « On se plaint, répondait-il au duc lui-même, de ma dépense de table, pourquoi pas de celle de l'écurie? Est-ce parce que les chevaux ne sont pas à moi ? Je me souviens à ce sujet qu'un petit maître me vantait un jour à Paris la dépense de son écurie : « Vous pourriez, lui dis-je, à moins de frais, entretenir le double de gens d'esprit. — Hé, dit-il, cela est vrai, mais mes chevaux servent à me traîner! — Eh bien, lui répondis-je, les gens d'esprit vous portent déjà sur leurs épaules. » Avec l'intendant, le ton était encore plus libre. « Je ne crois pas, disait-il, qu'il y ait quelqu'un d'assez hardi dans le monde pour dire que j'ai mangé l'argent à me divertir ou à faire des folies. Ma vie est assez connue, et l'on sait que j'ai toujours vécu dans tous les pays sans chien, sans chat, sans perroquet et sans maîtresse. »

Si ce n'était pas à ses plaisirs que d'Éon employait l'argent d'au-

trui dont il faisait litière, c'était au moins à prendre devant la société anglaise une attitude dont ses chefs ne devaient pas concevoir moins de mécontentement. Il profitait de son rang de ministre pour tenir maison ouverte et recevoir Anglais et Français, comme un véritable ambassadeur au petit pied. Cette affectation était d'autant plus visible que les Français de distinction abondaient à Londres pendant les premiers mois qui suivirent le rétablissement de la paix. On venait avec empressement, et comme à la découverte, visiter ce grand pays si peu connu, si peu compris jusque-là, dont Voltaire et Montesquieu venaient de mettre à la mode les lois, les mœurs et la littérature. C'était une fureur, comme il en prend à certains momens à la société de Paris, et l'idée d'aller rendre hommage à des vainqueurs n'arrêtait pas cette génération plus éprise d'innovations politiques ou philosophiques que sensible à l'honneur national. L'*Idole* du Temple, la beauté du prince de Conti, la comtesse de Boufflers, avait donné le signal, et elle était arrivée en compagnie d'un cortège de littérateurs et de savans; c'était la députation de l'Académie des sciences, chargée d'aller à l'équateur calculer le méridien de la terre. « Il fallait bien, dit d'Éon, m'acquitter des devoirs de la politesse française vis-à-vis de Mme la comtesse de Boufflers, mille fois plus philosophe et plus spirituelle que moi, capable de rendre muet un académicien, et d'autres seigneurs français présens pour lors à Londres, sans compter les fameux académiciens Duclos, de La Condamine, Le Camus et Lalande; les deux premiers ne s'entendaient entre eux pas plus au moral qu'au physique, les derniers seuls étaient tranquilles comme des moutons, grâce à leurs rêveries sur l'astronomie et la géométrie. » On peut voir dans la correspondance d'Horace Walpole tout le récit d'une fête splendide donnée dans la demeure de Strawberry-Hill à cette brillante colonie française, et d'Éon y figure comme l'introducteur attitré de tout ce beau monde.

Ces grandes manières, rapportées à Paris et à Versailles par les voyageurs de retour, y étaient vues de très mauvais œil. Guerchy se sentait supplanté par avance, et Praslin ne pouvait se consoler d'avoir laissé prendre, par une concession imprudente, une pareille situation à un agent dont il était si peu sûr. Ce mécontentement perçait dans les lettres qu'on lui écrivait, et d'Éon lui-même s'en apercevait, dans les momens lucides que lui laissait le débordement de sa vanité satisfaite. « Je suis ici, écrivait-il à M. de Guerchy, obligé de faire l'ambassadeur en votre absence, mais je suis un ambassadeur *modeste quietus et mansuetus sicut decet.* »

Au même moment, dans ses lettres au comte de Broglie, l'exaltation de son amour-propre se donnait librement carrière. « La Providence, disait-il, me sert au-dessus de ce que je mérite; j'ai

beau fermer la porte à la fortune, elle abat les murs pour venir me trouver. Quand je dis fortune, je ne dis pas argent, car vous savez que notre ministre est plus qu'économe; mais j'entends par fortune, honneur, avancement. Vous savez ma dernière promotion dans le corps diplomatique, que je n'ai ni cherchée, ni demandée. Un événement fortuit l'a fait naître, un autre événement la détruira. Je n'en serai pas moins serviteur des événemens. Vous pouvez remarquer que dans l'occasion je dis franchement la vérité, et soit qu'on le trouve bon, soit qu'on le trouve mauvais, j'irai toujours mon train, que je sois conservé ou chassé, cela m'est absolument égal. Je regarde la fortune comme ma servante et la vérité comme ma maîtresse, et c'est ce qui me fait et me fera toujours mal au cœur, de travailler sous les ordres de certains chefs : vous m'entendez. Ils veulent faire plier les événemens à leur fortune particulière ou à leurs vues particulières; c'est là précisément ce qui révolte mon caractère de vérité, et plusieurs prennent pour hauteur en moi ce qui n'est que droiture de cœur et d'intention. »

Cette *droiture d'intention* ne parut pas suffisamment claire à Paris, et on trouva nécessaire de rabattre un orgueil qui devenait intolérable. Signification fut faite à d'Éon que, si, en l'absence de l'ambassadeur, il avait bien droit au rang de ministre, cette qualité cesserait d'avoir son effet dès que son supérieur arriverait et qu'il aurait à reprendre alors le poste moins ambitieux de secrétaire. L'exigence n'avait rien d'excessif, car on ne conçoit guère une double représentation auprès du même pays et la présence simultanée d'un ambassadeur et d'un ministre en fonction à la même cour. Nivernais se chargea de faire passer ce désagrément en douceur. « Vous allez redevenir d'évêque meunier, écrivait-il à d'Éon, j'en conviens, mais un meunier qui a été évêque n'est pas un meunier à la douzaine. » Mais d'Éon ne l'entendait pas de la sorte, et, en réponse à la communication ministérielle, il répliquait par une lettre si vive, que le duc de Nivernais, averti de l'irritation qu'elle causait au ministre, accourut de la campagne tout exprès pour en tempérer l'effet. « J'arrive à Paris, mandait-il le 31 août, pour voir le duc de Praslin, que je n'ai pas vu depuis la belle chienne de lettre que vous lui avez écrite. Il me la montrera sans doute, s'il ne l'a pas déchirée à belles dents, car je sais qu'il les grince rudement contre vous, et même contre moi depuis qu'il l'a reçue. » D'Éon ne vint par aucune excuse en aide à son protecteur dans l'embarras. « Je suis fâché, répondit-il, que *ma belle chienne de lettre*, ainsi que vous l'appelez, vous tourmente et M. le duc de Praslin. La vérité que j'expose et la justice que je demande ne sont point faites pour tourmenter deux ministres grands et éclairés. Comme dans toutes les principales actions de ma vie, je me suis toujours conduit par réflexion, et que

mon intention est toujours de faire pour le mieux, cela fait que je ne me suis jamais repenti de mes actions passées, je ne prévois pas même un repentir de mes actions futures. Il y a longtemps que je suis prédestiné à l'impénitence finale. »

L'intervention du duc de Nivernais exerça pourtant quelque influence, et on résolut de répondre à d'Éon sans trop de colère, en lui faisant même entrevoir un accommodement. Ce fut Guerchy qui, désirant encore bien vivre avec un secrétaire de mérite, dont il espérait tirer parti, essaya de lui faire prendre patience. Malheureusement (comme Praslin l'avait bien reconnu), Guerchy ne savait pas du tout écrire, et les termes dont il se servit gâtèrent singulièrement le fond de sa démarche. « M. de Nivernais, disait-il, m'a écrit relativement au caractère que le *hasard* vous avait fait donner. Nous avons, lui et moi, traité cette matière avec M. de Praslin, et j'ai lieu de croire que cela s'arrangera comme vous le souhaitez. »

Ce mot de *hasard*, appliqué à un avancement qu'il croyait mérité, fit bondir le chevalier, qui répondit au courant de la plume : « Monsieur, je prendrai la liberté de vous faire observer, au sujet du caractère que le *hasard* m'a fait donner, que Salomon a dit, il y a bien longtemps, qu'ici-bas tout était *hasard*, cas fortuit, bonheur et malheur, et je suis plus persuadé que jamais que Salomon était un grand clerc. J'ajouterai modestement que le *hasard* qui ferait donner le titre de ministre plénipotentiaire à un homme qui a négocié si heureusement n'est peut-être pas un des plus aveugles de ce monde, et ce qui m'arrive par *hasard* peut arriver à un autre par bonne aventure. » Il ne relevait pas avec moins de vivacité quelques reproches plaintifs que Guerchy lui faisait sur l'excès de sa dépense. « Vous n'étiez pas obligé, lui avait dit Guerchy, de tenir un état quelconque, et si on l'avait désiré, on aurait pris d'autres arrangemens qui n'auraient pas été à mes dépens. » D'Éon répondait insolemment : « Un ministre sans état est un être qui n'exista jamais... J'ai dû prendre un état, comme les corps prennent une position en raison de leur gravitation respective. » Guerchy s'était plaint du nombre des domestiques qui étaient entretenus à ses frais, et des gratifications trop larges distribuées dans certaines cérémonies. D'Éon, en relevant ce nouveau grief, passait véritablement toutes les bornes de l'impertinence. « Un homme, lui disait-il, ne peut se mesurer même dans l'opinion que par un ou plusieurs autres. Il y a même plusieurs proverbes qui serviraient à prouver la vérité de ceci ; on dit communément : *il est bête comme mille hommes*, *il est méchant comme quatre*, *il est ladre comme dix*. C'est la seule échelle dont on puisse se servir, excepté dans certains cas, où les hommes se mesurent par les femmes... Il faudrait, dès lors, trouver la propor-

tion existant entre un ministre plénipotentiaire, capitaine de dragons, qui a fait dix campagnes politiques, et un ambassadeur lieutenant général qui débute... Quant aux gratifications, il faut absolument donner à tous ces gens-là, sans cela ils ne quittent pas la porte, font un sabbat horrible et finissent par la danse des c... Je suis heureusement garçon, mais ce sera votre affaire quand vous serez à Londres. Demandez à M. le duc de Nivernais, il lui en a coûté plus de quinze guinées pour n'être pas déclaré c... »

Le bruit de ces contestations arriva bientôt jusqu'à Tercier et au comte de Broglie, qui commencèrent à trouver leur secret bien hasardé en de telles mains. Ils s'efforcèrent d'empêcher à tout prix une rupture trop bruyante. Le comte de Broglie étant absent de Paris, ce fut Tercier qui se chargea d'écrire le premier à d'Éon, d'un ton presque suppliant. « Il est constant, disait-il, que vous avez raison dans le fond. On ne peut exiger de vous qu'après avoir été ministre plénipotentiaire du roi vous descendiez à être secrétaire, chaque fois que M. le comte de Guerchy ira en Angleterre, et que, lorsqu'il s'absentera, vous repreniez votre caractère de ministre, cela ne s'est jamais vu; nous vous donnons raison sur cet article; mais la forme de vos réponses nous fait une véritable peine, voyant qu'à chaque ligne, pour ainsi dire, vous mettez le marché à la main. Votre courage d'esprit, l'élévation de vos sentimens, votre philosophie désintéressée méritent certainement beaucoup de louanges, mais nous pensons que vous auriez dû faire vos réflexions... De grâce, abstenez-vous de plaisanteries, excellentes en leur genre, mais qui ne peuvent être prises en bonne part et qui font plus mauvais effet que la chose en elle-même... Et il y a une autre raison aussi importante, c'est que vous n'êtes pas le maître de vous livrer à ce que vos sentimens peuvent vous inspirer. Vous ne pouvez manquer au roi qui vous a confié une affaire importante, parce qu'il a compté sur vous... On a trop bonne opinion de votre zèle pour croire que vous vouliez laisser périr dans son commencement une si belle affaire, dont le succès peut vous être si agréable... On connaît le goût que vous avez pour les grandes choses, et vos talens pour en venir à bout. Voyez donc à ne pas vous brouiller, on ne pourrait y remédier, et nous ne pouvons nous figurer que vous préfériez un petit mouvement personnel à tout ce que le devoir le plus étroit, la satisfaction et la gloire peuvent vous dicter. Il est certain que M. le comte de Broglie serait inconsolable de voir échouer une affaire qu'il a si bien commencée... Mandez-moi par la première occasion des nouvelles qui me permettent de le satisfaire. »

De son côté, à peine arrivé à sa nouvelle résidence de Ruffec, ne recevant rien de satisfaisant de Londres, le comte joignait sa recommandation paternelle aux supplications de Tercier : « Je trouve, ainsi

que nos autres amis, que vous avez tort, et grand tort, soit dans le fond de vos prétentions, soit dans la forme que vous y mettez. Vous avez tort dans le fond en ce que vous n'avez à vous plaindre de rien dans tous les traitemens que vous avez éprouvés. Je conviens que l'alternative de ministre et de secrétaire a quelque chose de fort extraordinaire, et qu'elle n'est convenable ni pour vous, ni pour la chose. Il me paraissait simple de vous laisser à Londres, comme M. Durand était à Varsovie avec moi... Tout cela est vrai et était bon à représenter à M. de Praslin, en s'en tenant aux bonnes raisons qu'il y avait à dire, sans menace de retraite... Je ne vous détiallerai pas tout ce que vous avez dit et écrit au lieu de cela; je vous avouerai seulement que, si c'était à moi, qui vous aime de tout mon cœur, et qui vous crois capable de tout, que vous eussiez écrit dans ce goût-là, je vous aurais sûrement mandé de laisser à Londres un secrétaire quelconque et de revenir chez vous pour n'être plus jamais employé... Ne pouviez-vous trouver mieux que des turlupinades et des sarcasmes qui, en tout genre, ne doivent pas être employés par des gens sensés? A toutes ces raisons qui me paraissent invincibles, j'ajouterai que vous avez un double tort dans cette occasion, de risquer d'être rappelé d'un poste où vous savez que vous êtes agréable et utile à Sa Majesté. Il vous a chargé en secret et particulièrement de la plus importante de toutes les affaires, et au moment qu'elle se met en train, vous vous mettez dans le cas de l'abandonner, car vous n'ignorez pas que le secret qu'il lui plaît de vouloir en garder ne lui permettrait pas de s'opposer à ce rappel. En vérité, vous n'étiez pas à vous quand vous avez pris ce parti, car je connais votre amour, votre respect pour le roi; vous donneriez cent fois votre vie pour lui; à plus forte raison devez-vous lui sacrifier des dégoûts et supporter un peu de malaisance, d'autant plus que nous n'ignorons pas qu'il peut y remédier. A un motif aussi puissant, je ne m'aviserai pas de parler de la petite part que j'ai à tout cela. Je connais votre attachement, votre amitié pour moi. Serait-ce m'en donner une marque que d'abandonner une besogne à laquelle je participe, que je ne puis mener sans vous, et qui, en faisant le bien, le salut de l'état, peut contribuer à ma satisfaction? » Et en *post scriptum*, recevant apparemment une lettre de Paris qui l'informait de quelque nouvelle incartade, il ajoutait: « J'apprends encore que vous faites plus de *haut-le-corps* que jamais, et qu'on regarde votre retour comme décidé. J'en suis inconsolable, parce que c'est votre faute et que le roi en sera sûrement très mécontent. »

C'est probablement à la suite d'un de ces *haut-le-corps* que le chevalier envoyait à Tercier un chef-d'œuvre de déraison qu'il a jugé lui-même à propos de nous faire connaître :

« J'éprouve ici, disait-il, des tracasseries, des infamies, des in-

justices diaboliques de la part des inexorables sacrificateurs des affaires publiques, qui forment un triumvirat d'illustres escrocs. Ces gens-là ont juré, je crois, de me faire aller de repos en travail hors de ce monde; mais Dieu m'a donné dans un corps faible un cœur, une âme droite, courageuse, capable de tout oser et de tout entreprendre pour la cause de la justice, de la vérité et le bien du service du roi. Je suis prêt à m'immoler pour faire connaître à Sa Majesté la vérité et l'injustice commise envers ses plus fidèles serviteurs. C'est le vrai règne des coquins : ils veulent tout avoir, tout envahir, tout engloutir... Mais le petit David renversa d'un seul coup de fronde le grand Goliath, et moi, d'un seul trait de vérité, je renverserai la colonne et la montagne de leurs mensonges... Quelque chose qui m'arrive, je ne quitterai pas l'Angleterre que le fruit que le roi attend de mon travail ne soit, suivant ses désirs, en parfaite maturité. De la façon dont le Guerchy veut s'y prendre avec moi, je crois qu'il pourra bien tomber les quatre fers en l'air, comme Sancho Pança, ou plutôt comme Paillasse, quand il veut danser sur la corde et qu'on tire l'échelle... Nous avons un bon maître, mais ses valets sont bien mauvais. »

Dans ces belles dispositions, David, sous la forme de d'Éon, ne tarda pas à jeter sa fronde par le milieu du visage de Goliath dans la personne de Praslin. Le duc lui ayant écrit avec le ton d'autorité qui appartenait à un ministre parlant à son inférieur : « Je ne m'attendais pas que le titre de ministre plénipotentiaire vous fît oublier si promptement le point dont vous êtes parti, » d'Éon prit la balle au bond et répliqua en ces termes : « Monsieur le duc, je suis parti fort jeune du *point* de Tonnerre, ma patrie, où j'ai un petit bien, et une maison au moins six fois grande comme celle qu'occupait M. le duc de Nivernais à Londres. En 1756, je suis parti du *point* de l'hôtel d'Osembray, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, étant l'ami de la maison. Je suis parti pour aller faire trois voyages en Russie et autres cours de l'Europe, pour aller à l'armée, pour venir en Angleterre, pour porter quatre ou cinq traités à Versailles, non comme un courrier, mais comme un homme qui y avait travaillé et contribué. Les *points* d'où je suis parti sont d'être gentilhomme, militaire et secrétaire d'ambassade, tout autant de *points* qui mènent à devenir ministre dans les cours étrangères. Le premier donne un titre à cette place, le second confirme les sentimens et donne la fermeté qu'elle exige, le troisième en est l'école. J'avais parcouru cette dernière à votre jugement même, monsieur le duc, de façon à mériter des récompenses. Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'un apprentissage long, dur, mais accompli avec éloge m'ait fait parvenir à la maîtrise? Mais, quel qu'ait été le *point* dont je suis parti, le roi mon maître m'ayant choisi pour le représenter, j'ai dû

avoir tout oublié, et je dois n'avoir devant les yeux que le *point* où je me trouve; voilà ma loi, et vous me la rappelleriez, monsieur le duc, si je l'oubliais. » Après une pareille déclaration, le maintien de d'Éon était impossible, et Praslin se décida à demander au roi de lui envoyer un ordre de rappel, en même temps qu'il faisait partir Guerchy.

Le lecteur jugera sans doute, comme moi, que la rigueur de cette décision était bien suffisamment motivée par l'insolence insupportable dont d'Éon venait de faire preuve. D'Éon, dans ses Mémoires, n'en a pas jugé ainsi, et, pour expliquer ce qui s'explique de soi-même, il a eu recours, encore ici, à un artifice qui n'a pas manqué d'être accueilli, comme les autres, avec une pieuse crédulité par tous ses biographes. Suivant lui, la colère subite du duc de Praslin tenait à la découverte qu'il venait de faire du secret de la correspondance royale; et comment avait-il fait cette merveilleuse trouvaille? C'est ici que l'imagination du romancier se donne carrière par une invention qui ne déparerait pas un conte de Crébillon fils.

C'est Mme de Pompadour elle-même qu'il met en scène dans la partie la plus intime et la plus délicate de ses attributions. Suivant lui, la belle marquise avait remarqué que son royal amant portait au cou une clé d'or dont il ne se séparait jamais et qui fermait un petit meuble très-élégant placé dans un boudoir secret. « C'était, dit d'Éon, une espèce de sanctuaire ou d'arche sainte, dans laquelle la volonté du souverain s'était réfugiée comme dans un lieu d'asile. Il n'était demeuré roi que de ce meuble... C'était la seule partie de ses états qu'il n'eût pas laissé envahir et profaner par la courtisane, le seul joyau de sa couronne qu'il n'eût pas mis à ses pieds. « Il renferme les papiers d'état, » telle avait été sa réponse à toutes les demandes, son explication laconique et péremptoire à toutes les instances. Or, ces papiers n'étaient autres que la correspondance du comte de Broglie et la mienne. La marquise s'en douta, il suffisait d'ailleurs que le secrétaire lui fût interdit pour qu'elle désirât y pénétrer : le fruit défendu a pour une femme d'irrésistibles attraits. Un soir donc que Mme de Pompadour soupait avec son royal amant, elle fut pour lui plus prévenante et plus aimable que jamais, et sut ajouter l'ivresse du vin à celle de l'amour. Le monarque, bientôt affaissé sur lui-même, s'abandonna à un sommeil profond. C'était le moment qu'attendait la bacchante traîtresse. Pendant que le roi dort, elle lui enlève la clé tant désirée, ouvre le meuble convoité et y trouve la confirmation entière de ses soupçons. A dater de ce jour, ma perte fut résolue. » Dès le lendemain (toujours dans le récit de d'Éon), le roi s'aperçoit à quelques indices qu'on a touché

à ses papiers; il fait venir Tercier, qui le trouve *pâle et agité*, et lui fait part de ses craintes en le priant d'avertir d'Éon de l'orage qui va fondre sur lui. Une lettre de Tercier du 10 juin 1763 fait à d'Eon le récit de cette fâcheuse aventure, et le texte même de cette lettre est mis sous nos yeux.

Par malheur, pas un mot de ce récit mignon ne peut être tenu pour véritable. Je n'insisterai pas, pour en montrer la fausseté, sur ce détail, pourtant digne de considération, que dans l'année 1763 Mme de Pompadour, sur le retour et déjà malade (elle mourut l'hiver suivant), n'avait plus que les honneurs et l'apparence du poste respectable qu'elle occupait. Mais on m'accordera que, si le secret était tombé entre les mains de Mme de Pompadour, et que Tercier en eût été averti, le premier qu'il eût mis en garde était le comte de Broglie. Or il n'y a pas, dans la correspondance du comte avec son agent principal, la moindre trace d'un incident de cette importance, mentionné même par voie de l'allusion la plus indirecte. Il faut donc tenir pour absolument apocryphes et le conte lui-même et la lettre de Tercier qui en fait mention.

Là ne se bornent pas encore les mensonges de la narration de d'Éon. Il continue de plus belle. Il suppose que le roi, pressé par Praslin de lui envoyer un ordre de rappel, y consentit en apparence, mais lui fit dire sous main, par une lettre à lui adressée (et dont il donne encore le texte), de bien remarquer que l'ordre était signé avec la griffe et non pas avec la main royale, et qu'il l'engageait à n'en pas tenir compte et à se retirer de l'ambassade en emportant ses papiers, et en *reprenant le costume féminin qu'il avait porté en Russie*... Ce que nous avons dit plus haut de ce prétendu travestissement fait justice de cette nouvelle imposture, que nous n'avons pas même besoin de discuter.

En sacrifiant tous ces détails menteurs, nous n'ôterons rien, on va le voir, à l'intérêt de cette étrange aventure. La réalité est souvent tout aussi piquante et toujours plus instructive que les fictions. D'Éon, à plusieurs reprises, dans son récit, se récrie sur les faiblesses royales, dont il fait un tableau de fantaisie; s'il avait connu toute la réalité, ses exclamations plus fondées n'eussent pas porté moins juste. Dans la vérité des faits, le roi ne fit aucune difficulté (et il lui était malaisé d'en faire) de consentir au rappel trop bien motivé du chevalier d'Éon. Il se borna à écrire immédiatement à Tercier, pour le prier de veiller à ce que deviendrait le secret entre les mains de son confident disgracié. « D'Éon, disait-il, a écrit plusieurs lettres fort singulières : c'est apparemment son caractère de ministre plénipotentiaire qui lui a tourné la tête. M. de Praslin m'a proposé de le faire venir ici pour juger ce qui en est. Prenez garde à tout ce

qu'il a du secret, et s'il est fou, qu'il n'en découvre quelque chose... À son arrivée à Paris, vous le verrez, et je vous autorise à prendre avec lui toutes les précautions pour que le secret soit gardé. »

Mais la précaution qu'il eût fallu prendre, c'était de prévenir d'Éon (non en l'engageant à une folle et impossible résistance), mais en lui donnant de bonnes paroles et en lui promettant que, s'il revenait sans se plaindre et avec son précieux dépôt rapporté intact, on lui saurait gré de sa bonne grâce, et on lui en tiendrait compte par quelque faveur égale à celle qu'on lui retirait. La chose eût été aisée à arranger, car le duc de Choiseul l'aimait assez et lui aurait volontiers fait dans l'armée une situation qui l'aurait consolé de sa mésaventure diplomatique. En tout cas, un homme violent, maître d'un secret important, avait besoin d'être ménagé. Au lieu de se mettre en garde contre ses écarts, le monarque indolent laissa partir l'ordre de rappel dans les termes les plus secs, et sans l'adoucir par aucune promesse. « L'arrivée de l'ambassadeur du roi, monsieur, disait la lettre du duc de Praslin, faisant cesser la commission que Sa Majesté vous avait donnée avec la qualité de ministre plénipotentiaire, je vous envoie votre lettre de rappel que vous remettrez à S. M. Britannique, selon l'usage, et le plus promptement qu'il vous sera possible. Vous trouverez ci-jointe la copie de cette lettre. Vous partirez de Londres aussitôt après votre audience, et vous vous rendrez tout de suite à Paris, d'où vous me donnerez avis de votre arrivée et où vous attendrez les ordres que je vous adresserai, *sans venir à la cour.* » C'était une véritable lettre d'exil; aussi Tercier, qui prévoyait l'effet qu'elle allait produire, écrivit-il en hâte, très alarmé, au comte de Broglie : « D'Éon a ordre de revenir, et on le renvoie chez lui un bâton blanc à la main. »

Effectivement, quand l'ambassadeur, pour sa bienvenue (le 17 octobre 1763), fit remise à son secrétaire de cette dure missive, la douleur de d'Éon, sa surprise, bientôt son irritation et même son égarement ne connurent plus de bornes. L'abandon où le roi le laissait le pénétra de fureur : sa tête s'exalta, et il ne tarda pas à donner de véritables marques d'une sorte d'aliénation mentale. Ainsi, peu de jours après, à la première soirée donnée à M. de Guerchy par lord Halifax, le secrétaire d'état des affaires étrangères, il se prit de querelle avec un gentilhomme français qui était présent, un nommé de Vergy, dans des termes si violens que pour empêcher qu'un duel n'eût lieu en sortant de son salon, lord Halifax crut devoir faire garder toutes les issues de la maison par des gendarmes, jusqu'à ce qu'on lui eût promis par écrit que l'affaire n'aurait pas de suite.

La bonne humeur habituelle de d'Éon lui ayant fait beaucoup d'amis à Londres, dès que sa disgrâce, dont on ignorait le motif, mais dont on constatait les effets sur son intelligence, fut connue, les marques de sympathie lui vinrent de toutes parts. La reine d'Angleterre, qui goûtait fort sa conversation et le voyait quelquefois en petit comité, dit tout haut qu'elle était bien fâchée de ce qui arrivait à son favori. D'ailleurs, la comparaison qu'on put faire, soit dans le monde, soit dans l'intérieur de l'ambassade, entre le jeune ministre et le grand personnage qui le remplaçait, n'était pas à l'avantage du nouveau venu. D'Éon avait la réplique prompte et vive et n'était jamais pris au dépourvu; l'ambassadeur au contraire resta court dans la première audience qu'il reçut de la reine, au milieu du compliment qu'il avait préparé pour elle. « Je ne sais pour quelle raison, écrivait-il lui-même à Louis XV le lendemain, car, chez le roi, je n'avais eu aucune peur. » Il est vrai qu'il se consolait en rappelant les paroles obligeantes que le roi d'Angleterre lui avait dites pour son *personnel*, ainsi que pour *celui* du duc de Choiseul, voulant dire apparemment pour sa *personne* et celle du ministre. Ce n'était pas là, non plus, la manière d'écrire du chevalier.

Tout fier de ces contrastes, qu'on remarquait tout haut autour de lui, d'Éon acheva de perdre entièrement l'esprit. Il conçut sérieusement la pensée, appuyé d'une part sur la protection des lois et de la société anglaises, de l'autre sur le secret moyen d'action dont il était armé, de faire capituler le roi de France et de rester à Londres son agent malgré lui.

Voici donc ce qu'il imagina ou ce qu'il se figura, car son cerveau, malade d'orgueil et de colère, était capable de toutes les visions, aussi bien que son audace de toutes les impostures. Il dînait encore à l'ambassade avec la comtesse de Guerchy et sa fille, le 28 octobre, quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son audience de congé. Après le repas, il se sentit, a-t-il raconté plus tard, pris d'étourdissemens, puis d'un sommeil de plomb qui lui permit à peine de se traîner jusque chez lui. Là, d'assez vives douleurs d'estomac le réveillèrent, et il crut remarquer tous les symptômes d'un empoisonnement par l'opium. Il se persuada, ou se mit en tête de persuader à d'autres qu'on avait versé dans son vin une liqueur assoupissante pour le faire tomber en léthargie et se débarrasser de sa personne en se saisissant de ses papiers. Une visite que l'ambassadeur vint lui faire, le sachant malade, pour s'informer de ses nouvelles, aurait dû détourner cet absurde soupçon. Il y vit ou voulut voir un indice de plus; M. de Guerchy ayant fait plusieurs remarques sur les dispositions de son appartement de garçon qu'il ne connaissait pas, ce fut, à ses yeux, une inquisition en règle destinée à tirer de lui, par surprise, l'indication de l'endroit où il ca-

chait ses documens secrets. Son domestique avait mandé, sans le prévenir, un serrurier pour raccommoder la porte de sa chambre qui fermait mal; c'était le serrurier de l'ambassade, chose assez naturelle, puisque les gens de d'Éon y avaient, comme lui, demeuré longtemps. D'Éon ne perdit pas de vue l'ouvrier et s'imagina tout de bon lui voir prendre, sur de la cire, l'empreinte de ses serrures. Bref, convaincu, ou voulant l'être, qu'il était l'objet d'une persécution qui avait pour but d'arriver à son secret, même au prix de sa vie, s'il était nécessaire, il prit le parti de déménager secrètement, la nuit suivante, et il alla chercher refuge, avec tous ses effets, chez M. de La Rozière, qui était son parent, et qui ne le vit pas, j'imagine, arriver sans quelque effroi.

Il fit part à La Rozière du danger qui, suivant lui, menaçait le secret royal et le pria de rapporter en France, en lieu sûr, les papiers qui pouvaient en assurer la découverte. La Rozière, soit qu'il se sentît compromis lui-même, soit que ne comprenant rien à *l'imbroglio* étrange qui se préparait il eût hâte d'y échapper, ne se le fit pas dire à deux fois et se mit en route sans délai. Mais d'Éon, en lui remettant quelques-unes des notes compromettantes, eut soin de garder par devers lui, en même temps que les correspondances officielles qu'il avait tenues ou reçues à l'ambassade pendant son intérim, le billet du roi qui le chargeait de la mission secrète, et l'instruction détaillée que le comte de Broglie lui avait remise et qui contenait tout le plan de son opération confidentielle.

Muni de ces deux armes de résistance, il fit savoir au comte de Guerchy qu'il était hors de sa puissance, restait à Londres malgré ses ordres, qu'il ne remettrait pas ses lettres de rappel au roi d'Angleterre et ne voulait rien avoir à démêler avec l'ambassade; et il poussait même la malice jusqu'à refuser de lui rendre des comptes sur les sommes qu'il avait touchées en son nom chez le banquier de l'ambassade. En même temps, il fit parvenir à Tercier une note détaillée sur le complot dont il prétendait avoir été la victime : « Dites au comte de Broglie, ajoutait-il, que j'ai combattu comme un dragon pour le roi, pour son secret et pour lui-même. »

La surprise de Guerchy fut extrême, et il en fit part à sa cour dans des termes assez émus. D'Éon ayant en sa possession des papiers de l'ambassade, on pouvait craindre qu'il ne révélât sur les incidens des négociations qui avaient précédé ou suivi la paix des détails dont la publicité serait désagréable. Ordre fut donc envoyé à Guerchy de tout mettre en œuvre pour reprendre les dépêches soustraites et s'emparer de leur ravisseur.

Mais l'émotion de l'ambassadeur et des ministres ne fut rien auprès de celle du roi, qui avait bien autre chose encore à cacher et qui se vit tout d'un coup livré à la discrétion d'un écervelé,

moitié fou, moitié traître. Perdant du premier coup absolument la tête, le monarque prit le parti d'écrire lui-même à Guerchy, pour lui faire savoir que, parmi les papiers qu'on pourrait saisir chez d'Éon, on en trouverait sans doute qui se rapportaient à des relations avec la personne royale dont nul ne devait avoir connaissance. Il le priait de les garder cachetés jusqu'à son retour à Paris, afin de pouvoir les lui remettre à lui-même et en mains propres. Il fit ce beau coup sans consulter personne, et n'en donna avis que le lendemain à Tercier.

On peut juger de l'impression que le pauvre Tercier ressentit immédiatement et dont il fit part sans délai au comte de Broglie. Le secret mis par le roi entre les mains de l'ami personnel de Choiseul et de Praslin! Le roi, témoin de sa consternation, essaya vainement de le rassurer : « Je vois bien, écrivait-il le 11 novembre, que vous et le comte de Broglie êtes inquiets. Rassurez-vous, je suis plus froid... Si Guerchy manquait, au secret, ce serait à moi présentement qu'il manquerait, et il serait perdu. S'il est honnête homme, il ne le fera pas; s'il est un fripon, il faudrait le faire pendre... l'ayant mis si aisément dans mon secret, il le gardera... Mme de Guerchy n'est pas tout à fait dans le cas de son mari : j'espère qu'il ne le dira pas à sa femme... attendons ce qu'il aura fait et croyons qu'il m'aura obéi. »

Le comte de Broglie ne se payait pas de ces mauvaises raisons, et il écrivait de Ruffec le 16 novembre : « M. de Guerchy livrera très assurément le secret, il l'a déjà dit à sa femme... Il sera facile d'imaginer une circonstance qui, involontairement, aura tout divulgué... Quelques lettres sur cet objet auront été mêlées dans la correspondance de la cour, et dans la confusion où on supposera avoir trouvé les papiers, ceux-là, dira-t-on, n'auront pas été aperçus; enfin mille autres moyens. Pendant mon ambassade, j'aurais eu cent occasions où tout aurait été découvert, si j'eusse voulu, sans que Sa Majesté eût à me reprocher d'en être la cause, et si j'eusse été capable de m'occuper de mes intérêts aux dépens de mon devoir j'aurais eu beau jeu pour me faire un mérite de ce sacrifice... je serais devenu un favori; au lieu de cela, le soin que j'ai pris pour faire réussir les ordres du roi contrariant les idées de la cour et les ministres, je suis devenu le but de la haine des gens puissans. Il ne faudra pas à M. de Guerchy beaucoup de combinaisons pour sentir les avantages qu'il trouvera à ne pas suivre mon exemple. »

Les craintes du comte de Broglie étaient bien naturelles, et l'amertume du retour sur lui-même, qu'elles lui suggéraient, bien légitime. Tout ce qu'il redoutait de ce côté ne se réalisa pourtant pas, au moins immédiatement. Nous ne trouvons aucun indice que

Guerchy (tant était grand encore le prestige d'un ordre du roi) ait commis l'indiscrétion séduisante qu'il était si naturel de prévoir. S'il laissa d'ailleurs transpirer quelque chose du secret royal, ni Praslin, ni Choiseul n'en purent tirer profit. Que d'Éon eût avec le roi quelques relations directes, à leur insu, c'était un fait intéressant à savoir ; mais, après tout, cela ne leur apprenait pas grand'-chose. Les habitudes du roi étaient connues, et le soupçon d'une correspondance secrète si accrédité, qu'on ne gagnait guère à le changer en certitude. Ce qu'il eût fallu découvrir, c'était la nature et l'objet de ces communications clandestines, c'étaient surtout l'étendue des relations de d'Éon, ses tenans et aboutissans, ses intermédiaires à la cour, ses rapports avec les ennemis politiques du duc de Choiseul. Or, de tout cela, Guerchy ne put rien apprendre à ses amis, par la raison toute simple qu'il ne put mettre la main sur aucun des papiers qu'avait enlevés d'Éon, pas plus les officiels que les secrets.

L'honnête Guerchy en effet, homme de bien, parfaitement incapable des absurdes et affreux desseins qui lui étaient prêtés, ne fit pas plus dans cette négociation que dans aucune autre, preuve de grande habileté diplomatique. Il employa tour à tour et vainement, un mois durant, la douceur et la menace pour contraindre ou fléchir son subordonné rebelle. Tantôt il agissait avec éclat comme ambassadeur au nom du ministre et de l'ordre exprès du roi, tantôt, tout bas, comme confident du secret et chargé de le soustraire à tous les regards. En cette qualité, il dépêchait à d'Éon un de ses secrétaires privés, un M. Monin, agent secret aussi du roi, en son temps, qui avait connu d'Éon en Russie, et avait même servi avec lui sous les ordres du chevalier Douglas. D'autres fois, ne sachant à quel saint se vouer, il s'adressait au duc de Choiseul pour le supplier d'écrire lui-même au chevalier une lettre câline et flatteuse dans laquelle il lui aurait mandé qu'il l'attendait à Versailles, afin de l'entendre en présence du roi, sur les griefs qu'il prétendait avoir, et il lui recommandait même, pour ne pas exaspérer ce fou déchaîné, de lui laisser sur la suscription de la lettre le titre de ministre plénipotentiaire. « Vous allez peut-être me croire fou, ajoutait-il, de vous proposer un moyen si peu convenable à votre caractère, mais je n'en vois pas d'autre à présent. »

D'Éon fut insaisissable, variant lui-même sa manière d'être et de parler, suivant celle qu'on employait à son égard ; tantôt donnant quelque espérance par un air de confiance et d'épanchement, tantôt posant des conditions extravagantes comme celle de le laisser à Londres à côté de l'ambassadeur, avec son titre de ministre et un traitement presque égal ; d'autres fois, plus ferme, plus résistant que jamais, et armé jusqu'aux dents lui, ses gens, son cousin du

Mouloize et quelques amis, comme s'il se fût attendu à toute heure à subir un assaut dans sa maison.

Il n'avait pas besoin de se mettre si fort en garde. Une fois sorti du domicile privilégié de l'ambassade, il n'était plus qu'un particulier comme un autre, mais protégé par la loi et par l'inviolabilité plus grande encore du domicile du citoyen anglais. C'est ce que comprenaient mal ceux qui n'avaient vécu qu'à Versailles, où, en pareil cas, on n'eût pas éprouvé le même scrupule. Aussi l'ambassadeur laissa-t-il son gouvernement s'exposer à l'échec diplomatique le plus certain, en réclamant officiellement l'extradition du chevalier. La question, mise aux voix dans le conseil du roi d'Angleterre, y fut résolue à l'unanimité dans le sens négatif. Le roi fit part, lui-même, de cette résolution à l'ambassadeur en s'excusant sur ce que les lois de son royaume avaient dégénéré en une licence telle qu'elle ne lui permettait pas de ménager, même chez les souverains étrangers, les droits de l'autorité monarchique. D'Éon ayant, quelques jours après, fait demander par un intermédiaire, à lord Halifax, ce qu'on allait décider de son sort : « Qu'il se tienne tranquille, répondit le ministre anglais, dites-lui que sa conduite est exécrable, mais que sa personne est inviolable. » La seule satisfaction qui fut donnée au gouvernement français fut une note insérée dans la *Gazette* de Londres, déclarant qu'à la demande du roi de France le roi d'Angleterre avait défendu au chevalier d'Éon de paraître à la cour.

Guerchy n'eut plus alors qu'à se déclarer vaincu, et à écrire au roi, le 6 décembre, que, quelque soin qu'il eût mis à exécuter ses ordres et quelques moyens différens qu'il eût employés pour y parvenir, cela lui avait été absolument impraticable. La seule chose qu'il eût pu découvrir, c'est qu'une partie des papiers recherchés avaient été ou laissés ou renvoyés en France. Il ne resta plus qu'à dresser régulièrement procès-verbal du refus de d'Éon de rendre les papiers et de se soumettre aux ordres du roi. C'est ce qui fut fait en présence de témoins, dans les derniers jours de décembre 1763, dans l'appartement même de d'Éon qui se livra, pendant qu'on dressait l'acte, à mille extravagances, déclarant qu'il se ferait tuer sur place avant de rien livrer, et, saisissant son fusil qu'il braquait sur les témoins, il s'écriait : « Voilà au bout de quoi sont les papiers du roi, venez les prendre. »

Le roi, fort en peine, se retourna avec angoisse vers le comte de Broglie. Sur l'ordre du roi, le comte se rendit immédiatement de Ruffec à Broglie, où M. de La Rozière, ancien aide de camp du maréchal, pouvait venir le trouver, sans exciter trop de soupçons. La Rozière vint en effet, et les papiers dont il était porteur, les lettres que par une voie détournée il recevait de d'Éon, ses rap-

ports sur l'état d'esprit ou il l'avait laissé, tout concourut à pénétrer le comte d'un effroi patriotique. Il ne s'agissait plus seulement, en effet, d'une intrigue de cour dont la révélation pouvait mettre le roi pour un jour dans l'embarras, et condamner pour la vie ses confidens à la disgrâce. C'était cette fois un secret d'état qui, tombé dans des mains perfides, pouvait rallumer entre deux grands peuples et au détriment de la France abattue une guerre sanglante. Que dirait le cabinet, que dirait la nation britannique tout entière, — déjà irritée que ses ministres n'eussent pas fait à sa rivale vaincue des conditions plus rudes, — quand elle apprendrait que le roi de France, le roi lui-même, au lendemain d'un traité garanti par sa parole de gentilhomme et scellé de son sceau royal, préparait déjà par l'intermédiaire d'espions obscurs l'invasion du territoire anglais? L'explosion de l'indignation populaire pouvait remettre l'Europe en feu. J'imagine qu'en voyant se dérouler devant ses regards cette redoutable perspective, le comte fit d'amères réflexions sur l'extrémité où pouvait être entraîné sans le savoir l'esprit le plus généreux, animé des intentions les plus honnêtes, par la moindre déviation de la voie droite. Pour avoir accepté un jour, dans le dessein qu'il croyait le plus conforme à l'honneur et à l'intérêt de la France, une commission qu'il ne pouvait avouer tout haut, il était arrivé après douze ans d'efforts à mettre lui-même le salut de l'état, la dignité du roi et la paix du monde à la discrétion d'un spadassin en démence.

Mais le repentir était vain, et il n'y avait pas un instant à perdre. Avant tout il fallait, suivant le comte, arrêter les poursuites imprudentes de M. de Guerchy et de M. de Praslin, qui, en poussant le chevalier à bout, pouvaient le porter à quelque mauvais parti. En le menaçant incessamment du courroux du roi, ou en le taxant, à tout propos, de fou à lier, qu'il fallait mettre à Bedlam, M. de Guerchy ne faisait autre chose que le confirmer dans la conviction, où il était déjà, que sa personne ne serait pas en sûreté s'il remettait le pied sur le territoire français et qu'on le jetterait dans un cul de basse-fosse pour le reste de ses jours.

« Il est incontestable, disait le comte de Broglie, que le sieur d'Éon est réduit au désespoir, que, sans les bontés de Votre Majesté, il ne peut s'attendre en France qu'à un sort très malheureux, et qu'il a en main un moyen sûr de faire une grande fortune en Angleterre... Si, par vengeance des mauvais traitemens qu'il éprouve, par nécessité, pour se procurer de quoi vivre, il rendait public l'ordre de Votre Majesté qu'il a entre les mains, si seulement il le communiquait au ministère anglais, quel malheur n'en pourrait-il pas résulter? Ne serait-il pas à craindre que la sacrée personne de Votre Majesté ne fût compromise et qu'une déclaration

de guerre de la part de l'Angleterre n'en fût la suite inévitable? »
Le comte concluait à enjoindre à l'ambassadeur de laisser d'Éon en paix, et à lui envoyer un de ses amis porteur d'un ordre de la main du roi, lui prescrivant de revenir, en termes affectueux, avec l'assurance spéciale que la protection royale ne lui manquerait pas. Mais quel serait cet ami? La Rozière était naturellement indiqué, puisqu'il était au courant de tout; mais à aucun prix cet officier, justement inquiet de son propre sort, ne voulait entendre parler de retourner en Angleterre. Il était déjà suspect, surveillé, dénoncé à son chef militaire, le duc de Choiseul. Le destin de d'Éon, celui du comte de Broglie lui-même, qu'il avait sous les yeux, l'effrayait. Le secret royal portait malheur, personne ne voulait plus s'en charger. Le comte de Broglie indiquait bien à sa place un autre de ses secrétaires, M. de Nort, pour remplir la commission. Mais à quel titre la lui donner, et quelle confiance ce nouveau visage inspirerait-il à d'Éon?

Le roi ne repoussa pas ce conseil, mais ne mit aucun empressement à le suivre; la difficulté de choisir un agent, l'embarras de trouver un motif plausible à donner à Praslin pour lui faire ménager un serviteur rebelle, l'indolence et l'hésitation qui lui étaient naturelles, tout concourut à le retenir dans l'inaction. « Il ne m'est pas possible, écrivait-il un jour à Tercier, de vous répondre encore sur d'Éon, les réflexions en sont trop grandes... Il faut attendre, disait-il le lendemain, la réponse de M. de Guerchy et plaindre l'humanité... Faites-moi des projets de lettres, sauf à moi à les corriger... D'Éon n'est pas fol, mais orgueilleux et fort extraordinaire; laissons écouler assez de temps. Je doute que nous eussions la guerre quand il dirait tout; mais il faut arrêter ce scandale, et soutenez-le de quelque argent; sa conduite est une trahison au premier chef : dans les tribunaux, que croyez-vous qu'on fît? »

En attendant, la procédure officielle allait son train : d'Éon était déclaré déchu de ses titres, grades et dignités, privé de ses appointemens, coupable de lèse-majesté. En un mot, on lui donnait tous les griefs, on lui inspirait toutes les craintes et on lui laissait en même temps toute la liberté nécessaire pour le décider à se porter à quelque extrémité. Les choses durèrent ainsi pendant plus de trois mois, malgré les instances du comte de Broglie au supplice, qui s'attendait d'heure en heure à un éclat désastreux. Il ne réussit à se faire écouter que lorsque la fin de son exil, amenée par d'autres circonstances, lui permit de venir en personne insister à Versailles.

Le comte obtint alors, à force de peines, l'envoi d'un négociateur chargé de porter à d'Éon des paroles de paix. Ce fut, comme il l'avait proposé, un de ses anciens secrétaires, attaché aussi pendant la guerre au maréchal de Broglie, M. de Nort. Il eut pour mission

d'engager, d'une part, M. de Guerchy à ménager pour un temps l'agent réfractaire et à cesser même toute démarche directe contre lui, de l'autre, de voir à quelles conditions, pécuniaires ou autres, d'Éon consentirait à se dessaisir des pièces compromettantes dont il était nanti. Il paraîtrait, par un des billets dû roi à Tercier, que le duc de Praslin lui-même eut connaissance de cette mission et y donna les mains. On ne voit pas tout de suite par quels argumens le roi put l'y décider sans le mettre au courant du fond même de ses inquiétudes. Probablement il fit valoir l'intérêt de retirer des mains de d'Éon les papiers officiels qui y étaient restés, et Praslin, qui en savait ou en soupçonnait un peu plus long, crut peut-être plus prudent et plus poli de ne pas tirer la chose au clair.

Mais il était bien tard, et quand, dans les premiers jours d'avril 1764, M. de Nort débarqua à Londres, il trouva toute la ville, la haute société, ministres, ambassades, cercles politiques, ne parlant que de d'Éon et du scandale qu'il venait de faire. Il avait livré à l'impression et jeté dans le public un gros volume in-quarto, contenant toute sa correspondance privée avec le duc de Nivernais, le duc de Praslin et M. de Guerchy, accompagnée de beaucoup d'extraits de lettres de ces grands personnages entre eux, dont il ne pouvait avoir eu connaissance que par leurs communications amicales. L'ouvrage portait cette épigraphe tirée de Voltaire :

Pardonnez! un soldat est mauvais courtisan.
Nourri dans la Scythie aux plaines d'Arbazan,
J'ai pu servir la cour et non pas la connaître.

Le livre ne renfermait pas tout ce qu'on aurait pu craindre, car d'Éon, gardant quelque prudence même dans sa folie, et ne voulant pas brûler tous ses vaisseaux, n'avait rien inséré qui eût trait soit au secret royal, soit même aux documens officiels dont il était dépositaire : mais qui pouvait répondre qu'un second volume ne fût pas tout prêt à paraître derrière celui-là? Et, en tout cas, des jugemens plus que libres portés sur l'ambassadeur de France, par son ministre et son prédécesseur (dans quels termes cavaliers, nous l'avons vu), tout le ménage intérieur, comptes et querelles domestiques d'une ambassade, mis sous les yeux d'un public étranger, il y avait là de quoi occuper, divertir, indigner toute une cité. De mémoire d'homme du monde et surtout de diplomate, jamais rien de pareil ne s'était vu.

Aussi jamais moment ne fut-il moins favorable pour une pacification. Les deux parties étaient également irritées, et le moins courroucé n'était pas Guerchy, qui ne songeait qu'à mettre d'Éon sous clé et son livre au pilon, comme cela se fût fait à Paris sans sourciller. Le bon ambassadeur sollicitait tous les ministres et consultait

tous les jurisconsultes pour trouver un moyen d'obtenir justice. Comme, depuis quelques mois qu'il habitait Londres, il avait su s'y faire bien voir, on compatissait volontiers à sa peine; le cabinet et le corps diplomatique prenaient fait et cause pour lui. D'Éon d'ailleurs s'enlevait par ses procédés sauvages toute la sympathie des gens bien élevés.

Walpole, qui hantait ce grand monde, rend ainsi compte du jugement de son entourage : « D'Éon vient de publier le plus scandaleux in-quarto, accusant outrageusement M. de Guerchy et très offensant pour MM. de Praslin et de Nivernais. En vérité, je crois qu'il aura trouvé moyen de les rendre tous les trois irréconciliables. Le duc de Praslin doit être enragé de l'étourderie du duc de Nivernais et de sa partialité pour d'Éon, et en viendra sûrement à haïr Guerchy, croyant que celui-ci ne lui pardonnera jamais ce qu'il a dit de lui. D'Éon, d'après l'idée qu'il donne de lui-même, est aussi coupable que possible, fou d'orgueil, insolent, injurieux, malhonnête, enfin un vrai composé d'abomination : cependant trop bien traité d'abord, et ensuite trop mal par sa cour; il est plein de malice et de talent pour mettre sa malice en jeu. Il y a beaucoup de mauvaises facéties dans son livre, ce qui est rare dans un livre français, mais aussi beaucoup d'esprit... M. de Guerchy est très blessé, quoiqu'il en ait moins de sujet que les deux autres : car sa réputation de courage et de bon naturel est, ici du moins, si bien établie qu'il n'en souffrira guère. Le conseil se réunit aujourd'hui pour délibérer sur ce qu'on peut faire à ce sujet. Bien des gens pensent qu'il n'est possible de rien faire. Lord Mansfield croit qu'on peut faire quelque chose, mais il a un peu de promptitude à prendre en cas pareil l'opinion la plus sévère. Je serais bien aise pourtant que la loi permît la sévérité dans le cas présent. » Et quelques jours après : « Les ministres étrangers, continue Walpole, se sont réunis pour faire cause commune avec M. de Guerchy, et l'attorney général a commencé une information. »

D'Éon, de son côté, n'était guère moins exalté; le bruit qui se faisait autour de son nom achevait de griser sa pauvre tête. « Le misérable lunatique, dit encore Walpole, était hier à l'Opéra ayant l'air de sortir de Bedlam. Il ne marche qu'armé, et menace (ce que je le crois très capable d'accomplir) de tuer ou de se faire tuer, si on fait mine de mettre la main sur lui. »

Mais il ne manquait pas non plus de partisans. Une grande excitation politique régnait, cette année-là, en Angleterre dans les partis et dans le parlement, fomentée par l'illustre Pitt, qui, sorti du pouvoir depuis trois années, ne pardonnait pas à ses successeurs. Le feu de l'opposition portait précisément sur deux points d'attaque où d'Éon pouvait servir d'auxiliaire. D'une part, comme je l'ai

déjà dit, on reprochait au gouvernement les conditions trop faciles que la paix de l'année précédente avait faites à la France, et l'on accusait couramment le signataire de cette paix, le favori du roi, lord Bute, d'avoir cédé à des séductions illicites pour trahir l'intérêt national. Lord Bute avait même dû quitter les affaires sous le poids de cette imputation injurieuse. Mais ses successeurs, Granville, Halifax, le duc de Bedford, pris dans les mêmes rangs politiques que lui, et trop peu capables pour le faire oublier, passaient pour lui garder sa place et, en attendant, pour se conduire par ses inspirations. Il y avait donc tout intérêt à faire ou à feindre d'avoir fait sur un sujet qui mettait si fort en jeu le chatouilleux orgueil britannique une découverte importante. Un agent français qui avait pris à la paix une part considérable et qui se trouvait en guerre ouverte avec ses chefs pouvait avoir des révélations utiles à faire, ou inventer des mensonges utiles à accréditer; c'était un homme à ménager.

Un autre grief de l'opposition était le procès de presse, de *libel*, comme dit la loi anglaise, intenté au célèbre tribun Wilkes, pour une attaque violente contre la personne royale. Ce procès fameux avait mis à la mode, dans tous les cercles politiques, des discussions sur l'état de la législation de la presse. Les lois anglaises de cette époque étant sur ce point comme sur beaucoup d'autres dans un grand état de confusion, chacun interprétait les textes à sa guise et l'opinion populaire les exploitait naturellement dans le sens le plus libéral. Au milieu de débats de cette nature, un nouveau procès de presse, qui soulevait des questions d'une nature délicate, fournissait un aliment de plus à l'excitation générale. A la vérité, le cas de d'Éon ne ressemblait nullement à celui de Wilkes. Wilkes était député et prétendait qu'on violait en sa personne le privilège parlementaire; d'Éon était étranger, et l'on soutint en sa faveur que la loi qui punissait les diffamateurs n'atteignait que les sujets anglais. Les deux situations n'avaient donc aucun rapport; mais quand les imaginations sont échauffées, on n'y regarde pas de si près et on a vu établir des analogies entre des faits qui se ressemblent moins encore. D'Éon allait devenir, comme Wilkes, un martyr de la liberté de la presse et, à ce titre, il devait être défendu comme lui par la faveur et souvent même par la violence populaires. Les gazettes retentirent de réclamations bruyantes contre l'atteinte qu'on voulait porter à la vieille réputation d'hospitalité de l'Angleterre, en poursuivant un étranger qui s'était fié à la protection de ses lois.

D'Éon se vit donc subitement l'objet des caresses de l'opposition, et il ne manquait pas de le faire savoir à Paris sur un ton assez

menaçant, dans une lettre adressée à Tercier, et qui, d'après sa date, dut se croiser en mer avec le porteur de paroles du comte de Broglie. « Les chefs de l'opposition, disait-il, m'ont offert tout l'argent que je voudrais, pourvu que je dépose chez eux mes papiers et mes dépêches bien fermés et cachetés, avec promesse de me les rendre dans le même état en rapportant l'argent. Je vous ouvre mon cœur, et vous sentez combien un pareil expédient répugne à mon caractère, et pourtant, si on m'abandonne, comment voulez-vous que je fasse?.. Je n'abandonnerai jamais le roi ni ma patrie le premier; mais si, par malheur, le roi et ma patrie jugent à propos de m'abandonner, je serai bien forcé, malgré moi, de les abandonner le dernier, et en le faisant, je me disculperai aux yeux de l'Europe, et rien ne me sera plus facile, comme vous devez bien sentir... Ce sacrifice sera dur pour moi, j'en conviens : il coûtera aussi bien cher à la France, et cette idée seule m'arrache des larmes... Déjà, ajoutait-il, tous les chefs de l'opposition envoient tous les jours chez moi pour savoir s'il ne m'est rien arrivé, et à la première entreprise qui serait faite contre moi, l'hôtel de l'ambassadeur et tout ce qui sera dedans sera mis en pièces par ce qu'on appelle ici le *mob;* les matelots et autres canailles de la Cité sont aux ordres de l'opposition; vous sentez tous les malheurs qui sont sur le point d'arriver. » — Enfin, après avoir ainsi menacé de la guerre et de l'émeute, il donnait à ses correspondans jusqu'au 22 avril, jour de Pâques, comme dernier délai pour lui faire obtenir la réparation qu'il demandait, après quoi il ne répondait plus de rien et ne s'expliquait pas sur ce qu'il croirait devoir faire. « Je serai forcé, disait-il, de me laver totalement dans l'esprit du roi d'Angleterre, de son ministère, de la chambre des pairs et des communes, et il faut nous déterminer à une guerre des plus prochaines dont je ne serai certainement que l'auteur innocent, et cette guerre sera inévitable. Le roi d'Angleterre y sera contraint par le cri de la nation. »

Aussi, quand, deux jours avant la date fixée, il vit entrer chez lui de Nort (qu'il connaissait, l'ayant souvent rencontré chez le comte de Broglie), porteur d'une lettre du comte, très presssante, presque tendre, il crut que son ultimatum avait fait son effet et que le roi de France se rendait à merci. Sous l'influence de cette première impression et sans bien se donner la peine de lire jusqu'au bout les propositions du comte de Broglie, il adressa au roi une lettre pleine d'effusion, qu'il remit sur-le-champ au messager, et où la joie du triomphe respirait sous les apparences de la soumission. — « Je suis innocent, disait-il, et j'ai été condamné par vos ministres; mais dès que Votre Majesté le souhaite, je mets à ses

pieds ma vie et le souvenir de tous les outrages que M. le comte de Guerchy m'a faits. Je suis de Votre Majesté le fidèle sujet à la vie, à la mort. » Il écrivit sur le même ton au comte de Broglie.

De Nort, enchanté de ce bon accueil, vint aussitôt en rendre compte à M. de Guerchy, qui n'en put croire ses oreilles; il faillit (disait plus tard d'Éon) tomber en syncope et crier au miracle. En effet, cette modération inattendue ne l'aurait nullement accommodé, décidé qu'il était à ne pas lâcher sa vengeance et à faire mettre d'Éon sous les verrous. Il n'eut pas lieu d'être alarmé longtemps. D'Éon ne fut pas plus tôt resté quelques heures seul pour bien étudier la lettre du comte de Broglie et les offres qui lui étaient faites que, n'y trouvant rien de ce qu'il espérait, — ni la destitution de M. de Guerchy, ni la restitution de son propre grade, — mais simplement la promesse d'une somme d'argent à déterminer et quelques espérances vagues d'avenir, en échange de la remise immédiate du gage qui était en sa possession, il entra dans une violente fureur. Dès le lendemain, il renvoyait à de Nort la lettre même du comte avec un refus absolu de rien lâcher et même d'engager la négociation sur ce terrain. « Je fis sentir, dit-il dans ses Mémoires, qu'on n'agissait pas avec moi de bonne foi, que la tournure qu'il plaisait à M. le comte de Broglie de donner à mon affaire, vis-à-vis du roi, ne m'était nullement agréable et nullement conforme à la vérité et à la conséquence de l'ordre secret du 3 juin 1763, et instructions secrètes y relatives qui m'avaient forcé à ne pas prendre mes audiences de congé et à rester à Londres; que, d'ailleurs, M. le comte de Broglie passait avec une légèreté incroyable sur les plaintes que je portais au pied du trône contre M. de Guerchy... faisant semblant de regarder tout cela comme de simples tracasseries, affaire d'argent, matière délicate à traiter, disait-il, tandis que, dans sa conscience, il savait tout le contraire... que je voyais clairement qu'il n'y avait plus de bonne foi sur la terre et que l'on sacrifiait mon innocence à la politique et à la convenance; que M. de Broglie me laissait comme le bouc de la fable au fond du puits, où les ordres politiques du roi, ainsi que les siens et les haines particulières des Broglie et des Guerchiens, m'avaient jeté... qu'aussi j'étais charmé de le voir comme le renard monter sur mes épaules pour sortir de son injuste exil de Broglie et du précipice, où moi je restais avec confiance et fermeté, tant qu'il plairait à Dieu et au roi. »

A la vérité, quelques jours après, pressé de nouveau par les instances de de Nort et par des lettres de Tercier, d'Éon se modéra un peu et forma avec plus d'art son plan de campagne. Sans se maintenir dans des termes d'un refus absolu qui aurait tout brisé, il fit remarquer qu'on ne pouvait, en bonne conscience, lui deman-

der de se désarmer lui-même tant qu'il était sous le coup d'une instance judiciaire, où il pouvait avoir besoin de tous ses moyens de défense. Que M. de Guerchy cessât de le poursuivre, ou mieux encore qu'on le remplaçât à Londres par un autre ambassadeur, et il se montrerait à l'instant de la meilleure composition du monde. « A ma place, écrivait-il au comte de Broglie, vous ne feriez pas autrement... Personne au monde ne me fera rendre ces papiers tant que M. de Guerchy sera ambassadeur en Angleterre. Si Sa Majesté prenait la résolution de vous nommer ambassadeur, vous, monsieur le comte, ou M. le maréchal, je puis bien assurer que, par la grande considération dont jouit en Angleterre M. le maréchal, les affaires de France y prendraient sur-le-champ une tout autre face. Le procès tomberait de lui-même, je remettrais mes papiers et tout serait dit. » « M. de Guerchy, ajoutait-il quelques jours après, vient d'être insulté par le peuple, le jour de la naissance du roi d'Angleterre, et ses vitres ont été cassées. L'ambassadeur prétend que c'est moi qui ai fait exciter le peuple, parce que ce peuple a quelque amour pour moi et boit publiquement à ma santé et à celle de Wilkes. Rien n'est plus faux. »

Le comte de Broglie était très certainement disposé à penser que la meilleure manière de terminer le différend serait de le nommer, lui, ambassadeur en Angleterre. Mais il ne pensait pas que le meilleur moyen de parvenir à ce résultat fût de mettre au roi le pistolet sur la gorge, et de faire, en attendant, insulter le titulaire présent de l'ambassade par la populace de Londres. Aussi, sans faire passer sous les yeux du roi ces absurdes rodomontades, qui le couvraient de rougeur pour son ancien protégé, se borna-t-il à insister, au nom de l'intérêt du secret royal, pour que Guerchy suspendît sa poursuite. Mais c'est à quoi Guerchy ne voulait absolument pas se prêter, tant qu'il n'en aurait pas l'ordre formel, et ce que le roi ne pouvait se décider à ordonner. Au contraire, sur la demande de Guerchy, des espions de police étaient envoyés à toute heure de Paris pour surveiller d'Éon, au besoin même pour s'emparer de sa personne, si on le pouvait sans trop de bruit. « Voilà bien de l'argent perdu, disait le comte de Broglie; avec la moitié employée de bonne foi à terminer l'affaire, elle serait déjà assoupie. »

De gré ou de force, et vaille que vaille, il fallut donc attendre le procès et l'attendre même assez longtemps, parce que l'affaire s'instruisait à la cour du banc du roi, et l'on sait que ce genre de procédure est assez long. Tous les partis restèrent l'arme au bras. M. de Broglie alla passer son été à Ruffec, M. de Guerchy prit ses vacances, de Nort retourna en France jusqu'à nouvel ordre, et d'Éon resta enfermé dans son domicile, où un gros d'émeutiers, que l'opposition mettait à ses ordres, venait faire bonne garde

toutes les fois qu'il exprimait quelque inquiétude pour sa liberté. Il avait eu soin d'ailleurs, il le raconte lui-même, de se faire inscrire à sa paroisse et d'y payer les taxes locales, afin de jouir de tous les privilèges d'un bourgeois de Londres, et de plus il faisait rédiger, par les premiers jurisconsultes d'Angleterre, des consultations portant que, n'ayant commis aucun crime et n'étant poursuivi pour aucune dette, il avait le droit de tuer sur place le premier qui tenterait de s'emparer de lui. « Je vais, écrivait-il au comte de Broglie, sonner le tocsin de la liberté. »

L'audience attendue arriva vers la fin de l'automne; mais, à la grande surprise de ses adversaires, d'Éon, qu'on n'avait jamais accusé de fuir les occasions de se montrer, n'y parut pas. Son avocat demanda un ajournement pour un motif frivole, ne l'obtint pas et se laissa condamner pour outrage à un ambassadeur dans l'exercice de son ministère. Quand on chercha d'Éon pour lui communiquer sa sentence, il avait disparu, et les officiers de justice, entrant de force dans son logis, n'y trouvèrent ni sa personne, ni ses papiers.

Le cabinet anglais se félicitait déjà de ce résultat auprès du corps diplomatique, dont l'arrêt défendait les prérogatives, et Guerchy demandait que, cette fois, si l'on pouvait mettre la main sur le coupable, on ne le lâchât plus, ni lui, ni les documens qu'il retenait, quand on apprit que la retraite de d'Éon n'était qu'une feinte destinée à réserver ses moyens d'effet pour un plus grand théâtre. Peu de jours après, effectivement, l'infatigable intrigant rentrait en scène avec une nouvelle audace, et, sans sortir de sa cachette, il envoyait déposer en son nom, contre le comte de Guerchy, une plainte au criminel, pour tentative d'empoisonnement sur sa personne.

C'était la vieille et sotte histoire de l'année précédente, par laquelle il avait essayé de justifier, auprès du comte de Broglie, sa sortie de l'ambassade et qui n'avait trouvé créance auprès de personne. Il revenait à la charge cette fois, et publiquement, sur la foi d'un témoignage qu'il regardait comme décisif. Ce n'était rien moins que celui de ce sieur Treysac de Vergy, gentilhomme français assez obscur, avec qui il s'était pris de querelle violente, comme nous l'avons raconté, un soir chez lord Halifax. Vergy, littérateur manqué et intrigant de salon, était l'un de ces aventuriers de bas étage qui, mal vus chez eux, vont chercher fortune à l'étranger, errent autour des ambassades et offrent leurs services à tous les diplomates novices et nouveaux venus. Guerchy avait eu le tort de l'admettre dans son intimité, puis de l'employer à surveiller d'Éon, et enfin le tort plus grand encore de le mécontenter en ne payant pas suffisamment ses services.

Éconduit de l'ambassade, Vergy alla trouver d'Éon et offrit de lui raconter toutes les manœuvres dont il avait été chargé pour venir à bout de ses résistances. Il ajouta même en confidence qu'il était venu de Paris, envoyé tout exprès par le duc de Praslin, afin de lui chercher querelle et de le tuer. D'Éon n'avait garde de négliger un si utile auxiliaire. Quelle bonne fortune ne serait-ce pas, par exemple, que de faire accuser M. de Guerchy par le témoignage d'un de ses commensaux habituels! L'histoire de l'empoisonnement par l'opium dénoncée, non par un ennemi connu, mais par un témoin, presque par un complice à qui on aurait proposé de s'y associer, et qui s'y serait seulement refusé à la dernière heure, prenait quelque vraisemblance. Il ne fallut pas beaucoup de temps à d'Éon pour imaginer cet artifice et pour dicter à Vergy, sous forme d'aveu et de pénitence, un récit de la tentative d'assassinat, horrible et piquant à la fois.

La dénonciation une fois rédigée, Vergy jura qu'il était prêt à l'affirmer sur l'honneur devant Dieu et devant les hommes, à la signer de sa main et à la sceller de son sang. Pour commencer, il en publia tous les détails, dans une lettre adressée au duc de Choiseul et qu'il envoya imprimer à Liége, de crainte d'un nouveau procès; puis ce fut lui qui vint en personne, de la part de d'Éon, répéter la même affirmation sous serment, devant le président de la cour du banc du roi et porter une accusation en forme.

L'imputation était si absurde qu'au premier moment Guerchy en éprouva plus d'horreur que d'émotion. « J'avais lieu de croire, écrivait-il, que d'Éon avait mis le comble à sa scélératesse par tous les traits de sa conduite passée; mais rien de tout cela n'approche de ce qu'il vient de fabriquer et qui fait frémir d'horreur. » Il croyait même sincèrement tout arrêter en se rendant lui-même, malgré ses privilèges d'ambassadeur, devant le juge saisi de l'affaire, convaincu que la dénégation d'un honnête homme étoufferait à l'instant cette sotte affaire.

Mais d'Éon connaissait mieux la procédure et, jugeant aussi mieux l'état de l'opinion, se croyait au contraire sûr de son fait; il écrivit à Paris un véritable chant de triomphe. « Enfin, monsieur, disait-il au comte de Broglie, voilà le complot horrible découvert. Je puis à présent dire à M. de Guerchy ce que le prince de Conti disait au maréchal de Luxembourg avant la bataille de Steinkerke : « Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous, mon cousin. » Le roi ne peut s'empêcher maintenant de voir la vérité. Elle est mise au grand jour. J'agis de mon côté, j'ai instruit le duc d'York et ses frères de la vérité et des noirceurs du complot contre vous, le maréchal de Broglie et moi. Ceux-ci instruisent le roi, la reine et la princesse de Galles; M. de Guerchy est dans la plus grande

confusion... Agissez de votre côté, monsieur le comte, ne m'abandonnez pas, ainsi que vous paraissez le faire. Je me défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et, par mon courage, je servirai votre maison malgré vous : car vous m'abandonnez, vous ne m'envoyez point d'argent, tandis que je me bats pour vous; ne m'abandonnez pas, monsieur le comte, ne me réduisez pas au désespoir. » En même temps qu'au comte, d'Éon écrivait au maréchal de Broglie pour implorer sa protection. Mais le vieux soldat, aussi intraitable sur les droits de l'autorité royale que fier dans sa conduite personnelle, s'indigna à la seule pensée de recevoir une lettre d'un rebelle. Il la renvoya sans y répondre et fit avertir du fait le duc de Choiseul afin d'éviter de nouvelles accusations.

Quant au comte, il n'avait pas le même droit de tenir le langage de l'innocence calomniée, mais il n'avait nulle envie de se mettre aux yeux du public de moitié dans une équipée qui tournait au tragique, et de se rendre complice d'une aussi grande énormité diplomatique que la citation d'un ambassadeur devant le tribunal de sa résidence. Seulement, plus le scandale croissait et plus la certitude que d'Éon, poussé à bout, ne reculerait devant aucune extravagance, le remplissait de terreur. Le roi lui-même commençait à trouver que les choses passaient le jeu. Dans cette alarme commune, ils en vinrent à former un dessein qu'ils auraient eu assurément beaucoup de peine à réaliser. Le comte offrit de partir, de sa personne, pour Londres, afin de mettre à la raison d'Éon et Guerchy lui-même. Le roi avait accepté déjà le projet et ne cherchait plus qu'une manière (à la vérité assez difficile à trouver) de le faire admettre par Praslin. Le comte, en attendant, rédigeait lui-même ses instructions, quand un nouvel incident (comme il en arrive à point nommé, dans un roman d'aventure, qu'un auteur habile sait nouer) vint mettre le comble à la confusion générale.

Un courrier de la correspondance secrète, nommé Hugonnet, valet de chambre de d'Éon, fut arrêté à Calais par la police, portant des dépêches écrites tout au clair de la main bien connue de Drouet, secrétaire du comte de Broglie. La trouvaille était d'autant plus précieuse qu'il y avait déjà plus de six mois que ledit Hugonnet était soupçonné de faire ce métier et qu'on avait mis à ses trousses, pour le surveiller et l'arrêter au besoin, toute la police de Calais. Cette fois tout semblait dit, et le secret du roi paraissait enfin tomber entre les mains de son ministère.

Parvenu à ce moment critique, où l'imbroglio, que nous avons à raconter, atteint son point culminant d'intérêt et de complication, le lecteur me permettra de m'arrêter un moment pour lui remettre

sous les yeux, comme je l'imagine, l'état d'esprit et la situation réciproque des divers acteurs qui y figuraient.

Ils étaient six, bien comptés, qui en suivaient le développement avec une anxiété égale, quoique avec des mobiles et des sentimens bien divers; à Londres, Guerchy et d'Éon; en France, le roi, le comte de Broglie et le duc de Praslin, ce dernier n'étant lui-même que l'instrument du duc de Choiseul. Les deux premiers, tout entiers à leurs ressentimens personnels, semblaient avoir entièrement perdu de vue, dans l'ardeur de leurs récriminations réciproques, le grand intérêt d'état dont ils étaient dépositaires. Guerchy, toujours bonhomme, mais outré, oubliait la confidence qu'il tenait du roi, et pressait d'Éon, l'épée dans les reins, jusqu'à rendre un éclat inévitable. D'Éon, plus maître de lui, et chez qui la malice dominait encore la folie, bien que décidé à vendre aussi cher que possible, à la dernière heure et au plus offrant, son secret et sa peau, n'était pas pressé d'en finir et s'amusait du jeu pervers qu'il jouait, riant aussi bien de l'exaspération de son chef que de l'embarras de son souverain. Quant au roi, je crains qu'il ne fût plus dépité encore qu'alarmé, sûr qu'il était de se tirer toujours d'affaire en lâchant ses complices, mais confus comme un vieil enfant du mauvais quart d'heure qu'il aurait à passer quand il faudrait avouer à ses ministres l'acte étourdi auquel il s'était livré à leur insu. Chez les deux ministres, la curiosité était sans doute vivement excitée au moment de mettre la main sur une découverte depuis longtemps soupçonnée et poursuivie. Ils étaient pourtant trop vieux et trop fins courtisans pour ne pas comprendre que leur intérêt n'était pas de mettre le roi dans son tort et de le faire rougir devant eux : blesser ainsi au vif l'orgueil du souverain, c'eût été peut-être le seul moyen de le piquer d'honneur et de le décider à soutenir ses agens. Leur tactique, au contraire, devait être d'isoler complètement ces instrumens inférieurs, de paraître croire qu'ils avaient agi sans ordre, afin que le roi, libre de les désavouer, fût aussi obligé de les punir. Aucun de ces jeux divers n'échappait aux yeux exercés du comte de Broglie, qui connaissait par expérience la faiblesse de son maître et la finesse de ses ennemis, et qui voyait sonner l'heure fatale où il serait livré au courroux ministériel, dénoncé à l'indignation de la France, comme le seul auteur et le bouc émissaire d'une odieuse intrigue. C'était bien le sort qui devait l'atteindre un jour : il eut, encore cette fois, la bonne fortune d'y échapper.

Ce fut le 10 janvier 1765 qu'eut lieu à Calais l'arrestation du courrier. Le fait de correspondre avec un criminel d'état étant par lui-même délictueux, l'arrestation de Drouet suivit à l'instant d'office, et les deux agens furent immédiatement transférés à la Bastille, sous la garde du lieutenant de police, M. de Sartine. Le

roi fut le premier à être informé de l'arrestation par ses ministres, qui, en lui annonçant la nouvelle, durent jouir un peu de son embarras.

Le pauvre monarque ne trouva cette fois encore qu'un expédient à son service, c'était de se recommander à la discrétion des agens subalternes et d'acheter leur silence par une marque précieuse de sa confiance. Comme il avait tout révélé à Guerchy, il fit venir aussi Sartine, pour lui tout avouer et le prier de s'arranger de manière à soustraire les preuves du secret à la connaissance des ministres. Sartine parut très ému de la révélation, mais touché de la confidence. « Je me suis ouvert et confié à lui, écrivait tout de suite le roi un peu soulagé à Tercier, il me paraît que cela lui a plu. » Parole d'une humilité étrange, qu'un auteur de comédie hésiterait peut-être à placer dans la bouche d'un souverain absolu traitant avec un simple officier de police.

Mais comment s'y prendre? L'affaire était entre les mains de la justice; il n'y avait guère moyen de l'étouffer. Il y avait des papiers à examiner et des inculpés à interroger. Praslin voudrait certainement être présent à l'une et à l'autre épreuve. Comment faire pour soustraire avant l'examen officiel les papiers les plus compromettans et empêcher qu'aucune question trop pressante ne fût posée aux prisonniers, de crainte que des réponses indiscrètes ou contradictoires ne s'échappassent de leurs lèvres? Le comte de Broglie consulté ouvrit l'avis que Tercier, de concert avec Sartine, devrait procéder à un récolement préalable des papiers saisis. Introduits ensuite ensemble à la Bastille, ils conviendraient avec les deux agens d'un thème préparé d'avance, qui servirait de base à la fois à l'interrogatoire et aux réponses.

C'était entrer franchement dans la haute comédie. Sartine à première vue s'en épouvanta. Il voulait bien être confident, mais le rôle de complice, ou, si l'on veut, de compère, dépassait son dévoûment et son courage. « J'ai peur, écrivait le roi, que notre affaire ne s'embrouille un peu... Il est impossible que vous puissiez aller à la Bastille avec M. le lieutenant de police, ce serait tout découvrir.» Puis il convenait que, dans un premier interrogatoire, au moment de son arrestation, Drouet s'était un peu compromis ; mais il se remettra, disait-il, et il terminait par cet aveu singulier mis entre parenthèses : « *Je sens un peu que je m'embrouille un peu.* »

Heureusement le comte de Broglie ne s'embrouilla pas et redoubla d'énergie. Il fit honte à Sartine, en termes très vifs, de sa froideur pour son maître, et au maître lui-même du peu de confiance qu'il inspirait à ses serviteurs. « Je trouve ce magistrat bien timide, écrivait-il au roi; je ne vois cependant pas ce qu'il peut craindre avec les ordres de son maître. »

Mis ainsi au pied du mur, le lieutenant de police s'exécuta en tremblant, et, en compagnie de Tercier, il passa au crible non-seulement les papiers saisis, mais aussi ceux qui furent trouvés chez Drouet, où les scellés avaient été apposés, et moyennant ce triage adroitement fait, tout le venin de la découverte fut enlevé. Après tout, le mal n'était pas si grand qu'on avait cru. Drouet avait écrit en son propre nom, et il n'avait pas écrit à d'Éon lui-même, mais à son cousin du Mouloize. Le comte de Broglie n'était pas nommé, le nom de Tercier seul apparaissait dans quelques endroits, et les mots énigmatiques de l'*avocat* et du *substitut* indiquaient un chiffre suspect. En faisant disparaître habilement ces passages, les documens ne présentèrent que l'acte assez inoffensif de deux serviteurs d'ordre inférieur, innocens tous deux, et correspondant pour engager un criminel à se soumettre aux ordres du roi.

Restait l'examen oral, où la moindre inadvertance pouvait tout perdre. Il fallut cette fois mettre encore un tiers de plus dans la confidence. Ce fut M. de Jumilhac, le gouverneur de la Bastille, qui, violant le secret judiciaire, consentit à mettre Tercier en communication avec les prisonniers; tout étant ainsi facilité, les rôles furent préparés et distribués d'avance. Il fut convenu que Drouet déclarerait avoir agi seul, spontanément, sans consulter personne, dans l'intérêt d'un ancien ami, et qu'Hugonnet soutiendrait aussi qu'il n'avait reçu de mission d'aucune autre personne que de ce secrétaire; en outre, que les protecteurs inconnus dont il était question dans les lettres étaient les amis de la famille de d'Éon, le marquis d'Osembray, le marquis de l'Hôpital, et enfin que M. de Sartine se prêterait à ces artifices et n'insisterait pas dans l'interrogatoire sur les points trop délicats.

« J'ai travaillé quinze heures de suite, écrivait le comte de Broglie au roi, le 25 janvier, à arranger des plans d'interrogatoire, de mémoire, de réponse à donner par le sieur Drouet, de dépositions à faire par Hugonnet, dont l'ensemble puisse cadrer avec ce qui a déjà été dit et vu, et j'ai fait une espèce d'instruction pour M. de Sartine. Le tout m'a été remis hier au soir. »

La pièce était trop bien préparée pour manquer à la représentation. Le duc de Praslin y assista aux premières loges, mais n'y comprit pas autre chose, excepté que les acteurs s'étaient entendus, sans qu'il sût comment, pour se jouer de lui. « Ces gens-là se moquent de moi, » dit-il en sortant avec humeur à M. de Sartine, et le lendemain il faisait au conseil un rapport dont le roi rendait compte à Tercier en ces termes : « M. de Praslin a rapporté dimanche l'affaire du sieur Drouet; il persiste toujours à croire qu'il n'a pas dit tout à fait la vérité, et cela est un peu vrai... il sera mis

hors de prison à la fin de cette semaine. Hugonnet y restera un peu plus, mais j'espère que voilà cette affaire finie. Tout s'est bien passé au conseil, et l'on ne s'y est douté de rien. » Par précaution cependant, Praslin garda le pauvre Hugonnet sous les verrous, et le roi, avec l'indifférence qui n'appartenait qu'à lui, ne s'informa pas de ce que devenait l'obscure victime de sa fantaisie. Quant à Drouet, il avait pris le bon moyen pour ne pas être oublié, car il avait, dès le premier jour, déclaré qu'il dirait tout si on ne s'arrangeait pas pour le mettre en liberté.

Chacun sentait au fond que ce n'était que partie remise : aussi, plus l'alarme avait été chaude, plus le comte de Broglie se montra pressé de prévenir à tout prix le retour inévitable de pareilles complications. Non-seulement il offrit encore au roi de partir sur-le-champ lui-même pour retirer des mains de d'Éon le fatal document autographe, mais il y joignit l'offre plus étrange encore d'hypothéquer sur ses propres biens la promesse, qui serait faite en échange, d'une pension annuelle de 12,000 francs. On se refuse presque à croire (et pourtant le fait est certain) que le monarque eut le triste courage d'accepter une telle proposition, et de laisser sans rougir un de ses sujets engager sa propriété à un autre en nantissement de la parole royale.

Ce n'est pas tout : le marché fut communiqué à d'Éon, qui ne manqua pas de l'accepter en principe, sauf à en discuter les clauses. En particulier, acceptant le gage offert par le comte, il insista pour que l'hypothèque fût étendue aux biens de la comtesse, qui étaient beaucoup plus considérables que ceux de son mari. Louis XV enfin n'eut pas même le courage de donner suite à l'affaire. L'embarras de motiver aux yeux de ses ministres le départ d'un personnage aussi important et aussi suspect que le comte de Broglie le fit ajourner de semaine en semaine, et on atteignit ainsi le jour où le grand jury d'accusation, réuni à Old-Bailey, devait se prononcer sur le fait odieux, ridiculement imputé à l'ambassadeur de France.

On ne comprend guère aujourd'hui, et dès lors on ne comprenait guère en Europe, que l'accusation pût même être admise à l'honneur d'un examen. Mais, en matière juridique, les choses ne se passaient pas en Angleterre comme ailleurs, et, à Londres même, la jurisprudence n'était pas encore fixée comme aujourd'hui. On peut lire dans l'érudit commentateur des lois anglaises, Black stone, une dissertation en règle sur la nature et l'étendue des privilèges diplomatiques en matière criminelle. On y voit que, de son temps même, on discutait le point de savoir si cette immunité était absolue. De bons auteurs soutenaient qu'un ambassadeur n'échappait à la justice nationale que pour les actes du ressort de la poli-

tique, comme la conspiration, ou même le crime de fausse monnaie, mais que, pour les attentats de droit commun et les infractions à la morale naturelle, il demeurait justiciable des tribunaux ordinaires. Et l'on citait, comme précédent en faveur de cette doctrine, le jugement prononcé sous Cromwell contre un frère de l'ambassadeur de Portugal, faisant partie de sa légation, qui fut convaincu d'un meurtre atroce et qu'aucune réclamation de son gouvernement n'avait pu dérober à l'exécution capitale.

A la vérité, si le droit donnait matière à discussion, le fait n'en supportait guère, car, parmi ceux qui connaissaient Guerchy, il n'y avait qu'un cri en sa faveur. Mais tout le monde ne le connaissait pas. Dans la bourgeoisie de Londres, qui composait le grand jury, d'Éon était populaire, parce qu'il s'était fait reconnaître pour un des siens et invoquait à tout propos les libertés britanniques. D'ailleurs, au lendemain d'une guerre sanglante qui avait ravivé tous les préjugés nationaux, les Anglais étaient disposés à croire un Français capable de tout, et aucun n'était insensible à l'insolente gloriole de faire sentir la force du peuple anglais en humiliant les représentans des lys vaincus. Le résultat de ces sentimens combinés fut que, le 1er mars 1765, le grand jury prononça un *indictment* longuement motivé, par lequel il déclarait que « Claude-Louis-François-Régnier, comte de Guerchy, étant un homme d'un esprit cruel, n'ayant pas la crainte de Dieu, mais suivant l'instigation du démon, avait contre lui des témoignages assez graves pour qu'il fût convenable de le poursuivre comme ayant méchamment sollicité et tâché de décider le nommé Pierre-Henry Trayssac de Vergy à assassiner et à tuer Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont! »

Cet audacieux verdict fut accueilli à Londres avec une sorte de stupeur. Le maître d'hôtel du comte de Guerchy, celui qu'on avait accusé d'avoir versé le vin maléficié dans le verre du chevalier, saisi de peur, prit la fuite la veille du jour où il devait se marier, sans même prévenir sa fiancée. Guerchy lui-même perdait l'esprit, croyant à toute heure qu'on allait venir le chercher dans l'hôtel de l'ambassade pour le mettre entre deux constables sur le banc des accusés et ne sachant pas si son gouvernement et ses concitoyens, abattus et intimidés comme ils l'étaient par leurs derniers revers, ne le laisseraient pas sacrifier sans mot dire. Walpole ne le rassurait que médiocrement en lui disant, sur son ton de raillerie habituel, de ne rien craindre parce que l'accusation ne se tenait pas sur ses pieds, et qu'il n'aurait qu'à répondre que, si on avait offert à Vergy de l'argent pour commettre un meurtre, ce drôle ne l'aurait certainement pas refusé.

Quant à d'Éon, il ne parlait plus qu'en maître et en vainqueur.

« Dans la position où sont les choses, écrivait-il au comte, il faut absolument que l'arrangement que vous m'avez fait proposer soit fini incessamment et que vous arriviez au premier jour sans perdre de temps, au 20 de ce mois... Ceci est la dernière lettre que j'ai l'honneur de vous écrire au sujet de l'empoisonneur et du scélérat Guerchy, qui serait rompu vif en France, s'il y avait de la justice. Mais, grâce à Dieu, il ne sera que pendu en Angleterre, comme le fut le comte de Saa sous le règne de Cromwell... Toute la puissance intrigante de la France ne pourra prévaloir en faveur de Guerchy contre la puissance des lois anglaises, lorsque leur exécution sera confiée à des arbitres libres... Je vous donne ma parole d'honneur que sous peu le Guerchy sera arrêté au sortir de la cour et conduit dans la prison des criminels à la Cité de Londres. Son ami Praslin viendra l'en tirer, s'il le peut; vraisemblablement l'ami qui l'en tirera sera le bourreau. »

A Versailles, la rumeur était grande, et cette face inattendue, presque sauvage, des libertés britanniques embarrassait un peu les philosophes qui s'en étaient faits les prôneurs. L'historien Hume, qui était en visite à Paris et à la mode dans les meilleurs cercles, était assailli, dans les salons où il entrait, de questions et de reproches auxquels il ne savait que répondre. « Nous nous sommes égosillés toute la soirée, M. de Beauvau et moi, écrivait le comte de Broglie au roi, pour lui faire sentir qu'outre l'espèce des accusateurs et le peu de vraisemblance de leurs dépositions, il était inimaginable qu'un ambassadeur pût être soumis à d'autre justice que celle de son maître; il nous a toujours dit que les lois d'Angleterre étaient invariables à cet égard et que l'autorité de Sa Majesté britannique ne suffirait pas pour y rien changer. »

Le moyen se trouva cependant, car il n'est rien, on le sait, qu'on ne puisse trouver dans les arcanes et les détours des lois anglaises. Le cabinet britannique, qui ne pensait pas qu'une si ridicule affaire valût la peine de mettre en péril la paix du monde, inventa de faire appel du verdict du grand jury à la cour du banc du roi, en vertu d'un *writ* d'*error* ou d'*acertiorari*. C'est la formule employée pour dessaisir une cour de justice inférieure qui excède sa compétence, et la cour du banc du roi exerce alors une attribution assez analogue à celle qui est déférée à notre cour de cassation pour un règlement de juges. La cour fit défense à l'attorney général de poursuivre l'affaire par la voie que le grand jury avait ouverte (*noli prosequi*), et comme elle n'en indiqua aucune autre, l'affaire resta en suspens, et Guerchy se trouva par le fait hors de cause.

Mais cette intervention de l'autorité ministérielle en matière judiciaire, toute raisonnable qu'elle était dans l'espèce, ne fit qu'enflammer l'opinion publique. On accusa plus que jamais la faiblesse

du cabinet, qui se prêtait à toutes les extensions illégitimes de la prérogative royale et ne savait pas imiter Cromwell dans sa fière défense des lois anglaises contre les prétentions de l'étranger. L'attorney général protesta contre l'ordonnance qui le dessaisissait. La foule arrêta en pleine rue le carrosse de l'ambassadeur, et il ne put échapper à des violences sur sa personne qu'en cachant son cordon bleu sous son habit et en déclarant qu'il n'était pas M. de Guerchy, mais son secrétaire. On ne l'en suivit pas moins, en grand tumulte, jusqu'à la porte de son hôtel, où les séditieux auraient pénétré sans une forte grille de fer, qui fut fermée dès que le carrosse fut entré dans la cour et dont la résistance laissa le temps à la force publique d'arriver. Les vitres de la chapelle et celles des appartemens qui donnaient directement sur la rue furent brisées à coups de pierres. Pendant plusieurs jours, ni Guerchy ni sa famille n'osèrent mettre le pied dehors. Les journaux de l'opposition retentissaient d'invectives contre le criminel illustre qui avait su se soustraire à la justice, dont il n'osait braver les regards.

Le séjour de Londres devenait à peu près impossible pour un ambassadeur traité ainsi publiquement d'assassin, et, d'un autre côté, après l'issue de tous ces débats, et dans l'irritation où était tout le monde judiciaire, les tribunaux n'offraient plus aucun recours contre la calomnie. Guerchy, découragé et désorienté, ne songea plus qu'à quitter la partie. Dès le commencement de l'été, il prenait un congé qu'il prolongea plus que de coutume, et d'Éon resta ainsi maître du terrain avec tous les honneurs de la guerre.

Son triomphe fut bien plus complet encore lorsqu'il reçut peu de temps après une proposition nouvelle du comte de Broglie plus avantageuse encore que les précédentes. Celui-ci en effet, lassé aussi de la lutte, qu'il n'avait jamais été du reste (on l'a vu) d'avis de poursuivre à outrance, et désespérant de faire tenir au roi une conduite tant soit peu énergique et suivie, capitulait à son tour. Il offrait à d'Éon de laisser tomber, de part et d'autre, tous les griefs du passé, de ne plus parler ni en bien, ni en mal, ni de Guerchy, ni de l'ambassade, ni du *libel*, ni de l'assassinat, et, à cette condition, de lui faire reprendre, avec l'autorisation du roi, la correspondance secrète, pour rendre régulièrement compte de l'état de l'opinion publique en Angleterre et de ce qui se passait dans le sein de l'opposition anglaise, où il avait pu se faire des amis.

D'Éon fit quelques difficultés, bien qu'au fond il n'eût garde de refuser un arrangement qui, outre les avantages pécuniaires dont il voyait la perspective, n'était autre chose que cette amende honorable de la puissance royale, que son orgueil avait toujours désirée. Il marchanda pourtant son consentement : « Votre amitié pour moi, répondait-il au comte de Broglie, est aussi grande que ma hardiesse

à entretenir une correspondance secrète dans la position où je suis. Vous ne risquez rien d'engager mon zèle, et moi je risque beaucoup en suivant les mouvemens naturels de ma fidélité inviolable pour la personne sacrée de Sa Majesté. Mais il est aussi triste qu'inconcevable que vous me défendiez, au nom du roi, de me plaindre d'avoir été empoisonné ou assassiné. » Il insistait ensuite pour que le départ de Guerchy fût définitif, et qu'à sa place un nouvel ambassadeur fût envoyé, entre les mains de qui il pût avec confiance remettre le dépôt dont il était encore chargé.

Pendant que cette triste négociation allait son train et que le roi traitait ainsi de puissance à puissance avec un fou, connu pour tel dans toute l'Europe, survint une nouvelle alerte. Une Française d'assez mauvaise vie, nommée Dufour, qui tenait un garni à Londres, vint révéler au duc de Praslin qu'elle avait caché pendant plusieurs jours le chevalier d'Éon, sous un déguisement de femme. C'était, suivant toute apparence, au moment où il avait disparu, entre sa propre condamation pour calomnie et sa plainte au criminel. Pendant les quelques jours qu'il avait passés chez elle, elle l'avait vu, disait-elle, correspondre avec des personnages de distinction dont il recevait de l'argent, parmi lesquels elle nomma le comte et même le maréchal de Broglie. Tout fier de ce nouvel indice, et croyant tenir de quoi se venger de ceux qui l'avaient joué, Praslin voulut à l'instant reprendre l'enquête. Il tenait encore Hugonnet sous les verrous; Drouet n'était pas loin. Il donna ordre à Sartine de procéder à une nouvelle confrontation, dans laquelle la femme Dufour comparaîtrait et où cette fois, lui dit-il, *on n'omettrait pas l'essentiel.*

Le comte de Broglie était absent quand Tercier lui fit savoir, de la part du roi, que tout était encore une fois remis en question. Il entra dans une violente colère. Pour la première fois, l'envie de jeter tout là et d'étaler aux yeux du monde l'ignominie de son souverain sembla près de l'emporter sur toute considération de respect, de devoir ou d'ambition. — « Il faut avouer, écrivait-il à Tercier, que nous éprouvons, dans l'exécution des ordres qu'il plaît au roi de nous envoyer, les contrariétés les plus imprévues et les plus embarrassantes. Au surplus, ce secret que nous gardons est celui de Sa Majesté; si elle désire qu'il soit connu, rien de plus facile. Un mot de sa bouche fera finir l'inquisition de ses ministres, inquisition dont elle connaît non-seulement le détail, mais les motifs. Eh bien! quand M. de Choiseul saurait demain que nous entretenons une correspondance avec d'Éon!.. quand il saurait que j'ai rédigé, par ordre du roi, un projet de descente en Angleterre, qu'arriverait-il autre chose, sinon que Sa Majesté leur défendrait d'en parler? Ils seraient, à la vérité, jaloux et inquiets de la confiance dont elle a

l'air de nous honorer; mais je ne vois pas le mal que cela pourrait faire? » Et, quelques jours après, Tercier lui écrivant que les choses en étaient toujours au même point : « Je vois bien, ajoutait-il, l'enchaînement de tout ce qui se fait en conséquence de ce projet; je suis sûr que le roi le voit encore mieux que moi; il lui plaît de le souffrir, et, comme je vous l'ai déjà mandé, je le soupçonne fort de s'en divertir. » Et finalement il refusait cette fois à peu près complètement de donner aucun conseil.

Je ne sais si ce fut ce ton peu respectueux et qui laissait entrevoir la résolution de casser les vitres qui fit effet sur le roi, ou si ce fut Sartine lui-même qui, compromis dans l'issue de la première enquête, ne voulut à aucun prix en laisser ouvrir une seconde; toujours est-il que ce magistrat parla au duc de Praslin avec une force inattendue, qui fit reculer le ministre. Il représenta que la Dufour était une femme de mauvaise vie (*une salope et une malheureuse*) au témoignage de laquelle on ne pouvait prêter aucune confiance, — qu'après tout, ce qu'elle disait n'apprenait rien à personne, puisque le maréchal de Broglie lui-même avait averti le gouvernement des efforts que d'Éon faisait pour l'engager dans ses intrigues, et que, pour mettre en cause sur de tels indices des gens aussi considérables que MM. de Broglie, il lui faudrait un ordre écrit du roi qui mît à couvert sa responsabilité. Praslin, n'étant pas sûr d'obtenir un ordre de cette nature, jugea plus prudent de ne pas le demander, et tout se borna à des interrogatoires nouveaux, dans lesquels Hugonnet affirma (ce qui était probablement très vrai) qu'il n'avait jamais vu la Dufour, et celle-ci à son tour ne put rien ajouter au vague de ses premières assertions. « Ils ont pleuré, dit Tercier, et se sont dit des injures. » Après quoi Praslin, haussant les épaules, se borna à dire : « Je ne suis pas dupe de tout cela, mais au fond cela ne m'embarrasse guère; ce n'est pas d'Éon qui perdra l'état. »

Il est probable que c'est dans un moment de découragement de cette nature que le ministre se prêta à laisser faire au roi la dernière concession qu'exigeait l'audacieux chevalier. Guerchy ne voulant plus retourner en Angleterre, on lui nomma non pas un successeur, mais un remplaçant provisoire avec ce même titre de ministre plénipotentiaire qui avait été l'origine de toute la querelle, mais qui était cette fois nécessaire, puisque l'intérim menaçait de se prolonger assez longtemps; et on fit choix, non pas du comte de Broglie, comme d'Éon l'avait demandé, mais de quelqu'un qui lui ressemblait fort et qui était bien connu pour avoir vécu dans son intimité et partagé sa disgrâce. Ce n'était autre qu'un sieur Durand, résident de Varsovie pendant que le comte de Broglie était ambassadeur, et que Choiseul avait relevé de ce poste, précisément parce qu'il le soupçonnait de s'entendre avec son ancien chef.

Quand d'Éon vit arriver ce vétéran de la correspondance secrète qui lui était bien connu, il comprit que son succès était complet et il ne jugea pas nécessaire de pousser le combat plus loin. Aussi, le 11 juillet 1766, une transaction intervenait entre le ministre de France et le secrétaire rebelle dans des formes qui revêtirent quelque chose de la solennité diplomatique. « En conséquence des ordres du roi, disait le procès-verbal dressé par M. Durand, dont je me suis muni, M. d'Éon, ci-devant ministre plénipotentiaire de France en cette cour, m'a ce jourd'hui remis en mains propres l'ordre particulier et secret du roi, écrit et signé de sa main, en date du 5 juin 1763, adressé au sieur d'Éon. Je certifie de plus que ledit ordre m'a été remis en bon état, couvert d'un double parchemin à l'adresse de Sa Majesté, et qu'il m'a été représenté renfermé et mastiqué dans une brique cousue à cet effet, prise dans les fondemens des murailles de la cave et remise ensuite à sa place. »

En échange du document ainsi remis, d'Éon en reçut immédiatement un autre, également de la main royale et ainsi conçu : « En récompense des services que le sieur d'Éon m'a rendus tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de 12,000 livres, que je lui ferai payer exactement tous les trois mois en quelque pays qu'il soit, sauf en temps de guerre chez mes ennemis, et ce jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointemens seraient plus considérables que le présent traitement. Louis. » Et au-dessous M. Durand ajoutait : « Je soussigné, ministre plénipotentiaire du roi en cette cour, certifie sur mon honneur et serment que la promesse ci-dessus est véritablement écrite et signée de la main du roi, mon maître, et qu'il m'a donné l'ordre de la remettre à M. d'Éon. Durand. »

Le roi était hors de cause, mais le comte de Broglie ne l'était pas; ses correspondances, ses papiers, le plan détaillé du projet d'invasion qu'il avait rédigé lui-même, d'Éon gardait tout cela; de tout cela le roi n'avait eu cure. Le comte cependant eût été bien aise de retirer, lui aussi, des mains qui le détenaient, le témoignage écrit de son imprudence compromettante. Il en fit à d'Éon l'insinuation dans une lettre pleine d'une douceur persuasive et en y joignant des conseils d'une bienveillance paternelle. « Vous observerez, lui écrivait-il, que la preuve qu'il a plu à Sa Majesté de vous donner elle-même et qui restera entre vos mains sera un titre à jamais glorieux pour vous. La lettre, que je vous trouve heureux d'avoir la permission d'écrire, doit être très courte, point mêlée d'aucun détail. Conduisez-vous ensuite avec modestie et sagesse, ramenez les esprits les plus prévenus, ne soyez plus ni ministre, ni capitaine de dragons; abandonnez le romanesque, pre-

nez l'attitude et les propos d'un homme tranquille et sensé; avec cela et un peu de temps on se ressouviendra de vos talens: vos anciens amis pourront se rapprocher de vous, vos ennemis vous oublieront et votre maître retrouvera un sujet digne de le servir et des grâces dont il l'a comblé. J'ai, comme vous et plus que vous, essuyé des revers; j'ai senti que, dans le tourbillon général, un particulier peut être sacrifié; je n'ai jamais imaginé que cela emportât le souverain malheur, qui serait le mécontentement fondé de Sa Majesté. J'ai toujours eu confiance dans sa justice et dans sa bonté, et j'ai le bonheur d'en éprouver aujourd'hui les effets... Quand on a le cœur droit, l'âme un peu courageuse, mais point féroce ni violente, on peut espérer de l'emporter sur la haine et sur l'envie de tout l'univers. »

D'Éon remercia avec effusion du bon conseil, mais ne fit absolument aucune réponse à la réclamation qui y était jointe. Au contraire, et comme s'il eût voulu faire entendre que c'était lui qui aurait, le cas échéant, une réclamation à faire, il saisit l'occasion de rappeler l'offre que le comte lui avait faite dans le cours de la négociation de garantir, en cas d'événemens, sur son propre bien le paiement de la pension stipulée : « J'espère, dit-il, que vous aurez la bonté de me l'assurer contre les événemens ainsi que vous me l'avez promis. » Après quoi, comme supplément d'hypothèque, il fit un paquet soigneusement cacheté de tous les papiers qu'il gardait encore, et le remit à un des principaux membres de l'opposition anglaise, M. Cotes, avec qui il était en relation intime et qui ne cessait, dit-il, de l'engager à se faire Anglais et citoyen, et à quitter la France, cette patrie où *personne n'est jamais sûr de coucher dans son lit.*

Le comte sentit l'insolence, mais n'osa pas se plaindre. Quel moyen aurait-il eu d'insister? D'ailleurs, après trois ans écoulés dans des tracasseries répugnantes, qui l'avaient fait vivre d'humiliations et d'alarmes, il avait hâte de respirer au moins quelques jours et de se plonger dans des vues de politique générale, où il trouvait un emploi de son activité, sinon plus utile, au moins plus attrayant. Quant au chevalier, il avait trop joui du plaisir d'occuper de lui toutes les voix de la presse anglaise et toutes les chancelleries d'Europe pour se résigner longtemps à l'obscurité. L'histoire ne prend congé de lui que pour le retrouver plus tard engagé dans de nouvelles intrigues moins compromettantes pour la paix du monde, mais non moins singulières ni moins divertissantes. Mais elle ne retrouvera plus M. de Guerchy, qui se démit de son poste dès le commencement de 1767, par raison de santé, et, à peine rentré en France, y mourut des suites, disent les mémoires contemporains, des tracas qu'il avait éprouvés dans sa malencontreuse ambassade.

Duc De Broglie.

L'INVASION CHINOISE

ET

LE SOCIALISME AUX ÉTATS-UNIS

Dans le congrès tenu à Berlin, le comte Schouvalof, représentant de la Russie, a cru devoir en quelques mots discrets appeler l'attention de ses collègues sur un côté de la question asiatique dont l'Angleterre et les États-Unis se préoccupent à juste titre. Faisant allusion à ces centaines de millions d'êtres humains qui habitent l'empire chinois et les Indes, il a signalé le danger qu'ils pourraient faire courir, non-seulement à l'empire anglais et à l'Amérique, mais au monde entier, le jour où, s'appropriant les armes d'une civilisation qu'ils haïssent, s'autorisant des traités qu'elle leur impose, ils les tourneraient contre elle et franchiraient des barrières désormais impuissantes à les contenir. En soulevant incidemment cette grave question, le comte Schouvalof n'était que l'écho autorisé des craintes qui, pour se manifester loin de nous et sous une autre forme, n'en sont pas moins réelles. Les journaux américains ont été les premiers à commenter, avec la vivacité que donne le sentiment du danger, l'avis opportun du représentant de la Russie. On ne saurait s'en étonner, car les liens de sympathie et de confiance qui existent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington ne sont un secret pour personne. La guerre de Crimée les a mis en plein jour, et tout récemment encore, quand on croyait un conflit imminent entre la Russie et l'Angleterre, c'est vers les États-Unis que l'empire russe tournait les yeux, assuré de trouver dans le concours des hardis croiseurs américains un appoint redoutable pour une lutte maritime.

Quelles que soient les influences auxquelles le comte Schouvalof a

obéi, ce qui est vrai c'est que le péril signalé par lui grandit chaque jour. Lentement, mais sûrement, la Chine envahit les états du Pacifique. San-Francisco a jeté un cri d'alarme, le congrès des États-Unis est mis en demeure de prendre des mesures énergiques, le président est assailli par les réclamations des représentans de la Californie, et le *London Times* lui-même déclare que « la question chinoise peut être à bref délai plus menaçante pour la république américaine que ne le fut il y a dix ans la question de l'esclavage, attendu que l'immigration des noirs n'était pas volontaire et cessait avec la suppression de la traite, tandis que les émigrans chinois affluent et qu'il est impossible de dire quand ce mouvement s'arrêtera. » Devançant l'action toujours lente et mesurée des pouvoirs publics et de la diplomatie, le parti radical socialiste s'est emparé de la question. Il l'agite dans les *meetings*, la débat dans la rue, passionne les esprits, menace les autorités locales et le pouvoir fédéral lui-même.

En effet, la misère et la famine aidant, l'émigration s'accentue. Les provinces du nord de la Chine souffrent d'une effroyable disette, et ces masses humaines, lentes à s'ébranler, difficiles à contenir, suivent l'irrésistible courant qui les pousse vers les ports et viennent demander à la Californie des moyens de subsistance que leur sol refuse et que leur gouvernement est impuissant à assurer. Le mouvement est encouragé et facilité par six grandes compagnies, représentées à San-Francisco par des maisons chinoises de premier ordre, et aussi par la compagnie à vapeur du Pacifique, qui fait entre la Chine, le Japon et la Californie un service régulier en concurrence avec la malle anglaise des Indes par la Méditerranée.

Lorsqu'en 1848 la découverte de l'or sur les bords du Sacramento provoqua en Europe ce grand courant d'émigration qu'activaient encore les événemens politiques et les commotions sociales, la Chine resta impassible. Les nouvelles et les idées s'infiltraient lentement à travers ses ports à peine entr'ouverts au commerce étranger et franchissaient péniblement le cordon sanitaire dont l'administration chinoise enserrait encore le Céleste-Empire. Cependant tout manquait sur la terre de l'or. Les navires allaient chercher au Mexique, en Australie, à Hong-Kong des vivres, des outils, des vêtemens. La Chine fournit le thé, le sucre, et, dans les ports, quelques matelots chinois, émigrans désespérés ou séduits par les récits de fortunes rapides et d'inépuisables placers. Ces premiers venus réussirent. Les uns retournèrent, les autres firent parvenir des nouvelles favorables; mais la difficulté des communications, le prix élevé du passage, le défaut d'organisation et surtout l'inertie fataliste de la race s'opposèrent d'abord au courant de l'émigration. Ce ne fut guère qu'en 1855, sept ans après la découverte de l'or, que le mouve-

ment se dessina. De 1855 à 1860 la moyenne annuelle des Chinois débarqués à San-Francisco s'élève à 4,530. De 1860 à 1865 elle est de 6,600. De 1865 à 1870 elle atteint 9,311, et de 1870 à 1875 elle dépasse 13,000. En ce moment on estime la population chinoise en Californie à plus de 150,000 âmes, et ce chiffre s'accroît chaque année dans des proportions telles que le nombre des résidens chinois égale à peu de chose près le nombre total des électeurs de l'état.

Ainsi, en quinze années, la moyenne annuelle de l'immigration chinoise a triplé, alors que, loin d'augmenter, le grand courant de l'immigration des états de l'est et de l'Europe a diminué. Si l'on tient compte maintenant de ce fait que la Chine contient près de 400 millions d'habitans, que la misère y est extrême, que nombre de Chinois en sont réduits à chercher sur les grands fleuves une nourriture précaire, qu'une mauvaise récolte suffit, comme en ce moment, pour compromettre l'existence de 70 millions d'êtres humains, les craintes des hommes d'état américains ne sembleront pas exagérées. Si rien ne vient entraver le mouvement, avant la fin du siècle la Chine aura complètement envahi la Californie et, poussant en avant ses flots d'émigrans, elle s'acheminera vers les plaines riches et fertiles du centre du continent américain. Une guerre d'extermination pourrait seule alors leur reprendre ce qu'ils auraient pacifiquement conquis par l'unique force du nombre, du travail et de l'économie lente et patiente. Ce que serait une pareille guerre on peut aisément se le figurer et ce nouveau conflit de races atteindrait des proportions inconnues jusqu'ici.

Déjà, dans San-Francisco même, il existe une ville chinoise. Dans l'intérieur des terres, nombre d'anciens *placers* sont occupés et exploités par les Chinois. On les retrouve partout, maraîchers, hommes de peine, blanchisseurs, mineurs, domestiques; ils ont peu à peu accaparé tous les métiers infimes. Ils sont sobres et peuvent vivre avec le quart du salaire d'un ouvrier de race blanche. Ils sont travailleurs et dans nombre de manufactures on trouve avantage à les employer. Ils sont dociles et n'ont aucune des exigences des Irlandais et des Allemands qu'ils dépossèdent peu à peu des situations subalternes. Ils sont industrieux et économes, intelligens à leur façon, habiles à tourner les difficultés qu'ils ne peuvent surmonter. On s'est bien trouvé de leur concours pour les grands travaux publics. Les entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique ont réalisé de beaux bénéfices en substituant des équipes de terrassiers chinois aux Irlandais qu'ils employaient d'abord. Les Chinois en effet se contentaient d'un salaire réduit, travaillaient aussi vite, faisaient aussi bien et obéissaient sans murmurer. En Chine, leur salaire variait de 15 à 25 francs par mois. En Californie ils s'es-

timent bien payés avec 75 ou 100 francs par mois. Sur cette somme ils vivent et trouvent encore le moyen d'économiser. Aucun travailleur blanc n'y pourrait réussir. La concurrence est impossible.

Au début, la difficulté des communications, le prix élevé du passage créaient à l'immigration chinoise des obstacles presque insurmontables. Aujourd'hui ils n'existent pour ainsi dire plus. Les six grandes compagnies organisées dans les ports de Chine et représentées à San-Francisco par des agens chinois surveillent, encouragent et dirigent ce grand courant. Le prix du passage a été successivement réduit à 200 francs, puis à 150. On l'a abaissé enfin à 60 francs. Si l'émigrant volontaire est dans l'impossibilité de payer cette somme, l'une des compagnies traite avec lui. Il s'engage à payer sur le produit de son travail une minime redevance mensuelle pendant un certain laps de temps. De son côté, la compagnie lui fournit le passage et les vivres; à son arrivée à San-Francisco l'agent le dirige sur le point où il trouvera de l'occupation; en cas d'accident ou de maladie elle lui assure des soins; en cas de mort, son corps est ramené en Chine. Chaque année un ou plusieurs navires chargés de cercueils ramènent ainsi dans le Céleste-Empire les cadavres de ceux des émigrans qui ont succombé. Parmi cette population sceptique et indifférente à toute croyance religieuse, c'est la seule foi qui subsiste : assurés de n'être pas enterrés en terre étrangère, ils partent sans scrupules comme sans regrets. Supposer, en présence d'une organisation aussi puissante et aussi intelligente, que l'immigration chinoise cessera ou demeurera stationnaire, c'est supposer l'impossible. Malgré le mauvais accueil qui est fait aux Asiatiques, malgré les mauvais traitemens auxquels ils sont souvent en butte là où ils se trouvent isolés, ils poussent chaque année plus avant dans l'intérieur. Instruits par l'expérience, ils se réunissent et commencent à montrer partout sinon un front menaçant, tout au moins des groupes résistans, difficiles à entamer, se soutenant les uns les autres et en imposant par le nombre à des adversaires isolés.

Ils ont pour eux le droit, les traités, la loi, les principes de liberté individuelle consacrés par la constitution américaine, et la complicité ouverte ou tacite des intérêts matériels auxquels ils fournissent la main-d'œuvre à bon marché, intelligente et docile. Cela est si vrai que le comité du congrès des États-Unis chargé de l'examen de la question le reconnaît explicitement, tout en concluant contre eux. Ici nous citons textuellement (1) : « L'émigrant chinois est à certains égards supérieur à d'autres. Il est sobre, industrieux, patient, de bonne humeur et obéissant. Il apprend facilement et s'acquitte habilement de sa tâche. Les Chinois ont rendu de grands

(1) *Report of the House Committee on labor and education*. Congress. February, 1878.

services en Californie au début. Ils ont creusé les canaux, exploité les mines, défriché les marais, construit des chemins de fer et contribué au développement du pays. Si donc la question se posait uniquement sur le terrain des intérêts matériels, nul doute que dans le conflit qui existe entre la race asiatique et la race blanche elle ne dût être résolue en faveur de la première. »

Appelé à déposer devant le comité du congrès, le juge Heydenfeldt s'exprimait ainsi : « Les négocians chinois en Californie n'ont jamais de procès. Je suis, par ma profession, en rapports constans avec des gens de toute race et de toute nationalité et je dois dire qu'il n'y en a pas de plus honorables, de plus sincères et de plus loyaux que les marchands chinois. Je ne connais pas de cas où l'un d'eux ait cherché à frauder la douane par une déclaration de valeur insuffisante, ou réclamé quoi que ce soit qui ne lui fût légitimement dû (1). »

Pour l'emporter sur des aveux si sincères il faut des raisons bien puissantes. Le rapport dont il s'agit procède à leur énumération. Toutes peuvent se résumer en un mot : la raison d'état. Pour la première fois les deux races se rencontrent, se mesurent et la défaite de la race blanche est certaine. Sur ce terrain pacifique elle ne peut pas lutter à armes égales. Sa supériorité intellectuelle est incontestable, mais l'autre a pour elle le nombre, la patience et des besoins moindres. Sans orgueil comme sans préjugés elle s'approprie les procédés nouveaux, les inventions récentes. Satisfaite de peu, façonnée par la misère aux privations, ingénieuse à tirer parti de tout, économe avec excès, elle vit et prospère là où le blanc ne trouve même pas de quoi subsister. Nous assistons à ce curieux spectacle des qualités d'une race invoquées contre elle-même.

Un homme d'esprit a dit que le jour où la logique entrerait en souveraine dans les choses de ce monde elle y ferait plus de dégâts qu'un éléphant dans un magasin de porcelaines. Aussi laisse-t-on volontiers la logique se morfondre à la porte et traite-t-on d'importuns ceux qui se réclament d'elle. Les Chinois l'invoquent en Californie comme le faisaient les Incas au Pérou, les Indiens en Amérique, et le Céleste-Empire lui-même quand il refusait à l'opium et aux Européens l'entrée de ses ports que ces derniers bombardaient, estimant que partout où peut pénétrer un boulet de canon, un ballot de marchandise, une idée peuvent suivre ce messager ailé de la civilisation. On ne prévoyait pas qu'un jour l'Angleterre émue, l'Amérique inquiète regretteraient leur heureuse audace et combineraient une action commune pour protéger, l'une

(1) Extrait du *New-York Herald* du 21 juin 1878.

l'Australie, l'autre ses états du Pacifique contre une invasion légale, sanctionnée par des traités qu'elles avaient elles-mêmes imposés à la Chine.

On sait la résistance que la Chine, cantonnée dans son immobilité et son isolement séculaire, a longtemps opposée aux sollicitations de la diplomatie et aux efforts de l'Europe et des États-Unis. Parlant au nom de la civilisation, des idées modernes et surtout des intérêts matériels, l'Angleterre affirmait, dès 1840, qu'il n'était plus permis à un empire habité par un tiers du genre humain de se tenir à l'écart et d'opposer au mouvement général les barrières artificielles d'une civilisation décrépite. Dans son indignation vertueuse, elle sommait le Céleste-Empire d'ouvrir ses portes à l'opium des Indes, aux cotonnades de Manchester et au christianisme. On proclamait hautement les droits du commerce et de libre circulation.

Le 29 août 1842, la Chine, hors d'état de résister, cédait aux exigences de l'Angleterre et signait un traité par lequel elle lui reconnaissait droit d'accès dans certains ports. En 1844, les États-Unis réclamaient et obtenaient par la force les mêmes privilèges. En 1858, l'Angleterre et la France coalisées achevaient de briser la résistance qu'opposaient encore les mandarins et la cour impériale et dictaient à Pékin même un nouveau traité qui consacrait la liberté absolue des communications, le droit sans contrôle d'entrée et de sortie. Plus tard enfin, en 1868, le cabinet de Washington négociant à nouveau obtenait de la Chine l'engagement de n'apporter aucun obstacle à la libre entrée des Américains, et garantissait en échange aux Chinois, sur son sol, le traitement de la nation la plus favorisée. Le négociateur de ce traité, Anson Burlingame, ambassadeur de Chine en Europe et aux États-Unis, était un officier américain, autorisé par son gouvernement à entrer au service de l'empire et choisi par ce dernier pour le représenter et défendre ses intérêts.

C'est par la force seule que l'on a eu raison de l'isolement dans lequel la Chine se renfermait. La force seule a ouvert les portes de ce vaste empire dans lequel pénètrent à peine quelques Européens, mais d'où sort chaque année un flot toujours grossissant d'émigrans. « La Chine, écrivait il y a deux ans un de ceux qui la connaissent le mieux, la Chine enverra quarante millions d'hommes en Amérique et cela sans qu'on s'en aperçoive ici. La race est tellement prolifique que ceux qui resteront n'en éprouveront aucun allégement. » Pour quiconque a vu ces masses compactes, ces innombrables multitudes à la recherche de leur subsistance de chaque jour, cette assertion est d'une rigoureuse exactitude. Dès 1870, le commissaire de l'émigration aux États-Unis adressait au ministre de l'intérieur

un rapport d'où nous extrayons les lignes suivantes : « Les effrayantes proportions que l'émigration chinoise est appelée à prendre exigent l'attention de nos hommes d'état. Une race homogène, comptant près de 400 millions d'être humains, s'agite et se débat dans un espace insuffisant. La brèche est ouverte; ils affluent sur un sol nouveau, riche et comparativement désert. Ils sont aventureux, patiens dans les difficultés, tenaces et laborieux. Ce flot d'émigration dans sa course vers l'est a atteint ses limites naturelles; il reflue vers le Pacifique, et, comme une marée montante, emporte et rompt les digues. La Providence a voulu que tôt ou tard, pacifiquement ou par la force, ce courant tout-puissant débordât sur le riche et fertile bassin du continent Américain (1). »

Prédit dès 1855, constaté dans ces termes en 1870, le danger grandit chaque jour. En Australie, la race blanche, menacée dans ses moyens d'existence, réclame des mesures énergiques et, sous la pression populaire, l'assemblée législative de la colonie discute les mesures à prendre pour interdire l'entrée de ses ports à la race asiatique. Les griefs allégués contre elle sont les mêmes à Queensland et à San-Francisco, avec cette différence que la question a pris en Californie un caractère bien autrement aigu et menaçant. Le parti socialiste en effet s'en est emparé pour soulever les masses et il a réussi à provoquer des manifestations telles que pendant quelques jours on a pu se croire à la veille des plus graves événemens. Ce n'est guère que partie remise, et le conflit ajourné renaîtra certainement si satisfaction n'est pas donnée aux passions populaires. Cette satisfaction est-elle possible? c'est ce que nous allons rechercher dans l'examen des accusations portées contre les Chinois et des mesures suggérées pour conjurer le péril.

Le premier grief allégué est celui-ci : ils vivent de peu, ils n'ont pas de famille à soutenir, ils se contentent d'un salaire infime. Leur vêtement est des plus simples, ils portent des sandales, ne consomment que du riz, du poisson salé et du thé; ils font tout venir de leur pays. Cent Chinois se logent dans un espace qui suffirait à peine à dix blancs; et non-seulement ils n'ajoutent rien à la fortune publique, mais, ainsi que le constatent les statistiques, ils appauvrissent le pays.

L'étude des statistiques locales jette un jour curieux sur la question. Les Américains sont gens pratiques, habiles à tout résumer en chiffres. Il ressort des calculs de leurs économistes que la valeur d'un émigrant de race blanche est d'environ 1,500 dollars. En d'autres termes, on estime à ce chiffre l'excédant moyen de sa production sur sa consommation, c'est sa quote-part dans la plus-

(1) Rapport officiel de John Eaton, commissaire général, à l'honorable J.-D. Cox, ministre de l'intérieur. — Washington, 1870, p. 422 et suiv.

value de l'actif social. Suivant eux, les Chinois non-seulement ne contribuent en rien à cette plus-value, mais encore ils prélèvent sur ce fonds commun une part considérable. Les relevés des banques constatent que dans l'espace de vingt-cinq ans (1853 à 1878) ils ont expédié en Chine la somme énorme de 180 millions de dollars, 900 millions de francs. Or, pendant le même laps de temps on estime à 300 millions de francs seulement la somme que les émigrans de race blanche ont pu économiser sur leurs salaires. Il résulte en outre de la statistique officielle des douanes de San-Francisco que, pour l'année 1877, l'exportation *d'argent* à destination de Chine s'est élevée à 90 millions de francs, sans compter ce qu'ont pu emporter sur eux, en numéraire, les Chinois en cours de voyage. C'est un tiers de l'exportation totale de la Californie.

La puissance d'absorption de *l'argent*, soit en lingots, soit en espèces monnayées, par la Chine et les Indes, est d'ailleurs un fait depuis longtemps constaté. Bien avant la découverte de la Californie et de l'Australie, l'Asie avait presque épuisé le stock métallique des piastres espagnoles et mexicaines. En 1877, son importation d'argent, de toutes provenances, a dépassé 525 millions de francs. Southampton, San-Francisco, Marseille et Venise sont les principaux ports par lesquels s'effectue ce mouvement argentifère. L'importation d'or en Chine est presque nulle et représente pour 1877 environ 2 millions.

Ce qui ressort des chiffres ci-dessus, c'est la prodigieuse économie des émigrans chinois et leur force productrice. Si ces deux qualités sont un crime aux yeux de leurs adversaires, c'est que, disent-ils, le Chinois ne s'établit pas définitivement dans le pays; il obéit à l'idée fixe du retour dans sa patrie, qui seule bénéficie des résultats de son travail. Cet argument manque de logique, car il est évident que, le jour où le Chinois deviendra un résident permanent, l'invasion marchera à pas de géant et la population américaine disparaîtra dans ces masses compactes d'Asiatiques. Sans ce double courant en sens inverse, la Californie serait depuis longtemps une colonie chinoise.

Il est facile de comprendre la haine des émigrans blancs. Ils voient dans ces nouveaux venus des concurrens heureux contre lesquels la lutte pacifique est impossible. Les Américains, de leur côté, se sentent débordés par cette marée montante, à laquelle ils reprochent non-seulement de ruiner le pays, mais encore de le rendre inhabitable. Après les économistes, parlant au nom des intérêts matériels, écoutons en effet ce que disent les moralistes : — « Les Chinois ont un genre de vie et des habitudes telles que leur présence sur notre sol est un danger permanent à tous égards. Leur malpropreté est extrême, et leurs habitations sont des foyers d'épidémie.

Leurs coutumes, leurs mœurs, leurs institutions sont en tout l'opposé des nôtres. Ils haïssent ce que nous aimons, ils méprisent ce que nous admirons; ils pratiquent comme vertus ou tolèrent comme nécessités ce que nous condamnons. Ils avilissent la femme; pour eux le serment n'existe pas; ils sont parjures, débauchés, sans honneur, sans religion et sans foi (1). »

Si sévère que soit ce jugement dicté par la passion, on ne saurait le déclarer tout à fait faux. Il est certain que l'émigration chinoise se recrute surtout parmi les classes inférieures de la population, et que là, comme partout, le vice et l'ignorance dominent. La propagande religieuse, l'instruction, l'exemple, sont-ils impuissans? A cela les missionnaires consultés ne peuvent répondre que par l'aveu de leur insuccès et de l'impossibilité où ils sont de faire des prosélytes parmi les Chinois. Dans une conférence publique, le révérend J.-S. Kalloch s'exprime ainsi : « Je ne crois pas à la possibilité de convertir les Chinois à San-Francisco, mais j'y crois dans leur pays. Nous ne les amènerons pas au christianisme dans les conditions et le milieu où ils se trouvent ici, et j'estime qu'ils démoraliseront plus de chrétiens que nous ne ferons de recrues. Nous avons si peu de prise sur eux que, même en Chine, nous n'avons pu obtenir de nos prosélytes le sacrifice d'aucun de leurs usages extérieurs, la plus légère modification dans leurs coutumes ou leur manière de s'habiller. »

Après les économistes et les moralistes, les hommes politiques viennent à leur tour déclarer que les Chinois, courbés depuis des siècles sous le joug d'un despotisme écrasant, sont incapables de devenir citoyens libres d'un pays libre. — Longtemps, disent-ils, on s'est bercé de l'idée que dans tout conflit de race la race supérieure devait fatalement absorber l'inférieure, lui imposer ses idées, ses coutumes et ses lois. L'histoire en offre en effet de nombreux exemples, mais autre chose est la théorie, autre chose les faits. Il y a des exceptions aux lois générales de l'humanité, et, si nous n'y mettons ordre, les Chinois nous le prouveront. Bien loin de se considérer comme inférieurs à nous, ils nous traitent de barbares et affichent un profond dédain pour notre civilisation. Leur insupportable orgueil prétend faire remonter la leur à une époque bien antérieure à la venue du Christ. Ils exaltent Confucius et convertissent ses maximes en lois. Cantonnés dans leurs préjugés, dédaigneux des idées nouvelles, ils forment une masse compacte, inaccessible à toute influence. En eux tout diffère de nous, la couleur, les traits, le costume, le langage, les mœurs, la religion. Deux races aussi distinctes, séparées par d'insurmontables barrières, peuvent-elles

(1) *Report of the House Committee of Congress*. February, 1878.

vivre côte à côte sur le même sol et sous le même gouvernement Si l'union entre elles est impossible, l'une des deux dominera, l'autre pliera. Laquelle? Le nombre est la force, et la force fait le droit. Ils arrivent en flots pressés, poussés par un irrésistible courant, et à nos plaintes, à nos réclamations, on nous répond qu'ils ont pour eux le droit et les traités. — Là s'arrêtent les modérés, mais les masses, menacées dans leurs intérêts, dans leur existence, ont leur logique à elles, brutale et violente comme elles. En attendant de les voir à l'œuvre, examinons rapidement les mesures à l'aide desquelles on se propose de remédier au danger.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est leur caractère essentiellement empirique et révolutionnaire. Les modérés, comme les violens, professent sur cette question le plus parfait dédain de la légalité, des principes et des traités. L'urgence du péril aveugle les uns, l'ignorance entraîne les autres. On s'estime en présence d'une race inférieure, et contre elle tout est permis. Chacun propose son remède; bon ou mauvais, il est admis et vient grossir la liste des mesures arbitraires que l'on somme le congrès de voter en bloc. Les uns, et ce sont les plus sages, demandent qu'un bill interdise à tout navire venant de Chine de recevoir à son bord plus de dix passagers chinois. Pourquoi dix? Il serait aussi simple et plus logique de leur dénier le droit d'entrée, et aussi celui d'acheter et de posséder des navires, ou de naviguer sous pavillon national ou étranger. Les autres insistent pour que tout émigré chinois soit tenu de payer une taxe de capitation calculée à un taux tel qu'il ne puisse l'acquitter. Mais les traités imposés à la Chine, dictés par les États-Unis eux-mêmes, s'opposent de la manière la plus formelle à ces deux mesures. Les articles 1 et 2 du traité de 1844, et l'article 4 du traité Burlingame, de 1868, garantissent aux Chinois le régime commun, et les États-Unis ne pourraient, sans se porter à eux-mêmes un coup mortel et sans s'exposer aux revendications de l'Europe, étendre à tous les émigrans des mesures aussi violentes.

On en comprend l'impossibilité et, pour tourner la difficulté, on exhume des archives nationales une décision légale en vertu de laquelle un traité conclu par le cabinet de Washington avec la tribu indienne des Cherokees a été mis de côté par l'autorité judiciaire et déclaré par elle nul et non avenu. Le procédé est simple et commode. Le pouvoir exécutif avait négocié et ratifié ce traité pour mettre fin à une guerre interminable. Plus tard, se sentant plus fort, il le fit casser par ses propres juges, reprenant ainsi sa liberté d'action. Quel recours avaient les Indiens? Aucun, et les armes achevèrent ce qu'une ruse diplomatique avait si bien commencé.

Mais, quel que soit le mépris que l'on professe pour les Chinois, ils n'en sont pas moins les maîtres d'un vaste empire avec lequel les

États-Unis font un commerce considérable. Il existe en Chine des résidens américains, des intérêts américains, établis non sans peine, créés non sans difficulté, et qui ne se laisseraient pas sacrifier. Il n'est pas vraisemblable que la Chine cherche à tirer vengeance d'une violation des traités en déclarant la guerre aux États-Unis. Ses jonques ne viendront certainement pas bombarder San-Francisco; mais qui pourrait l'empêcher de répondre à des procédés iniques par un ordre d'expulsion des résidens américains et par un refus d'admettre les navires des États-Unis dans ses ports? On n'a pas oublié les massacres de Tien-tsin. Le sang peut couler encore, et une populace soulevée peut envelopper dans une haine et une vengeance communes tous les résidens étrangers.

Des mesures fiscales seraient-elles plus efficaces, et peut-on frapper d'une taxe particulière les émigrans chinois seuls dans le seul état de la Californie? Les principes posés par le nord lors de la guerre de sécession s'y opposent. On n'a pas oublié en effet que le sud s'était déclaré partisan de la souveraineté individuelle des états et qu'il prétendait que le lien fédéral constituait un pacte que chacun des états de l'Union était libre de dénoncer. Le nord a dépensé 14 milliards de francs et 300,000 hommes pour faire triompher la doctrine opposée. Peut-il la répudier aujourd'hui et admettre le vote de lois particulières et spéciales à un des états de l'Union? Une fois entré dans cette voie d'exception, où s'arrêterait-on?

Ainsi donc l'adoption de ces deux mesures constituerait une violation des traités qui pourrait être le point de départ d'une catastrophe sanglante, et une violation de principes qui aurait, dans un avenir prochain, les plus graves conséquences.

On propose une autre mesure, logique, celle-là, légale, mais qui n'a qu'un défaut, celui d'être impraticable d'une part, insuffisante de l'autre. Organiser une grève générale du capital contre la main-d'œuvre, s'entendre pour n'employer aucun Chinois, donner toujours, partout, à tout prix la préférence à l'ouvrier blanc sur l'ouvrier asiatique, et mettre ainsi ce dernier dans l'alternative de mourir de faim ou de quitter le pays. En théorie, soit, mais la pratique? Que fera-t-on aux récalcitrans? et s'il y en a dix il y en aura mille. Voici un fermier, américain, allemand, irlandais, peu importe, qui emploie vingt Chinois. Il les congédie et les remplace par vingt Irlandais, qui lui coûtent mensuellement le triple. Vendra-t-il ses produits plus cher et dans la même proportion? Et si à côté de lui son voisin, plus soucieux de ses intérêts propres que des intérêts généraux, persiste à employer la main-d'œuvre à prix réduit, que fera-t-il? La concurrence devient impossible. L'un se ruine, l'autre s'enrichit. Emploiera-t-on la force pour assurer le succès de cette ligue nouvelle? Mais la loi s'y oppose d'une part, et de l'autre on ne re-

monte pas les courans économiques. Les mesures révolutionnaires n'y peuvent rien. Admettons cependant le concours de toutes les volontés, la grève organisée et maintenue. Tous les Chinois ne sont pas hommes de peine. Il en est de riches parmi eux, et riches et pauvres ils se soutiennent et excellent à tourner les difficultés. Les questions économiques et commerciales leur sont familières; aucun peuple ne pousse aussi loin l'intelligence des intérêts matériels et ne connaît mieux les ressources de l'association. Depuis des siècles ils en tirent un parti prodigieux et nous en étions encore à épeler péniblement les élémens du crédit que les banques par actions, les sociétés anonymes et le papier de change existaient chez eux. En Californie ils sont propriétaires de terrains, de fermes et de mines. Ils les exploitent à bon compte. Le jour où les capitalistes américains et européens cesseront de les employer ils travailleront pour leur propre compte et produiront à meilleur marché. Ce n'est pas sans doute en les enrichissant qu'on se débarrassera d'eux.

Enfin on suggère la dénonciation et la révision des traités avec la Chine. Le comité du congrès auquel a été renvoyé l'examen de la question, après avoir longuement développé dans son rapport tous les argumens qui militent contre l'immigration asiatique, conclut en recommandant au congrès l'adoption de la résolution suivante : « Le président des États-Unis est invité à ouvrir des négociations avec les gouvernemens de Chine et d'Angleterre, et à prendre, de concert avec eux, les mesures nécessaires pour arrêter l'immigration chinoise aux États-Unis. » Mais en admettant que le gouvernement impérial consentît à cette révision, il insisterait certainement pour reconquérir, lui aussi, sa liberté d'action, et le premier usage qu'il en ferait serait de rétablir les anciennes barrières. Puis cette révision ne serait pas une solution, il faudrait modifier et remanier les lois relatives à l'émigration aux États-Unis. La civilisation ne recule pas, et les barrières factices élevées à l'encontre des intérêts et des principes sont des digues impuissantes, promptement balayées par un torrent plus impétueux.

Ces considérations frappent les yeux des plus clairvoyans, mais le courant populaire les entraîne; impuissans à le maîtriser, ils essaient de le diriger. Le 16 décembre dernier, M. Page, représentant de la Californie au congrès des États-Unis, adressait au président de l'Union une lettre reproduite par tous les journaux et dans laquelle il s'exprimait ainsi : « ... Je dois ajouter que la situation est telle à San-Francisco qu'une inquiétude générale se manifeste dans tout l'état. Des gens sans aveu préparent un mouvement d'insurrection dont les conséquences seraient terribles. La partie sensée de la population s'efforce de l'arrêter et fait appel au pouvoir exécutif et législatif. Convaincu que vous n'ignorez pas les dangers qui

menacent la Californie, je vous supplie de prendre les mesures nécessaires pour les conjurer. »

Il n'était que temps, en effet. On ne discutait plus sur le plus ou le moins de légalité ou d'efficacité des plans suggérés, on se préparait à agir, et les chefs du socialisme se mettaient à la tête du mouvement; ils visaient haut et loin.

Ni la victoire qui dépasse les espérances, ni la prospérité matérielle toujours croissante ne mettent les peuples à l'abri de certaines épreuves; l'histoire de l'Allemagne et les États-Unis depuis vingt ans l'attestent. Ainsi que les individus, les peuples sont sujets à des maladies, à des crises soudaines et violentes que la gloire et le succès sont impuissans à conjurer. Les idées de revendication sociale ne sont spéciales à aucune nation ni à aucune race. Devant toutes et pour toutes se pose le menaçant problème de l'inégalité, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'opulence excessive et de la misère abjecte. Si riche que soit un pays, si favorisé du sort que soient ses habitans, cette inégalité subsiste. On a cru longtemps que les idées socialistes révolutionnaires n'auraient pas prise sur les États-Unis. La grande république américaine offrait aux déshérités de l'ancien monde, avec une liberté absolue, des terres fertiles et sans limites, un travail bien rétribué, une égalité sociale inconnue partout ailleurs, des droits politiques accessibles à tous. Entre le capital et la main-d'œuvre plus de lutte, le travail menant sûrement au capital et lui dictant ses lois. L'hérédité des grandes fortunes n'existait pas, celle des grandes situations ne pouvait naître sous un régime aussi démocratique. Dans cette ruche de travailleurs égaux en droits, sur ce sol nouveau, presque sans histoire comme sans passé, le problème de la misère semblait résolu et du même coup celui des haines sociales et des convoitises de ceux qui n'ont pas contre ceux qui possèdent.

Un changement s'est produit depuis la guerre de sécession. Les grands événemens entraînent avec eux des conséquences que n'ont souvent prévues ni les penseurs qui les annoncent, ni les hommes d'état qui les préparent, ni les hommes d'action qui les accomplissent. Les conditions économiques et politiques ont subi de profondes modifications, l'immigration européenne s'est arrêtée; un tarif protectionniste, en augmentant la cherté de la vie, a enrichi les uns, appauvri les autres et créé dans les états du nord de vastes manufactures où des milliers d'ouvriers embrigadés ont retrouvé, avec la discipline de l'atelier, le régime économique et social des grands centres manufacturiers. Là, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. On sortait victorieux d'une lutte acharnée. On avait dépensé sans compter l'or et la vie des hommes, mais on triomphait, et le sentiment national

surexcité énumérait avec orgueil les sacrifices consentis et les résultats obtenus. Quand, l'ardeur de la lutte refroidie, il fallut prendre les mesures nécessaires au maintien du crédit de l'état, accroître les impôts, surélever les droits de douane, licencier les volontaires, alors seulement le plus grand nombre sentit ce que coûtait une guerre, même heureuse.

Que des vaincus se résignent, il le faut, nécessité n'a pas de loi; mais que, victorieuses, elles pâtissent, c'est ce que les masses ne comprennent jamais, et leur mécontentement est en raison des illusions dont elles se sont bercées. Que l'on mesure le chemin parcouru par l'opinion publique en Allemagne depuis 1870 jusqu'à ce jour. Que reste-t-il de ces rêves de richesse, de cette prospérité sans bornes, de ces salaires exorbitans, de ces compagnies et de ces banques qui devaient donner à tous la fortune sans travail et faire affluer sur les bords de la Sprée les capitaux du monde entier? Les rêves ont disparu, et le socialisme révolutionnaire rallie autour de ses utopies dangereuses et malsaines toutes ces illusions déçues et qui se croient trahies.

Si l'on tient compte de ce fait, que l'émigration aux États-Unis se recrute surtout parmi les mécontens et les déshérités de l'Europe, on comprendra sans peine le danger que peuvent faire naître ces élémens révolutionnaires le jour où la force des choses les rapproche et les groupe dans une action commune. Dispersés pendant longtemps sur la surface d'un territoire immense, ces esprits aventureux, ces impatiens de fortune, ces déclassés énergiques et violens dépensaient, dans leurs luttes contre la nature, les Indiens et les animaux, une exubérance de force vitale et des passions d'indépendance dont s'accommodait mal le régime régulier de nos sociétés modernes. Ils étaient un danger pour l'Europe, une bonne fortune pour les États-Unis. Chaque émigrant apportait son bagage de rancunes et d'ambition, l'Irlandais sa haine de l'Angleterre, l'Allemand ses théories nuageuses, ses rêves vagues d'unité et de liberté, le Français ses impatiences et ses ardeurs inquiètes, l'Anglais sa volonté âpre et froide, tous leurs misères. Au contact de la réalité, dans un isolement relatif, en face d'une perspective réalisable, les élémens malsains se dégageaient et s'évaporaient dans une atmosphère de liberté absolue. On ne rêvait plus, on agissait; les bras étaient un capital, ils le créaient, et sur le marché de la main-d'œuvre la demande restait supérieure à l'offre.

Il n'en est plus ainsi. Est-ce un simple temps d'arrêt, résultat des épreuves traversées? Les modifications profondes introduites brusquement dans la situation économique du pays constituent-elles une transition pénible à traverser, mais essentiellement temporaire? L'avenir nous le dira. En attendant le groupement s'est fait, les

intérêts ouvriers menacés ont rapproché des nationalités différentes et qui se neutralisaient dans une certaine mesure, des passions communes ont éveillé des haines assoupies, et la question du paupérisme s'est dressée devant des masses qui la croyaient résolue.

On a vu pendant la grève des chemins de fer, si consciencieusement étudiée ici même (1) par M. Cucheval-Clarigny, le rôle des nationalités diverses représentées aux États-Unis. Dans le débat soulevé par l'immigration chinoise en Californie, si nous ne trouvons pas encore les mêmes excès, les mêmes atteintes à la propriété, nous voyons préconiser l'emploi des mêmes moyens, et les passions soulevées confondre dans une haine commune l'émigrant asiatique et le capitaliste américain ou européen.

Si par socialiste on entend désigner quiconque s'occupe des questions sociales, tout le monde l'est plus ou moins. Quand nous parlons du parti socialiste aux États-Unis, nous entendons désigner par là ceux qui préconisent la solution des problèmes sociaux à l'aide de moyens révolutionnaires. C'est ce qu'ont voulu faire les chefs de la grève des chemins de fer, c'est ce que prétendent faire ceux qui dirigent le mouvement socialiste à San-Francisco. Les Irlandais et les Allemands sont en tête, et cela se comprend. Ils sont les plus directement intéressés dans la question, les plus menacés dans leurs intérêts immédiats. Le travail manque, la concurrence chinoise les ruine. Si l'on prend par exemple les travaux d'édilité publique, il est bien évident que le conseil municipal d'une ville aussi obérée que San-Francisco préférera, quelles que soient d'ailleurs les idées personnelles de ses membres, employer des Asiatiques qui coûtent trois fois moins cher et travaillent aussi bien. Ce fut là le point de départ de la campagne entreprise. Le maire de la ville fut sommé de rompre les contrats passés, puis, les exigences croissant avec la misère, on le mit en demeure de s'opposer au débarquement des Chinois, enfin de procéder à l'expulsion de ceux qui se trouvaient déjà sur le territoire de l'état. Ces prétentions insensées étaient formulées dans le langage le plus violent par les meneurs du parti, Kearney, Pickett, Knight, O'Donneil, Day et autres. Dès le début, le mouvement fut et est resté purement social. Le parti des *workingmen*, ouvriers, comme il s'intitule lui-même, a, par l'organe de son principal orateur, Kearney, répudié hautement toute alliance avec le parti républicain et avec le parti démocrate. Il les confond dans une haine commune, les déclare corrompus et pourris, incapables de résoudre aucune des questions soulevées, et prétend se substituer à eux. Les théories de l'Internationale dominent parmi ses partisans. Les questions politiques n'existent pas, disent-ils, il y a seulement des questions sociales, des gens qui possèdent et d'autres

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1877.

qui n'ont rien; la politique a créé des nationalités diverses, elle a divisé les peuples pour les contraindre à se haïr et pour les mieux dominer; la conclusion logique, s'il en fut, c'est d'égorger les Chinois et de courir sus à la race asiatique, au nom du grand principe de la fraternité humaine et de l'alliance des races.

Kearney n'a pas craint d'affirmer qu'il avait derrière lui 60,000 hommes d'action, prêts à tout: « C'est assez, dit-il, pour faire trembler les riches et les contraindre à rendre gorge. » Le 19 décembre dernier il convoquait, dans la petite ville de Los Angelos, à vingt lieues au sud de San-Francisco, un meeting public de ses adhérens dans cette localité. Plus de 3,000 se rendirent à son appel, hommes résolus et déterminés, — disaient-ils, à le suivre là où il les conduirait. Quelques extraits de son discours donneront une idée de la violence de son langage : « Demain probablement les journaux de San-Francisco vous traiteront de ramassis de coupe-gorges et de vagabonds. La presse californienne est à la solde des bandits, gros actionnaires de chemins de fer, tels que Stanford et Cie, de voleurs de terres, comme Billy Carr. Les autorités municipales sont les plus infâmes brigands que le monde ait vus. Je vous dis et je vous répète que les Chinois partiront. Peine de mort à qui reviendra. La constitution des États-Unis ne nous donne pas seulement le droit de dénoncer publiquement le directeur de la compagnie à vapeur du Pacifique, mais aussi le président de la république. Celui-là, nous irons le chercher à la Maison-Blanche, et nous le conduirons à la porte par les oreilles. On vous dupe depuis trop longtemps. Que font nos représentans à Sacramento? Ces gens-là vous vendent comme ils vendraient Jésus-Christ, pour un verre de bière. Plus de Chinois, achetez de la poudre et des balles. Quant à vos représentans, achetez de la corde et pendez-les haut et court. Le voulez-vous? Que ceux qui le veulent lèvent la main. (Toutes les mains se lèvent). A la bonne heure, vous entendez les affaires... Il faut modifier la constitution; il faut que l'ouvrier figure au premier rang, il faut contraindre les riches à rendre gorge. Cela fait, nous nous débarrasserons des prétendus partis démocrate et républicain, aussi voleur l'un que l'autre. Quand nous aurons pour nous depuis le gouverneur jusqu'au dernier employé, nous licencierons l'armée, et l'armée ce sera nous (1). »

On le voit, les Chinois servent de prétexte aux revendications les plus absurdes, mais aussi les plus menaçantes. Ce n'est pas à eux seuls que s'en prend Kearney, mais dans le langage le plus séditieux il réclame une révolution radicale. Les autorités s'émurent. Un mandat d'arrestation fut lancé contre Kearney et les principaux meneurs. Ils ne l'attendirent pas. Prévenus aussitôt, ils se rendirent

(1) Extrait du *Républicain* de Los Angelos du 20 décembre 1877.

insolemment à l'hôtel de ville de San-Francisco, déclinèrent leurs noms et, se réclamant de la loi, demandèrent qu'on fixât le montant de leur caution. On exigea 42,000 dollars, plus de 200,000 francs, qui furent immédiatement souscrits.

Encouragés par ce premier succès, Kearney et ses partisans redoublèrent d'audace. Ils comptaient à San-Francisco de nombreux adhérens. La presse, ainsi qu'il l'avait dit, leur était généralement hostile, mais l'influence de la presse est assez limitée en Californie. La plupart des journaux sont inféodés à un parti ou à un homme; on les lit, plutôt pour y chercher des renseignemens commerciaux que des opinions politiques. Par contre la misère était grande et l'exaspération contre les Chinois y était plus encore qu'ailleurs entretenue par d'incessans arrivages. La plupart des autorités locales et fédérales y résidaient, les meneurs résolurent de convoquer un *mass meeting*, d'entraîner la populace et d'aller à sa tête adresser au maire et au conseil municipal une pétition qu'ils entendaient bien convertir en une sommation impérieuse. Le 3 janvier dernier fut le jour fixé pour cette démonstration menaçante, et de part et d'autre on prit les mesures nécessaires. La loi ne permettait pas de s'opposer au meeting : le maire, M. Bryant, mit la police sur pied, enrôla des *special constables*, avisa le commandant des troupes fédérales, pendant que de leur côté les propriétaires et les capitalistes s'organisaient en milice, prêts à repousser la force par la force.

A l'heure dite, la foule encombrait Farrell-street. Une estrade dressée au milieu d'un terrain non bâti servait de tribune aux orateurs. Wollock, le bras droit de Kearney, ouvrit la séance par quelques mots significatifs. « La loi, dit-il, donne à manger au voleur; elle refuse du travail et du pain à l'ouvrier qui meurt de faim. Nous voulons du travail et du pain. Marchons en ordre, sachons exiger et nous verrons qui osera se refuser à nos justes demandes. » Kearney prit ensuite la parole : « Si, dit-il, il n'y a pas un grand changement d'ici à peu, on verra aux États-Unis la plus terrible révolution qui ait jamais éclaté. » La procession se mit en marche et se rendit à l'hôtel de ville, où Kearney demanda qu'une délégation, dont il faisait partie, fût reçue par le maire. Ce dernier consentit. Kearney exposa les demandes des ouvriers. « Si, dit-il, vous vous refusez à faire ce qui est nécessaire, je vous déclare que je ne ferai rien, moi, pour retenir ceux qui me suivent, et que vous exposez la ville au pillage. Il y a péril urgent. Parlez vous-mêmes à ces hommes, donnez-leur du travail; si la loi s'y oppose, dites-leur de piller un magasin, faites-les arrêter ensuite si vous pouvez, et vous serez bien forcé alors, de par la loi, de leur donner du pain. » Après avoir longtemps résisté à ces sommations, le maire dut céder devant l'impatience et les vociférations de la foule. Il déclara

que, tout en sympathisant avec la misère des ouvriers, il ne pouvait créer du travail pour eux. — Alors, cria une voix, débarrassez-nous des Chinois. — Je le désire autant que vous, reprit-il, et si d'ici à peu nous n'avons plus de Chinois sur notre sol, je serai le premier à m'en réjouir. — Il termina en promettant d'inviter les capitalistes à embaucher le plus grand nombre d'ouvriers possible et de demander aux sociétés de bienfaisance de venir en aide aux plus malheureux.

Son discours, vivement critiqué le lendemain par le parti de la résistance, ne satisfit qu'à demi ses auditeurs, qui prirent toutefois acte de ses promesses et surtout de ses déclarations relatives aux Chinois. Kearney et les principaux meneurs estimèrent que c'était déjà beaucoup que d'avoir amené le maire à faire cause commune avec eux contre l'immigration chinoise. — Vous avez entendu la réponse du maire, s'écria Kearney, l'ennemi commun c'est l'Asiatique, sa forteresse c'est « Chinatown. » On désigne ainsi le quartier populeux qu'habitent les Chinois. — Emportons-la d'assaut, brûlons-la, faisons-la sauter, répondait la foule. — Soit, répliqua Kearney, mais avant, organisons-nous, et formons-nous en milice. Aux armes et vive la révolution! Aux armes! et, si la compagnie du Pacifique persiste à recevoir des Chinois à bord de ses navires, marchons en rangs serrés et faisons sauter ses vapeurs. Écoutez, avant peu j'appellerai 40,000 hommes, et nous verrons ce qu'oseront ou pourront faire la police et les troupes fédérales.

Le lendemain le *San-Francisco Herald* répliquait que 75,000 citoyens résolus barreraient le chemin aux 40,000 hommes de Kearney. « On prêche ouvertement dans nos rues l'anarchie, la violence et l'incendie. Les autorités, incapables ou intimidées, n'osent tenir tête à l'émeute; mais nous le ferons, nous, et 75,000 autres avec nous sont décidés à mettre un terme à ces scènes odieuses. »

De leur côté, les Chinois, effrayés, se réclamaient du texte des traités et faisaient appel aux autorités fédérales pour la protection de leurs personnes et de leurs propriétés. J. G. Kennedy, représentant à Washington des six grandes compagnies, remettait au président des États-Unis une protestation énergique contre les menaces dont les Asiatiques étaient l'objet et demandait l'envoi immédiat d'instructions spéciales et de troupes.

La manifestation du 3 janvier avait eu pour résultat d'augmenter considérablement l'influence de Kearney et de grandir son rôle. Dès le lendemain, il procéda à l'organisation militaire et politique de ses partisans. Il est hors de doute que depuis longtemps il entretenait des rapports suivis avec les chefs du parti socialiste à New-York, Philadelphie, Chicago, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Dans toutes ces villes les socialistes ont des milices embrigadées; sous le

nom de compagnies volontaires et sous l'égide de la loi, ils s'exercent publiquement au maniement des armes ; on connaît leurs chefs, leurs cadres et, moins exactement, le nombre d'hommes dont ils peuvent disposer. Dans l'état de la Pensylvanie par exemple, les estimations varient entre 60,000 et 90,000 volontaires armés et équipés. A New-York on en compte environ 50,000. Leurs chefs sont George Blair et Ralph Beaumont. Dans l'Ohio, à Youngstown, tous les conseillers municipaux, y compris le maire, sont affiliés au parti.

Il se recrute surtout parmi les émigrans allemands et irlandais et les nègres. Les premiers sont de beaucoup les plus nombreux et les plus influens. On en peut juger par les titres des principaux journaux du parti socialiste ; ce sont : le *Volks-Zeitung*, l'*Arbeiter-Zeitung*, le *Tagsblatt*, l'*Arbeiter-Stimme* et le *Socialistische*, qui se publient à New-York, Philadelphie et Chicago. L'Allemagne est largement représentée dans le conseil suprême. Louis Huck dirige la section de la Bohême, F. Leib, Paul Grottkau, condamnés à Berlin, Gustav Lyser, Henry Eude, tous deux échappés des prisons de Francfort et dont le dernier a figuré dans les événemens de la commune de Paris, sont au nombre des membres. La section française, peu nombreuse, a pour chef un nommé B. F. Millot. L'un des membres influens du conseil suprême écrivait en mai dernier : « Nous sommes à l'œuvre non-seulement dans toutes les grandes villes, mais aussi dans beaucoup d'autres, et nous gagnons du terrain avec une rapidité qui nous étonne nous-mêmes. Depuis le mois de juillet dernier, en dix mois, le chiffre de nos enrôlemens a quadruplé, et nous avons toute raison de croire que cette progression se maintiendra. A Cincinnati, les compagnies s'exercent chaque semaine, et d'une semaine à l'autre le nombre des hommes présens sous les armes s'accroît de 5 à 8 pour cent. »

A San-Francisco, Kearney adopta le même plan. En peu de jours, des compagnies de milice volontaire s'organisèrent sous les ordres de Knight, Wollock et autres. Les recrues affluaient. Kearney préparait-il un mouvement immédiat, ou bien attendait-il que les choses fussent plus avancées et que le signal de l'action fût donné par le conseil suprême ? Quoi qu'il en soit, un incident précipita les événemens. Le steamer *Tokio* était attendu le 17 janvier ; il amenait à bord un nombre considérable de Chinois.

Les plus violens du parti résolurent de s'opposer à leur débarquement, et Kearney, mis en demeure d'agir, accepta la direction du mouvement. Dans la soirée du 15, de nombreux meetings furent convoqués, des placards menaçans affichés, et l'agitation prit des proportions telles que les autorités municipales et fédérales se réunirent secrètement pour aviser. Des émissaires furent expédiés à

Sacramento, capitale de l'état, ordre fut donné à la milice de prendre les armes, le commandant des troupes fédérales les consigna dans leurs casernes et se prépara à marcher. Dans la soirée du 16, Kearney, Wollock et Knight furent arrêtés et emprisonnés.

Ces mesures habilement concertées et rapidement exécutées firent avorter l'émeute. Quelques Allemands essayèrent seuls de prendre l'offensive, mais ces groupes privés de leurs chefs furent dispersés. Il n'y avait rien à faire à San-Francisco, et le mot d'ordre fut donné de se réunir à Oakland, situé de l'autre côté de la baie. On estime à 10,000 le nombre de ceux qui s'y rendirent. Conformément aux traditions, on y vota une série de résolutions, puis on s'ajourna. Quelques jours après, Kearney était remis en liberté sous une caution de 55,000 francs; Knight, Wollock et les autres en fournirent chacun une de 25,000 francs.

Au fond, l'opinion publique sympathisait avec Kearney dans sa croisade contre les Chinois; mais elle s'arrêtait là, répugnant à l'emploi des moyens violens qu'il préconisait, alarmée par le déchaînement des passions populaires et des idées socialistes. Kearney ne réclamait pas seulement l'expulsion de la race asiatique; il demandait une taxe sur le revenu, le mandat impératif pour les représentans, le taux de l'intérêt fixé à 7 pour 100 par an, des limites au droit de propriété, le droit au travail et la suppression de l'élection à deux degrés pour la présidence des États-Unis. Beaucoup n'entendaient pas le suivre aussi loin, et les intérêts effrayés lui reprochaient avec amertume de compromettre le crédit de l'état et le leur à l'étranger, d'ébranler la confiance, de paralyser les affaires et de nuire au succès de la cause même qu'il prétendait servir.

Ce que les chefs du parti socialiste ne pouvaient enlever par la force, ils se mirent en devoir de l'obtenir par les voies légales. Renonçant pour le moment à un conflit à main armée dont l'issue était douteuse, Kearney adopta comme mot d'ordre et fit adopter à ses partisans comme cri de ralliement la révision de la constitution de l'état. L'assemblée législative réunie à Sacramento l'avait votée en fixant les élections au 19 juin 1878. Soutenu et conseillé par quelques-uns des membres de l'assemblée ralliés à ses idées et avides de popularité, Kearney commença une campagne d'agitation pacifique. Dans tous les districts électoraux des comités se formèrent, on discuta les listes des candidats et les principaux orateurs du parti convoquèrent et haranguèrent de nombreux meetings. Ce qu'ils voulaient cette fois, c'était armer l'état de droits souverains pour résoudre la question chinoise. Ils prétendaient le délier des obligations internationales contractées par le gouvernement fédéral, lui donner le pouvoir de s'affranchir des prescriptions de la constitution de l'Union, et le droit de légiférer sans tenir aucun

compte des limites imposées par le pacte fédéral. C'était soulever à nouveau la grande question des droits des états, tranchée par la guerre de sécession et la défaite du sud. Tous les partisans du sud applaudirent à cette tentative audacieuse, qui ne tendait à rien moins qu'à amener un conflit inévitable entre le gouvernement de Washington et un des états de l'Union. Il était évident que, si Kearney et son parti réussissaient à obtenir la majorité dans la convention et à modifier la constitution de l'état dans le sens de l'autonomie absolue, le pouvoir fédéral se trouvait dans l'impossibilité de faire respecter les lois et les traités et n'avait d'autre alternative que de contraindre par la force la Californie à rentrer dans l'Union, ou d'accepter le principe de sécession que le sud s'empresserait à son tour de proclamer.

Ces conséquences extrêmes ne pouvaient échapper aux deux grands partis politiques qui, en Californie comme dans tous les états de la confédération, se disputent le pouvoir. Les démocrates et les républicains, ces derniers surtout, voyaient avec effroi ce parti nouveau qui les confondait dans un mépris commun, repoussait toutes leurs avances, se recrutait parmi leurs adhérens et menaçait de s'élever un jour sur leurs débris. Dans une conférence tenue entre les principaux représentans des démocrates et des républicains, on s'arrêta à l'idée d'une fusion dans laquelle les deux partis devaient s'unir pour la commune défense des intérêts sociaux menacés. Le gouverneur de l'état accepta d'être le chef ostensible de cette union dont les candidats, répartis en nombre à peu près égal entre les deux camps, se présenteraient au suffrage populaire sous le nom de « candidats non partisans. »

Des deux côtés on se prépara à une lutte dont l'issue semblait peu douteuse. Kearney ne pourrait, disait-on, tenir tête à une semblable coalition; on le tenait pour battu, d'autant que la division se mettait dans son camp et que deux des principaux meneurs du *workingmen's party*, Knight et Rooney, l'abandonnaient. Mais dans les rangs des fusionnistes l'accord était loin d'être complet. Les républicains et les démocrates s'épiaient d'un œil jaloux. Les premiers soupçonnaient leurs adversaires de ne répudier que du bout des lèvres les théories de Kearney, et d'avoir conservé pour les doctrines sécessionnistes une indulgence toute particulière. Pendant la guerre de 1865, les démocrates avaient secrètement sympathisé avec le sud. La défaite de leur candidat à la présidence et l'élection d'Abraham Lincoln avaient fait éclater le conflit. Depuis lors, constamment battus aux élections, ils étaient écartés du pouvoir; en ce moment même ils affirmaient l'être injustement et maintenaient que le président ne siégeait à la Maison-Blanche qu'en vertu d'une

fraude électorale gigantesque sur laquelle le congrès n'avait pas dit encore son dernier mot. Acclamée dans un mouvement d'enthousiasme, la fusion était chaque jour vivement attaquée par certains journaux républicains et démocrates qui se qualifiaient d'intransigeans et n'entendaient répudier aucune des idées qui faisaient, disaient-ils, la force et la raison d'être de leurs partis politiques.

Au milieu de ces dissensions le *workingmen's party* gagnait du terrain. Beaucoup s'y ralliaient sans pour cela accepter la direction absolue de Kearney. Ils voulaient l'expulsion des Chinois par des voies qu'ils estimaient légales et pacifiques. Le révérend D. Kalloch, prédicateur estimé, s'unit à eux et dans un discours où il prit pour texte ces paroles : « Ne voyez-vous pas les signes des temps? » il fit publiquement acte d'adhésion.

Les élections eurent lieu le 19 juin. San-Francisco donna une forte majorité à Kearney dont tous les candidats furent élus avec un chiffre moyen de 13,500 voix contre 8,000 données aux « non partisans. » En dehors de San-Francisco, treize autres comtés ont élu des *workingmen*. Le résultat officiel, proclamé le 12 juillet dernier, constate que les non-partisans ont obtenu 83 nominations, Kearney et les siens 51, les républicains 11, et les démocrates 7. La plupart des représentans non partisans se sont engagés d'avance à voter avec les *workingmen* sur la question chinoise et à réclamer avec eux une autonomie plus complète.

Le lendemain du vote, les journaux socialistes annonçaient que Kearney se proposait, aussitôt que le résultat des élections serait officiellement proclamé, de se rendre à New-York, où, disaient-ils, 50,000 adhérens attendaient pour le saluer de leurs acclamations le chef du parti en Californie. De là, il irait à Chicago. On sait le rôle important que cette dernière ville a joué dans la grève des chemins de fer. M. Cucheval-Clarigny a raconté ici même, avec une rare impartialité, les sanglantes péripéties de ce drame, première explosion du socialisme révolutionnaire aux États-Unis. On connaît les causes et le but de cette grève, son point de départ, ses excès, sa répression. Nul doute que Chicago ne fasse à l'ancien charretier, promu homme politique, une ovation enthousiaste.

Mais Kearney, non plus que les promoteurs du mouvement socialiste à New-York et dans les autres grandes villes de l'Union, ne possède la notoriété et l'influence nécessaires pour rallier en un même faisceau ces forces éparses et destructives. Comme eux, il a pu réussir à entraîner la populace, conquérir une popularité bruyante et malsaine, mais ses allocutions violentes et passionnées ont alarmé les intérêts, effrayé les modérés.

Un chef manquait au parti. Il vient de surgir dans des rangs où l'on n'était guère en droit de l'attendre. C'est un homme dont la carrière

accidentée est bien connue aux États-Unis, dont le nom a traversé l'Atlantique, qui a occupé de hautes positions militaires et civiles, et qui aspire ouvertement à la présidence des États-Unis. Le 4 juillet dernier, jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, alors que toutes les voix autorisées s'élevaient d'un bout à l'autre de l'Union pour célébrer le patriotisme des héros de l'indépendance, le général Benjamin Butler a prononcé un discours qui a eu un grand retentissement, et dans lequel il se pose comme le défenseur et le chef du *workingmen's party*, et sollicite ses suffrages pour l'élection présidentielle.

Né dans le New-Hampshire en 1818, Ben Butler, comme on le désigne familièrement aux États-Unis, suivit d'abord la carrière légale. Il se signala dans la vie politique comme membre du parti démocratique et fut élu par lui sénateur de l'état de Massachusets en 1850. Il aspirait dès lors au poste de gouverneur de l'état. Quand éclata la guerre de la sécession, il était brigadier général de la milice. Le parti démocratique sympathisait avec le sud. Ben Butler rompit avec lui, se rallia au parti républicain, qui venait d'affirmer son triomphe par l'élection d'Abraham Lincoln, et sollicita un commandement. Il obtint celui du fort Monroe, puis en 1862 fut chargé de l'expédition dirigée contre la Nouvelle-Orléans. Le 24 avril 1862, la flotte fédérale, commandée par l'amiral Farragut, forçait les passes du Mississipi, et Butler prenait le commandement de la ville. Il se signala par des mesures violentes et des rigueurs exagérées contre ses anciens coreligionnaires politiques et se rendit célèbre par son fameux ordre du jour dirigé contre les femmes de Nouvelle-Orléans, qui ne lui ont pas pardonné l'outrage qu'il leur infligeait.

Relevé de son commandement et remplacé par le général Banks, il rentra dans l'armée active, mais échoua devant Petersburg et le fort Fisher. A la suite de ce double insuccès, il se retira. En 1866, le parti républicain, reconnaissant de ses services, le nomma membre du congrès, et le réélut jusqu'en 1874. Depuis lors, retiré de la vie politique, il s'est tenu à l'écart, méditant et préparant l'évolution qu'il vient d'accomplir.

Les partis sont rarement scrupuleux sur le choix des hommes et des moyens; aussi, tout en conservant contre le général Butler des défiances légitimes, le *workingmen's party* accueille avec transport cette recrue nouvelle, dont l'habileté est bien connue, et dont l'ambition vise la magistrature suprême.

En face de lui et contre lui, le parti républicain pose la candidature du général Grant. Ses allures autoritaires, ses tendances aristocratiques, les grands services qu'il a rendus, le désignent comme le chef du parti qui veut à tout prix maintenir, avec l'Union, le lien

fédéral déjà fortement tendu. Dans un article très remarqué, le *World* résume ainsi l'opinion des classes modérées et intelligentes sur la rivalité de ces deux hommes : « C'est un spectacle étrange de voir ces deux anciens démocrates convertis au républicanisme, compagnons d'armes, ennemis personnels, finalement alliés politiques, aujourd'hui opposés l'un à l'autre, l'un affectant de représenter le radicalisme et l'autre se posant comme le champion des conservateurs, le protecteur des droits acquis, le défenseur du capital, le précurseur de la division de la société par classes et de la consolidation du gouvernement entre les mains d'une aristocratie inamovible. Il y a quelque chose de grotesque dans la rivalité de Butler et de Grant, mais aussi quelque chose de terrible. Tous deux sont impérieux et sans scrupules, et le succès de l'un ou de l'autre serait gros de dangers publics. L'inévitable révolte contre l'impérialisme de Grant nous rapprocherait du socialisme, et l'inévitable réaction contre le radicalisme de Butler nous rejetterait vers la dictature. Sachons nous contenter de la république telle que nous l'ont laissée nos pères, gardons-nous du bonnet rouge et de la couronne d'or. »

Telle est l'opinion des hommes sages, des politiques prudens, mais non celle des masses, et ces avis modérés n'ont guère chance d'être entendus au milieu des luttes passionnées qui se préparent. Chacun sent que le problème qui s'impose est complexe et que, si dans certains états, les principes sociaux sont en jeu, dans tous et pour tous la question de l'autonomie est de nouveau soulevée; de sa solution dépendra le maintien ou la rupture de l'Union. Pour beaucoup de bons esprits cette rupture est inévitable. Entre le nord manufacturier, l'ouest agricole, le sud planteur, il existe de profondes divergences de vues et d'intérêts. Les états du nord réclament et imposent un régime protectionniste à l'ombre duquel leur industrie grandit, se perfectionne et se prépare à faire dans un délai peu éloigné une concurrence dangereuse aux produits anglais. Les états de l'ouest, essentiellement occupés de la culture des céréales et de l'élevage du bétail, se plaignent de payer un prix excessif pour les objets de première nécessité qu'ils se procuraient autrefois à bon compte par l'exportation européenne. Les effets d'habillement, le mobilier, la chaussure, les outils, tout a renchéri depuis qu'un droit d'entrée exorbitant pèse sur les produits étrangers. On doit un impôt à l'état, disent-ils, mais on ne doit pas de primes à ses concitoyens. Ils trouvent injuste de payer fort cher aux fabricans de l'est ce qu'ils se procuraient à bon compte à Manchester, Leeds et Glascow. De là un mécontentement qui se fait jour dans les discussions du congrès, et un rapprochement significatif entre eux et les états du sud.

Ces derniers, vaincus, désarmés, ont conservé leurs haines et leurs espérances. Eux aussi souffrent cruellement du régime économique imposé par le nord victorieux. Aux rancunes de leurs intérêts se joignent celles de leur orgueil. Ils ont fondé la grande république; elle est l'œuvre de leurs hommes d'état, de leurs diplomates, de leurs généraux et marins. Ils l'ont gouvernée jusqu'au jour où l'élément démocratique, constamment accru et fortifié par l'émigration européenne, l'a définitivement emporté sur leurs traditions aristocratiques, détruisant du même coup l'esclavage qui leur servait de base et l'autonomie des états dont ils défendaient seuls les droits souverains. De leurs serviteurs on a fait leurs maîtres. Dans la Caroline du sud, sur 125 membres de la chambre basse, 90 étaient des nègres. Le baron de Hübner, dans son remarquable ouvrage *Promenade autour du monde*, a décrit avec une rare vérité les fureurs, le désespoir, les haines accumulées dans le cœur des blancs, non contre leurs anciens esclaves, mais contre le nord, à leur sens auteur de tous leurs maux. Ce qui était vrai en 1871 l'est plus encore aujourd'hui. Alors l'ancien président de la confédération du sud, Jefferson Davis, parcourait triomphalement le pays, électrisant ses auditeurs, répétant à tous : Silence et espérance! Aujourd'hui on l'accuse de prêcher ouvertement la sédition. L'espérance a grandi, l'heure approche, et, l'oreille tendue vers les bruits menaçans qui viennent de l'ouest et du Far-West, de Chicago comme de San-Francisco, les planteurs du sud, les femmes surtout, plus passionnées encore que leurs frères et leurs maris, rêvent la revanche et un soulèvement heureux. Dans les plaintes véhémentes des états de l'ouest, ils retrouvent l'écho affaibli de leurs propres griefs, et si les théories socialistes révolutionnaires répugnent à leurs instincts comme à leurs traditions, ils voient dans leurs progrès rapides une arme menaçante dirigée contre le nord, un appel à ce droit de sécession pour lequel ils ont lutté et souffert, auquel ils ont tout sacrifié et qu'ils ne désespèrent pas de voir triompher un jour.

Si ce jour se lève, la grande république américaine se séparera en trois groupes distincts, quatre peut-être, si la Californie, l'Orégon et les territoires du Pacifique sont assez forts pour affirmer leur indépendance. Au lien fédéral actuel, tendu à l'excès, substituera-t-on une fédération limitée? La rupture sera-t-elle complète, ou bien les partisans de l'Union réussiront-ils à maintenir le *statu quo* au moyen d'une dictature? Ce qui est certain, c'est que de grands événemens se préparent et que, sans le savoir ni le vouloir, l'immigration asiatique est appelée à jouer un rôle important dans l'histoire de ce continent américain dont, il y a cinquante ans, la Chine ignorait l'existence et le nom.

C. de Varigny.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

V[1].

LES DERNIÈRES FOUILLES DE POMPÉI ET D'OSTIE

I.

Je réunis dans cette étude Pompéi et Ostie : ces deux villes sont les deux débris les mieux conservés qui nous restent de l'antiquité. Comme elles ont l'avantage de nous la montrer par des côtés différens et qu'elles se complètent l'une par l'autre, il est utile, quand on veut la bien connaître, de ne pas les séparer.

Quoiqu'on ait beaucoup parlé de Pompéi, il reste beaucoup à en dire. Les fouilles d'ailleurs continuent et n'ont pas cessé d'être fécondes. Elles sont dirigées depuis 1863 par un des archéologues les plus distingués de l'Italie, M. Fiorelli. C'est une bonne fortune rare et qui a produit les plus heureux résultats. Les personnes qui ne sont pas retournées à Pompéi depuis quinze ans seront frappées de voir l'aspect nouveau qu'a pris la vieille ville. Non-seulement tout y paraît mieux ordonné et les travaux s'y poursuivent d'une manière plus régulière, mais, quand on se promène seul le long des rues, qu'on entre dans les maisons par les portes ouvertes et qu'on fait le tour d'un quartier entièrement déblayé, il semble que l'illusion soit devenue plus facile, plus complète, et qu'on pénètre dans la vie antique plus aisément encore qu'autrefois. Ce progrès est dû à M. Fiorelli et à la résolution qu'il a prise de rompre avec les anciennes routines et d'appliquer les méthodes nouvelles. Il ne faut pas se lasser de répéter qu'on ne se propose plus aujourd'hui, dans les fouilles qu'on entreprend, le même but qu'autrefois. Les gens

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 15 juillet, du 15 novembre 1877, du 1er avril 1878.

qui, le 1er avril 1748, commencèrent à déblayer la cendre qui depuis seize siècles recouvrait Pompéi n'avaient qu'un dessein : ils voulaient trouver des objets d'art pour enrichir le musée du roi. Dès lors il est aisé de s'expliquer la manière dont les travaux furent conduits. On fouillait au hasard et en divers endroits à la fois, selon l'espérance qu'on avait de quelque bonne fortune. Si l'on ne trouvait rien, après quelques recherches on abandonnait la fouille commencée et l'on se transportait ailleurs. Lorsqu'on était embarrassé des décombres, on les rejetait sans plus de façon sur les maisons déjà découvertes, qu'on rendait ainsi à l'obscurité d'où l'on venait à peine de les tirer. Quant à celles qu'on laissait au jour, on ne prenait aucune précaution pour les conserver. Les fresques qu'on n'avait pas jugées dignes d'être transportées au musée de Portici ou de Naples restaient exposées au vent et au soleil, qui en effaçaient vite les couleurs. Les mosaïques achevaient de se détruire sous les pieds des voyageurs et des ouvriers, les murs se lézardaient et finissaient par s'écrouler. Quelques hommes de sens et de science, comme l'abbé Barthélemy, faisaient bien entendre des plaintes sur la façon déplorable dont les fouilles étaient menées; mais, comme après tout elles rapportaient des chefs-d'œuvre et que grâce à elles le musée de Naples était devenu l'un des plus riches du monde, on laissait dire les mécontens. — En réalité ce système barbare, malgré quelques ménagemens que le temps fit introduire, a duré jusqu'à nos jours.

Tout a changé avec M. Fiorelli; il a dit, il a répété dans ses rapports que le principal intérêt des fouilles de Pompéi était Pompéi même, que la découverte des œuvres d'art ne devait passer qu'après, qu'on cherchait avant tout à ressusciter une ville romaine qui nous rendît la vie d'autrefois, qu'il la fallait entière et dans ses moindres recoins pour que l'enseignement fût complet, qu'on voulait connaître non-seulement les maisons des riches ornées de leurs fresques élégantes, revêtues de leurs marbres précieux, mais aussi les demeures des pauvres avec leurs ustensiles vulgaires et leurs grossières caricatures. Dans ce dessein tout devenait important, et il n'était plus permis de rien négliger. Aussi M. Fiorelli se décida-t-il, avant de pousser plus loin les travaux, à revenir sur ce qu'avaient fait ses prédécesseurs. Repassant partout sur leurs traces, il fit étayer et soutenir les murs qui menaçaient ruine, releva ceux qui étaient tombés, protégea les fresques et les mosaïques; en même temps il s'occupa de déblayer définitivement tout ce qu'on avait recouvert de décombres ou omis de fouiller. C'était une entreprise pénible et en apparence peu profitable, car on était sûr de ne pas trouver grand'chose de nouveau dans des terrains déjà explorés. Mais il

était nécessaire que tout fût débarrassé et rendu au jour, afin qu'on pût connaître l'ensemble de la ville. M. Fiorelli se résigna donc à ne pas éblouir de longtemps l'opinion publique par le bruit de découvertes imprévues (1), et à poursuivre en silence une œuvre plus utile que brillante. Il mit douze ans à terminer ce travail qui semblait ingrat, mais quand il fut achevé on en vit l'importance. Celui qui visitait autrefois Pompéi était à chaque instant arrêté par des montagnes de cendres et des îlots de débris qui embarrassaient la circulation, coupaient les rues, interrompaient les promenades. Même aux environs du Forum et tout près des théâtres il restait des maisons qui n'avaient pas été fouillées. Ces lacunes ont aujourd'hui disparu. La partie découverte de Pompéi l'est entièrement; on l'a toute sous les yeux, avec ses moindres ruelles, ses maisons les plus médiocres, ses boutiques les plus humbles, et l'on peut prendre en la parcourant une idée plus vraie et plus complète de la vie antique. Il faut reconnaître que ce résultat méritait bien d'être acheté par quelques années de travail opiniâtre.

Ce travail de patience et de minutie a conduit M. Fiorelli à faire quelques découvertes curieuses dont il faut dire un mot. Pompéi, au premier abord, produit l'effet d'une ville neuve et improvisée. Tout y paraît avoir le même caractère et le même âge. On sait en effet qu'après le tremblement de terre de l'an 63, qui la renversa presque entièrement, elle fut rebâtie en quelques années. Ce qu'on ignore, c'est que les bâtimens nouveaux ont recouvert sans les détruire d'anciennes fondations. Le visiteur qui traverse Pompéi n'aperçoit que les murs de brique revêtus de stuc ou de marbre qui furent élevés en toute hâte du temps de Néron; M. Fiorelli, qui a tout regardé de plus près, est arrivé jusqu'à ces solides assises qui ont survécu au tremblement de terre et résisté à l'éruption du Vésuve. Sous la ville du second siècle, il retrouve au moins deux villes plus anciennes, dont il nous trace l'histoire. La plus vieille remonte au VIe siècle avant l'ère chrétienne; à ce moment, quelques familles, venues on ne sait d'où, prirent possession du sol qui s'étendait entre le Sarnus et la mer. Elles enfermèrent ce sol dans des mu-

(1) Il ne faut pas oublier pourtant que c'est M. Fiorelli qui a eu l'idée de couler du plâtre dans le vide qu'ont laissé les cadavres des Pompéiens en se décomposant. Quand l'opération est bien faite, le plâtre donne exactement l'image du mort. On comprend en effet que cette cendre humide, ou plutôt cette boue brûlante, qui s'est répandue sur Pompéi, quand elle s'est refroidie, ait conservé, comme un moule, les contours des objets qu'elle avait recouverts. C'est ainsi qu'on a pu réunir, dans le petit musée placé à l'entrée de la ville, une collection de personnages qui sont reproduits comme ils étaient quand la mort les a frappés, les uns luttant contre elle avec désespoir, les autres s'abandonnant sans résistance. C'est un spectacle saisissant et l'une des plus grandes curiosités de Pompéi.

railles formées de blocs énormes, pris aux montagnes voisines, et placés l'un sur l'autre sans ciment. Dans cet espace, trop vaste pour eux, les nouveaux habitans s'établirent à l'aise. Leurs maisons, dont les fondations subsistent encore, ne consistaient qu'en une cour couverte autour de laquelle les appartemens étaient distribués. Chaque habitation était placée au centre d'un petit lot de terre (*hæredium*) que la famille cultivait. La ville n'était donc pas alors une agglomération de maisons pressées les unes contre les autres, mais une réunion de familles vivant sur leurs terres à l'abri d'une muraille commune. Deux siècles plus tard vinrent les Samnites; c'était un peuple intelligent, civilisé, et qui se laissa vite gagner aux arts de la Grèce. Les Samnites bâtirent une ville véritable, avec de très beaux monumens dont quelques-uns existent encore et conservent les inscriptions que les magistrats y avaient fait placer : tels sont les temples de Vénus et d'Isis, et cet élégant portique dans lequel M. Fiorelli reconnaît un *hécatonstylon* et qu'on appelait autrefois le Forum triangulaire. Ils élevèrent aussi de plusieurs mètres les murailles de la cité, plaçant des assises régulières en pierre de Nocera au-dessus des blocs grossiers qu'avaient entassés leurs prédécesseurs. Fidèles à leurs instincts belliqueux, ils firent de Pompéi une ville de guerre, munie de fortifications redoutables qui résistèrent même aux Romains. Quand elle eut été enfin soumise, Sylla y envoya trois cohortes de vétérans avec leurs familles et en fit une colonie romaine qui prit son nom (*colonia Cornelia*). Dès lors Pompéi devint ce qu'elle est restée jusqu'à son dernier jour, une ville de plaisir, où les voyageurs s'arrêtaient volontiers, pour y jouir d'une nature riante, d'une admirable vue et d'un des plus beaux climats du monde.

Depuis que les travaux préliminaires de M. Fiorelli sont achevés et qu'on possède un plan plus exact et plus complet des quartiers qu'on a fouillés jusqu'ici, on a pu reconnaître mieux qu'on ne le faisait auparavant que la ville est régulièrement construite, qu'en général les rues y sont bien alignées et se coupent à angle droit. Il ne faudrait pas croire que cette régularité ait été introduite à Pompéi par les architectes qui la rebâtirent après son premier désastre. M. Fiorelli pense qu'elle existait déjà dans la ville primitive. Les vieux Italiens qui s'établirent les premiers au bord du Sarnus avaient une façon particulière de tracer le plan des villes qu'ils voulaient fonder : c'était une opération religieuse, qui était décrite dans les rituels et dirigée par des prêtres. On conduisait dans un espace vide une charrue attelée d'un cheval et d'un bœuf, et le sillon qu'elle creusait formait l'enceinte de la cité nouvelle. On traçait ensuite deux lignes perpendiculaires, l'une du nord au midi, qui s'ap-

pelait *cardo*, l'autre de l'est au couchant qui s'appelait *decumanus :* c'étaient les deux rues principales sur lesquelles les autres venaient plus tard s'embrancher. Comme il est certain que cette régularité qu'on remarque dans les quartiers de Pompéi qu'on a découverts se retrouvait dans les autres, on peut, avec la partie qu'on connaît, se faire une idée de celle qu'on ne connaît pas. C'est ainsi que M. Fiorelli a pu sans témérité imaginer une sorte de plan de la ville entière. D'après l'étendue du terrain et la direction des rues, il la divise en neuf quartiers, ou, comme disaient les Romains, en neuf régions. De ces neuf régions, trois sont entièrement déblayées, trois entièrement couvertes, et l'on ne connaît qu'une faible partie des trois autres. C'est donc de compte fait un peu plus de la moitié de Pompéi qui reste à déterrer.

Sur la carte si exacte et si complète que M. Fiorelli nous a donnée de la ville (1), on ne retrouvera plus les anciens noms sous lesquels les rues et les maisons étaient depuis longtemps connues. Je sais qu'ils avaient cet avantage de s'être gravés dans la mémoire des voyageurs et qu'on aura peut-être quelque peine à les en arracher. Cependant M. Fiorelli n'a pas eu tort de l'entreprendre, et il ne me semble pas qu'il y eût aucune raison sérieuse de les garder. Les plus innocns sont ceux qui rappellent en quelle occasion et devant quels augustes personnages les maisons ont eu l'honneur d'être découvertes (*maison du grand-duc, des princes russes, de la princesse Marguerite*, etc.) Tout le monde reconnaîtra sans peine que ces souvenirs ne sont pas de ceux qui méritent d'être éternellement conservés. On pourrait tenir davantage aux noms qui indiquent l'endroit où ont été trouvées des œuvres d'art remarquables (*maison du faune, des danseuses, du cithariste*, etc.), si ces œuvres d'art y étaient encore et n'avaient pas été transportées dans les musées. Il y en a enfin, c'est le plus grand nombre, qui ne sont que des erreurs manifestes : il est sûr que les maisons de Cicéron, de Pansa, de Salluste, de Diomède n'ont jamais appartenu aux personnages dont elles portent le nom. M. Fiorelli a donc bien fait de supprimer toutes ces désignations imaginaires. Mais comment essaie-t-il de les remplacer? Il cherche avec soin, dans les maisons qu'il fouille, si quelque circonstance ne pourrait pas lui révéler le propriétaire véritable. Il n'est pas toujours impossible de le découvrir. On y trouve assez souvent des anneaux, des bagues de prix, sur lesquels un nom propre est

(1) Cette carte se trouve à la fin de l'ouvrage intitulé *Descrizione di Pompei*, qui contient l'étude de tous les monumens et une mention de toutes les maisons qui ont été jusqu'ici fouillées. C'est un livre indispensable à tous les archéologues qui veulent visiter Pompéi avec fruit. On trouvera à l'acheter à la porte même de la ville, à l'endroit où se distribuent les billets pour la visiter.

gravé : il est bien probable que c'est celui du maître du logis; mais ce sont surtout les inscriptions qui le font connaître d'une manière certaine. Quand les Pompéiens passaient devant la demeure d'un personnage qui leur agréait, ils aimaient à écrire quelque compliment ou quelque souhait pour lui sur les murs : « Terentius Eudoxus est un brave homme, dit l'un; il soutient ses amis et les défend de toutes les façons. » Ou bien : « Que tout réussisse à Terentius Eudoxus, *Terentio feliciter!* » Un autre, plus galant et qui trouve sans doute la maîtresse de la maison à son gré, ne résiste pas au désir de lui adresser en passant un souvenir respectueux : « Gemellus à Cæsernina, femme de L. Mumisius, salut! » Il est assez vraisemblable que ce salut adressé à la femme était consigné sur une muraille qui appartenait au mari. Ailleurs une circonstance curieuse a permis à M. Fiorelli de trouver le nom du vrai propriétaire de ce qu'on appelait, on ne sait pourquoi, la maison de Pansa. Comme elle était fort étendue et trop vaste pour une seule famille, on en avait mis une partie en location. L'écriteau existe encore à sa place, sur la rue; on y lit ces mots : « A louer, dans la maison de Cn. Alleius Nigidius Maius, pour le premier des calendes de juillet, des boutiques avec leurs terrasses, des cabinets, etc. S'adresser à Primus, esclave de Cn. Alleius Nigidius Maius. » Cette belle habitation n'était donc pas de Pansa, mais de Nigidius. Voilà comment M. Fiorelli est parvenu à restituer à beaucoup de maisons de Pompéi leur nom véritable; le reste s'en passera. Il vaut mieux les désigner par des numéros que de les affubler de dénominations de fantaisie.

J'ai tenu à donner tous ces détails, qui peuvent sembler de peu d'importance, pour montrer quel esprit de rigueur et d'exactitude scientifiques M. Fiorelli apporte dans tous ses travaux. Quand cette œuvre de révision et de restauration qu'il avait si consciencieusement poursuivie fut terminée, et qu'il ne resta plus rien d'incomplet et d'inachevé dans les fouilles anciennes, il put enfin marcher en avant et entreprendre à son tour des fouilles nouvelles.

Eut-il raison de le faire? Ne valait-il pas mieux s'arrêter et transporter ailleurs, sur un terrain plus neuf et plus riche, cet effort vigoureux d'investigation? C'est ce que prétendait alors Beulé, dans des études pleines d'intérêt que les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oubliées (1). Beulé était encore plus un artiste qu'un archéologue. Les trouvailles obscures, qui ne servent qu'à résoudre quelque problème historique et à rendre le passé plus vivant, lui faisaient bien moins de plaisir que la découverte de ces statues, de ces mosaïques, de ces belles frises qui charmaient son goût délicat.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1870.

Or, il se rappelait que toutes les fois qu'on avait creusé au-dessous de Resina, dans les profondeurs où se cache Herculanum, on en était revenu avec des objets d'art admirables. « C'est donc là, disait-il, qu'on doit fouiller; c'est sur ces ruines intactes et qui promettent tant de trésors qu'il faut concentrer les efforts et les ressources. » Et avec cette ardeur qu'il mettait à propager ses opinions, il invitait tous les amis des arts, tous les riches amateurs de l'Europe à se réunir pour faire les frais de ces fouilles fécondes.

Si cet appel est jamais entendu, si les banquiers et les antiquaires apportent à M. Fiorelli de quoi recommencer les travaux coûteux d'Herculanum, je crois qu'il acceptera très volontiers cette offrande généreuse et qu'il sera heureux de diriger de ce côté une partie de ses ouvriers. Mais je doute qu'on obtînt de lui, même dans ce cas, d'abandonner tout à fait Pompéi, c'est-à-dire le succès modeste peut-être, mais certain et facile, pour les difficultés et les aventures. Pourquoi y consentirait-il en effet, et quelle est la raison qui pourrait justifier cet abandon? Pompéi, dit Beulé, a donné à peu près tout ce qu'on doit en attendre. Tout se ressemble dans cette ville neuve, rebâtie et décorée en seize ans par les mêmes artistes. En supposant que les fouilles soient aussi heureuses dans l'avenir qu'elles l'ont été dans le passé, on n'y rencontrera jamais que la même maison, composée des mêmes matériaux, divisée de la même manière, avec son *atrium* et son péristyle, ses chambres d'esclaves et de maîtres, ses appartemens retirés et publics. Il ajoute que cette maison elle-même, tant de fois étudiée, cette maison élégante où l'on avait toujours l'espoir de découvrir quelque meuble précieux, on ne la retrouvera plus. Les quartiers riches, ceux qui entouraient le Forum et les théâtres, ont été fouillés; on n'a plus guère la chance que de tomber sur des maisons pauvres : et vaut-il la peine de se mettre en frais pour des masures?

M. Fiorelli pouvait répondre qu'après tout ces masures ont aussi leur intérêt. Les classes riches de l'antiquité nous sont assez bien connues : c'est d'elles surtout que la littérature nous entretient; elle nous fait savoir ce qu'elles pensaient et comment elles vivaient. Au contraire, ni les poètes, ni les historiens ne se sont beaucoup occupés des pauvres gens; quel service nous rendrait Pompéi en nous mettant sous les yeux une sorte de tableau vivant des classes populaires de l'empire! Ainsi, quand on aurait la certitude qu'il n'y reste plus que des habitations pauvres, ce ne serait pas une raison d'y suspendre les fouilles. Mais cette prédiction de Beulé ne s'est pas accomplie. On a continué de trouver dans les quartiers nouveaux de Pompéi autant de maisons élégantes que dans les anciens,

et l'on y a fait en ces quelques années des découvertes aussi curieuses qu'autrefois. Comme je suis forcé de me borner, je n'en signalerai que trois : la fresque de l'Orphée, les livres de compte du banquier Jucundus et la nouvelle *fullonica*.

II.

De la fresque de l'Orphée je n'ai qu'un mot à dire : on l'a trouvée dans le péristyle d'une maison qui n'avait rien de très remarquable, et elle-même n'aurait pas été fort remarquée si l'on ne se souvenait qu'il y en a une presque semblable dans un des cimetières chrétiens de Rome. Les deux tableaux ne sont guère différens que par leurs dimensions. Celui de Pompéi mesure près de 2 mètres 1/2. Les détails y sont donc mieux accusés et plus visibles que dans la fresque des catacombes, qui est plus petite et que le temps a fort effacée, mais l'aspect général des deux peintures est le même. Orphée est représenté assis, une chlamyde légère descend de ses épaules sur ses jambes, il touche avec le *plectrum* la lyre à sept cordes. A ses pieds, le peintre de Pompéi a entassé des animaux très divers : un lion, une panthère, un tigre, un sanglier, un cerf, un lièvre; plus loin, des arbres et des rochers, attirés par le charme de sa voix, et un ruisseau qui suspend son cours pour l'entendre plus longtemps. L'artiste chrétien a supprimé tous ces animaux et les a remplacés par deux brebis; il voulait rappeler sans doute le souvenir du Bon Pasteur, qui était l'image ordinaire et pour ainsi dire officielle du Christ dans les premiers temps de l'église. Mais pour l'ensemble, il a reproduit la fresque païenne. Il pouvait le faire sans scrupule : cette belle figure sérieuse et douce, qui paraît ne s'occuper que du sujet de ses chants sans s'apercevoir des effets étranges qu'ils produisent, a par elle-même quelque chose de religieux. Le christianisme n'avait rien à y changer pour l'accommoder à son culte et à ses dogmes; aussi n'a-t-il pas hésité à représenter le Christ sous les traits que les païens avaient donnés au chantre de Thrace. Ce qui prouve qu'il l'a fait volontiers et sans y être contraint par aucune nécessité, c'est qu'il a placé cette image dans un de ses cimetières, où les infidèles ne pénétraient pas et où il pouvait exprimer librement ses croyances. C'est une preuve de plus de la facilité avec laquelle l'église naissante empruntait les types antiques et de l'importance qu'il faut donner à l'imitation des modèles grecs dans la naissance de l'art chrétien (1).

(1) Je dois ajouter qu'en étudiant les peintures de Pompéi quelques jours après avoir vu celles des catacombes, j'ai été plus frappé que jamais de leur ressemblance. On trouve, surtout dans les maisons qui viennent d'être découvertes, quand le soleil et le

La maison du banquier L. Cœcilius Jucundus a plus d'importance et nous arrêtera plus longtemps. Ce n'est pas qu'au premier abord elle se distingue beaucoup des autres; elle est au contraire construite sur une rue assez étroite et elle a des apparences modestes. Jucundus ne tenait pas aux dehors, et peut-être même, en homme prudent, était-il bien aise de ne pas trop afficher sa fortune; mais quand on pénètre dans la maison, on s'aperçoit bien qu'on est chez un homme riche. La salle de réception est ornée de tableaux mythologiques, et une grande chasse est peinte sur le péristyle. Cette peinture n'est pourtant pas ce que le péristyle contenait de plus curieux : en fouillant au-dessus d'une embrasure de porte, dans un endroit assez bien caché, on a retrouvé les livres de compte du banquier pompéien.

C'était une grande nouveauté; les livres paraissent avoir été fort rares à Pompéi. Tandis qu'à Herculanum, dont on ne connaît guère que quelques maisons, on a presque du premier coup découvert une bibliothèque, depuis plus d'un siècle qu'on fouille Pompéi on n'y avait encore trouvé ni tablettes de cire, ni rouleaux de papyrus, ni livres de parchemin, ni bibliothèque, ni archive d'aucune sorte. C'est ce qu'il n'est pas aisé d'expliquer. Sans doute Pompéi n'était pas un lieu d'études, et les savans n'y devaient pas être nombreux; mais, même dans les villes de plaisir, certains livres sont à leur place. Je suppose que, si quelqu'une de nos belles résidences de bains de mer et de nos stations thermales, où l'on ne va pas pour s'ennuyer, était engloutie par un cataclysme subit, on n'y trouverait pas en la rendant au jour beaucoup d'ouvrages de science, mais une assez belle collection de romans ou de journaux. En supposant qu'il n'y eût pas à Pompéi de livres de philosophie, comme à Herculanum, on devait y lire au moins les poètes qui ont chanté l'amour, puisque leurs vers sont partout crayonnés sur les murailles, et il semble qu'on aurait dû y retrouver depuis longtemps quelques exemplaires des élégies de Properce ou de *l'Art d'aimer* d'Ovide; mais tout s'est perdu. Le seul indice qui puisse faire croire que les Pompéiens achetaient quelquefois des livres, et que par conséquent ils en avaient chez eux, c'est l'enseigne d'une boutique de libraires, près de la porte de Stabies, qui paraît avoir été gérée par quatre associés. Malheureusement, si la boutique est restée, les livres ont disparu. Aussi est-il aisé de comprendre la joie qu'on éprouva quand on s'aperçut, le 3 juillet 1875, qu'on venait

vent n'en ont pas fané les couleurs, de ces personnages aux yeux ardens, au teint bistré, comme on en voit si souvent dans les fresques chrétiennes. Il serait bien utile qu'un artiste intelligent comparât de plus près les procédés des deux peintures, et nous fît connaître les résultats de cette comparaison.

de découvrir non pas une bibliothèque véritable, mais ce qu'on pourrait appeler le portefeuille du banquier Jucundus.

C'était un assez grand coffre, placé dans une sorte de niche, au-dessus d'une porte, et qui contenait un grand nombre de ces tablettes (*tabulæ*) sur lesquelles les Romains inscrivaient les brouillons de leurs papiers d'affaires, leurs petits billets sans importance, le premier jet des ouvrages qu'ils composaient, enfin toutes leurs écritures courantes, réservant le parchemin et le papyrus pour ce qu'ils voulaient définitivement conserver. Ces tablettes consistaient ordinairement en deux ou trois minces planches de bois, réunies entre elles comme les couvertures d'un livre, et qui étaient enduites à l'intérieur d'une légère couche de cire; on écrivait sur cette cire avec un poinçon de fer. C'est pourtant une matière si frêle, si délicate, si peu faite pour durer, qui a survécu à des accidens de toute sorte, auxquels le marbre et le fer ne purent pas résister! On se demande par quel miracle, au milieu d'une ville embrasée et engloutie, sous cette pluie de boue et de cendres brûlantes qui recouvraient toutes les maisons, ce bois et cette cire n'ont pas été consumés; on est plus étonné encore qu'après cette terrible aventure ils aient pu traverser dix-huit siècles de ténèbres et d'humidité sans achever de périr. A la vérité, les tablettes de Pompéi ne nous sont parvenues qu'en fort mauvais état, ce qui ne surprendra personne. Elles ne formaient plus, quand on les trouva, qu'un assemblage de charbons calcinés, et à peine furent-elles touchées des rayons de ce soleil que depuis dix-huit cents ans elles ne voyaient plus qu'on s'aperçut qu'elles se fendaient de tous les côtés et tombaient en miettes au contact de l'air. On eut besoin de précautions infinies pour transporter ces débris précieux à Naples; là, dans ces ateliers où l'on s'exerce avec une admirable patience à dérouler et à lire les papyrus d'Herculanum, on travailla à séparer les tablettes les unes des autres, à en réunir les morceaux épars, à les ouvrir, et, quand la chaleur de l'éruption n'avait pas fondu la cire, à déchiffrer les traces que le stylet de fer y avait laissées. En somme, le succès fut plus grand qu'on ne l'espérait, grâce à l'habile et savant directeur du musée de Naples, M. de Petra, qui surveilla le travail et qui, quand il fut achevé, en fit connaître le premier les résultats au public (1).

Ces résultats répondent-ils à la peine qu'ils ont coûté? — Il est à remarquer que les découvertes de ce genre ont été toujours sui-

(1) Le mémoire de M. de Petra, intitulé : *le Tavolette cerate di Pompei*, a d'abord paru dans le recueil de l'académie des *Lincei*. Depuis cette époque, M. Mommsen a étudié les tablettes, surtout au point de vue juridique, dans un article important de l'*Hermès*, revue philologique de Berlin.

vies d'une déception. Comme on commence par trop attendre, il est naturel que la réalité ne soit pas à la hauteur des espérances. Après tout, on ne pouvait pas supposer que la maison d'un banquier contînt beaucoup d'ouvrages de haute littérature, et il n'y a pas lieu d'être surpris qu'on y ait trouvé des livres de compte. Le coffre de Jucundus renfermait 132 quittances qu'on lui avait signées et dont 127 ont été déchiffrées en totalité ou en partie. Presque toutes ces quittances (116 sur 127) se rapportent aux ventes à l'encan et elles achèvent de nous en faire bien connaître le mécanisme. La vente à l'encan (*auctio*), qui nous sert aujourd'hui à nous défaire de nos livres, de nos meubles et de nos tableaux, après avoir été d'abord réservée, chez les Romains, aux ventes forcées, c'est-à-dire à celles que l'état faisait des biens des condamnés, et les créanciers de ceux de leurs débiteurs, avait fini par être employée pour toutes les autres. M. de Petra fait remarquer que cette façon de vendre était devenue si générale que les mots *auctionari* ou *auctionem facere* étaient regardés comme de simples synonymes de *vendere*. Il y avait dans les villes importantes de grandes salles bâties exprès, avec des cours et des portiques, qu'on appelait *atria auctionaria*. Celui qui présidait à l'encan devait savoir tenir les comptes et dresser un procès-verbal en règle; aussi désignait-on souvent pour cet office un banquier de profession. Voilà comment Cœcilius Jucundus en était chargé à Pompéi. La présidence du banquier avait d'ailleurs un autre avantage : la vente se faisait d'ordinaire argent comptant (*præsenti pecunia*) et l'acheteur devait s'acquitter tout de suite; quand il n'avait pas la somme à sa disposition, le banquier l'avançait. Il faisai donc, dans les opérations de ce genre, deux sortes de bénéfice : d'abord la retenue qu'il prélevait sur la somme totale de la vente pour payer sa peine, ensuite l'intérêt qu'il exigeait de l'acheteur pour l'argent qu'il lui prêtait. Nos tablettes qui, sauf quelques différences insignifiantes, sont toutes rédigées de la même façon, contiennent la quittance du vendeur au banquier, qui fournit les fonds et représente l'acheteur véritable, dont il est l'intermédiaire. Ces pièces ont surtout de l'intérêt pour les jurisconsultes; d'autres, malheureusement en trop petit nombre, une dizaine au plus, nous donnent des renseignemens curieux sur les finances des municipes romains et la manière dont ils administraient leurs propriétés. Elles sont signées du trésorier de la ville, et nous apprennent que Cœcilius Jucundus, qui ne se contentait pas des bénéfices que lui procuraient les ventes à l'encan, avait aussi pris à ferme des biens communaux; nous savons de quel prix il payait des pâturages, l'usufruit d'un champ qui appartenait au municipe et une boutique de foulon

qu'il sous-louait peut-être ou qu'il faisait valoir lui-même. Voilà ce qu'imaginait un banquier de petite ville pour s'enrichir! Les quittances de Jucundus nous font saisir sur le vif une profession que nous ne connaissions guère. Elles ne sont pas sans importance; mais surtout elles ont ranimé, dans le monde savant, l'espoir qu'on avait à peu près perdu de retrouver un jour, parmi les ruines de Pompéi, quelque bibliothèque ou tout au moins une archive un peu plus riche et plus lettrée que celle du banquier Jucundus.

En face de la maison du banquier, on a mis au jour une *fullonica*, c'est-à-dire une boutique de foulon. On en connaissait déjà plusieurs autres, une surtout qui est célèbre parce qu'elle contenait des fresques intéressantes qui représentaient d'une façon fort habile et très vivante toutes les opérations du métier. Ce métier était alors très important. Tous les citoyens romains qui se respectaient, dans la capitale et dans les provinces, portaient la toge : c'était l'habit élégant, le vêtement officiel et de cérémonie; il désignait et distinguait les maîtres du monde,

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Mais, si l'ampleur majestueuse de la toge, l'élégance de ses plis, l'éclat de sa blancheur, surtout quand elle était relevée par une bande de pourpre, en faisaient un des vêtemens les plus beaux que l'homme ait portés, il avait le double inconvénient d'être incommode et de se salir aisément. Quand on voulait qu'il fût propre et qu'il fît honneur à celui qui devait s'en revêtir, on l'envoyait chez le foulon. Là, on commençait par le jeter dans des cuves pleines d'eau, de craie et d'autres ingrédiens. On le lavait ensuite, non pas en le pressant avec les mains, comme on fait aujourd'hui, mais en le foulant avec les pieds. L'ouvrier qui était chargé de ce soin exécutait sur la cuve une sorte de mouvement à trois temps (*tripudium*), comme celui du vigneron qui presse le raisin. Par un hasard étrange, le *tripudium* était devenu la danse nationale et religieuse des vieux Romains; c'était celle qu'exécutaient les frères Arvales, pendant qu'ils chantaient cette chanson aux dieux Lares qu'un hasard nous a conservée, ou les Saliens, quand ils parcouraient les rues de Rome au mois de mars en frappant de leur petite épée sur leur bouclier d'airain. Lorsque le linge était ainsi lavé, on l'étendait sur une cage en osier où il recevait les exhalaisons du soufre; on l'étirait, on le cardait avec une longue brosse; on le plaçait enfin sous un pressoir qui ressemblait beaucoup à ceux dont on se sert pendant les vendanges. Plus il y était serré, plus il sortait blanc et brillant. Ces opérations variées demandaient un vaste local et un personnel nombreux. Les foulons étaient donc en très grand nombre

dans les villes antiques. Ils passaient pour être des gens joyeux qui avaient le goût du plaisir et des gais propos; aussi la comédie populaire de Rome aimait-elle beaucoup à s'occuper d'eux et à les mettre sur la scène. Le spectale des foulons en bonne humeur (*fullones feriati*) avait le privilège d'amuser le peuple. La découverte de la nouvelle *fullonica* nous prouve que les foulons de Pompéi ressemblaient à ceux de Rome. On a trouvé sur le mur du portique où se lavait la laine les restes d'une grande fresque, malheureusement très effacée, mais qui paraît avoir été peinte avec beaucoup de verve comique. On croit qu'elle représentait la fête de Minerve (*quinquatrus*), qui était aussi celle des foulons. Ils se livrent à la joie avec tant de pétulance que les jeux se terminent quelquefois par des coups, et l'on y distingue un malheureux qui a été battu jusqu'au sang et qui vient se plaindre à la justice. Mais les scènes gaies dominent : ce sont des danses, des festins où les convives sont dépeints dans des attitudes grotesques ou obscènes que Rabelais oserait seul décrire. Cette liberté de pinceau nous rappelle que nous sommes dans le pays où fut créée l'atellane.

La nouvelle *fullonica* a un autre intérêt pour nous ; elle se compose de deux parties : l'une, qui servait d'atelier aux ouvriers, est merveilleusement conservée. On dirait que le travail vient à peine de cesser ; les bassins où l'on plaçait le linge sont intacts, et il semble que les robinets de fer, qui sont restés à leur place, vont y faire couler l'eau du Sarnus. Dans un coin, on voit une urne pleine de la matière crétacée qu'on y avait mise la veille ou le jour même de l'éruption. Toute cette partie paraît déjà propre, convenable, et même élégamment décorée ; mais il est difficile de n'être pas beaucoup plus frappé des appartemens du maître qui sont contigus. On y remarque surtout une assez grande pièce qui communiquait directement avec l'atelier et pouvait servir à recevoir les cliens. Elle est ornée de peintures très agréables, dont l'une représente la toilette de Vénus : la déesse ajuste ses cheveux et se regarde dans un miroir, tandis qu'auprès d'elle un amour tient une boîte de parfums. Ce n'étaient donc pas seulement les riches, les lettrés, les gens de loisir et d'étude qui appréciaient les peintures gracieuses. Le goût en était descendu des classes élevées jusqu'aux industriels et aux commerçans ; ils voulaient tous que les murailles de leurs chambres ou de leurs portiques en fussent couvertes. C'est ainsi que, pour les satisfaire, il s'était formé alors une foule de peintres-décorateurs d'une habileté de main vraiment merveilleuse, artisans sans doute et ouvriers par la facilité et la rapidité de leur travail, mais artistes véritables par leur manière de comprendre les œuvres des maîtres, par le talent qu'ils avaient de les approprier à des conditions et à

des milieux différens et de conserver quelques-unes de leurs meilleures qualités jusque dans ces reproductions hâtives. C'est la multitude de ces artistes secondaires qui peut seule expliquer qu'après la première catastrophe Pompéi ait été complètement rebâtie et décorée en seize ans; et leur nombre même, ainsi que les ouvrages qu'ils exécutaient partout avec tant de succès et de facilité, montre à quel point le goût des arts s'était répandu dans le monde romain au Ier siècle.

Voilà surtout ce que Pompéi peut nous apprendre. Ce n'était pas une grande ville : elle ne contenait guère que douze mille habitans. Ce ne devait pas être non plus une ville très riche : quoiqu'elle fût en relation directe avec l'Égypte, elle ne connaissait pas la grande industrie, et le seul commerce dont on ait trouvé jusqu'ici des traces chez elle est celui des objets nécessaires à la vie commune. C'était certainement une ville de plaisir, comme toutes celles qui étaient situées dans ce climat heureux, autour de ce golfe admirable (1); mais on va trop loin quand on la compare à nos établissemens thermaux qui ne sont peuplés que d'étrangers et qu'on ne fréquente qu'une saison. Sans doute autour de la ville, sur les bords du Sarnus, « où l'on respirait le goût du repos, » tout près de la mer, le long des rampes du Vésuve, qui était alors une charmante montagne, verte et boisée jusqu'au sommet, les grands seigneurs avaient fait construire des villas élégantes qu'ils venaient habiter pendant quelques semaines. Cicéron aimait à passer de sa maison de Cumes à celle de Pompéi en s'arrêtant quelques jours à Baies, « le plus beau lieu du monde, » où il retrouvait toute la société distinguée de Rome. Je veux bien croire que l'exemple de cette population flottante propageait dans le pays le goût du luxe et qu'elle pouvait y répandre un peu plus d'aisance par l'argent qu'elle dépensait sans compter. Mais la ville ne se composait pas uniquement de gens de passage; elle possédait une bourgeoisie honorable et importante, qui l'habitait depuis plusieurs générations, et où l'on se succédait de père en fils dans les premières magistratures. Ce n'était donc pas, comme on l'a prétendu, une ville d'exception; elle devait à peu près ressembler aux autres, et il est légitime de les juger sur elle.

Pompéi frappe d'abord le visiteur par un air d'élégance, de richesse, de gaîté. On se dit en parcourant ses rues, en pénétrant dans ses maisons, que la vie devait y être facile et riante. Les ha-

(1) On a retrouvé à Ostie la tombe d'un Grec, né à Tralles, dans l'Asie Mineure, qui nous apprend, en vers assez réguliers, qu'il a souvent visité Baies et les pays voisins, *propter aquas calidas deliciasque maris.*

bitans semblent préoccupés de chercher par-dessus tout leur bien-être. Ils ne le placent peut-être pas où nous le mettons : chaque siècle en ce genre a ses opinions et ses préférences, et il y a une mode pour la façon d'être heureux comme pour tout le reste. Si nous nous laissons trop dominer par cette tyrannie de l'habitude qui ne nous permet pas de croire qu'il soit possible de vivre autrement que nous vivons, les maisons de Pompéi nous paraîtront petites et incommodes; mais si nous oublions un moment nos idées et nos usages, si nous essayons de nous faire Romains par la pensée, nous trouverons que ceux qui les habitaient les avaient très bien faites pour eux, et qu'elles étaient parfaitement appropriées à tous leurs goûts et à tous leurs besoins. A ceux qui en trouvent les pièces trop étroites à leur gré, on a répondu avec beaucoup de vraisemblance que les habitans ne vivaient guère chez eux et qu'ils passaient une grande partie de leurs journées sous les portiques du Forum et des théâtres. Il faut ajouter que, si les chambres ne sont pas grandes, elles sont nombreuses. Le Romain use de sa demeure comme de ses esclaves, il a des pièces différentes pour tous les incidens de la journée comme il a des serviteurs pour toutes les nécessités de la vie. D'abord la partie de sa maison où il accueille les étrangers est tout à fait distincte de celle où il se retire avec sa famille. On ne pénètre pas aisément dans ce sanctuaire qui est séparé du reste par des corridors, fermé par des portes ou des tentures et gardé par un concierge. Le maître reçoit quand il veut, il s'enferme chez lui quand il lui plaît ; et si quelque client plus ennuyeux et plus tenace l'attend à sa sortie dans son vestibule, il a une porte de derrière (*posticum*), sur une rue étroite, qui lui permet de s'échapper. Chez lui, chaque pièce est faite exactement pour l'usage auquel on la destine. Il ne se contente pas, comme nous, d'une seule salle à manger ; il en a de plusieurs dimensions, selon le nombre des amis qu'il veut traiter. La chambre où il fait sa sieste pendant la journée, celle où il se retire la nuit pour dormir sont très petites; elles ne reçoivent la lumière et ne prennent l'air que par la porte; ce n'est pas un inconvénient dans le midi, où l'obscurité donne la fraîcheur. Il n'y demeure d'ailleurs que juste pendant le temps de son sommeil. Pour le reste du jour il a une cour fermée, ou *atrium*, une cour ouverte ou péristyle; si le terrain le permet, il y joint un petit jardin, avec quelques arbres et des treilles suspendues à d'élégantes colonnes. On y rencontre aussi quelquefois une grotte en rocaille; que voulez-vous ! c'est dans tous les pays du monde un goût particulier aux bons bourgeois. Mais ceux de Pompéi l'emportent de beaucoup sur les nôtres par les précautions qu'ils prennent pour que leurs regards ne

tombent jamais sur quelque objet déplaisant. Ils possèdent de belles mosaïques, des stucs brillans, des incrustations de marbre où leurs yeux se reposent volontiers. L'éclat fatigant des pierres blanches a été partout adouci par des nuances agréables; les murs sont peints en gris ou en noir, les colonnes teintées de jaune ou de rouge. On ne saurait croire combien ce coloris léger donne un air riant à la maison. Le long des corniches courent des arabesques gracieuses, composées de fleurs entrelacées, où se mêlent par momens des oiseaux qui n'ont jamais existé et des paysages qu'on n'a vus nulle part. Ces fantaisies sans signification plaisent à l'œil et n'exercent pas l'esprit. De temps en temps, sur un panneau plus vaste, une scène mythologique, peinte sans prétention et à grands traits, rappelle au maître quelque chef-d'œuvre de l'art antique, et l'en fait jouir par le souvenir. Quelquefois ce petit bourgeois est assez heureux pour posséder une habile imitation en bronze d'une de ces œuvres charmantes des artistes grecs qui font aujourd'hui la fortune du musée d'un souverain (1), un satyre qui danse, un athlète qui combat, un dieu, une déesse, un joueur de cithare, etc.; il en sait le prix, il en comprend la beauté, il l'a placé sur un socle dans son *atrium* ou son péristyle pour le saluer du regard toutes les fois qu'il entre ou qu'il sort. C'était en somme une existence heureuse et large que celle de ces riches Pompéiens; ils savaient l'embellir de tous les agrémens du bien-être, la relever par les jouissances des arts, et je crois que beaucoup de personnages importans de nos plus grandes villes seraient tentés d'envier le sort des obscurs décurions de ce petit municipe.

Et les pauvres? — il devait y en avoir à Pompéi comme ailleurs. Un jour sans doute on découvrira les quartiers où ils demeuraient; jusqu'à présent on ne les a pas trouvés : les maisons les plus petites, les plus simplement décorées qu'on ait encore fouillées ne sont pas ce que nous appelons des maisons de pauvres. Peut-être quelques-uns d'entre eux habitaient-ils ces étages supérieurs avec terrasses (*cœnacula cum pergulis*), dont il est quelquefois parlé dans les écriteaux de location. Malheureusement on n'a conservé des maisons de Pompéi que le rez-de-chaussée; les étages supérieurs ont presque partout disparu. En attendant qu'on arrive aux

(1) C'est de Pompéi et d'Herculanum, c'est-à-dire de deux petites villes sans importance, que viennent les beaux bronzes du musée de Naples qui font l'admiration des étrangers. Chez les bourgeois de nos villes de province, on ne trouverait rien de semblable. Il faut ajouter que ce qu'il y avait de plus beau à Pompéi n'y est pas resté. Nous savons que les habitans ont fait des fouilles après la catastrophe, et qu'ils sont venus enlever leurs objets les plus précieux. Nous n'avons donc aujourd'hui que ce qu'on n'a pas pu retrouver ou ce qu'on a négligé de prendre.

quartiers populaires, la présence et les habitudes des petites gens ne s'y révèlent guère que par ces lieux de plaisir qu'ils fréquentaient volontiers, comme partout, les cabarets et les auberges. Il n'en manque pas à Pompéi. A l'entrée de la ville, on trouve des hôtelleries destinées aux paysans des environs quand ils venaient vendre leurs denrées ou acheter ce qui leur était nécessaire. Devant la porte, le trottoir est abaissé pour que les chars puissent entrer dans la remise : il leur eût été très malaisé de circuler dans les rues étroites de la ville où deux voitures seraient embarrassées à passer de front; aussi trouvait-on plus simple de les laisser à l'auberge. Ces hôtelleries contiennent de très petites chambres où les voyageurs passaient la nuit quand ils étaient contraints de prolonger leur séjour. Ils ont quelquefois laissé leur nom sur le mur, avec des réflexions qui ne manquent pas d'intérêt. On pense bien que ce ne sont pas de grands personnages qui se contentent de gîtes si médiocres. Il y a dans le nombre un soldat prétorien en congé, des pantomimes qui viennent donner des représentations, un habitant de Pouzzoles qui profite de l'occasion pour souhaiter toute sorte de prospérités à son pays natal (*coloniæ Claudiæ Neronensi Puteolanæ feliciter!*) et un amoureux qui nous apprend qu'il a passé la nuit tout seul et qu'il a beaucoup regretté sa bonne amie (*Vibius Restitutus hic solus dormivit et Urbanam suam desiderabat*).

Nous sommes là, comme on voit, en compagnie de fort petites gens; ceux qui hantaient les cabarets ne devaient pas être plus distingués. Les boutiques où l'on débitait des boissons chaudes (*thermopolia*) sont assez nombreuses à Pompéi; on les trouve d'ordinaire, comme chez nous, dans les endroits les plus passagers, surtout à l'angle de deux rues. Devant la porte est placé un comptoir de marbre avec des ouvertures rondes dans lesquelles s'enfonçaient les vases qui contenaient les boissons et des petites étagères où devaient être rangés des verres de différente forme et de diverse grandeur. C'était pour les gens pressés, qui n'avaient pas le temps d'entrer dans la boutique et voulaient boire sans s'arrêter. S'ils avaient du loisir et tenaient à se mettre plus à l'aise, ils allaient s'attabler dans d'autres pièces qui faisaient suite à la boutique. On a précisément découvert un de ces cabarets pendant que je visitais Pompéi; il était décoré de peintures curieuses qui font bien voir quel public le fréquentait, et que c'était à la fois un tripot et un mauvais lieu. L'une de ces peintures montre les servantes du cabaret qui s'amusent avec les cliens, les poursuivent, les embrassent et les excitent à boire. Une autre représente deux hommes barbus qui tiennent une table de jeu sur leurs genoux et jouent aux dés. Ils paraissent tous deux fort animés; l'un semble triomphant du

beau coup qu'il vient de faire, tandis que l'autre agite les dés dans le cornet avec l'espoir de faire un plus beau coup encore. Dans le tableau suivant nos deux joueurs se disputent; chacun d'eux prétend avoir gagné. Ils se disent de grosses injures que reproduisent des inscriptions placées au-dessus de leur tête. Au bruit accourt le cabaretier qui, avec beaucoup de politesse et dans une attitude respectueuse, les prie de « s'aller battre à la porte. »

On voit que les fouilles de Pompéi ont été loin d'être stériles pendant ces dernières années. Elles continuent à nous faire connaître sous tous ses aspects la vie intime et publique de la société romaine; elles fournissent toujours aux historiens des renseignemens importans sur l'état du monde et la prospérité de l'empire au 1er siècle. Les découvertes qu'on y a faites et que j'ai très sommairement analysées nous prouvent qu'on n'a pas eu tort de poursuivre les travaux commencés. Même quand les résultats n'en ont pas été très remarquables, ils suffisent à entretenir nos espérances et à nous faire deviner ce que Pompéi nous garde encore de surprises et de leçons.

III.

Entre Pompéi et Ostie, les différences sont grandes; d'abord les deux villes ne sont pas aussi facilement accessibles l'une que l'autre. Tout le monde aujourd'hui visite Pompéi : c'est la grande curiosité de Naples. Les guides la signalent à tous les voyageurs, et il n'y a rien de plus aisé que de s'y rendre. Un chemin de fer, qui longe le plus beau golfe du monde, vous dépose, en une demi-heure, en face d'une des portes de la ville. On ne va pas aussi commodément à Ostie. Il n'y a pas de chemin de fer, ni même de voiture publique qui y mène. C'est une excursion qu'il faut méditer et préparer à l'avance. Aussi les voyageurs, qui d'ordinaire sont pressés, et à qui Rome suffit, se hasardent-ils rarement à l'entreprendre. Ils ont tort et se privent d'un grand plaisir : même après Pompéi, Ostie est curieuse à voir; elle a de quoi intéresser et instruire tous les amis de l'antiquité.

Le voyage est assez monotone. On sort par la porte Saint-Paul, l'ancienne *porta Ostiensis*, et l'on suit presque tout le temps le Tibre. D'ordinaire les bords d'un fleuve sont rians et verts, et l'on en devine le cours aux touffes d'arbres qui l'ombragent. Ici la verdure est absente : le Tibre, jaune et silencieux, coule entre quelques maigres arbrisseaux et des broussailles blanchies par la poussière. C'était pourtant un lieu de plaisir dans les beaux temps de l'empire. Les financiers, les grands seigneurs achetaient très cher

un petit jardin sur les bords du Tibre. Ils y donnaient des fêtes à leurs amis des deux sexes, et un poète du temps les représente buvant des vins délicats dans des coupes ciselées par de grands artistes, au bruit joyeux des barques qui sans cesse descendent et remontent le fleuve. Il n'y a plus aujourd'hui ni barques, ni jardins; rien ne trouble la solitude de ce désert que quelques troupeaux de chevaux ou de bœufs conduits par des pâtres à l'œil dur que le passant effarouche. C'est à peine si l'on rencontre par intervalle un ou deux paysans à cheval qui s'en reviennent de la ville, avec leur costume pittoresque, leurs grandes bottes, leur chapeau pointu et leur long bâton qu'ils placent en travers de la selle. Le temps s'écoule, le chemin continue à monter et à descendre, et le spectacle est toujours le même. Enfin, après plus de deux heures de cette route uniforme, les maquis se montrent, les arbres reparaissent, l'horizon s'agrandit. On aperçoit au loin les pins parasols de Castel-Fusano, on traverse quelques champs de blé, et bientôt on arrive à Ostie.

La ville moderne se montre à nous sous l'aspect d'une église du XVI[e] siècle et d'un élégant château-fort sur lequel sont gravées les armes de Jules II. Autour du château se serrent deux ou trois maisons qui composent toute la ville. Les habitans sont au nombre d'une dizaine pendant la saison des fièvres, qui commence de bonne heure et se prolonge tard. Au mois de novembre, il arrive quelques centaines de paysans des environs, qui s'entassent dans des huttes et cultivent le pays. Dès que les chaleurs reviennent, ils s'empressent de fuir.

Quand on s'avance de quelques pas au-delà des maisons et du château, et qu'on regarde devant soi, on est saisi du grand et majestueux spectacle qu'on a sous les yeux. De cette immense plaine qui nous entoure, pas un bruit ne s'élève. Tout semble immobile et muet; c'est un recueillement et une tristesse dont l'âme est tout émue. L'émotion redouble lorsqu'on se souvient que ce lieu silencieux était autrefois l'un des plus agités du monde, qu'on le repeuple de cette foule affairée qui s'y pressait quand les flottes de l'Afrique et de l'Égypte y venaient apporter le blé qui nourrissait Rome. La mer, qui scintille à l'horizon, forme comme un cadre lumineux à ce tableau désolé. A droite, le Tibre se sépare en deux branches qui entourent l'*isola sacra*, peuplée aujourd'hui de troupeaux de buffles. Autour de soi, autant que l'œil peut s'étendre, la plaine est couverte de petits tertres d'inégale hauteur; ce sont des amas de décombres qui recouvrent une grande ville ensevelie. Audessous de ces terres amoncelées, où l'on heurte à chaque pas, quand on s'y promène, des fragmens de marbre, des débris de poteries, des vases ou des fonds de vases brisés, on est sûr de retrouver la vieille Ostie.

Voilà une affirmation qui, au premier abord, peut causer quelque surprise. On comprend que l'éruption du Vésuve qui a saisi Pompéi en pleine vie et qui, en un jour, l'a toute enterrée sous la cendre nous l'ait conservée comme elle était; mais Ostie n'a pas été victime, comme Pompéi, d'une catastrophe subite, elle a péri lentement et en détail; comment se fait-il donc qu'on espère en retrouver d'importans débris? C'est qu'elle a cessé d'être habitée tout d'un coup. Sa prospérité tenait à la puissance de Rome, dont elle était le port; elle déclina vite quand Rome n'attira plus à elle les voyageurs et les marchandises du monde entier. Les invasions des barbares lui portèrent le dernier coup. Elle était, depuis Genséric, la route naturelle de tous les hardis pirates que tentaient les richesses accumulées dans la campagne romaine (1). C'est là qu'ils débarquaient pour être plus rapprochés de leur proie, pour tenter quelque coup de main avantageux avant qu'on eût le temps de se mettre en défense. Ces incursions répétées rendirent bientôt le séjour d'Ostie insupportable. La pauvre ville dut regretter alors amèrement ce voisinage de la mer, qui, après avoir fait si longtemps sa fortune, l'exposait à tant de désastres imprévus. Chaque ravage dont elle était victime diminuait sa population. On peut supposer qu'un jour les derniers habitans qui restaient, menacés d'une attaque plus furieuse que les autres, et pris de peur, se sont tout d'un coup enfuis ensemble loin des côtes. Ils cherchèrent sans doute quelque asile, soit dans les montagnes du Latium et de la Sabine, où ils pensaient bien que l'ennemi ne songerait pas à les suivre, soit derrière les murailles de Rome, que l'empereur Honorius venait justement de reconstruire. Une fois sortis, ils ne furent plus tentés de revenir. Les incursions des pillards étaient tous les jours plus fréquentes. On peut dire que depuis les dernières années de l'empire jusqu'à notre époque elles ne sont jamais arrêtées, et que la sécurité n'a pas été un moment rendue à ce rivage malheureux. Les Sarrasins et les Barbaresques succédèrent aux Vandales, et leurs déprédations, qui ne cessaient pas, causèrent aux gens du pays une terreur dont le souvenir est resté vivant sur toute la côte maritime du Latium. On parlait encore, sous le pape Léon XII, peu de temps avant la prise d'Alger par les Français, de maisons qu'ils venaient de piller, de paysans qu'ils avaient enlevé pour en faire des esclaves. Voilà pourquoi Ostie, abandonnée un jour de ses habitans, ne s'est jamais plus repeuplée; et c'est là précisément ce qui en a conservé les débris. Les autres villes romaines

(1) Déjà, du temps de Cicéron, une flotte romaine commandée par un consul avait été surprise et détruite à Ostie, presque sous les yeux de Rome, dit Cicéron, à qui ce malheur semble une honte et une ignominie. Les pirates, écartés dans les beaux temps de l'empire, revinrent au IVe siècle.

ont eu sans doute beaucoup à souffrir des Goths, des Lombards ou des Francs, mais elles ont continué à vivre, et en vivant elles se sont renouvelées. Comme il fallait se loger, quand les maisons sont devenues trop vieilles on les a rebâties. Les anciennes ont fourni des matériaux pour les nouvelles, et il n'est rien resté des constructions antiques. C'est l'homme, bien plus que le temps, qui détruit les monumens du passé; Ostie, heureusement pour elle, n'a eu affaire qu'au temps. On l'a sans doute bien des fois pillée, mais d'ordinaire les pillards étaient pressés et n'avaient pas le temps de ravager en conscience. D'ailleurs ils ne tenaient pas à tout prendre. Ils entraient dans les maisons désertes et se chargeaient en toute hâte de ce qui leur semblait précieux et qui pouvait s'emporter aisément. Quelquefois ils violaient les sépultures quand ils espéraient y faire un riche butin. Sur la voie qui menait de Rome à Ostie, la large dalle qui recouvrait une des plus belles tombes a été brutalement soulevée par un levier et jetée au milieu de la route, où elle se trouve encore. Les temples surtout les attiraient. Dans celui de Cybèle, on voit le long des murs des revêtemens de marbre en éclats et des crampons de fer tordus. Au-dessous, des inscriptions nous apprennent que d'opulens dévots avaient consacré en cet endroit des statues en argent qui représentaient des empereurs ou des dieux. Les inscriptions y sont encore, mais les statues ont disparu ; et ce fer tordu, ainsi que ce marbre brisé, nous indiquent avec quelle brusquerie et quelle violence l'opération s'est accomplie. Mais si l'on prenait les statues d'argent, on laissait celles de marbre, dont on ne soupçonnait pas la valeur et qui auraient été trop embarrassantes. On ne pouvait pas non plus emporter les maisons. Voilà comment, malgré tant de ravages, il subsiste encore tant de débris de la vieille Ostie. Quand il n'y resta rien de ce qui pouvait tenter les pillards, ils n'y revinrent plus et laissèrent la ville périr de vieillesse. Peu à peu les murailles se sont effondrées, les colonnes de brique et de pierre sont tombées l'une sur l'autre, s'écrasant mutuellement dans leur chute; puis, avec le temps, une couche de terre a tout recouvert et l'herbe a poussé sur les ruines. Mais au-dessous existent toujours les fondations solides des maisons et des monumens publics, les pavés de mosaïque ou de marbre, les colonnes étendues, les frises brisées, et sans doute aussi des pans de murailles qu'a protégés la chute même des édifices voisins. On pouvait donc fouiller sans crainte; on était sûr, je le répète, qu'en enlevant ces décombres on retrouverait les restes d'une grande ville.

Les amateurs du siècle dernier le savaient bien; aussi avaient-ils sondé à peu près toute cette vaste plaine, et à chaque fois ils en ti-

raient des œuvres d'art très remarquables. Ces découvertes heureuses, les marbres précieux dont ce sol est pour ainsi dire jonché, les inscriptions qu'on y rencontre partout finirent par éveiller l'attention du public. Beaucoup de personnes se disaient qu'on avait peut-être sous la main, à quelques lieues de Rome, une autre Pompéi, et qu'il fallait ne pas négliger cette bonne fortune. En 1800, le pape Pie VII eut l'idée d'y commencer des fouilles régulières, qui furent dirigées par l'architecte J. Petrini; malheureusement, les événemens politiques les interrompirent bientôt. Elles ne furent reprises qu'en 1855, par Pie IX, qui en chargea M. Visconti. Les travaux, accomplis par des galériens qu'on avait logés dans le château-fort de Jules II, furent bien conduits, et le succès qu'on obtint dès le début attira sur eux l'attention du monde savant.

A l'époque où les fouilles commencèrent, il n'était rien resté debout de la vieille Ostie que les quatre murs d'un temple qu'on appelait, je ne sais pourquoi, le temple de Jupiter, et qui devait être l'un des plus importans de la ville. Ce temple avait été sauvé de la destruction par sa hauteur; il était bâti au-dessus d'un vaste soubassement qui formait une sorte d'étage inférieur presque aussi haut que le temple lui-même. Les décombres des maisons voisines ayant recouvert tout cet étage, la porte du monument s'était trouvée de niveau avec le nouveau sol, et, la fortune aidant, les quatre murs avaient tenu bon. C'était donc le seul édifice qui eût survécu à la ruine commune, et de tous les côtés de l'immense plaine il attirait sur lui les regards. Du temps de Pie VII, on avait commencé les fouilles de ce côté et dégagé les environs du temple. M. Visconti voulut procéder d'une autre façon et suivre une marche plus régulière. Au lieu de s'établir du premier coup, comme l'avait fait Petrini, au cœur de la ville qu'il voulait découvrir, il l'attaqua, pour ainsi dire, du dehors et il essaya d'y entrer par la porte. Il se souvint qu'on avait trouvé à un certain endroit un assez grand nombre d'inscriptions funéraires, et supposa que cet endroit devait être voisin d'une voie publique. A Ostie, comme partout, les sépultures étaient placées des deux côtés des grands chemins, et l'on n'arrivait à la demeure des vivans qu'après avoir traversé celle des morts. Ces suppositions se trouvèrent justes, et en creusant autour des tombes on ne tarda pas à découvrir les larges dalles de la *via Ostiensis*. On était sûr dès lors de ne plus se tromper, et l'on n'avait qu'à marcher devant soi pour arriver à la porte de la ville.

La voie a été déblayée sur une assez grande étendue. Elle se compose d'une chaussée de 5 mètres de largeur, avec de spacieux trottoirs, et deux rangées de tombes. Ces tombes, moins belles en

général que celles de Pompéi, sont aussi plus mêlées. A côté de *columbaria* très simples, qui renferment des affranchis ou des pauvres, se trouve la sépulture d'un chevalier romain assez vaniteux, qui s'y est fait représenter avec les insignes de sa dignité et des génies qui lui tendent des couronnes : un chevalier devait être à Ostie un grand personnage. On rencontre ensuite les restes d'un assez vaste local, divisé en un grand nombre de petites chambres, qui servait, selon les uns, de corps de garde, selon les autres, d'hôtellerie. De là, on arrive à l'une des portes de la ville, dont le seuil est encore à sa place, et l'on entre dans Ostie. Le quartier où l'on débouche est assez misérable, comme le sont d'ordinaire les extrémités des grandes villes, surtout des villes de commerce, où tant de pauvres gens s'entassent (1). La principale rue est bordée de maisons qui paraissent petites et pauvres, et on la voit bientôt se diviser en deux rues plus étroites qui conduisaient dans deux directions contraires. M. Visconti hésita à s'engager dans ces ruelles, où il craignait de ne pas faire de découvertes importantes, et, de ce côté, il ne poussa pas les fouilles plus loin. Mais il avait en même temps abordé la ville par une autre de ses extrémités, vers l'endroit où elle touchait à la mer. Là, il eut la chance de tomber sur un quartier riche; il y trouva des débris de monumens publics, des bains et de belles maisons. Une surtout, plus somptueuse et mieux conservée que les autres, occupe un vaste espace, ou, comme disaient les Romains, une île entière, enfermée entre quatre rues. La principale entrée était ornée de deux colonnes de cipolin qu'on a relevées sur leur base; la maison est tout à fait construite comme celles de Pompéi, mais les pièces dont elle se compose sont plus nombreuses et plus grandes, aussi a-t-on soupçonné qu'elle ne servait pas à loger un simple particulier; et, comme on savait que l'empereur Antonin s'était fait bâtir une belle habitation à Ostie, on s'est empressé d'affirmer qu'on venait de retrouver son palais. C'est une pure hypothèse, qui ne paraît guère vraisemblable, et il est bien plus naturel de croire que la maison appartenait à quelqu'un de ces riches négocians ou de ces grands banquiers qui ne manquent pas dans une ville de commerce.

On trouve dans d'autres quartiers encore, où l'on a fait des fouilles,

(1) M. C.-L. Visconti, qui a consacré aux fouilles d'Ostie des articles très intéressans dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, pense que plusieurs des maisons qui ont été découvertes en cet endroit sont des habitations refaites en toute hâte, au ve ou au vi^e^ siècle, après un premier désastre d'Ostie, quand les habitans effrayés cherchaient à s'éloigner de la mer, qui leur amenait des ennemis, et s'entassaient dans ce petit coin de la ville, du côté de Rome, d'où pouvaient venir les secours.

les traces manifestes de l'importance et de la prospérité d'Ostie. Ce temple de Jupiter dont je viens de parler est aujourd'hui entièrement dégagé, et quand on l'a eu débarrassé des ruines qui en recouvraient la base, il a paru dans toute sa splendeur. Il se composait, comme la plupart de nos églises du moyen âge, de deux édifices superposés; celui du dessous servait de réserve et de magasin au temple lui-même. Le fronton était soutenu par six colonnes corinthiennes dont il ne reste que d'informes débris; mais on possède encore quelques-unes des sculptures élégantes qui ornaient la frise, et le temps a respecté le seuil de la porte qui est formé d'un bloc admirable de marbre africain, long de 4 mètres (1). Par là nous pouvons juger de la magnificence du reste. Du temple part une rue droite qui se dirige vers le Tibre, c'est-à-dire vers le centre du mouvement et des affaires. Elle était, comme notre rue de Rivoli, bordée de portiques des deux côtés. Les piliers de brique qui les soutenaient sont restés à leur place; on y remet aisément par la pensée la foule de promeneurs de tous les pays qui venaient s'y abriter aux heures chaudes du jour. Cette rue, avec les portiques, a 15 mètres de largeur; c'est la plus grande des voies romaines qu'on ait encore découvertes, et il n'y a rien à Pompéi qui en donne l'idée.

On en était là des travaux lorsque en 1870 Rome changea de gouvernement. Les fouilles d'Ostie ne furent pas interrompues; on se contenta d'en confier la direction à M. Pietro Rosa, connu du public par les découvertes qu'il venait de faire au Palatin. M. Rosa, qui est un esprit inventif et plein de ressources, eut dès le premier jour une idée heureuse et qui devait être féconde. Il ne tenait guère à continuer les travaux de M. Visconti, qu'il remplaçait; il voulait tenter des voies nouvelles et diriger les fouilles d'un autre côté. Il se dit qu'Ostie, étant une des grandes villes de commerce de l'empire, qui recevait des marchandises de tous les pays du mondes, possédait certainement des magasins pour les remiser, et que, si l'on consultait les usages ordinaires et les données du bon sens, ces magasins devaient être situés le long du Tibre. C'est là qu'il les chercha, et il ne tarda pas à les trouver. Le Tibre forme en cet endroit un demi-cercle, autour duquel la ville est construite. Il n'a pas de quais, et l'eau vient battre les murs des maisons. Il faut donc admettre qu'au moins dans la vieille Ostie, avant les travaux de Claude et de Trajan, ce n'était pas, comme il arrive aujourd'hui, sur le rivage que les navires débarquaient leur cargaison; ils les déposaient directement dans les maisons qui bordent le fleuve et qui

(1) On a trouvé, dans les ruines d'Ostie, une grande quantité de marbres précieux. Les plus beaux ont servi à orner la confession de Sainte-Marie-Majeure.

sont percées de larges ouvertures par où elles étaient introduites. Quelques-unes de ces maisons s'appuient sur de solides piliers qui avancent dans le fleuve, en sorte que les barques entraient dans la cave et que le propriétaire pouvait les charger et les décharger à son aise et chez lui, sans courir le risque d'être volé. Les vastes magasins voûtés qui recevaient les marchandises existent encore; on y retrouve ces grandes amphores, à moitié enterrées dans le sol, où l'on déposait le blé et l'huile. Elles ont beaucoup servi, et quelques-unes portent la trace des réparations qu'on y a faites. Toutes ces maisons s'ouvrent sur une rue qui devait être très fréquentée et fort brillante du temps de la prospérité d'Ostie. Elle est parallèle au fleuve, avec lequel des ruelles ou plutôt de petits passages la mettent en communication. L'un de ces passages est fermé par une porte d'un aspect monumental, qui prouve que même dans ces quartiers de commerce on avait un certain goût d'élégance, et qu'on y mêlait le sentiment des arts au souci des affaires. La rue des Docks, comme on pourrait l'appeler, a été dégagée dans une grande partie de sa longueur, et l'on peut la suivre aujourd'hui pendant plus d'un kilomètre.

IV.

Tandis qu'on parcourt cette longue rue et qu'on chemine entre ces deux rangées de magasins interrompus de temps en temps par quelques points de vue sur le Tibre, on se trouve transporté dans un monde d'industrie et de commerce, qui nous montre l'antiquité sous un jour nouveau. Les historiens anciens ne nous parlent guère des conditions économiques des sociétés de leur temps; ils ne paraissaient pas se douter qu'on serait un jour curieux de savoir comment ces sociétés se procuraient leur subsistance, de quelle façon elles échangeaient leurs marchandises avec celles de leurs voisins, d'où leur venaient les objets nécessaires ou agréables à la vie. Ces détails leur semblent trop bas, et, comme ils se plaisent à ne nous faire voir leur époque que par ses côtés les plus nobles, ils n'y descendent pas volontiers. C'est à Ostie surtout que toutes ces questions se posent; c'est là aussi qu'il est le plus aisé de les résoudre. La vue de ses ruines, les souvenirs de son histoire peuvent nous donner à ce sujet plus d'un renseignement utile.

La tradition rapportait la fondation d'Ostie à un roi de Rome, Ancus Martius : « C'est lui, dit le vieux poète Ennius, qui bâtit ce port pour les beaux navires et les matelots qui cherchent leur vie sur les flots. » Quand Rome fut devenue maîtresse du monde, les sages, qui s'occupaient de découvrir les raisons qui l'avaient rendue

si puissante, félicitaient Romulus de n'avoir pas placé sa ville sur les bords de la mer. Cicéron, après les philosophes grecs, énumère tous les dangers auxquels les villes maritimes sont exposées. Il nous dit que chez elles rien n'annonce les surprises de l'ennemi, qui peut aborder sur le rivage, et pénétrer dans leurs murs sans que personne ait soupçonné son approche. Il ajoute qu'elles sont plus accessibles aux influences du dehors et sans défense contre la corruption des mœurs étrangères. « Les peuples qui les habitent ne s'attachent pas à leurs foyers; une continuelle mobilité de désirs et d'espérances les emporte loin de la patrie, et lors même qu'ils ne changent pas réellement de place, leur esprit toujours aventureux voyage et court le monde. » C'est ce qui a perdu Corinthe et les belles îles de la Grèce, « qui, au milieu de cette ceinture de flots, semblent nager encore avec les institutions et les mœurs de leurs mobiles cités. » Cicéron en conclut que Romulus a fait preuve d'une rare sagacité en s'établissant dans l'intérieur des terres et pourtant à proximité d'un fleuve qui pouvait lui apporter les marchandises des pays voisins. Il est très douteux que le fondateur de Rome ait fait tous les beaux raisonnemens qu'on lui prête; mais il est sûr que la nouvelle ville s'applaudit beaucoup de n'être pas trop éloignée de la mer, et qu'elle chercha très vite à se servir pour sa fortune de ce voisinage avantageux. Les citoyens qui l'habitaient étaient animés de passions qui semblent d'abord incompatibles. On ne les montre ordinairement que sous un de leurs aspects, le plus beau et le plus brillant; ils en ont deux tout à fait contraires. C'étaient des soldats, des conquérans, auxquels la tradition ne donne plus que des attitudes héroïques; mais dans ces demi-dieux il y avait des négocians et des usuriers. Ils étaient avides autant que braves, ils aimaient la gloire, mais ils tenaient beaucoup aussi à l'argent. Ils savaient très bien calculer, et, sous des dehors dédaigneux, ils se gardaient bien de négliger les beaux profits qu'on tire du commerce. C'est pour les satisfaire qu'Ancus Martius fonda le port d'Ostie, à l'endroit où le Tibre se jette dans la mer.

Un roi de Rome, à cette époque, n'était pas assez riche pour entreprendre loin de chez lui des travaux coûteux. On lui attribue la fondation d'un arsenal (*navale*), mais il est probable qu'il ne construisit ni bassins, ni jetées; au moins n'en a-t-on trouvé aucune trace. L'embouchure même du fleuve formait le port, et l'on ne se donna pas grand'peine pour le rendre plus commode et plus sûr. Tel qu'il était, il servit pendant toute la république. Dans son enceinte étroite et peu profonde, il abritait non-seulement les navires de commerce, mais les vaisseaux de l'état : Tite-Live nous apprend que plusieurs escadres partirent d'Ostie, pendant les guerres puni-

ques, pour aller attaquer les flottes de Carthage. Il n'était pourtant pas possible qu'on se contentât toujours du vieux port d'Ancus Martius; outre qu'il dut devenir insuffisant quand le commerce de Rome s'accrut avec sa puissance, le Tibre ne tarda pas à en ensabler les abords. Le fleuve jaune, comme on l'appelait, entraîne avec lui de grandes quantités de limon : M. Lanciani a calculé qu'à son embouchure le rivage s'avance dans la mer de 3 mètres tous les ans. L'entrée du port devint donc tous les jours plus difficile, et vers la fin de la république les grands navires n'y pouvaient presque plus aborder.

C'était pourtant l'époque où Rome avait le plus besoin d'attirer à elle, pour sa subsistance, les navires du monde entier. Comment la campagne romaine, ce pays d'abord si riche et si bien cultivé, arriva-t-il si vite à ne pouvoir plus nourrir ses habitans? Pline l'ancien en accuse surtout l'extension de la grande propriété, *latifundia perdidere Italiam*. Dans ces vastes domaines, qui avaient absorbé l'héritage de tant de pauvres familles, les parcs, les jardins, les portiques et les promenades tenaient beaucoup de place : c'était autant d'enlevé à l'agriculture. Dans le reste, les maîtres étaient partout entraînés à remplacer le blé par les pâturages, qui sont d'un revenu plus sûr et d'un entretien plus commode. M. Mommsen ajoute que la concurrence étrangère découragea les agriculteurs romains, et que lorsqu'ils virent les marchands de la Sicile et de l'Égypte apporter en abondance et à bas prix le blé de leur pays, ils cessèrent de le cultiver chez eux. Dès lors Rome, la puissante Rome fut à la merci de ses voisins; elle ne subsista plus que des produits du dehors que la mer lui apportait à travers mille dangers. « Tous les jours, dit Tacite dans son énergique langage, la vie du peuple romain est le jouet des flots et des tempêtes. » En même temps, et comme pour rendre le mal sans remède, les chefs de la démocratie, arrivés enfin au pouvoir, payèrent au peuple leur bienvenue par une libéralité dont les conséquences devaient être fatales à la république. C. Gracchus fit décider que l'état se chargerait désormais de nourrir en partie les citoyens pauvres. On leur distribuait des bons de blé (*tesseræ frumentariæ*) qui leur permettaient de l'avoir à moitié prix. Comme il est naturel qu'on ne s'arrête pas aux demi-mesures, quelque temps après les Gracques, un autre démagogue imagina de le donner pour rien. Moins on payait, plus augmentait le nombre de ceux qui voulaient jouir de cette faveur : on en comptait 320,000 quand César s'empara de l'autorité. Tout populaire qu'il voulait être, il trouva qu'il y en avait beaucoup trop, et réduisit le chiffre à 150,000; ce qui est déjà bien honnête. On dit qu'Auguste voulut aller plus loin, et qu'il eut un moment

la pensée de ne plus rien donner à personne. Suétone rapporte qu'à la suite d'une famine où l'on chassa de Rome les troupes d'esclaves à vendre, les bandes de gladiateurs et tous les étrangers, à l'exception des professeurs et des médecins, l'empereur songea à supprimer entièrement les distributions gratuites. Il voyait bien qu'elles encourageaient la paresse et faisaient déserter les champs. Il les conserva pourtant, car il craignait, dit son historien, que, s'il les supprimait, quelque ambitieux ne s'attirât la faveur du peuple en promettant de les rétablir. Il finit même par se montrer moins rigoureux que César, et, à sa mort, 200,000 citoyens recevaient le blé de l'état (1). C'était beaucoup si l'on songe qu'à Paris 113,000 personnes seulement sont inscrites sur les listes de l'Assistance publique, que la population de Rome, d'après les calculs les plus favorables, était inférieure d'un bon tiers à celle de Paris, et qu'une grande partie de cette population se composait d'esclaves qui devaient être nourris par leurs maîtres. Nous en devrions conclure qu'il y avait un nombre très considérable de pauvres à Rome, s'il n'était plus naturel de penser que beaucoup de ceux qui venaient recevoir l'aumône du prince n'étaient pas des pauvres véritables, mais de petits bourgeois qui étaient fort satisfaits de toucher ce supplément de revenu qui les faisait vivre plus à l'aise. Ils n'y mettaient aucune honte; au contraire, ils paraissaient en être fiers : comme ces libéralités ne se donnaient qu'aux gens qui jouissaient du droit de cité, on en voit qui mettent sur leur épitaphe « qu'ils ont eu part aux distributions de blé, » pour établir qu'ils sont citoyens.

Dès lors l'approvisionnement de leur capitale devint le plus grand souci des empereurs. Le peuple romain, si soumis, si complaisant, si prêt à flatter tous les caprices de ses maîtres, ne se fâchait plus que lorsqu'il craignait de voir sa ration de blé diminuée. Au moindre retard qu'éprouvaient les distributions, qui devaient se faire tous les mois, cette populace, qui d'ordinaire acceptait tout sans se plaindre, s'ameutait devant le palais, ou, en l'absence du prince, allait piller la maison et briser les meubles du préfet de Rome. Quand le bruit se répandait que le pain pourrait manquer, il courait par la ville de ces frayeurs insensées comme on en a vu chez nous dans les plus mauvais jours de notre révolution, et qui disposaient la foule à tous les excès. Les empereurs n'avaient rien négligé pour prévenir ces craintes; ils encourageaient par toute sorte de privilèges les marchands de tous les pays à porter leur blé en Italie. Claude assura de grands avan-

(1) Ce nombre fut conservé jusqu'à l'époque des Sévères. On peut consulter sur toutes les questions qui concernent les distributions de blé un travail très complet de M. Otto Hirschfeld, intitulé : *Die Getraideverwaltung in der römischen Kaiserzeit*, qui a paru dans le *Philologus* en 1870.

tages à ceux qui construisaient des vaisseaux dans cette intention; il augmenta leurs bénéfices et leur promit de les indemniser de leurs pertes. Tous ceux qui, de quelque manière, étaient employés dans l'administration des subsistances de Rome (*Annona*) furent exemptés de tout autre service : « ils travaillent, disait la loi, dans l'intérêt public. » Cette administration fut l'objet de tant de distinctions et de faveurs de la part du gouvernement qu'on finit par la respecter beaucoup dans les provinces; on avait partout le sentiment de son importance et, comme elle se proposait de faire vivre « la ville sacrée, » on l'appelait quelquefois *Annona sancta*. Les céréales arrivaient en Italie de toutes les contrées du monde, mais c'était l'Égypte qui fournissait la plus grande partie, plus de la moitié, de ce qui se consommait à Rome. Cette énorme quantité de blé, recueillie dans le pays par les employés de l'*annone*, était envoyée en Italie sur une flottille particulière, au moment qu'on jugeait le plus favorable. Mais, comme en Égypte la récolte dépend de l'inondation du Nil et n'est pas toujours de la même abondance, Commode eut l'idée de s'assurer contre ce hasard fâcheux en créant une flotte nouvelle qui s'en allait tous les ans à Carthage chercher les blés de l'Afrique; on mettait ainsi à contribution les deux pays les plus fertiles du monde. Ce n'était pourtant pas assez encore; l'Égypte et l'Afrique pouvaient être frappées ensemble de la même stérilité; il fallait prendre des précautions contre une disette générale et mettre Rome à l'abri d'une famine qui atteindrait le monde entier. Pour y parvenir, on bâtit d'immenses greniers qu'on remplissait dans les temps d'abondance en prévision des mauvaises années. Les princes prudens avaient soin de les tenir toujours pleins; ils contenaient, nous dit-on, de quoi faire vivre pendant sept ans toute la populace de Rome : il n'en fallait pas moins pour rassurer cette foule si facilement effrayée, et qui avait tant peur de mourir de faim.

Ce qui explique cette frayeur qu'éprouvait le peuple, c'est que la plus grande partie du blé qui approvisionnait Rome n'y pouvait venir que par mer; or la mer épouvantait les Romains. Ces vaillans soldats ne furent pas en même temps des navigateurs intrépides, comme les Grecs. Ils étaient portés à s'exagérer les périls de l'élément perfide; ils tremblaient toujours pour le sort de ces vaisseaux précieux qui portaient leur subsistance et qui avaient la mer à traverser. Aussi était-ce tous les ans un événement que l'apparition de la flotte d'Égypte en vue des côtes d'Italie. Sénèque raconte que, lorsqu'on apercevait, à Pouzzoles, ces vaisseaux légers qu'on appelait « les messagers, » qui précédaient et annonçaient les autres, la Campanie était en joie. La foule se pressait sur les jetées du port, et l'on cherchait à distinguer dans la profondeur de la

mer, au milieu de la multitude des navires, ceux d'Alexandrie, qu'on reconnaissait à l'originalité de leurs voiles. C'était beaucoup d'avoir traversé la Méditerranée et d'être arrivé d'Égypte à Pouzzoles; mais le voyage n'était pas pourtant achevé : il fallait aller, en longeant le rivage, de Pouzzoles à Ostie, ce qui présentait beaucoup de danger, et, même quand on était en face du Tibre et en vue d'Ostie, tout n'était pas fini. L'entrée du fleuve était si difficile, la côte si mauvaise et si changeante que plus d'un navire venait misérablement y échouer. N'avait-on pas vu un jour deux cents vaisseaux à la fois périr dans le port même, où ils n'étaient pas protégés contre la tempête ?

Ce dernier péril au moins, on pouvait le conjurer. Il suffisait de construire à Ostie un port plus sûr, où les navires aborderaient aisément et n'auraient rien à craindre des orages. César avait, dit-on, songé à le faire, mais la mort l'en empêcha, et ce projet fut abandonné pendant plus d'un siècle après lui. Ce fut Claude, l'imbécile Claude, qui eut l'honneur de l'exécuter. Ce pauvre prince, que ses malheurs domestiques ont rendu ridicule et dont la tête n'était pas très saine, avait pourtant le goût des travaux utiles. Son zèle ici fut stimulé par un danger personnel qu'il avait couru au commencement de son règne. Quand il arriva à l'empire, Rome souffrait cruellement d'une famine dont on accusait son prédécesseur d'être la cause. Caligula, qui était, lui, tout à fait fou, avait eu la fantaisie de se promener à cheval sur le golfe de Naples. Pour le satisfaire, on avait réuni en grande hâte tout ce qui se trouvait de vaisseaux et de barques dans les ports d'Italie; puis, en les attachant ensemble, on en avait fait un large pont qui allait de Pouzzoles à Bauli, avec des auberges sur la route pour se divertir, et l'empereur s'était passé son caprice. Mais les vaisseaux employés aux plaisirs de César n'avaient pas pu aller chercher dans le temps favorable les blés de l'Égypte et de l'Afrique, et Rome manquait de pain. Le peuple, dans sa colère, s'en était pris à Claude, qui n'était pas coupable, et on avait failli lui faire payer les folies de son prédécesseur. Assailli au milieu du Forum, insulté, battu, il ne s'était sauvé des mains de ces forcenés que grâce à une porte dérobée qui s'était trouvée ouverte et qui lui permit de rentrer au Palatin. Claude eut grand'peur ce jour-là. Pour n'être plus exposé à des séditions de ce genre et rendre l'arrivée des blés plus facile, il résolut de rebâtir le port d'Ostie. On raconte que les ingénieurs, contrairement à leurs habitudes, exagérèrent les dépenses de l'entreprise pour l'en détourner; mais il tint bon contre tout le monde, ce qui n'était guère son usage, et, de peur que les travaux ne fussent conduits avec négligence, il prit le parti de les surveiller lui-même. Pendant tout le temps qu'ils durèrent, il fit de

nombreux séjours à Ostie. Il s'y trouvait le jour où il prit fantaisie à sa femme Messaline, lui vivant et régnant, de se marier en grande cérémonie avec son amant Silius. Tacite rapporte que le lendemain des noces, tandis qu'elle se livrait avec ses amis à une sorte d'orgie ou de bacchanale furieuse, l'un d'eux, dans une saillie de débauche, monta sur un arbre élevé, et que, comme on lui demanda ce qu'il voyait, il répondit qu'un affreux orage arrivait d'Ostie. C'était le mari qui, prévenu un peu tard, venait troubler la fête.

Le port de Claude existe encore; seulement, grâce au progrès de l'ensablement, il se trouve aujourd'hui au milieu des terres, mais on peut en distinguer la forme et en mesurer l'étendue. On l'avait creusé à quelque distance de l'ancienne Ostie, au-dessus de l'embouchure du Tibre, peut-être dans la pensée de le préserver des sables. Il était formé, à droite et à gauche, par deux jetées solides, « semblables, dit Juvénal, à deux bras qui s'avancent dans la mer. » En face des jetées, on avait coulé, en le remplissant de pierres, l'énorme vaisseau sur lequel on venait de rapporter un des plus grands obélisques de l'Égypte. C'était devenu une sorte d'îlot, qui protégeait le port contre les vagues et ne laissait des deux côtés, pour y pénétrer, qu'une passe garnie de chaînes de fer. Sur cette petite île, on éleva un phare, c'est-à-dire une tour à plusieurs étages, ornée de colonnes et de pilastres comme celle qui servait à éclairer le port d'Alexandrie. A la lueur des feux que le phare projetait sur les eaux, les navires pouvaient se diriger pendant la nuit et pénétrer dans le port à toutes les heures et par tous les temps.

Quoique le port de Claude mesurât, selon M. Texier, 70 hectares de surface, il fut bientôt trop étroit, et l'on éprouva, sous Trajan, le besoin de l'agrandir. Ce prince infatigable, qui remplit le monde d'édifices de toute sorte, surtout de monumens utiles, s'était fort préoccupé des constructions maritimes. Il avait réparé le port d'Ancône et fondé celui de *Centumcellæ* (*Civita-Vecchia*). A Ostie, au lieu de se contenter d'étendre le port de Claude, il en fit creuser un nouveau, qui, comme l'autre, est encore visible au milieu des terres, et dont on distingue aisément la forme et les contours aux ondulations du sol. C'était un bassin hexagone de près de 40 hectares, bordé de tous les côtés par un quai de 12 mètres, avec des bornes de granit qui devaient servir à amarrer les navires et qui sont encore à leur place. Le nouveau port faisait suite à l'ancien, auquel il se reliait par un canal de 118 mètres de largeur. Pour le mettre en communication avec le Tibre, et par le Tibre avec Rome, on creusa un autre canal (*fossa Trajana*), qui est devenu avec le temps un nouveau bras du fleuve, le seul qui soit aujourd'hui navigable et qu'on appelle le *Fiumicino*. Les navires entraient donc dans le port de Claude et passaient de là dans celui

de Trajan, qui formait une sorte de bassin intérieur. Là, s'ils étaient trop grands pour naviguer sur le Tibre, on les déchargeait de leurs marchandises, qu'on transportait sur des barques plus petites. Une peinture curieuse, découverte à Ostie même, dans le tombeau d'un riche patron de navire, nous montre comment s'accomplissait cette opération. Cette peinture représente une de ces barques qui servaient à la navigation du Tibre et qu'on appelait *naves caudicariæ*. Chacune d'elles, comme les vaisseaux d'aujourd'hui, avait son nom par lequel on la désignait et qu'on inscrivait en noir ou en rouge sur quelque endroit apparent. Celle-ci avait reçu le nom d'une divinité auquel on ajoutait, de peur de confusion, celui de son propriétaire : on l'appelait l'Isis de Geminius (*Isis Geminiana*). Sur la poupe, au-dessus d'une petite cabine, le pilote Pharnaces tient le gouvernail. Vers le milieu, le capitaine Abascantus surveille les travailleurs. Du rivage, des portefaix, courbés sous le poids d'un sac de blé, se dirigent vers une petite planche qui joint la barque à la terre. L'un d'eux est déjà arrivé et verse le contenu de son sac dans une sorte de grande mesure (*modius*), tandis qu'en face de lui le *mensor frumentarius*, chargé des intérêts de l'administration, s'occupe à voir que la mesure soit bien pleine et tient les bords du sac pour que rien ne se perde. Un peu plus loin un autre portefaix, dont le sac est vide, s'est assis et se repose, et toute sa physionomie respire un air de satisfaction qu'explique le mot que le peintre a écrit au-dessus de sa tête : « J'ai fini, *feci*. » C'est une scène d'une vérité saisissante, comme on en voit tous les jours dans nos ports de mer. — La barque ainsi chargée se dirigeait par la *fossa Trajana* vers le Tibre et suivait le fleuve jusqu'à Rome.

Auprès des nouveaux ports, une ville nouvelle se forma. On l'appelait, du nom de son fondateur, *Portus Trajani*, ou simplement *Portus* (aujourd'hui *Porto*). Elle devait être habitée surtout par des négocians et des employés de l'*annone :* en réalité, ce n'était qu'un faubourg de la vieille Ostie, quoiqu'on paraisse quelquefois l'en distinguer. Autour des bassins, Trajan fit construire de vastes magasins, des entrepôts, un forum, des portiques, dont on a retrouvé les restes, et dans le terrain qui séparait son port de celui de Claude il se bâtit à lui-même un magnifique palais. Ce palais serait sans doute l'une des ruines les plus curieuses de l'antiquité romaine, s'il avait été déblayé d'une manière intelligente; mais il est aujourd'hui à peu près inabordable. M. Texier a raconté, dans un article intéressant (1), de quelle manière il fut découvert. Un

(1) Cet article a été publié dans la *Revue générale d'architecture* de Daly, t. XV. M. Texier avait été chargé par le gouvernement français d'étudier les atterrissemens des grands fleuves de la Méditerranée. M. Lanciani, qui a visité Porto plus tard, a consigné ses observations dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*. (*Sulla cità di Porto, 1868.*)

ouvrier, qui poursuivait un blaireau, le voyant entrer dans un trou, y avait introduit un bâton pour l'atteindre; il s'aperçut bientôt que le trou s'agrandissait aisément, et, quand il eut écarté quelques grosses pierres, il vit que l'ouverture donnait accès dans une grande salle. M. Texier, qu'on avertit, y entra le premier et y fut témoin d'un beau spectacle : tandis que ce premier rayon du jour, pénétrant dans des profondeurs où l'ombre régnait depuis des siècles, faisait frissonner tout un monde d'insectes qui en avaient fait leur résidence, il éclairait les lianes et les stalactites qui pendaient à la voûte, et les petites mares d'eau qui brillaient dans les fonds. De cette salle on arrivait dans une autre, qui était suivie d'autres encore. Il y en avait tant, nous dit M. Texier, et elles étaient si vastes, que, pour se reconnaître dans cette obscurité, on fut obligé de se diriger à la boussole, comme dans une forêt vierge. Depuis cette époque, des fouilles ont été exécutées dans le palais de Trajan par l'ordre du prince Torlonia, auquel appartient tout le pays; malheureusement ce n'était pas dans un intérêt scientifique. Comme on ne cherchait que des objets d'art pour enrichir le musée de la Longara, on a fouillé avec beaucoup de hâte et de secret. La récolte faite, on s'est hâté, selon l'antique usage, de recouvrir tout ce qu'on avait mis au jour. M. Lanciani, à qui on a permis, par grande faveur, d'entrevoir ces belles ruines, n'a pas eu même le loisir d'en lever le plan. Il nous parle de bains, de temples, de salles splendides, d'un petit théâtre, parfaitement visible, où Trajan venait sans doute se délasser au spectacle des pantomimes, qu'on lui reprochait de trop aimer; enfin d'un portique immense dont les colonnes, qui étaient encore à leur place, ont fait donner au palais entier, dans le pays, le nom de *Palazzo delle cento colonne*. Ces débris étaient si beaux qu'ils arrachaient des cris d'admiration au paysan grossier qui conduisait M. Lanciani. Après avoir échappé aux barbares du moyen âge et aux amateurs de la renaissance, plus terribles souvent que les barbares, ils ont achevé de périr obscurément de nos jours, par l'ordre d'un grand seigneur, maladroitement épris d'antiquités : *Quod non fecerunt barbari, fecerunt Barberini.*

Ce n'était pas seulement le palais de l'empereur qui étalait tant de magnificence; nous savons que la ville elle-même était riche et somptueuse. C'est ce que montrent assez les belles colonnes, les marbres précieux, les admirables statues qu'on y a trouvés. Tout devait y être en abondance. Tacite raconte qu'après l'incendie de Rome, sous Néron, on construisit en toute hâte, au Champ de Mars et dans les jardins publics, des abris provisoires pour la foule des gens qui n'avaient plus d'asile. Il fallut au plus vite les garnir de meubles: on les fit venir d'Ostie. Il y en avait donc beaucoup plus

que pour l'usage des habitans. Les inscriptions nous apprennent que nulle part les corporations n'ont été si nombreuses. Tout le commerce s'y divisait en corps de métiers qui avaient leur lieu de réunion, leur trésor, leurs magistrats. Naturellement, il s'y était fait de très grandes fortunes, et quelques-uns de ces heureux négocians ont tenu à laisser d'eux-mêmes d'importans souvenirs. Comme il arrive d'ordinaire, après avoir conquis la richesse, ils voulaient obtenir la considération et se montraient fabuleusement généreux pour l'embellissement de leur ville ou les plaisirs de leurs concitoyens. Tel fut ce Lucilius Gamala, qui vivait probablement sous les Antonins, et dont quelques inscriptions nous rapportent les libéralités (1). Il était d'une famille ancienne, et ses ancêtres, pendant plusieurs générations, avaient occupé à Ostie les fonctions les plus honorables. Aussi l'avait-on fait décurion, c'est-à-dire conseiller municipal, dès le berceau. Il devint plus tard pontife, questeur, édile, duumvir, enfin tout ce qu'on pouvait être dans une colonie romaine. Après sa mort, on lui décerna des funérailles publiques et on lui dressa des statues; mais aussi de combien de bienfaits n'avait-il pas payé d'avance les honneurs dont on le comblait! La liste, qui sans doute n'est pas complète, en est vraiment incroyable; il avait donné des jeux publics, des combats de gladiateurs plus beaux et plus coûteux qu'il n'était d'usage de le faire, sans vouloir accepter la somme d'argent que la ville accordait au magistrat pour l'aider dans ses dépenses. Il avait offert deux fois à dîner à tous les habitans d'Ostie, et une fois même il les avait traités dans deux cent dix-sept salles à manger (2); il avait pavé à ses frais une rue, voisine du Forum, dans l'espace qui s'étendait entre deux arcs de triomphe; il avait réparé le temple de Vulcain, celui du Tibre, celui des Castors, reconstruit celui de Vénus, de la Fortune, de Cérès et de l'Espérance; il avait fait cadeau de poids publics dans le marché et la halle aux vins, élevé un tribunal de marbre sur le Forum; il avait bâti tout un arsenal et reconstruit les thermes d'Antonin détruits par un incendie. Enfin, comme la ville, qui s'était engagée à fournir une somme considérable au trésor de l'état, dans un moment de détresse, avait peine à tenir ses

(1) Ces inscriptions ont été étudiées à la fois par M. Mommsen, dans l'*Ephemeris epigraphica*, et par un jeune élève de notre école d'Athènes, M. Homolle, dans la *Revue archéologique*. — A ce propos, je dois exprimer tous mes remercîmens à M. Homolle, qui, avant de faire à Délos les belles fouilles qu'on connaît, s'est beaucoup occupé d'Ostie. Il a bien voulu mettre à ma disposition le mémoire qu'il adressait à l'Académie des inscriptions et qui contient le résultat de ses études. J'en ai largement profité.

(2) Plutarque nous apprend que César, après son triomphe, donna à dîner au peuple de Rome dans 1,022 salles à manger. On voit que Gamala imitait de grands exemples.

engagemens et qu'elle était forcée de vendre les propriétés communales, Gamala vint à son aide et lui donna d'un seul coup 3 millions de sesterces (600,000 francs). Quelle immense fortune supposent ces libéralités! Voilà les personnages qui habitaient les belles maisons qu'on découvre à Ostie; on n'a pas de peine à comprendre qu'ils les aient bâties avec tant de magnificence et remplies de si beaux ouvrages.

V.

Une particularité qui frappe tous ceux qui s'occupent des antiquités d'Ostie, c'est le grand nombre de temples et de sanctuaires de toute sorte qu'on y avait construits. Les historiens et les inscriptions en mentionnent beaucoup, et quelques-uns ont été retrouvés dans les fouilles de ces derniers temps. Evidemment Ostie devait être une ville dévote. Elle possédait un culte local, celui de Vulcain, auquel elle paraît très attachée. Les pontifes de Vulcain sont chez elle les chefs de la religion : ils surveillent les autres cultes et donnent aux particuliers qui le souhaitent la permission d'élever des monumens dans les édifices sacrés. Mais Vulcain n'est pas le seul dieu qui soit fêté à Ostie, on prie aussi très dévotement les autres, surtout la Fortune et l'Espérance, véritables divinités des négocians, Castor et Pollux, protecteurs des gens de mer, Cérès, qui devait compter beaucoup d'adorateurs dans une ville enrichie par le commerce du blé. Les étrangers, qui formaient une bonne partie de la population, avaient naturellement amené leurs divinités avec eux, et elles jouissaient d'un très grand crédit. Comme les relations avec l'Égypte étaient très fréquentes, on avait élevé des autels et des statues à Isis et à Sérapis. Le culte asiatique de la Mère des dieux était aussi en grande estime, et les habitans d'Ostie avaient eu le spectacle d'un de ces sacrifices solennels qu'on appelait des Tauroboles, dans lesquels un personnage important de la ville, placé dans une sorte de cave dont le plafond était percé de trous nombreux, se faisait arroser du sang d'un taureau immolé au-dessus de lui, qui devait le purifier de ses fautes et assurer le salut de sa famille et de sa cité. Nous avons encore l'inscription destinée à conserver le souvenir de cette fête religieuse. Une des plus curieuses découvertes qu'aient amenées les dernières fouilles est celle du temple de la Mère des dieux, à côté duquel on a retrouvé la salle de réunion de la corporation religieuse des Dendrophores. Mithra, le soleil invincible, le dieu insaisissable (*deus indeprehensibilis*), comme l'appelle un de ses adorateurs d'Ostie, y était aussi l'objet de beaucoup d'hommages. On sait que ce culte, qui excitait la piété par ses associations secrètes et ses sacrifices mystérieux, obtint une

grande importance dans les dernières années de l'empire, et que toutes les forces vives du paganisme semblent s'être alors résumées en lui pour lutter contre la religion nouvelle. On a découvert à Ostie non-seulement des restes nombreux de monumens mithriaques, mais un temple consacré à la divinité persane. C'était une sorte de chapelle domestique située dans la belle maison dont j'ai parlé plus haut, qu'on appelle le palais impérial. Elle est divisée en trois parties, non pas par des colonnes, comme il arrive dans les basiliques chrétiennes, mais par des différences de niveau. Chacune d'elles était réservée sans doute à des fidèles d'un rang différent : cette sorte de classement était naturelle dans un culte où la hiérarchie avait tant d'importance. La chapelle devait être fort élégante, si l'on en juge par les marbres précieux dont elle est pavée. En face de la porte d'entrée se trouve l'autel, élevé de quatre marches au-dessus du sol, avec les deux génies qui représentent les deux équinoxes, l'un qui tient un flambeau droit, l'autre un flambeau renversé. Au-dessus de l'autel on avait placé, selon l'habitude, une image du jeune dieu, la tête couverte du bonnet phrygien et sacrifiant le taureau. On en a retrouvé quelques débris à terre. Une inscription nous apprend « que la décoration de l'autel a été faite aux frais de C. Cœlius Hermeros, prêtre de ce sanctuaire. »

Ostie semblait être un terrain tout préparé d'avance pour le christianisme. On sait que les pays les plus religieux sont ceux où il s'est établi le plus vite. Les ports de mer, les villes de passage et de commerce, où se réunissaient des gens de toutes les contrées, où s'élevaient des temples à tous les dieux, où les cultes de l'Orient comptaient le plus de fidèles, lui étaient particulièrement favorables; aussi est-il probable que ses progrès furent très rapides à Ostie. Il y posséda bientôt deux sièges épiscopaux, l'un à Ostie même, l'autre à *Portus Trajani*, qui fut illustré par saint Hippolyte. Aujourd'hui le christianisme d'Ostie reste attaché pour nous à deux souvenirs importans qu'il est impossible d'oublier quand on visite ces ruines, le prélude de l'*Octavius* et la mort de sainte Monique.

L'*Octavius* est le premier essai d'une apologie chrétienne, écrite par un Romain, dans la langue de Rome; c'est encore aujourd'hui l'un des ouvrages les plus intéressans qu'on puisse lire. L'auteur, Minutius Felix, était un avocat et un homme du monde, qui vivait sans doute dans une société élégante et devait s'y plaire. Il s'adresse à des lettrés, à des mondains, et veut s'en faire écouter; aussi se garde-t-il de présenter ses opinions sous une forme aride et dogmatique qui pouvait rebuter des indifférens; il leur donne un tour agréable et cherche à piquer la curiosité des lecteurs par une mise en scène dramatique. Son livre est un dialogue où il met aux prises

non pas des théologiens qui dissertent, mais d'honnêtes gens qui s'entretiennent un jour de loisir. Il suppose qu'un de ses anciens amis, Octavius, chrétien comme lui, le vient voir après une longue absence, et que, pour être plus libres et s'appartenir davantage l'un à l'autre, ils quittent Rome pendant quelques jours, en compagnie d'un ami commun, Cœcilius, qui est resté païen. C'était pendant les féries des vendanges, époque où, les tribunaux étant fermés, les avocats sont en vacances. Ils partent donc tous les trois pour Ostie, « site charmant, » où l'esprit jouit du repos et le corps retrouve la santé. Un matin qu'ils se dirigeaient vers la mer, « se livrant au plaisir de fouler le sable qui cédait sous leurs pas et d'aspirer cette brise légère qui rend la vigueur aux membres fatigués, » Cœcilius, le païen, ayant aperçu une statue de Sérapis, la salue, selon l'usage, en approchant sa main de sa bouche. Cet acte religieux blesse Octavius, qui ne peut s'empêcher de dire à l'autre chrétien : « C'est mal, mon frère, de laisser dans cette grossière erreur un ami fidèle. Lui permettrez-vous d'envoyer des baisers à des statues de pierre qui ne méritent pas cet honneur, toutes couvertes de couronnes et arrosées d'huile qu'elles sont? » Personne ne répond d'abord, et la promenade continue. Quand on a visité la plage d'Ostie, il est aisé de refaire par la pensée le chemin que les amis parcoururent ensemble. Ils suivirent sans doute cette longue rue qui longe le Tibre ou quelque rue parallèle, puis, arrivés à l'endroit où les maisons cessaient et où rien ne bornait la vue, ils jouirent de l'aspect de cet immense horizon. Ils marchaient sur le sable humide, le long du rivage, parmi les barques qu'on avait tirées sur le bord, à côté des enfans qui s'amusaient à faire rebondir des cailloux sur l'eau. Les deux chrétiens, dont l'âme est tranquille, se livrent entièrement au plaisir de ces spectacles, mais Cœcilius ne regarde rien; il est muet, sombre, préoccupé; les quelques mots qu'il vient d'entendre le troublent, il veut qu'on s'explique, il demande à être éclairé. Alors tous les trois s'asseyent sur les grandes pierres qui protégent la jetée, et, en face de cette mer tranquille, sous ce soleil éclatant, ils commencent à s'entretenir ensemble de ces grandes questions qui agitaient le monde. — Est-ce bien un roman que Minutius nous raconte? Dans tous les cas, c'est un roman qui ressemble beaucoup à la vérité. Je ne doute guère que plus d'une conquête que le christianisme a faite au second siècle n'ait été amenée par des incidens semblables, que souvent un mot, jeté comme par hasard dans un moment favorable, ait ému une âme bien disposée et qu'elle ait achevé de se rendre après quelques entretiens comme ceux qui furent alors tenus sur le rivage d'Ostie et que Minutius a rapportés.

La mort de sainte Monique est l'autre grand souvenir chrétien que rappellent les ruines d'Ostie. Saint Augustin en a raconté les cir-

constances dans l'un des plus beaux passages de ses *Confessions*. Ramené, après des luttes terribles, à la foi de sa mère et de sa jeunesse, il venait de recevoir le baptême des mains de saint Ambroise. Comme il était résolu à rompre entièrement avec le monde et qu'il voulait quitter pour toujours cette chaire de rhétorique dont il était d'abord si fier, il avait annoncé aux Milanais « de chercher pour leurs enfans un autre vendeur de paroles. » Il s'en retournait en Afrique, avec sa mère, et il attendait à Ostie que le temps fût favorable pour la traversée. Il est probable qu'Augustin, qui était pauvre, s'était logé dans quelque médiocre hôtellerie, au milieu de la vieille ville. Il ne dit pas que de la maison qu'il habitait il eût la vue de la mer. Peut-être les riches étaient-ils les seuls qui pouvaient faire bâtir leur demeure dans les sites favorisés qui longent le rivage. Il nous parle seulement d'une fenêtre qui donnait sur un jardin paisible. C'est là qu'eut lieu cette scène mémorable, immortalisée par un grand peintre, et que n'oublieront jamais tous ceux qui ne peuvent se figurer, quoi qu'on leur dise, que ces préoccupations inquiètes de l'avenir ne soient que des curiosités inutiles. Placés près de cette fenêtre et le regard tourné vers le ciel, la mère et le fils, qui semblaient pressentir que leur séparation était prochaine, s'entretenaient ensemble de ces espérances de l'autre vie qui passionnaient alors tout le monde. Ils conversaient, dit saint Augustin, avec une ineffable douceur, oublieux du passé, penchés sur l'avenir et tendant les lèvres vers cette source immortelle où se rafraîchit l'âme fatiguée. Comme ils se séparaient par degrés des choses du corps, et qu'ils élevaient de plus en plus leurs pensées vers cette vie qui ne finit pas, à laquelle ils aspiraient sans la connaître ni la comprendre, « ils y touchèrent un moment par un bond du cœur. » Quelques jours après cet entretien, Monique mourut, et en mourant elle donna la dernière et la plus forte preuve du changement qu'avait accompli en elle l'ardeur de ses croyances. Son fils nous dit que, comme toutes les personnes de son temps et de son pays, elle avait été jusque-là très préoccupée de sa sépulture. Elle s'était préparé une tombe près de celle de son mari, et sa plus grande consolation était de penser que la mort la réunirait à celui dont elle avait été l'inséparable compagne pendant la vie. Elle y renonça pourtant d'elle-même quand elle se sentit mourir. « Vous ensevelirez votre mère ici, » dit-elle à ses enfans, et comme on lui demandait si elle ne redoutait pas de laisser son corps si loin de son pays, elle répondit : « Rien n'est loin de Dieu, et il n'est pas à craindre qu'à la fin des siècles il ne reconnaisse pas la place où il doit me ressusciter. » Augustin fit ce que sa mère demandait et il ensevelit la sainte femme dans une des églises d'Ostie.

Il faut aujourd'hui un violent effort d'imagination pour réveiller

ces grands souvenirs sur cette plage muette. Tout y est si changé, tout y paraît si calme, si mort, qu'on a peine à se figurer l'époque où elle était animée par le mouvement de la vie et l'activité des affaires. Et pourtant cette solitude contenait une des villes les plus bruyantes du monde; des campagnes fertiles occupaient la place de ce désert. A l'endroit où l'on n'aperçoit plus que des sables arides, il y avait de beaux ombrages et des jardins qui produisaient des fruits délicieux. — On raconte que l'empereur Albin, qui passait pour un fin gourmet, faisait grand cas de melons d'Ostie. — Pline le Jeune a célébré la beauté de ce rivage où se pressaient des maisons de plaisance grandes comme des villes, riches comme des palais : c'est à peine aujourd'hui si l'on y trouve de loin en loin quelque misérable cabane. Il n'y a pas de nos jours un Romain qui consentît à séjourner une heure sur ces bords empestés après le coucher du soleil. Nous venons de voir dans l'*Octavius* qu'au second siècle on y venait de Rome chercher le repos et la santé. L'*isola sacra*, où paissent à peine quelques troupeaux de buffles, était un des plus beaux lieux du monde, si plein de verdure et de fleurs qu'on le regardait comme un des séjours préférés de Vénus. J'ai souvent entendu dire à Rome que cette antique prospérité pouvait revenir, qu'en cultivant mieux le pays on l'assainirait, qu'il serait aisé d'en chasser la fièvre, si l'on donnait un écoulement aux eaux qui croupissent, et qu'on arriverait à reconquérir ainsi tout un grand territoire inutile. Il me semble que cette ambition est de nature à tenter l'Italie. Les Italiens ont cette heureuse fortune, après tant d'autres, que pour s'étendre ils n'ont pas besoin d'attaquer leurs voisins et qu'ils peuvent faire des conquêtes sans sortir de chez eux. Ils ont bien raison de prétendre qu'ils n'ont pas encore *racheté* tout l'héritage paternel; mais cette partie d'eux-mêmes dont ils n'ont pas repris possession, cette *Italia irredenta* qui les occupe et les passionne, elle est chez eux, dans leur pays, à leurs portes. Auprès de leurs grandes villes, si vivantes et si belles, ils trouveront, s'ils le veulent, des villes mortes à ranimer; au lieu d'entretenir cet état militaire qui les épuise et d'avoir toujours l'oreille tendue vers les moindres bruits des discordes extérieures pour en profiter, ils peuvent s'occuper à repeupler leurs déserts, à cultiver leurs terres stériles, à rendre enfin à l'Italie tous ces riches territoires que la négligence ou la barbarie des siècles précédens lui a fait perdre. — C'est une entreprise qui ne leur fera pas courir de hasards et à laquelle le monde applaudira.

GASTON BOISSIER.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

III.

LES PERPLEXITÉS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU LENDEMAIN DE SADOWA.

VI. — LES EMBARRAS DE LA POLITIQUE IMPÉRIALE.

La dépêche annonçant la victoire de Kœniggrætz était parvenue à l'ambassade de Prusse à Paris le 3 juillet à onze heures du matin, elle ne fut connue à Saint-Cloud que vers les cinq heures du soir (1). Personne n'était préparé à un aussi rapide anéantissement de l'Autriche, à une telle victoire de la Prusse. Cette nouvelle inattendue frappait d'une égale stupéfaction ceux qui s'étaient endormis dans une sécurité sans précédens et ceux qui n'avaient vu qu'avec crainte la guerre s'engager sans que nous eussions une armée d'observation sur nos frontières, capable de prévenir et de réprimer des actes compromettans pour nos intérêts. On ne se méprit pas sur la portée de l'événement. On sentait en quelque sorte instinctivement qu'un changement subit et profond s'était accompli dans notre situation, qu'on allait se trouver en face d'une Allemagne nouvelle, militairement et politiquement concentrée entre les mains d'une puissance ambitieuse et agressive.

Toutes les prévisions de la politique impériale étaient renversées; on cherchait en vain à quoi se reprendre. On avait cru à la supériorité des armées autrichiennes, et en tout cas à une lutte marquée d'alternatives exigeant des deux parts de grands efforts, de grands

(1) La nouvelle ne fut confirmée par M. Benedetti que le lendemain, 4 juillet. — « Cent un coups de canon, télégraphiait-il, annoncent que l'armée a remporté une grande victoire. Les Autrichiens sont en pleine déroute, poursuivis par la cavalerie prussienne. »

sacrifices, et d'où le vainqueur, quel qu'il fût, ne sortirait qu'éprouvé et incapable de s'exposer à une lutte nouvelle en provoquant par une ambition exagérée les justes griefs de la France. Il avait suffi à la Prusse de deux semaines d'opérations actives pour changer les destinées de l'Allemagne et abattre en quelque sorte du premier coup une des plus grandes puissances de l'Europe. Il ne pouvait plus être question de neutralité attentive; réveillé en sursaut, on arrivait à l'heure des résolutions suprêmes. A quel parti s'arrêterait-on? Fallait-il parlementer avec le vainqueur pour modérer ses conditions, ou réclamer une part dans les dépouilles? Jamais décisions plus graves ne s'étaient imposées à un gouvernement. Il y allait du prestige de l'empire et de la sécurité de la France. Le conseil des ministres fut convoqué sans retard; le lendemain matin avant sa réunion, M. Drouyn de Lhuys représentait à l'empereur la gravité des événemens sans lui dissimuler qu'ils pourraient avoir des conséquences aussi désastreuses que les défaites du premier empire, si l'on reculait devant les mesures énergiques. Le programme qu'il lui soumettait devait parer à toutes les éventualités. Il s'agissait de convoquer les chambres, de demander des subsides au corps législatif, d'enjoindre à notre ambassadeur à Berlin de se rendre sans délai au quartier général pour imposer notre médiation, pour arrêter l'armée prussienne et faire pressentir notre intervention et au besoin l'occupation de la rive gauche du Rhin, si le roi, méconnaissant les assurances qu'on nous avait données en retour de notre neutralité, ne se montrait pas modéré dans ses exigences vis-à-vis de l'Autriche, et s'il procédait à des conquêtes territoriales de nature à troubler l'équilibre de l'Europe (1). M. Drouyn de Lhuys demandait en outre, pour appuyer l'action de notre diplomatie, une démonstration militaire d'autant plus facile que les provinces rhénanes étaient absolument dégarnies de troupes, et que le maréchal Randon, consulté, se déclarait prêt à mettre immédiatement 80,000 hommes au service de notre politique.

Le prince de Metternich, qu'un télégramme de Vienne avait muni de pleins pouvoirs pour négocier, s'était de son côté rendu à Saint-Cloud après s'être concerté avec le ministre; il avait vu l'empereur avant l'ouverture du conseil, et il avait obtenu qu'il intervînt comme médiateur auprès du cabinet de Florence, et qu'il déclarât publiquement qu'il acceptait la cession de la Vénétie, prévue dans la convention du 9 juin. L'ambassadeur autrichien avait demandé en outre que la France exigeât du cabinet de Florence la garantie d'un

(1) Confidences de M. de Chaudordy, chef du cabinet de M. Drouyn de Lhuys, faites à M. Hansen.

armistice et qu'elle occupât sans retard Venise, ne fût-ce qu'avec quelques bataillons, de manière à constituer une barrière contre tout retour hostile de la part de l'Italie. Ses derrières assurés, l'Autriche aurait pu disposer d'une armée de 130,000 hommes, qu'elle eût jetés en Bohême, et la face des événemens pouvait changer aisément si une armée française devait se porter sur le Rhin.

L'empereur se hâta de faire part au roi Victor-Emmanuel des communications autrichiennes. Il écrivit en même temps au roi de Prusse (1) pour lui annoncer qu'il acceptait le rôle de médiateur dont l'empereur François-Joseph l'invitait à se charger. Ces deux lettres différaient quant au fond sur un point essentiel : l'une rappelait le manifeste du 11 juin, tandis que la seconde n'en faisait pas mention. La Prusse avait remporté de telles victoires, elle avait fait de telles conquêtes, et ses armées étaient si menaçantes, qu'il était difficile d'invoquer ce document sans être prêt à le défendre l'épée à la main.

Que se passa-t-il au sein du conseil? On a parlé de scènes violentes. On a prétendu que le maréchal Randon, forcé de s'expliquer, avait reconnu qu'en réalité il ne pouvait disposer immédiatement que d'une quarantaine de mille hommes, y compris le camp de Châlons, sans être sûr de pouvoir les munitionner au-delà des frontières. Est-il vrai que ces aveux imprévus soulevèrent les réclamations indignées de quelques-uns des ministres et que le maréchal, se retournant vers l'empereur, invoqua le Mexique pour justifier le fâcheux état de nos arsenaux et l'impuissance de nos effectifs?

Deux versions se trouvent en présence, et jusqu'à présent il est difficile de se prononcer entre des affirmations contradictoires. Ce qu'il est permis d'en conclure, c'est qu'il existait au sein du cabinet un profond désaccord, et que l'empereur, surpris par une crise redoutable qui aurait exigé une communauté de sentimens absolue, se trouva soumis aux influences les plus opposées, les unes l'en-

(1) « Au roi de Prusse, à son quartier général. — Paris, 4 juillet 1866. — Sire, les succès si prompts et si éclatans de Votre Majesté ont amené des résultats qui me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. L'empereur d'Autriche m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation pour mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Je connais trop les sentimens magnanimes de Votre Majesté comme son affectueuse confiance envers moi pour ne pas croire que de son côté, après avoir élevé si haut l'honneur de ses armes, elle n'accueille avec satisfaction les efforts que je suis disposé à faire pour l'aider à rendre à ses états et à l'Europe le précieux avantage de la paix.

« Si Votre Majesté agrée ma proposition, elle jugera sans doute convenable qu'un armistice conclu pour l'Allemagne et pour l'Italie ouvre immédiatement la voie à des négociations.

« De Votre Majesté, le bon frère, NAPOLÉON. »

traînant du côté de l'Autriche, les autres préconisant une entente avec la Prusse. On finit néanmoins par se rallier au programme d'action, mais la victoire remportée par M. Drouyn de Lhuys fut de courte durée. Le lendemain il cherchait en vain dans le *Moniteur* le décret de convocation des chambres, arrêté la veille dans la séance du conseil. Il n'y trouvait que les lignes suivantes : « Un fait important vient de se produire ; après avoir sauvegardé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, accédant aux idées émises par l'empereur Napoléon dans sa lettre adressée le 11 juin à son ministre des affaires étrangères, cède la Vénétie à l'empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérans. L'empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice. »

Pour le public, cette déclaration semblait être le couronnement victorieux de notre neutralité. Paris salua ce succès apparent en se pavoisant et s'illuminant ; il ne se doutait pas de l'émoi qui régnait à la cour, ni de la lutte violente, passionnée qui s'était engagée entre l'influence autrichienne et l'influence italienne autour du souverain perplexe et déconcerté. Les adversaires du ministre des affaires étrangères étaient revenus à la charge dans la soirée ; leurs conseils avaient prévalu d'autant plus aisément qu'il répugnait à l'empereur, affaibli par la maladie, de se réduire par une attitude trop énergique à la nécessité immédiate de faire la guerre. M. Rouher, qui dans le mécanisme gouvernemental créé par Napoléon III exerçait une influence prépondérante, s'était rallié, dit-on, à l'idée de la neutralité, convaincu de l'insuffisance de nos forces, et persuadé que les 80,000 hommes promis par le maréchal Randon, dont une partie seulement était disponible, ne serviraient qu'à compromettre la France. — « Vous ne pouvez, disait-on à l'empereur, vous prononcer contre la Prusse, après avoir jeté l'Italie dans ses bras. Ce serait trahir le roi Victor-Emmanuel ! Il fallait refuser le consentement au traité si vous vouliez suivre les conseils de M. Drouyn de Lhuys. Tout au plus nous est-il permis de rester neutres (1). »

C'était exagérer à coup sûr nos devoirs envers l'Italie, car nous n'étions liés avec elle par aucun traité, et nous nous trouvions dégagés de toute obligation morale par le fait de la cession de la Vénétie. Les adversaires de la politique d'action n'en prétendaient pas moins qu'en cédant brusquement la Vénétie, l'Autriche n'avait voulu qu'arrêter l'offensive de l'armée italienne, humilier son adversaire en refusant de traiter directement avec lui et jeter entre la

(1) M. Hansen.

France et l'Italie un germe de discorde. A les entendre, c'était moins un triomphe moral pour notre politique qu'un piège tendu à notre légitime influence dans la Péninsule; c'était le trait du Parthe que décochait l'Autriche en abandonnant une province qu'elle n'était plus en état de défendre.

Il est de fait que cette cession sans exemple dans les fastes de la diplomatie avait plus d'un inconvénient. En nous prêtant à la fiction autrichienne, nous annihilions l'action commune de la Prusse et de l'Italie et nous nous exposions à violer la neutralité moralement et même matériellement, car il suffisait d'un factionnaire français pour empêcher les Italiens de passer et pour rendre au général Benedek la disposition des troupes qui tenaient les forteresses.

Une lettre, trouvée aux Tuileries, nous montre qu'à l'heure où le programme de M. Drouyn de Lhuys se discutait à Saint-Cloud, le prince Napoléon s'employait de son côté à battre en brèche la politique d'intervention et à faire ressortir les inconvéniens d'une rupture avec la Prusse. « Rompre avec l'Italie, disait-il, ce serait la négation de toute la politique impériale; ce serait défaire l'œuvre de 1859, rejeter l'Italie mutilée et exaspérée aux pieds de l'Autriche. Ce serait une politique désastreuse qui ne mérite pas d'être discutée. Vis-à-vis de la Prusse, la question serait sans doute plus délicate, on entraînerait une partie de l'opinion publique, mais M. de Bismarck, menacé sur ses derrières, ferait appel aux passions germaniques et proclamerait la constitution révolutionnaire de 1849. Quelles conséquences terribles entraînerait un tel acte, et dans quelle position il nous mettrait! Ce serait au nom de l'équilibre européen que nous marcherions contre un peuple qui ne *veut rien nous prendre*, qui ne veut que s'organiser à *l'intérieur* comme il l'entend... Que ceux qui rêvent pour l'empereur le rôle de représentant de la réaction et du cléricalisme à faire triompher par la force le poussent à une alliance avec le cadavre autrichien et à une guerre contre la Prusse et l'Italie! »

Ces considérations invoquées par le prince Napoléon en termes si véhémens devaient frapper l'empereur d'autant plus qu'elles répondaient à l'ensemble de ses idées, et qu'elles ajoutaient aux préoccupations pénibles que lui causait l'attitude imprévue de l'Italie.

La grande nouvelle qui à Paris avait fait pavoiser les fenêtres avait éclaté dans la Péninsule comme un coup de foudre. Les Italiens considéraient comme une insulte à leur dignité la détermination prise par l'Autriche. Elle les croyait donc capables de déposer les armes pour permettre à l'armée que leurs attaques retenaient dans le quadrilatère de se tourner contre leur alliée victorieuse! Bien que battus, ils prétendaient qu'on leur dérobait l'occasion de ga-

gner leurs éperons. Il leur semblait que l'ennemi avait à cœur de leur marquer son mépris en ne leur faisant pas l'honneur de traiter avec eux. « Donner la Vénétie à la France, qui n'a pas participé à la guerre, disait la *Gazette de Turin*, c'est vouloir l'arracher des mains de nos soldats en mesure de la conquérir. » — « Nous n'accepterons l'armistice, s'écriait le *Movimento*, qu'un gage en main ; l'annexion de la Vénétie ne doit être que le triomphe du principe unitaire et non le résultat d'accommodemens diplomatiques. »

On élevait d'autant plus la voix que la Prusse était victorieuse et que la Vénétie était garantie au cabinet de Florence par le traité de Berlin. Les Italiens déclaraient que Venise ne devait être pour eux que le prix de l'action décisive qu'ils avaient exercée sur les résultats de la guerre, en tenant en échec par leurs efforts et leur bravoure la moitié des forces autrichiennes. Ils trouvaient d'ailleurs la cession insuffisante, ils se croyaient en droit de revendiquer non-seulement la Vénétie sans indemnité, mais aussi ce qu'ils appelaient la terre italienne, Trieste, l'Istrie et surtout le pays de Trente, qui était la clé du passage des Alpes et par conséquent leur frontière naturelle. Vainqueurs à Custozza, leur ambition n'aurait pu se montrer plus exigeante. Aussi, pour s'épargner toute obligation de gratitude, ils se hâtaient de prendre possession des territoires que la France ne leur avait pas livrés et que l'Autriche ne se croyait plus en droit de défendre. Ils entendaient en appeler au suffrage des populations et publiaient par anticipation des décrets sans souci de nos droits, ni de nos ressentimens.

Si quelques rares hommes d'état rappelaient les égards dus à la France, les généraux étaient unanimes à demander la continuation de la guerre, et ils se faisaient forts de conquérir Venise à la pointe de l'épée. Malheureusement pour leur courage, il n'était plus possible de l'enlever à l'empereur François-Joseph, ils ne pouvaient plus que la prendre à l'empereur Napoléon, ce qui n'était pas bien difficile, puisqu'il ne demandait qu'à la leur donner.

C'est sous l'empire de ces impressions et de ces sentimens que le roi Victor-Emmanuel répondit à la dépêche de l'empereur qui lui annonçait les arrangemens pris avec l'Autriche. Il le remerciait en termes chaleureux de l'intérêt qu'il portait à l'Italie, mais il ne lui cachait pas que, dans une occurrence aussi grave, il se croyait tenu de consulter au préalable son gouvernement et de ne pas oublier qu'il avait signé un traité avec la Prusse. Il ajoutait peu généreusement qu'il ne s'était engagé que sur nos conseils et avec notre approbation. M. Nigra recevait en même temps une dépêche du général de La Marmora qui ne pouvait laisser aucune illusion sur l'intention bien arrêtée du cabinet de Florence de continuer les

hostilités et de ne pas séparer sa cause de celle de la Prusse, au risque de rompre avec la France.

« L'empereur, disait-il, a télégraphié au roi que l'Autriche lui cède la Vénétie et qu'il s'arrangera facilement avec nous. La chose est d'autant plus grave qu'elle est publiée dans le *Moniteur*. Je comprends que l'empereur cherche à arrêter la Prusse, mais c'est extrêmement douloureux qu'il le fasse au détriment de l'honneur italien. Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse. On ne pourra plus gouverner en Italie, l'armée n'aura plus de prestige. Tâchez de nous épargner la dure alternative d'une humiliation insupportable, ou de nous brouiller avec la France (1). »

En concertant avec le cabinet de Vienne les arrangemens du 9 juin, nous n'avions prévu que les succès de l'Autriche. On s'était flatté que, victorieuse en Allemagne, elle ne se défendrait sur le Mincio que pour satisfaire l'honneur militaire, et, dans cette hypothèse, il était permis d'admettre que le cabinet de Florence, n'ayant plus rien à espérer ni à redouter de la Prusse, se désintéresserait d'autant plus de la lutte que son ambition serait satisfaite. Mais après la défaite sanglante de Custozza et les victoires terrifiantes de son alliée en Bohême, c'était compter sur une abnégation peu commune que de demander au roi d'Italie de déserter l'alliance prussienne, c'est-à-dire le succès, et d'accepter Venise de nos mains à titre gracieux, comme prix de sa défection. Et cependant la résistance obstinée qu'il nous opposait, en ne tenant conseil que de ses intérêts, risquait de nous faire perdre tous les avantages que nous comptions retirer des événemens, elle nous mettait dans une situation fausse et paralysait l'action de notre politique. L'empereur en était vivement affecté. Partagé entre ses sympathies pour l'œuvre qu'il avait contribué à fonder dans la Péninsule et le besoin de s'opposer aux agrandissemens de la Prusse, il était comme garrotté, car il ne pouvait se prononcer contre la Prusse sans être du même coup forcé de se prononcer contre une alliée dont la cause lui était chère. Aussi hésitait-il à dire son dernier mot, espérant toujours que le roi se raviserait, que la reconnaissance l'emporterait sur les calculs de la diplomatie, et qu'après tant de services reçus il saurait à son tour subordonner ses intérêts à ceux de la France. Il n'en fut rien. Le cabinet de Florence ne résistait pas seulement à nos instances, mais il donnait l'ordre au comte Barral de se rendre au quartier général pour supplier le roi Guillaume de décliner l'armistice (2). Il était dit que les prévisions de

(1) I segreti di Stato. — La Marmora 1877.
(2) Dépêche de M. Benedetti.

M. de Bismarck se réaliseraient à la lettre et qu'à l'heure décisive pour la France l'intérêt italien ferait taire l'intérêt français.

On avait cru d'abord que l'annonce de la cession de la Vénétie à la France et la demande de médiation, insérée au *Moniteur* le 5 juillet, étaient le résultat d'une seule et même détermination, et que l'Autriche, foudroyée par le désastre de Sadowa, s'était jetée dans nos bras pour obtenir la paix à tout prix. Il n'en était rien. L'Autriche, en s'adressant à l'empereur, dont elle sollicitait l'intervention en échange de sa donation, s'était proposé seulement de mettre le drapeau français entre elle et l'Italie. Elle espérait obtenir directement de la Prusse un armistice qui aurait pu changer la face de la guerre. Il aurait suffi de peu de jours pour permettre à l'armée du sud de rallier l'armée du nord. Peut-être aussi se flattait-elle qu'en face de la défection italienne la cour de Prusse se montrerait accommodante et lui offrirait des conditions acceptables. Tout porte à croire que c'est dans cette double pensée qu'on avait fait partir le général de Gablentz pour le quartier général du roi Guillaume, tandis qu'on chargeait le prince de Metternich de réclamer notre intervention au quartier général du roi Victor-Emmanuel.

Les adversaires de l'Autriche à la cour des Tuileries n'avaient pas manqué, nous l'avons vu, de relever les arrière-pensées de cette politique. L'empereur, frappé des raisons qu'ils faisaient valoir, n'osait passer outre et croyait ne pouvoir agir utilement en Italie qu'en étendant sa médiation à la Prusse. Il s'en expliqua avec le prince de Metternich, et le cabinet de Vienne, dans sa détresse, n'eut plus qu'à s'incliner devant une résolution qui paraissait irrévocable. La cession restait dès lors provisoirement suspendue et en quelque sorte subordonnée aux exigences que manifesterait le cabinet de Berlin. On comptait secrètement sur un excès de prétentions de sa part, peut-être même à de mauvais procédés envers son alliée pour amener l'Italie à se dégager légitimement du traité du 8 avril. Après s'être si bénévolement prêté à cette alliance, on n'avait plus qu'un souci, celui de la défaire!

C'était se méprendre étrangement sur la prévoyance et l'habileté de M. de Bismarck que de croire qu'il fournirait au cabinet de Florence des prétextes sérieux pour se soustraire à ses engagemens, tant qu'il ne se serait pas assuré lui-même tous les bénéfices de la campague. Je crois avoir dit qu'il était de l'école de Frédéric II, et c'était une habileté de ce grand politique de ne jamais prolonger la guerre au-delà des strictes nécessités de son intérêt et d'affliger ses alliés par la brusquerie précipitée de ses traités de paix. M. de Bismarck ne fut pas infidèle à cette tradition. Il le prouva en acceptant immédiatement notre médiation et en s'empressant de fixer les préliminaires.

Le roi Guillaume mit une bonne grâce extrême à accueillir nos bons offices. Sa réponse, qui parvint à l'empereur dès le 6 juillet, ne contenait qu'une réserve : il entendait subordonner l'armistice aux conditions de la paix, et non pas, comme l'espérait le cabinet de Vienne, ne discuter les conditions de la paix qu'après la conclusion de l'armistice. Quant à ces conditions, il annonçait qu'il allait les faire connaître par un envoyé spécial, le prince de Reuss, qui serait chargé de les commenter par des explications verbales. C'était mettre l'Autriche à sa discrétion et rendre fort difficile la tâche qui nous incombait.

Le rôle du médiateur est de modérer les prétentions des parties, d'obtenir des sacrifices réciproques sous peine de voir son œuvre échouer; il doit aussi, pour ne pas compromettre le succès de ses efforts, donner avant tout l'exemple du désintéressement en abdiquant toute revendication personnelle. Ce n'était pas le cas de l'empereur; il n'avait pas la liberté d'esprit que demande ce rôle. Un souverain français ne pouvait envisager d'un œil impartial la transformation de l'Allemagne. Il lui aurait fallu une abnégation héroïque ou criminelle pour oublier son pays. Mais ce qui rendait sa tâche particulièrement délicate, c'étaient ses compromissions avec l'Italie. Le seul rôle qu'il aurait pu ambitionner était celui d'arbitre, appuyé par une armée capable d'imposer au besoin ses décisions. Il ne tarda pas à reconnaître tout ce que la médiation avait d'incompatible avec ses intérêts et sa dignité, et lorsque les négociations s'ouvrirent à Nikolsbourg, on eut soin de recommander à notre ambassadeur de n'intervenir qu'au simple titre d'intermédiaire, de ne participer à aucun acte et de ne se prêter à l'échange d'aucune note. Du reste, le parti de l'intervention ne se tenait pas encore pour battu. Le prince de Metternich ne restait pas inactif; il rappelait le traité qu'on avait signé avec son gouvernement, et se fondant, sinon sur le texte de la convention, du moins sur la pensée qui l'avait inspirée, il réclamait la prompte exécution d'engagemens implicitement contractés (1). M. de Beust et M. de Dalwigh suppliaient l'empereur de marcher résolûment : toutes les ressources de l'Autriche n'étaient pas épuisées et les armées du sud étaient encore intactes. Il suffisait d'une centaine de mille hommes pour arrêter le cours désastreux des événemens.

M. Drouyn de Lhuys appuyait ces demandes avec une grande énergie, persuadé que notre seule présence sur le Rhin nous assu-

(1) On prétend que la crainte de compromettre le succès de l'exposition universelle de 1867 fut le principal argument que l'empereur opposa aux instances de M. de Beust; il lui répugnait sans doute de révéler à un ministre étranger les causes secrètes qui le condamnaient à l'inaction.

rerait de larges compensations. Les rapports qu'il recevait d'Allemagne ne pouvaient que le confirmer dans cette conviction. « La Prusse est victorieuse, lui écrivait M. de Gramont, mais elle est épuisée. Du Rhin à Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à rencontrer. Vous pouvez dominer la situation par une simple démonstration militaire, et vous le pourrez en toute sécurité, car la Prusse est incapable en ce moment d'accepter une guerre avec la France. Ne lui offrez pas plus qu'elle ne demande, que l'empereur fasse une simple démonstration militaire, et il sera étonné de la facilité avec laquelle il deviendra, sans coup férir, l'arbitre et le maître de la situation. » Les provinces rhénanes étaient en effet sans défense, elles étaient littéralement déménagées; on avait, dans un esprit de prévoyante économie, tout enlevé, dit-on, jusqu'à des baraquemens et de vieux affûts de canons, comme si l'on s'était attendu à une occupation imminente.

La Prusse aurait-elle été en mesure de faire face à la fois aux réserves de l'armée autrichienne, aux armées encore intactes des états du midi et à 100,000 Français occupant la ligne du Rhin et Mayence, dont la garnison, insuffisante d'ailleurs, composée de Hessois et de Bavarois, nous aurait accueillis à bras ouverts? Cette éventualité avait dû s'imposer aux états-majors si prévoyans de la Prusse, et l'on peut admettre qu'un homme de la valeur du général de Moltke se serait trouvé à la hauteur de toutes les difficultés. Mais le roi aurait-il envisagé avec le même sang-froid la perspective d'une France, même incomplètement préparée, se joignant à ses adversaires? M. de Bismarck, dans les considérations rétrospectives qu'il émettait devant le parlement, dans la séance du 16 janvier 1874, a démontré à ceux qui lui reprochaient sa condescendance à Nikolsbourg combien une intervention militaire de la France eût été périlleuse. « La France n'avait que peu de forces disponibles, disait-il, mais un faible appoint aurait suffi pour constituer une armée très respectable avec les nombreuses troupes de l'Allemagne du sud. Cette armée nous aurait mis de prime-abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche. »

La cour de Prusse, cet aveu l'indique, se serait vraisemblablement pliée aux nécessités du moment, et, pour ne pas perdre le bénéfice de ses victoires, elle se serait prêtée à des concessions qu'elle n'avait plus aucun intérêt à nous faire lorsqu'au lieu de procéder à une intervention armée, nous nous contentions du rôle de médiateurs sans formuler aucune demande de compensation. Mais il aurait fallu avant tout que la volonté du souverain fût assez forte pour imposer silence aux adversaires du ministre des affaires étrangères,

et que le programme, un instant accepté par le conseil, fût exécuté sur l'heure avec une indomptable énergie, sans souci de considérations italiennes. Il aurait fallu aussi être assez clairvoyant pour adapter ses exigences aux circonstances nouvelles, et ne pas réclamer, en face de la puissance d'action révélée par la campagne de Bohême, des cessions territoriales qui répugnaient à la cour de Prusse avant la guerre, et que même au lendemain d'un désastre elle n'eût subies qu'à son corps défendant. Poursuivre l'annexion des provinces rhénanes sans avoir 300,000 hommes sous la main c'était s'exposer aux plus amers ressentimens, et, dans un avenir prochain, à un retour offensif immanquable.

Où était l'intérêt de la France et que lui conseillait une politique sage et vigilante, dégagée de toute influence étrangère et de toutes compétitions de pouvoirs? Les vœux d'Auxerre s'étaient malheureusement réalisés : les traités de Vienne étaient déchirés. La conséquence qui en découlait nécessairement, c'était la rupture des liens fédéraux et l'Autriche expulsée de l'Allemagne. Ce résultat de la guerre nous affectait directement, mais après des victoires aussi rapides et aussi décisives, il était difficile de ne pas l'accepter comme un fait accompli. Ce qui importait, c'était d'en atténuer la portée, d'obtenir du cabinet de Berlin qu'il procédât avec une sage mesure à la réorganisation du corps germanique plutôt que de lui arracher avec effort, au risque de nous compromettre aux yeux de l'Europe, quelques lambeaux de territoire pour raccommoder nos frontières de l'est. La sécurité permanente du pays devait passer avant les satisfactions d'amour-propre ; il était dans l'intérêt de notre système défensif d'exiger, en retour de la dissolution de la confédération germanique et de la prépotence de la Prusse dans le nord de l'Allemagne, l'évacuation immédiate de la forteresse de Luxembourg, et de nous prémunir par les garanties les plus positives, sinon par un démantèlement, contre une occupation éventuelle de Mayence par les troupes prussiennes. Ce n'était plus une question d'ambition, mais de défense nationale; c'était demander au cabinet de Berlin de nous donner des gages, c'est-à-dire de désarmer les positions offensives qui ouvraient notre territoire à sa puissance agrandie. Ces conditions formulées amicalement, bien qu'en portant la main à la garde de notre épée, auraient maintenu à notre politique son caractère de modération et de désintéressement.

Mais notre impuissance militaire étant constatée dans une mesure à peine croyable, mieux encore eût valu s'en remettre à un congrès européen pour débattre les conditions d'un nouvel état de choses. C'est l'opinion qu'émettait dans un de ses rapports notre premier secrétaire à Berlin, M. Lefebvre de Béhaine; il croyait

que la France obtiendrait plus facilement de l'Europe que de la Prusse les sûretés qu'elle serait peut-être obligée de demander. C'était à l'Europe qu'en appelait officiellement et énergiquement la Russie dès le lendemain de Sadowa. On était fort irrité à Pétersbourg des procédés violens dont avaient à souffrir des princes allemands alliés de la famille impériale. La presse russe s'exprimait en termes amers sur les succès des Prussiens; elle poussait à une intervention, disant qu'on ne saurait tolérer l'accroissement d'un tel voisin.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, à l'exemple du gouvernement français, avait laissé les événemens se développer en Allemagne sans prendre ses précautions; comme nous, il croyait à la supériorité des armes autrichiennes, et il en paraissait si convaincu qu'après la bataille de Custozza il s'était empressé de faire parvenir ses félicitations à l'empereur François-Joseph. Lorsque l'envoyé du tsar, le comte de Stackelberg, arrivait à Vienne, aux débuts si brillans de la campagne d'Italie avaient déjà succédé des revers sanglans en Bohême. Le gouvernement russe reconnaissait tardivement qu'il avait été mal inspiré, et son mécontentement ne fit qu'augmenter lorsqu'il put craindre un accord secret entre le cabinet de Berlin et le gouvernement français. Il suivait, anxieux et jaloux, nos tête-à-tête avec M. de Bismarck, et, pris au dépourvu, il ne voyait que dans une conférence internationale le moyen de conjurer le danger d'une entente séparée entre la France et la Prusse excluant la révision du traité de Paris.

Le prince Gortchakof, dont le baron de Talleyrand signalait l'irritation, trouvait que le silence n'était pas permis aux grandes puissances devant les prétentions formulées dans une circulaire de M. de Bismarck; il demandait que les trois cours s'entendissent pour remettre à Berlin, le même jour, une note identique déniant à la Prusse le droit de prononcer la rupture de la confédération germanique et d'en former une nouvelle dans le nord de l'Allemagne (1). On dit que l'empereur Alexandre s'adressa directement à l'empereur Napoléon pour le supplier de s'associer à ses protestations; mais le gouvernement français demeura insensible à ces sollicitations, bien que l'attitude de l'Angleterre à Berlin ne fût guère plus approbative que celle de la Russie, et que lord Loftus, son ambassadeur, refusât d'admettre que la Prusse pût disposer d'une population de 30 à 40 millions d'âmes sans causer à droite et à gauche de légitimes inquiétudes. Le cabinet des Tuileries se fiait aux déclarations de M. de Bismarck, qui, lors de la présentation

(1) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 7 juillet.

de son projet de réforme, nous avait réitéré l'assurance de se concerter avec nous, si ses plans devaient entraîner des conséquences préjudiciables à nos intérêts. Il s'en tenait aussi aux promesses de M. de Goltz, qui nous avait déclaré itérativement et solennellement, après l'ouverture des hostilités, qu'aucun changement territorial ou politique intéressant l'équilibre européen ne pourrait devenir définitif sans une entente avec le gouvernement de l'empereur et avant d'avoir été soumis à une délibération commune des puissances (1). On pensait donc qu'il serait plus avantageux de s'autoriser de ces promesses, dont on se plaisait à ne pas suspecter la sincérité, pour débattre directement avec la Prusse les questions territoriales qu'entraîneraient les résultats de la guerre, sauf à les faire ratifier ultérieurement par un congrès.

Ce sont ces considérations sans doute qui inspirèrent au cabinet des Tuileries la réponse que M. Drouyn de Lhuys adressait le 7 juillet au cabinet de Saint-Pétersbourg : « La tentative de médiation, disait-il, entre les puissances belligérantes que fait en ce moment l'empereur Napoléon exclut de notre part toute démarche pouvant revêtir un caractère comminatoire, et ne nous permet pas de donner suite, quant à présent, à la proposition du prince Gortchakof (2). »

VII. — LA QUESTION MILITAIRE.

Du moment qu'oublieuse de ses vieilles traditions, la France était prête à de tels bouleversemens, elle n'avait pas à se préoccuper des défaites et des susceptibilités de l'Italie, ni à s'apitoyer sentimentalement sur les désastres que l'Autriche essuyait en Allemagne. Il ne fallait chercher que l'intérêt français, et cet intérêt, en présence d'événemens qu'on n'avait su ni prévenir ni diriger, ne pouvait plus être défendu utilement que dans un congrès sur le terrain de l'équilibre européen. Il était pénible sans doute de devoir renoncer au rôle d'arbitre souverain qu'on s'était réservé; mais ce changement de front, qui ne compromettait en rien la cession de la Vénétie, aurait eu l'incontestable avantage de contenir les convoitises prussiennes; la réorganisation de l'Allemagne se serait faite dans des conditions acceptables pour notre système défensif et sous le contrôle de l'Europe. Il est probable d'ailleurs que la seule menace du congrès, que le cabinet de Berlin voulait éviter à tout prix, l'eût amené spontanément à nous faire des concessions. Malheureusement ce n'étaient pas là les considérations dont s'inspiraient le plus les adversaires du ministre des affaires étrangères.

(1) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 3 juillet 1866.
(2) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys au baron de Talleyrand, 7 juillet 1866.

On ne saurait incriminer le patriotisme de ceux qui conseillaient la prudence et qui, trop confians dans les promesses dont le comte de Goltz était si prodigue, croyaient « qu'il importait de procéder vis-à-vis de l'Allemagne avec beaucoup de ménagemens et qu'on obtiendrait d'elle plus par la douceur et l'habileté que par la violence et les menaces (1). » Ils étaient certains que l'Italie ne fausserait pas compagnie à l'alliance prussienne, et la dépêche du général La Marmora à M. Nigra les autorisait à dire qu'au besoin elle se retournerait contre nous. Leurs appréhensions au sujet d'une entrée en scène de la Russie, qu'ils tenaient pour l'alliée secrète de la Prusse, étaient, par contre, nous venons de le constater, sans fondement; mais n'était-il pas à craindre que l'Autriche, qui déjà avant Sadowa, disait-on, avait fait des ouvertures secrètes à la Prusse, ne se préoccupât avant tout de ses propres intérêts, et que pour sauver son existence elle n'acceptât une paix que, dans l'imminence du danger, M. de Bismarck rendrait facile? Au surplus, qu'attendre des états du midi dont les contingens avaient montré si peu d'empressement à se mesurer avec les troupes prussiennes? N'abandonneraient-ils pas la cause de la diète et de l'Autriche pour défendre contre nous, par un effort commun, la grande patrie allemande, surtout si M. de Bismarck devait proclamer la constitution de 1849? Mais ce qui impressionnait surtout et à juste titre ceux qui combattaient l'idée d'une intervention armée et même d'une démonstration militaire, c'étaient les conceptions de l'état-major prussien, exécutées avec un bonheur foudroyant par une armée admirablement disciplinée, dont le patriotisme exaltait le courage. N'était-ce pas en effet une révélation aussi inattendue qu'inquiétante pour qui pensait au triste état de nos arsenaux et de nos effectifs, au relâchement de notre discipline, à l'ignorance où étaient nos généraux des conditions de la guerre moderne?

C'était là le grand et sérieux argument des adversaires de la politique d'action, et qui, plus que les considérations italiennes dont ils exagéraient la gravité, peut servir de justification ou d'excuse au rôle déterminant qu'ils ont joué dans ce que j'appellerai le drame de Sadowa.

Le maréchal Randon, sous le coup d'une lourde responsabilité, a cru devoir consacrer dans ses Mémoires tout un chapitre à la défense de son administration. Il a essayé de démontrer, avec des chiffres à l'appui, que les défaillances de notre politique au mois de juillet 1866 ne lui sont point imputables. Il prétend qu'en un mois nous aurions pu réunir sous les drapeaux, par l'appel des réserves, 450,000 hommes, défalcation faite des armées d'Afrique,

(1) Note du prince Napoléon à l'empereur, 14 juillet. — Papiers des Tuileries.

du Mexique et de Rome, et que des considérations politiques seules ont empêché la France « de prendre une part comminatoire à la guerre d'Allemagne. » — « Eh quoi! s'écrie-t-il, une nation qui peut réunir sous les drapeaux en quelques semaines 600,000 soldats, qui a dans ses arsenaux 8,000 pièces de campagne, 1,800,000 fusils et de la poudre pour faire dix ans la guerre, ne serait pas toujours prête à soutenir par les armes son honneur compromis et son droit méconnu!.. Notre armée n'a pas de fusils à aiguille, a-t-on dit, mais nos voltigeurs du premier empire ont-ils été arrêtés par les carabines des Tyroliens et des *riflemen* anglais? Rappelons les vertus militaires des temps passés, cela vaudra mieux que les fusils à aiguilles. »

M. le maréchal Randon, en se justifiant de la sorte, méconnaissait les exigences de la guerre moderne et ne tenait aucun compte des fâcheuses expériences faites en Crimée et en Italie. Il ne pouvait ignorer cependant que, lorsque les troupes en temps de guerre ne sont pas divisées en corps d'armée ayant chacun en réserve dans sa circonscription des cadres et des soldats exercés, il arrive que pour former subitement une armée on enlève à tous les corps leur élite en officiers, sous-officiers et soldats. On a un devant de rideau imposant, mais ce qui reste derrière, bien que nombreux, est incapable de constituer promptement une armée solide. On l'avait vu en 1854, en 1859, et, malgré ces épreuves significatives, on devait le revoir en 1866 et en 1870.

La guerre de 1854 avait été le premier avertissement; elle avait démontré jusqu'à l'évidence que notre organisation militaire ne nous permettait pas de soutenir sans alliés une lutte européenne. Pour maintenir l'armée de Crimée au niveau de 200,000 hommes, il fallut, pendant trois années successives, élever le contingent à 140,000 hommes et enlever des régimens restés en France les meilleurs soldats.

En 1859, l'expérience avait été plus concluante encore. Nous étions censés avoir 350,000 hommes sous les drapeaux et 150,000 hommes en congés renouvelables, et l'on ne put envoyer au-delà des Alpes qu'environ 200,000 hommes, bien que le contingent eût été porté à 140,000 hommes. Menacé d'une intervention éventuelle de la Prusse, l'empereur dut signer précipitamment la paix, faute de réserves et n'ayant que 150,000 hommes sous la main. Ce qui restait en France n'était pas assez solide, les cadres étant écrémés, pour former une armée capable de résister à une invasion sur le Rhin. « J'ai fait la guerre à l'Autriche, et j'ai mis sur le pied de guerre et mobilisé une armée de 150,000 hommes, » disait l'empereur au conseil d'état lorsqu'en 1867 il lui demandait une loi militaire permettant d'assurer à la France, non pour l'offensive, mais pour sa

sécurité et les intérêts de sa politique en Europe, une armée de 800,000 hommes. « Nous avons été vainqueurs, ajoutait-il; mais si la Providence avait voulu qu'il en fût autrement, je n'avais pas de seconde ligne ! »

La moralité de ces épreuves échappa au pays, il ne vit que les succès remportés et les gros chiffres du budget, et il en conclut que l'armée était trop considérable. Quant aux états-majors, soit ignorance, soit insouciance, ils se prêtèrent de mauvaise grâce et sans conviction aux réformes projetées. L'empereur demandait le service obligatoire, l'augmentation de la durée du service, l'endivisionnement des régimens et la création de corps d'armée (1). Mais il manqua de volonté et, disons-le, d'autorité pour vaincre les résistances de la chambre et même celles de la majorité de son conseil. On se borna à voter un contingent régulier de 100,000 hommes, dont une partie alimenterait l'armée active et l'autre serait pendant quelques mois exercée dans les dépôts.

Les idées d'économie reprirent le dessus en 1865. Le gouvernement dut réduire les cadres, supprimer dans chaque régiment d'infanterie deux compagnies, dans les régimens de cavalerie le 6e escadron. On licencia les deux régimens de carabiniers de ligne et la garde fut diminuée de 14 compagnies d'infanterie, de 9 escadrons de cavalerie, de 4 batteries d'artillerie et de la division du génie. C'est au moment où ces réductions venaient d'être opérées que la guerre éclatait en Allemagne, et, à peine engagée, nous jetait dans la plus douloureuse alternative, laissant à ceux qui avaient présidé à la direction de notre politique extérieure et à l'organisation de notre armée une cruelle responsabilité.

M. Drouyn de Lhuys n'a pas jugé opportun de suivre l'exemple de son collègue et de se défendre ouvertement. Mais M. Pradier-Fodéré a reproduit, à titre de pièce justificative, le rapport du maréchal Randon dans une brochure qui contient, sous forme de notes à l'empereur et d'explications inédites, une série de révélations dont le but manifeste est de rejeter sur le chef de l'état et sur les conseils funestes du ministre d'état aussi bien que du prince Napoléon l'insuccès de notre politique. S'il était prouvé en effet qu'en prévision des événemens qui allaient surgir à nos portes toutes les précautions militaires avaient été concertées d'avance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères de façon à pouvoir parer victorieusement à toutes les exigences, la conclusion serait facile à tirer. La responsabilité de nos mécomptes retomberait tout entière sur ceux qui se sont jetés à la traverse de la politique d'action. Mais est-il

(1) La France a mis à profit ses douloureuses expériences, et sa nouvelle organisation militaire lui donne aujourd'hui dix-huit corps d'armée qui, se suffisant à eux-mêmes, permettraient la mobilisation immédiate de toute l'armée.

permis de prendre à la lettre les justifications rétrospectives de M. le maréchal Randon et de croire que ses états de situation étaient conformes à la réalité? Je n'ai pas voulu m'en tenir aux réfutations de M. de Lachapelle, qui, sous l'inspiration de l'empereur, dans un *livre* annoté de sa main, a démontré tout ce qu'il y avait d'illusoire dans les calculs du ministre de la guerre. J'ai pensé qu'aucun point de l'histoire ne méritait une enquête plus sérieuse. J'ai questionné grand nombre d'officiers supérieurs pour arriver à la constatation exacte de nos forces à ce moment décisif pour le maintien de notre prépondérance en Europe, et ils ont tous reconnu avec des nuances peu accentuées que notre armée en 1866 se trouvait dans un profond désarroi. Que devait-elle être en effet, puisqu'en 1870, malgré les efforts énergiques du maréchal Niel et les centaines de millions dépensés pour notre reconstitution militaire, nous n'avons pu, défalcation faite des non-valeurs, mettre en ligne qu'un effectif réel de 264,000 combattans au lieu de 400,000 promis dans le funeste rapport que le maréchal Lebœuf adressait à l'empereur le 6 juillet? Que devaient être nos arsenaux, qu'on disait regorger de matériel et de munitions?

Je puis invoquer à cet égard des souvenirs personnels. Je me rappelle le triste tableau que me faisait en 1867 M. le général Ducrot lors de l'affaire du Luxembourg. Il me disait en être réduit à fermer les portes de la citadelle de Strasbourg, sous prétexte de réparations aux ponts-levis, mais en réalité pour se mettre à l'abri d'un coup de main de la part des Allemands. La guerre était imminente, et il n'y avait pas un seul canon sur les remparts, toutes les batteries étaient démontées, les pièces et les affûts étaient entassés pêle-mêle à l'arsenal; il aurait fallu plusieurs mois pour mettre la place en état de défense.

La justification du maréchal Randon ne saurait donc avoir qu'une valeur contestable, quand on voit par l'exemple que je viens de citer que l'administration de la guerre, sans se préoccuper de nos rapports si tendus avec le cabinet de Berlin, ni de la transformation militaire qui s'opérait en Allemagne avec une célérité menaçante, laissait nos frontières de l'est dans la plus déplorable condition. Je sais que les ministres de la guerre se retranchent volontiers derrière leur spécialité et allèguent que, n'étant pas juges de nos relations internationales, leur devoir se borne à exécuter les mesures que le gouvernement croit utiles dans l'intérêt de sa politique; mais un ministre des affaires étrangères, pour justifier la témérité de ses combinaisons politiques, pourrait au même titre se retrancher derrière son ignorance des choses de la guerre et prétendre qu'il n'a pas à se soucier de l'état des forces qui devront se trouver en présence sur les champs de bataille. Ce sont des argumens spécieux qui

ne tendent à rien moins qu'à détruire la solidarité entre les membres d'un même gouvernement et à leur permettre de dégager leur responsabilité personnelle. Je ne crois pas que de nos jours on puisse sans danger présider à la direction de notre politique extérieure sans se tenir soigneusement au courant des questions qui intéressent l'armée. Nos ministres devraient pouvoir au moyen d'un dynamomètre, si je puis m'exprimer ainsi, régler leur langage d'après la mesure exacte de nos forces et de celle des autres pays. M. de Bismarck avait si bien compris la corrélation entre l'action diplomatique et l'action militaire que dès son entrée au pouvoir il s'était mis en communauté d'idées incessante avec le grand état-major et le cabinet militaire du roi. Il savait que, pour faire de la grande politique, il fallait avant tout une grande armée, et il entendait n'engager la lutte qu'à bon escient, après s'être initié aux conceptions stratégiques du général de Moltke et s'être convaincu, par l'étude approfondie qu'il avait faite de l'organisation de ses adversaires, que tous les avantages seraient de son côté. Notre situation ne lui était pas inconnue, et s'il exprimait au général Govone la crainte d'être pris à revers par une armée française de 300,000 hommes, c'est qu'il aimait mieux s'exagérer les conséquences de notre intervention éventuelle que de s'exposer à des surprises en dépréciant notre puissance d'action.

L'attaché militaire à Paris, le colonel de Loë, bien qu'il se rendît compte de nos imperfections, n'avait qu'un sentiment assez vague de notre faiblesse. Il se trouvait cependant dans des conditions exceptionnelles pour être admirablement renseigné. Il était bien vu en cour, apparenté avec nos premières familles et lié d'amitié avec plusieurs de nos généraux. Mais il partageait dans une certaine mesure les illusions dans lesquelles on se complaisait autour de lui. Personne ne s'était donné la peine d'inspecter nos arsenaux, de compter nos effectifs, on se disait prêt, et cette confiance était partagée du bas de l'échelle jusque dans les bureaux du ministère de la guerre. Il y a des assertions qui à force d'être répétées deviennent des axiomes.

Quant à la guerre scientifique, à la stratégie des chemins de fer, aux télégraphes de campagne, au service des étapes, aux études topographiques, à l'impression des cartes, personne n'y songeait. On vivait sur les traditions du premier empire, sur les chances heureuses de la campagne d'Italie et sur le souvenir des expéditions d'Afrique. En vain ceux qui revenaient d'Allemagne pleins d'appréhensions patriotiques appelaient-ils l'attention de nos états-majors sur les études et les préparatifs fiévreux de l'armée prussienne; on leur répondait avec dédain que la guerre ne se faisait pas théoriquement comme on se l'imaginait à Berlin, que toutes ces savantes

combinaisons élaborées dans le cabinet militaire du roi seraient déjouées sur les champs de bataille par l'imprévu de nos mouvemens et par l'esprit débrouillard du soldat français.

Il était permis assurément au colonel de Loë, en présence d'affirmations si péremptoires et si universelles, de n'entrevoir qu'une partie de la réalité. Comment supposer que la France, initiée de longue date aux projets de la Prusse, se laisserait surprendre sans avoir 300,000 hommes sous la main pour imposer sa médiation et sauvegarder ses intérêts? Mais bientôt, dès le 5 juillet, l'attaché militaire prussien devait connaître la vérité tout entière. Notre impuissance lui fut révélée par des confidences plus inconsidérées que préméditées. Il put suivre heure par heure les péripéties du drame qui se déroulait à Saint-Cloud et il entendit les officiers, la veille encore les plus confians, incriminer avec le plus de violence l'impéritie du ministre de la guerre.

M. de Bismarck savait dès lors à quoi s'en tenir sur notre force offensive, et il n'était plus douteux pour lui que le jour où les préliminaires de paix seraient signés avec l'Autriche et les états du midi, nos moyens d'action seraient insuffisans pour appuyer nos revendications. Le gouvernement français, du reste, comme s'il était dit que dans ces momens de trouble et de confusion il subordonnerait ses intérêts les plus chers aux intérêts d'autrui, allait consacrer tous ses efforts, et, croyait-il, toute son habileté à se rendre impuissant en hâtant la conclusion d'un armistice.

Au lendemain de Sadowa, M. Drouyn de Lhuys n'en représentait pas moins dans les conseils de l'empereur les résolutions viriles dictées par les circonstances, et il ne faisait qu'interpréter le sentiment de la diplomatie française et de l'opinion publique lorsque, surpris par les événemens et effrayé des conséquences qu'ils auraient pour la France, il recommandait à son souverain une démonstration militaire et la médiation armée (1).

Le langage qu'il tenait au comte de Goltz était conforme à ces résolutions, il ne pouvait laisser à la Prusse que peu d'illusions sur nos intentions. La France s'opposerait aux annexions projetées par le cabinet de Berlin, si les garanties que sa sécurité réclamait sur le Rhin lui étaient refusées. Malheureusement, dans une épreuve aussi décisive pour sa politique, il ne suffisait pas d'être bien inspiré, il aurait fallu prévoir et neutraliser les influences occultes, engager

(1) M. de Chaudordy disait à M. Hansen : « M. Drouyn de Lhuys est en désaccord avec l'empereur sur la politique allemande; le dissentiment, déjà ancien, s'accentue de plus en plus. Le ministre a été depuis le commencement opposé aux encouragemens donnés à l'alliance de l'Italie avec la Prusse. Il prévoyait que cette alliance serait funeste à l'Autriche en Allemagne, qu'il considérait comme nécessaire au maintien de l'équilibre. Mais ses conseils n'ayant pas prévalu, il a tout fait pour atténuer les effets, si préjudiciables à la France, des victoires imprévues de la Prusse. »

la lutte corps à corps avec ses adversaires au sein du conseil et au besoin se démettre plutôt que de se soumettre.

On raconte que pendant ces jours de crise l'empereur se promenait, malade et accablé, dans le parc de Saint-Cloud, en proie aux plus cruelles perplexités; il demandait conseil à tout le monde, il interrogeait anxieusement ses généraux, il supputait avec eux les ressources dont il pourrait disposer, et, au bout de ses calculs, il croyait voir apparaître une catastrophe. Il se flattait d'autre part, sa nature étant sujette aux illusions, que le roi Guillaume, lui sachant gré d'une neutralité qui causait à Berlin plus d'étonnement que de reconnaissance, lui tiendrait compte de son abnégation et que, sans réaliser toutes les belles promesses qui coûtaient si peu à M. de Bismarck, la Prusse donnerait cependant satisfaction aux inquiétudes jalouses de la France.

Pendant quelques jours, il fut question d'envoyer le prince Napoléon en Italie; c'était la dernière carte sur laquelle on comptait pour vaincre les résistances du roi Victor-Emmanuel et de son gouvernement. On y renonça, soit que le prince déclinât la mission, soit qu'on en reconnût l'inutilité. Dans le conseil des ministres tenu le 10 juillet, la politique d'assistance invoquée par le prince de Metternich et soutenue par le ministre des affaires étrangères succombait définitivement devant les considérations italiennes, plus encore que devant les préoccupations militaires. Cela est si vrai que nous verrons le ministre d'état, la question vénitienne une fois apaisée, se rallier et s'associer à la politique des compensations. Ce n'est que quelques jours plus tard, après un dernier et vigoureux effort du prince Napoléon (1), que la politique d'intervention sur le Rhin succombait à son tour (2).

M. de Goltz et M. Nigra restaient maîtres du terrain. Ils avaient l'un et l'autre bien mérité de leur pays.

G. Rothan.

(1) Note du prince Napoléon à l'empereur en date du 14 juillet. — Papiers des Tuileries.

(2) « L'empereur dit à M. Drouyn de Lhuys qu'il avait changé d'avis et qu'il était résolu à se borner au rôle de médiateur pacifique entre les deux belligérans. M. Drouyn de Lhuys, qui vit dans ce revirement l'influence de ses adversaires, en éprouva un vif désappointement sans pouvoir se refuser à servir l'empereur en un pareil moment et à faire tant bien que mal l'essai de la médiation » (Hansen).

UNE PARFAITE ACADÉMIE

D'APRÈS BACON ET LEIBNIZ

Nous avons dit, dans des études précédentes, qu'il conviendrait de rattacher à l'Institut, plutôt qu'à un ministère quelconque, fût-ce le ministère de l'instruction publique, les institutions, les sociétés littéraires et scientifiques de la France (1). La tradition et l'histoire sont en faveur de cette opinion. On a vu qu'au siècle dernier les principales académies de province relevaient des académies de Paris. Fondées toutes par lettres patentes du roi, d'après le même modèle, dans le même esprit et pour le même but, elles entretenaient, en vertu de cette communauté d'origine et de privilèges, les relations les plus intimes avec Paris, non pas seulement d'académicien à académicien, mais de compagnie à compagnie. Ne semble-t-il pas d'ailleurs conforme à la raison, indépendamment de l'histoire et des traditions, que toutes les sociétés savantes se rattachent à la société savante par excellence, à celle qui est la mère, qui est le modèle de toutes les autres, c'est-à-dire à l'Institut de France?

S'il nous a paru que les sociétés de la province devaient recevoir de cette alliance, avec un nouveau degré de considération, une impulsion salutaire, il nous a paru aussi que l'Institut lui-même aurait quelque chose à y gagner, non pas sans doute en considération, mais en influence au profit des sciences et des lettres. Grâce à la conquête, ou plutôt à la restitution et à la volontaire adhésion de cette nombreuse et noble clientèle, composée de l'élite de tous les esprits cultivés de la France, grâce au concours dévoué de tous ces nouveaux collaborateurs, placés, pour ainsi dire, en sentinelles sur tous les points du territoire, il ne laisserait plus échapper aucun phénomène physique ou moral digne d'être observé et décrit; il verrait s'étendre au loin le champ de ses investigations et de ses expériences.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 avril.

Il est vrai que les avis sur ce point peuvent être différens, suivant l'idée qu'on se fait du rôle et de la mission d'une académie. Dans ces sièges académiques, objet d'une si grande envie, quelques-uns ne voient que la récompense, que la consécration suprême du mérite littéraire et scientifique, sans aucun autre lien des élus les uns avec les autres, sans aucun engagement pour une action en commun, pour une œuvre collective quelconque. Sans doute une académie, même limitée à ce rôle, ne sera pas sans exercer néanmoins quelque action salutaire sur le monde savant; mais elle n'agira guère que comme le Dieu d'Aristote sur l'univers, en l'attirant à lui, sans sortir d'elle-même, par l'attraction et par l'amour. Sans doute aussi ses membres ne demeureront pas inactifs, quoique nullement astreints à une action commune, mais ils ne feront que continuer chacun de leur côté les études et les recherches particulières qui leur ont valu le titre d'académiciens.

Suivant une autre façon de concevoir cette mission, une grande académie devra sortir d'elle-même pour se répandre au dehors; elle devra non-seulement exciter de loin les efforts et les recherches par des récompenses, mais y mettre elle-même la main, pour les gouverner, les guider, les coordonner, suivant une vue d'ensemble, vers quelque fin commune; elle ne se bornera pas à enregistrer, ou même à contrôler les découvertes des autres, elle ira au-devant, elle en fera elle-même en son nom, non pas seulement par les efforts isolés de quelques-uns de ses membres, mais en corps, d'une manière collective et avec toute ses forces combinées. Par la seule vertu de son ascendant, par le zèle et la bonne volonté de ses membres, par la déférence de tous, elle se trouvera revêtue, sans nulle contrainte, d'une magistrature active et d'une sorte de juridiction naturelle sur toute la république des sciences et des lettres.

Avant de décider quel est de ces deux rôles, — l'un plus ou moins contemplatif, l'autre où il est fait une part plus grande au mouvement et à l'action, — celui qui, dans l'intérêt de la science, convient le mieux à une académie, celui qu'il faut chercher à faire prévaloir, il est bon d'examiner quelles ont été sur ce sujet les vues des philosophes, de Descartes, et surtout de Bacon et de Leibniz, qui, au commencement du XVIIe siècle, furent les fondateurs ou les promoteurs des premières et des plus illustres sociétés de l'Europe savante. Ces grands esprits se sont préoccupés de la formation et du rôle des académies; ils en ont tracé des plans et des modèles, ils ont marqué le but où elles devaient tendre, ils sont même entrés dans un curieux détail de leurs règlemens, de leurs ressources, de leurs finances. Nous croyons utile de recueillir leurs idées et même, si l'on veut, leurs utopies, de rechercher quelles applications elles pourraient aujourd'hui recevoir, et dans quelle mesure,

et enfin de voir si nous sommes bien dans la voie qu'ils ont indiquée, en conformité ou en opposition avec le modèle idéal qu'ils ont tracé.

I.

Sans nous astreindre à l'ordre des temps, commençons par Descartes, dont nous avons d'ailleurs moins longuement à parler que de Bacon ou de Leibniz. Peu de temps avant sa mort, lorsqu'il était en Suède, Descartes fut consulté par la reine Christine sur le dessein d'une assemblée de savans ou académie qu'elle voulait établir à Stockholm. « Elle regarda, dit Baillet, M. Descartes comme l'homme du meilleur conseil qu'on pût écouter sur cet établissement, et elle le choisit pour en dresser le plan et en faire les règlemens. Il lui porta le mémoire qu'il en avait fait le premier jour de février, qui fut le dernier qu'il eut l'honneur de voir la reine (1). » Dix jours après, succombant à ce rude climat, Descartes mourait, le 11 février 1650.

Dans ce mémoire, dont Baillet nous donne l'analyse, Descartes s'est plutôt occupé du règlement intérieur des discussions de la future académie que de son organisation même, de la nature de ses travaux et de ses ressources. En ce qui regarde la constitution de la compagnie, il se borne à en exclure les étrangers, c'est-à-dire à s'exclure lui-même. Plus porté aux études et aux méditations solitaires qu'aux travaux en commun et aux discussions publiques, il voulait sans doute décliner à l'avance la présidence que la reine lui destinait. Il n'était pas non plus question des revenus de la nouvelle académie ni de l'étendue et de la nature de ses occupations. Descartes semble avoir été exclusivement préoccupé d'un système de conférence, suivant l'expression même de Baillet, d'où on pût tirer le plus de fruit. Le premier article suffit d'ailleurs à montrer l'objet restreint qu'il s'était proposé : « Chacun de ceux qui seront reçus dans cette assemblée aura son tour, tant pour proposer la question que pour l'expliquer. Et tous retiendront le même ordre entre eux afin d'éviter la confusion. » Il songe surtout à régler le mode et le ton de la discussion, les tours de parole, à conserver la bonne entente entre tous les membres au milieu des discussions; il prescrit à tous la civilité, il recommande de n'avoir en vue que la vérité et de ne point s'étudier à se contredire, ce qui en effet n'importe pas peu en tout temps et dans toute académie. « L'on s'écoutera parler les uns les autres avec douceur et respect, sans faire paraître de mépris pour ce qui sera dit dans l'académie. — L'on ne s'étudiera point à se contredire, mais seulement à rechercher la vé-

(1) *Vie de Descartes*, liv. VII, chap. XX.

rité. » Ce précepte fondamental de bienséance et de savoir-vivre se retrouve dans plus d'un règlement des anciennes académies. Descartes, ajoute Baillet, fit entendre à la reine, en lui présentant ce mémoire, qu'il serait bon de ne pas charger les membres d'assujettissemens trop onéreux, mais d'y faire régner une liberté qui fût honnête et capable d'exciter ou d'entretenir l'ardeur des esprits. Exemption d'assujettissemens trop onéreux, liberté honnête, ce fut aussi, en France, la pensée des fondateurs de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

Les divers ouvrages de Descartes, ses lettres, et principalement les deux dernières parties du *Discours de la méthode*, et mieux encore sans nul doute l'exemple de toute sa vie, nous le montrent non moins préoccupé que Bacon lui-même de la nécessité de faire et de répéter les expériences, de compléter les siennes propres par celles des autres, de faire appel à tous et à la postérité elle-même, « afin que les derniers commençant où les premiers auraient achevé, et ainsi joignant les vies et les travaux de plusieurs, nous allassions tous ensemble beaucoup plus loin que chacun en particulier pourrait le faire. » Non moins soucieux que Bacon ou Leibniz des applications pratiques de la science, il croyait que, « au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on peut en trouver une pratique par laquelle, connaissant la force et les actions de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi bien que les métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les ouvrages auxquels ils sont propres et nous en rendre comme maîtres et possesseurs. »

Il arriva même qu'un de ses amis, D'Alibert, plein de confiance dans son génie des applications et des découvertes, voulut lui donner la plus grande partie de sa fortune pour l'employer à des expériences. Descartes, peut-être par fierté de gentilhomme, ne voulut pas accepter; mais il lui donna le conseil, qui de nos jours seulement reçoit une pleine exécution, de fonder des écoles gratuites d'arts et métiers qui seraient ouvertes, pour les adultes, tous les dimanches et jours de fêtes. C'est la guerre civile, dit Baillet, qui en empêcha l'établissement. On voit par là encore combien ce grand génie spéculatif était pénétré de l'importance des associations scientifiques, des expériences et des applications pratiques de la science, quoiqu'il n'en soit pas question dans son mémoire à la reine sur la fondation de l'Académie.

Bacon, plus encore que Descartes, a été le grand précurseur, le promoteur ardent des associations pour la découverte de la vérité, en même temps que le prophète presque inspiré des découvertes, des merveilles de la science et de l'industrie modernes. Dans tous ses ouvrages, et particulièrement dans le *De dignitate et augmentis*

scientiarum, il ne cesse de recommander, de prêcher le concert de tous les efforts pour arracher à la nature ses secrets. Mais c'est dans l'opuscule inachevé, intitulé *la Nouvelle Atlantide*, qu'il a exposé ses vues sur une académie parfaite, sur sa constitution, son rôle, sa mission, son but, et sur les moyens pour l'atteindre.

Le titre de *Nouvelle Atlantide* est une réminiscence de cette grande île, autrefois florissante, aujourd'hui disparue et engloutie dans les flots, dont il est question dans le *Critias* et le *Timée* de Platon. C'est là que Bacon a placé son académie idéale. Avec sa vive et brillante imagination qui se complaît dans les tours métaphoriques et les allégories, il encadre le plan de cette académie modèle dans les formes les plus romanesques; il revêt ses personnages, c'est-à-dire les membres de cette académie, d'une pompe théâtrale; il pousse même quelquefois jusqu'à l'hyperbole la puissance et l'étendue des moyens dont ils peuvent disposer pour contraindre la nature à leur révéler ses secrets.

Des navigateurs, en revenant du Pérou, sont jetés par la tempête sur les côtes d'une grande île inconnue. Là, ils sont étonnés de rencontrer le plus civilisé des peuples et l'accueil le plus hospitalier, accueil que ce peuple excellent sait ingénieusement concilier avec les règlemens et les précautions qu'exige la séparation absolue à l'égard du reste du monde et le mystère dont veulent s'environner les citoyens de cette île bienheureuse. Les habitans de Ben-Salem, c'est le nom de l'île, connaissent très bien les mœurs, les lois, les langues des autres peuples; ils ont même en commun avec la plupart d'entre eux une même foi, la foi chrétienne; mais s'ils veulent bien les connaître, ils ne veulent pas en être connus; ils redoutent pour la pureté de leurs institutions et pour le bonheur dont ils jouissent le contact des étrangers.

Nous passons les détails de cet accueil; nous ne ferons pas la description de la grande et belle maison des étrangers où sont logés, aux frais de l'état, ceux que la tempête pousse sur ce rivage hospitalier jusqu'au jour où leur vaisseau, réparé et muni de provisions, pourra reprendre la mer. Nous ne parlerons pas non plus des magistrats subalternes avec lesquels ils sont dès le premier jour en rapport, et dont ils admirent les beaux costumes non moins que les manières affables. Toutefois relevons en passant la façon dont Bacon célèbre leur désintéressement. Ne semble-t-il pas que pour lui ce soit vraiment la plus difficile des vertus, par la singulière insistance avec laquelle il les loue de refuser absolument tout présent? « Je ne reçois pas deux salaires pour une seule œuvre, » ou encore, « je ne suis pas un homme de deux salaires; » voilà la réponse de ces hommes rares à toutes les offres qui leur sont faites. Pourquoi le chancelier Bacon se plaît-il à mettre ainsi

dans la bouche des magistrats de Ben-Salem des maximes que lui-même, pour son honneur, a trop mal pratiquées? Est-ce un retour sur lui-même? Est-ce comme pour se punir de l'avoir méconnue qu'il célèbre de la sorte la première et la plus vulgaire vertu d'un magistrat?

Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'histoire et aux institutions de cette île fortunée, qui toutes témoignent de la plus haute civilisation, en même temps qu'elles sont la critique indirecte des mœurs et des lois des autres nations. Signalons seulement certaines pages curieuses, mêlées de quelques réminiscences platoniciennes, sur la chasteté et les mariages. De toutes ces institutions, nous n'avons à examiner ici que la plus grande, la plus belle de toutes, la Maison de Salomon ou le collège de l'œuvre des six jours. Le but de l'Institut de Salomon est « la découverte des causes et la connaissance de la nature intime des forces primordiales et des principes des choses pour étendre les limites de l'empire de l'homme sur la nature. » Les membres de cet Institut sont les égaux des premiers personnages de l'état. Ils paraissent en public revêtus d'un costume magnifique, ils marchent environnés d'un appareil sacerdotal, avec la mitre, la crosse, l'étole. Devant eux on porte une croix, comme devant un évêque. A leur entrée dans une ville, tous les magistrats, toutes les confréries, leur font un solennel cortège; ils traversent les flots d'une foule empressée qui tombe à genoux sur leur passage et qu'ils bénissent avec la main nue et élevée. On voit que ces savans sont en même temps des sortes de pontifes qui ne sont pas sans quelque ressemblance avec le prêtre des saint-simoniens. C'est sans doute dans l'intérêt, comme pour la dignité de la science, que Bacon voulait environner ses plus hauts représentans d'un éclat qui devait rejaillir sur la science elle-même en frappant l'imagination de la multitude. Aujourd'hui les savans n'ont plus besoin de cet appareil extérieur pour avoir dans l'opinion publique la place d'honneur qui leur appartient; ils ont bien assez, à ce qu'il semble, des épées et des broderies vertes qu'ils ne portent guère.

Il importe davantage de considérer les ressources de l'Institut de Salomon pour arriver à cette grande fin de la connaissance des vertus secrètes de la nature. Son budget semble en quelque sorte sans limites; il n'est rien, dans la nature et dans l'art, que ses membres n'aient à leur disposition pour les investigations et les expériences les plus diverses, les plus difficiles, les plus vastes et les plus coûteuses. Pour eux ont été bâties des tours, des stations avec des observatoires, sur les plus hautes montagnes, comme il y en a sur le Puy-de-Dôme, seulement depuis quelques années, grâce au zèle de M. Alluard, et sur le Pic du Midi, grâce au dévoûment du

général Nansouty. Là ils étudient les météores, les vents, les neiges, la pluie, les changemens de température. Dans ces tours, il y a des cellules où des ermites voués à la science consacrent leur vie à faire des observations.

Autant s'élèvent ces tours pour les expériences dans les hautes régions de l'air, autant s'enfoncent profondément des cavernes, des cavités, qui sont également à leur usage pour des expériences d'un autre genre, dans les entrailles de la terre. Les plus hautes tours s'élèvent à un demi-mille, les cavités les plus profondes n'ont pas moins d'un mille au-dessous de niveau de la terre. On voit cependant qu'il ne s'agit pas tout à fait de ce trou jusqu'au noyau de la terre, tel que l'avait rêvé Maupertuis et sur lequel, entre autres choses, s'est si vivement exercée la verve de Voltaire. Dans ces cavités, on conserve les corps qui se corrompent partout ailleurs; il en est qu'on fait refroidir, coaguler, endurcir; on s'applique à imiter, à reproduire artificiellement les mines naturelles et à former certains métaux. Enfin on en fait usage pour la guérison de certaines maladies. Quant à la chaleur centrale du globe, déjà sensible à de pareilles profondeurs, Bacon, à ce qu'il semble, ne s'en doutait pas encore, sinon il eût songé sans nul doute à en tirer quelque parti. Voilà pour l'astronomie, la météorologie et la géologie.

La physique, la chimie, l'histoire naturelle, ne sont pas moins bien partagées, ni moins richement dotées. Autour de la Maison de Salomon, il y a de grands lacs, les uns d'eau salée, les autres d'eau douce, avec des rochers au milieu pour les expériences qui, d'après Bacon, exigent l'air marin. Ici l'eau tourbillonne dans des gouffres rapides, là elle se précipite dans des cataractes afin de produire des mouvemens violens qu'on utilise pour certains effets. On voit des machines qui permetttent d'augmenter, de multiplier, la force des vents; on voit des puits et des fontaines artificielles pour imiter les propriétés que donne la nature à certaines eaux. Non loin de là sont des édifices disposés pour la reproduction des phénomènes qui se passent dans l'air, de la neige, de la grêle, du tonnerre, et aussi pour la génération des petits animaux. Il ne faudrait pas reprocher trop sévèrement à Bacon cette croyance aux générations spontanées, non pas seulement d'animalcules plus ou moins invisibles, mais, comme il le dit, de petits animaux. C'était alors la croyance universelle, des savans comme du vulgaire; Descartes lui-même, comme on le voit dans un passage de ses lettres, ne mettait pas en doute la génération spontanée des rats. A côté sont des bains avec des eaux différemment composées, des chambres de santé, plus ou moins semblables aux chambres d'aspiration d'aujourd'hui dans nos stations thermales, et où l'air, dit Bacon, reçoit des vertus et des impressions pour la guérison de certaines maladies.

Aux alentours, dans ce domaine immense qui est, pour ainsi dire, l'empire de l'Institut de Salomon, s'étendent des vergers et des jardins pour l'étude de diverses terres propres à divers genres de cultures et des différentes manières dont on peut enter les arbres et hâter la maturité des fruits. Tous les êtres vivans de la création sont réunis dans des parcs, des enclos, des piscines, en comparaison desquels nos jardins des plantes, nos ménageries, nos aquariums, même celui de l'exposition, ne sont que de véritables jouets d'enfans. Ils sont là pour servir à l'histoire naturelle, à l'anatomie, à la physiologie, pour les vivisections comme pour les dissections. Voici à ce propos un passage digne d'être remarqué : « Nous avons observé qu'il y en a qui continuent de vivre après avoir perdu quelques-unes des parties que vous appelez vitales, qu'il y en a qui morts, selon toutes les apparences, ressuscitent. » On éprouve sur eux tous les poisons et tous les remèdes; on fabrique à volonté des géans, des nains, des monstres. Que d'expériences, que d'études, de recherches, ou même que de sciences nouvelles, anatomie comparée, physiologie expérimentale, tératologie, dont Bacon semble avoir ici le pressentiment!

Voilà déjà bien des ressources et bien des richesses scientifiques; nous n'en avons pas encore fini cependant avec l'énumération de toutes les dépendances, de tous les laboratoires, de toutes les galeries ou ateliers que comprend le collège de Salomon. Nous avons à parcourir encore des maisons spéciales pour la fabrication du vin, du cidre, des liqueurs médicinales, des cuisines pour la préparation d'alimens hygiéniques, des apothicaireries, véritables laboratoires de chimie, pour la préparation des remèdes, des fourneaux où on peut produire tous les degrés de chaleur, des cabinets ou maisons pour diverses branches de la physique, des maisons de perspective ou d'optique pour les expériences sur la lumière et les couleurs, des maisons d'acoustique pour les expériences sur les sons, d'autres encore pour les saveurs et les odeurs. Il y a aussi des maisons pour les mathématiques, fournies amplement de tous les instrumens de géométrie et d'astronomie. De là, on passe dans des musées ou des galeries où sont exposés des modèles, des machines, des chefs-d'œuvre de divers genres avec les statues des inventeurs. Parmi les expériences indiquées ici par Bacon, signalons l'imitation du vol des oiseaux dans l'air et la construction de bateaux qui vont sous l'eau.

N'oublions pas les plus curieuses de ces maisons, celles pour les prestiges, qui sont pour ainsi dire des laboratoires de miracles. On cherche en effet à y reproduire des choses merveilleuses, des apparences de miracles, c'est-à-dire toutes les illusions qui peuvent tromper les hommes et faire croire à des miracles. « Vous vous persuaderez facilement, dit le membre du

collège que Bacon met en scène, qu'il nous serait fort aisé, à nous qui disposons de tant de choses naturelles propres à exciter l'admiration, d'imposer aux sens en une infinité de manières, si nous voulions nous ériger en faiseurs de miracles, mais nous haïssons le mensonge et la fausseté. Tromper le peuple en lui donnant à croire que ce qui est naturel est surnaturel est le plus grand crime dont puisse se rendre coupable un membre de l'Institut de Salomon. »

Le travail est commun, mais diversement réparti, conformément aux goûts et aux aptitudes de chacun, entre les membres du noble Institut. Bacon, suivant son usage, se plaît à leur donner des appellations plus ou moins ingénieuses et pittoresques, d'après la nature de leurs travaux et de leurs recherches. Ceux qui ont la mission de visiter les pays étrangers pour en rapporter tout ce qui peut contribuer au progrès des sciences sont les marchands de lumières. D'autres, au lieu de chercher dans le grand livre du monde, doivent feuilleter les livres anciens pour y recueillir tous les faits remarquables, toutes les expériences utiles et lumineuses, ce sont les butineurs. Les chasseurs ou maraudeurs, les mineurs, les partageans, les bienfaisans, s'occupent, les uns à ramasser les expériences du domaine des métiers et des arts, c'est-à-dire de l'industrie, les autres à faire de nouvelles découvertes et à ranger méthodiquement dans des tables les expériences faites ou trouvées. Ces dénominations bizarres ne sont pas sans quelque analogie avec celles que donne Fourier à tous les groupes ou sous-groupes de son phalanstère. Enfin il y a des assemblées générales où de ces premières collections on s'occupe à extraire des expériences et des découvertes nouvelles, et tout ce qui peut contribuer à augmenter les lumières et améliorer les conditions de l'espèce humaine. Il est réservé à quelques esprits d'élite de chercher les rapports de toutes les vérités particulières pour en tirer des principes généraux et en déduire les conséquences. Toutes les découvertes, tous les moyens de prévenir ou de combattre tel ou tel fléau sont solennellement publiés par tout l'empire.

De même que Bacon a donné une sorte de caractère sacerdotal aux membres de ce collège sacré, de même il tend à faire de la science elle-même une sorte de culte et de religion, ce qui achève la curieuse analogie que nous avons déjà signalée avec le saint-simonisme. Dans leurs réunions, les académiciens de l'île de Ben-Salem chantent des liturgies, des hymnes consacrées pour rendre hommage au souverain auteur de ces ouvrages admirables qui sont l'objet de leur contemplation et de leurs études ; ils disent aussi des prières spécialement destinées à implorer son secours dans leurs travaux pour la découverte de la vérité.

Là s'arrête *la Nouvelle Atlantide*. Bacon, d'après son éditeur

Rawley, voulait y faire entrer un livre *De legibus* ou *De bono reipublicæ statu*. Il est fâcheux qu'il ne l'ait pas composé; nous y trouverions sans doute quelques vues dignes de son grand esprit, de sa connaissance du cœur humain, des lois et de la politique. Quant à la description de l'Institut de Salomon, qui seule ici nous intéresse, elle nous semble entièrement terminée. Cependant un auteur fort peu connu du XVIIIe siècle, l'abbé Raguet, s'est fait non-seulement le traducteur, mais le continuateur de *la Nouvelle Atlantide*, qu'il prétend compléter par ses propres réflexions. Ces réflexions sont sous forme de dialogues, avec des travestissemens bizarres de noms d'hommes et de villes, dans la manière romanesque adoptée par Bacon, qu'il reprend et continue lourdement pour son propre compte (1). Le seul point de quelque intérêt est une comparaison du collège de Salomon avec l'Académie de Basilie, c'est-à-dire de Paris, et l'éloge de Varron, c'est-à-dire de l'abbé Bignon, qui venait de présider à la réorganisation de l'Académie des sciences.

Mais voici un autre appendice à *la Nouvelle Atlantide*, beaucoup plus intéressant puisqu'il serait de Bacon lui-même. Selon Bouillet, dans la savante édition qu'il a donnée de ses œuvres, l'auteur de *la Nouvelle Atlantide* aurait obtenu du roi l'autorisation de présenter au parlement un projet de loi pour la réalisation de son utopie académique. Nous avons même l'esquisse du discours que, d'après son secrétaire Bushel, il devait prononcer à cette occasion. Quoiqu'il ne s'agisse pas tout à fait d'ériger en projet de loi l'Institut de Salomon, comme paraît le croire ce savant éditeur, cette esquisse n'en est pas moins intéressante. Bacon y parle bien de sa théorie philosophique et même de son intention de fonder un établissement académique en conformité avec les principes de *la Nouvelle Atlantide*, mais d'une manière accessoire, car le but du projet qu'il veut soumettre au parlement, avec l'autorisation du roi, est de dessécher et d'exploiter avec le travail des condamnés, au profit de l'état, les mines d'Angleterre inondées et abandonnées. Par là il espère recueillir une immense quantité de richesses minérales, aujourd'hui perdues, qui serviront à subventionner les hôpitaux et à secourir les pauvres sans augmenter les charges de l'état. Il compte, non sans quelque naïveté, que les prisonniers, en esprit d'expiation, pour faire pénitence et pour obtenir leur grâce, solliciteront eux-mêmes du roi la faveur de se livrer à ces pénibles et dangereux travaux. Semblables, dit-il, à des sages-femmes, ils retireront du sein de la terre tous ces avortemens si misérablement perdus. Déjà même, dans son enthousiasme, il voit la postérité enrichie par tous ces trésors dont

(1) *La Nouvelle Atlantide traduite en français et continuée avec des réflexions sur l'institution et les occupations de l'Académie française, de celle des sciences et de celle des inscriptions*, par R. — Paris, 1702.

elle sera remise en possession; déjà il déclare le monde son débiteur et son héritier. Pour mener à bonne fin cette grande entreprise, il a, dit-il, proposé d'ériger dans le royaume un Institut de Salomon d'après le modèle de *la Nouvelle Atlantide*. Ce sont les savans pères de cet Institut qui présideront à ce grand travail « pour la plus grande gloire de Dieu, pour la magnificence du prince et pour la propagation de sa mémoire dans les siècles à venir. »

Nous n'avons pas assurément la pensée de transporter, de l'île fantastique de Ben-Salem à Paris, l'Institut de Salomon ou le collège de l'œuvre des six jours, de toutes pièces et sans rien en retrancher. Il est facile sans doute de faire, comme Abraham Cowley, la critique de ce plan grandiose et de la bizarrerie de quelques détails. A le prendre dans son entier, on peut presque dire avec Cowley : « C'est un projet pour les expériences qui ne pourra jamais être expérimenté. » Mais, à travers les exagérations, les bizarreries, les élans pour ainsi dire de cet esprit enthousiaste des progrès de la science, il y a une grande idée qui mérite, à ce qu'il nous semble, d'être précieusement recueillie, il y a un idéal dont nous devons chercher à nous rapprocher dans l'intérêt de l'avancement et du perfectionnement des connaissances humaines. Cet idéal est celui d'un établissement scientifique comme il en pourrait exister et comme il n'y en a pas encore dans le monde, pourvu de tous les moyens d'observation et d'expérimentation, et qui ne fût pas sans cesse arrêté dans ses recherches, dans la vérification même, quand elle est possible, des hypothèses les plus importantes, faute d'un local, faute d'instrumens ou de machines, faute de quelques milliers de francs. « Le roman d'un sage, le rêve d'un savant, » voilà comment Sprat, l'historien de la Société de Londres, voilà aussi comment Fontenelle appelle *la Nouvelle Atlantide*.

Nous comprenons l'enthousiasme du grand historien Macaulay pour la conception de Bacon. « Il aimait, dit-il, à se représenter le monde tel qu'il serait quand sa philosophie aurait, suivant sa noble expression, agrandi l'empire de l'esprit humain. Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples, mais je me borne au plus frappant de tous, à la description de la Maison de Salomon dans *la Nouvelle Atlantide*... On ne saurait trouver dans aucune composition humaine un passage plus éminemment empreint d'une sagesse profonde et sereine. La hardiesse et l'originalité de la fiction sont bien moins merveilleuses que le discernement délicat avec lequel Bacon a soigneusement exclu de cette longue liste de prodiges tout ce qu'on peut déclarer impossible, tout ce qu'on peut prouver inaccessible à la puissante magie de l'induction et du temps. » Quelques portions de cette glorieuse prophétie, ajoute Macaulay, se sont ac-

complies même à la lettre, et la prophétie tout entière, à ne considérer que son esprit, s'accomplit chaque jour autour de nous (1).

La formation de grandes académies dans toute l'Europe, voilà l'une de ces portions de la prophétie de Bacon qui, comme le dit Macaulay, sont en voie d'accomplissement ou même accomplies. Par ses éloquentes exhortations à tous les savans du monde pour s'unir entre eux, pour associer leurs travaux, Bacon est le véritable père et le précurseur des académies modernes. Non-seulement ces grandes académies sont animées de l'esprit du *De dignitate et augmentis scientiarum* ou du *Novum Organum*, mais leurs fondateurs se sont directement inspirés en plus d'un point du beau roman philosophique de *la Nouvelle Atlantide*. Nous en verrons les traces manifestes dans leurs projets, dans les plans qu'ils ont entrepris de réaliser, avec le concours de princes plus ou moins amis des sciences et des lettres.

II.

Ne sortons pas encore de la patrie de Bacon et parlons d'abord de la Société royale de Londres. Quoique constituée seulement quarante ans après la mort de Bacon, plus qu'aucune autre académie, elle s'est montrée dès l'origine animée de son esprit et inspirée de ses grandes vues sur l'interprétation de la nature. Dans sa belle ode à la Société royale de Londres, Cowley fait planer sur elle le grand génie qui a, dit-il, émancipé la philosophie opprimée et qu'il compare à Moïse découvrant au loin la terre promise où il conduit les Hébreux à la sortie d'Égypte. L'historien des premières années de cette célèbre Société, l'évêque Sprat, dit, au commencement de son histoire, que la meilleure de toutes les préfaces serait un ouvrage de Bacon. La description des expériences qu'elle a déjà faites, celles qu'elle se propose de faire, voilà ce qui tient la plus grande place dans l'ouvrage de Sprat; il y joint la réfutation détaillée des objections, de la part d'anglicans dévots et de théologiens scrupuleux, contre les inconvéniens moraux ou religieux des expériences. Le nombre, la puérilité, la gravité niaise, de ces objections sont pour nous un sujet d'étonnement; mais le soin même que prend l'historien de les réfuter et de justifier la Société prouve qu'elles avaient alors, comme au temps de Bacon, quelque crédit et quelque danger.

Depuis son origine jusqu'à nos jours, la Société royale de Londres n'en a pas moins persévéré dans le même esprit et la même voie, augmentant sans cesse ses ressources et consacrant des sommes de plus en plus grandes aux expériences, grâce aux coti-

(1) *Essais politiques et philosophiques*, trad. de M. Guillaume Guizot.

sations particulières de ses membres et au concours de l'état. C'est d'ailleurs une Société privée qui s'est fondée, soutenue, développée par le zèle et l'initiative de simples particuliers et non pas une institution publique qui relève de l'état et ne puisse subsister sans lui, à la différence de l'Institut de France et des autres grandes académies de l'Europe (1).

En 1820, un de ses plus illustres présidens, Humphry Davy, a cherché à rapprocher la Société du modèle idéal de *la Nouvelle Atlantide*, en étendant davantage son autorité, son influence et son domaine. Il demanda, mais il ne put obtenir, que le gouvernement confiât à la Société royale la direction de l'observatoire de Greenwich pour l'astronomie et du British Museum pour les sciences naturelles. Davy appuyait cette demande sur le plan même du collège de Salomon esquissé par Bacon.

En passant de l'Angleterre en Italie, nous trouvons le célèbre Institut de Bologne qui non-seulement, comme la Société de Londres, a été animé de l'esprit de Bacon, mais qui a été bâti et organisé d'après le plan même de *la Nouvelle Atlantide*. Le fondateur de l'Institut de Bologne est le comte de Marsigli, associé de l'Académie des sciences de Paris. Le comte de Marsigli, qui, à cause de son amour pour la science et des services qu'il lui a rendus, ne doit pas être confondu avec quelques aventuriers européens de la même époque, comme, d'après sa biographie, on serait d'abord tenté de le faire, a consacré à cette fondation la plus grande partie de son immense fortune en y joignant le don de ses magnfiques collections d'histoire naturelle et d'instrumens de physique et d'astronomie. Quel roman que la vie, si agréablement racontée par Fontenelle, de cet homme extraordinaire, ingénieur, général au service de différentes cours, de l'empereur et du pape, astronome, physicien, naturaliste ! Quelles étranges vicissitudes, quelles fortunes et quelles disgrâces, quels événemens romanesques et qui rappellent la vie de Cervantes ou de Regnard. « Il semble, dit Fontenelle, que la fortune imitât un auteur de roman qui aurait ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur de son héros. »

Entre toutes les villes d'Italie, dit encore Fontenelle, Bologne est célèbre par rapport aux sciences et aux arts. Elle a une ancienne université, une académie de sculpture et d'architecture, enfin une académie des sciences qui s'appelle l'académie des inquiets, « nom assez convenable aux philosophes modernes qui, n'étant plus fixés

(1) La Société royale de Londres se compose aujourd'hui de 700 membres, dont chacun paie un droit d'entrée de dix livres sterling et une cotisation annuelle de quatre livres. En outre elle reçoit une somme annuelle de mille livres votée par le parlement, sur la proposition de John Russell. Il faut ajouter les donations particulières qui sont plus nombreuses qu'en France.

par aucune autorité, cherchent et chercheront toujours. Le comte de Marsigli voulut encore orner de ce côté-là sa patrie déjà si ornée. » Il fit, en 1712, une donation au sénat de la ville du fonds extraordinairement riche qu'il possédait, de pièces pour l'histoire naturelle, d'instrumens d'astronomie et de physique, de plans pour les fortifications, de machines, d'antiquités, d'armes étrangères, de modèles, acquis à grands frais et transportés, avec des frais non moins considérables, de différens lieux éloignés jusqu'à Bologne. En même temps il fondait un corps qui en eut la garde et qui les fit servir à l'avantage du public. » Il nomma ce corps l'Institut des arts et des sciences de Bologne. Le nouvel Institut fut subordonné à l'université et relié aux deux autres académies. En lisant la curieuse introduction de la première série des Mémoires de l'Institut de Bologne où est racontée en détail l'histoire de sa fondation, où sont énumérées ses diverses attributions et ses richesses, où sont décrites les diverses parties du magnifique local qu'il occupe, on croirait lire encore *la Nouvelle Atlantide*. Mais ici ce n'est plus un roman, c'est une réalité.

Voici en effet la description que donnent Fontenelle et l'auteur de cette introduction du palais construit pour recevoir les collections du comte de Marsigli. Ce palais fut divisé en diverses parties ou quartiers consacrés à telle ou telle science; chaque professeur habite dans le quartier de la science qu'il enseigne, comme au centre de son empire. En suivant la description de la préface des mémoires, on se promène dans les diverses parties occupées par telle ou telle science; des salles consacrées à l'astronomie et à l'art militaire, on passe à celles de la physique, puis aux antiquités. La bibliothèque est au centre; vient ensuite l'histoire naturelle qui a quatre grandes salles. Enfin on ne tarda pas à y élever aussi une tour pour les observations astronomiques. « On croit voir, dit Fontenelle, l'*Atlantide* de Bacon exécutée, le songe d'un savant réalisé. Il sera facile de juger qu'on n'a pas oublié un observatoire. » L'astronomie était en effet fort à la mode au XVIII[e] siècle, et il n'y avait pas d'académie, même d'académie de province, qui n'eût ou ne voulût avoir son observatoire.

L'Institut de Bologne, ouvert en 1714, s'accrut successivement par l'adjonction des académies de peinture, de sculpture, d'architecture, et enfin de l'académie des sciences elle-même. Pour rendre plus complète la ressemblance de son Institut avec l'Institut de Salomon, ajoutons que le comte de Marsigli avait voulu, comme Bacon, rehausser son académie aux yeux du peuple par un appareil religieux. « Nous passons sous silence, dit un peu malicieusement Fontenelle, des processions où il voulait qu'on portât huit bannières qui auraient présenté les principaux événemens de la vie de

saint Thomas qui était le patron de l'académie et auxquelles on jugea à propos de substituer la châsse de ses reliques (1). La dévotion d'Italie prend souvent une forme qui n'est plus de notre goût aujourd'hui. » En 1806, l'ancien Institut ayant été rétabli à Bologne sous le nom d'Institut national d'Italie, il fut de nouveau placé sous les auspices « du grand Anglais, du grand chancelier d'Angleterre, ce soutien de la droite, saine et solide philosophie. »

Si Bacon a été le promoteur des associations scientifiques et des académies dans le monde civilisé, Leibniz, plus heureux que lui, est entré dans cette terre promise que le grand chancelier n'avait fait qu'entrevoir et prédire. Il n'a pas été seulement un précurseur, un promoteur, il a eu la fortune d'être un fondateur. Là même où, malgré tous ses efforts, il ne lui a pas été donné de réussir, il a semé des germes qui ne devaient pas tarder à se développer après lui. Non moins pénétré que Bacon lui-même de la foi aux progrès des sciences, non moins convaincu des avantages qui doivent en résulter pour la vie de l'homme et pour les sociétés, il ne cesse, à son exemple, de recommander les expériences, de prêcher l'union de tous les efforts pour faire des recueils, des tables de tous les phénomènes, des répertoires bien ordonnés de toutes les observations, de toutes les découvertes où il a soin de comprendre les adresses ingénieuses des artisans pour en tirer parti et aller plus avant. « Les connaissances utiles et solides sont, dit-il avec Bacon, le plus grand trésor du genre humain et le véritable héritage que nos ancêtres nous ont laissé, héritage que nous devons faire profiter et augmenter, non-seulement pour le transmettre à nos successeurs en meilleur état que nous ne l'avons reçu, mais bien plus pour en jouir nous-mêmes autant qu'il est possible, pour la perfection de l'esprit, pour la santé du corps et pour les commodités de la vie (2)...

Comme Bacon aussi, Leibniz est un flatteur des princes, tour à tour de Frédéric I[er] de Prusse, de l'électeur de Saxe, de l'empereur d'Allemagne, de Pierre le Grand, du prince Eugène, non pas par ambition personnelle ou pour faire fortune, mais, selon une expression dont il aime à se servir, *ob pias causas*, pour des causes pieuses, c'est-à-dire en faveur du perfectionnement des sciences et pour la fondation de grandes académies à Berlin, à Dresde, à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Il a pu fonder celle de Berlin dont il fut nommé le président à vie; mais pour les autres il fut moins heureux et ne réussit qu'à préparer les voies. Nous n'avons pas l'intention de raconter en détail les diverses tentatives en faveur des académies que ne cesse de faire Leibniz auprès des princes et des grands, avec

(1) « Le protecteur était bien choisi, car saint Thomas, dans un autre siècle et dans d'autres circonstances, est un Descartes. » Fontenelle.

(2) *Discours touchant la méthode de la certitude.* Édit. Erdmann, p. 173.

toutes les ressources de la diplomatie la plus déliée, avec les plus ingénieuses flatteries, avec l'autorité d'un nom illustre dans toutes les cours d'Allemagne et dans l'Europe tout entière. Mais nous tenons à montrer, par une rapide esquisse de quelques-uns des plans d'association scientifique qu'il soumit à divers souverains, quelle idée, semblable à celle de Bacon, il se faisait de la mission des académies et des ressources sans lesquelles elles ne peuvent l'accomplir. Il ne peut les concevoir pas sans un apparat, suivant ses expressions, du théâtre de l'art et de la nature, qu'elles doivent avoir en abrégé sous les yeux et sous les mains pour les observations et les expériences, pour l'art d'inventer et de faire de grands progrès en peu de temps.

A la séance d'inauguration de l'académie de Berlin, qui, retardée, pour diverses causes, n'eut lieu qu'en 1711, l'évêque Jablonski, vice-président, qui remplaça Leibniz, alors dans une sorte de disgrâce, ouvrit la séance par un discours où il mettait la nouvelle société sous les auspices de Bacon. « C'est, dit-il, l'incomparable chancelier d'Angleterre, Bacon de Vérulam, qui, portant dans l'observation de la nature une pénétration extraordinaire, ouvrit et fraya aux amateurs des sciences une route large, ferme et faite pour les conduire à une exacte et pleine connaissance de l'univers.» Ainsi que Dante a salué Virgile du titre de maître, seigneur et guide, ainsi il n'hésite pas à proclamer Bacon *dux et auctor*, pieux hommage, dit Bartholmès, qui longtemps encore sera répété dans les sociétés savantes de l'Allemagne.

Nous n'aurons garde de ne pas mentionner dans le discours du savant évêque un vœu tout à fait conforme à nos vues sur l'association des académies en faveur d'académies universelles, de synodes scientifiques, de conciles littéraires où chaque peuple serait représenté par les plus illustres savans et dont les réunions seraient ou périodiques ou permanentes. « Là, dit l'orateur, toute nation apporterait l'espèce de génie qui lui appartient, le Français sa vivacité, l'Anglais sa subtilité, les Espagnols et les Italiens leur ardeur, et nous autres Allemands notre patiente application. Y a-t-il sorte d'avantage qu'on ne pût espérer d'une entreprise où tant d'yeux et tant de mains, où tant d'esprits réuniraient leurs plus nobles efforts? »

La tendance aux applications et à l'utilité pratique, voilà surtout la marque de l'esprit de Bacon, qu'on retrouve dans le règlement donné par Leibniz à l'académie de Berlin, comme dans tous les autres plans d'académie dont il est l'auteur. Il veut que, dès le principe, l'académie de Berlin vise à une application avantageuse des sciences et à des résultats pratiques en vue du bien public et des commodités de la vie. S'il ne proscrit pas, pour nous servir

de ses expressions, les *curiosa*, bien avant il place les *utilia* (1). Il fait même à l'Académie des sciences de Paris le reproche, fort contestable, à ce qu'il nous semble, d'avoir trop sacrifié aux *curiosa*. Il est vrai qu'il entend cette utilité pratique de la façon la plus large et qu'il y fait rentrer non-seulement tout ce qui intéresse un pays et un peuple, la santé publique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les subsistances, mais les écoles et l'enseignement moral qui tourne, dit-il, les âmes à la piété et à Dieu par la contemplation des œuvres de la nature. Dans le projet pour l'établissement de l'académie de Dresde, il place parmi ses attributions de veiller sur l'eau et le feu, c'est-à-dire de rechercher tous les moyens de prévenir et de combattre les causes d'incendie et d'inondation.

Aussi, pas plus que Bacon, il ne comprend que les académies puissent atteindre leur but si elles ne sont amplement fournies, outillées pour ainsi dire, de tout ce qui est nécessaire pour faire ces découvertes, ces inventions d'utilité publique, qui doivent d'ailleurs si bien justifier les dépenses dont elles sont l'objet, en même temps que les accréditer dans l'esprit des peuples. Dans une lettre au prince Eugène, il se plaint de l'insuffisante organisation de l'académie de Berlin, que les temps difficiles ont rendue trop bornée. A Dresde, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, comme à Berlin, il ne cessera de réclamer pour elles « un théâtre de la nature et de l'art » aussi étendu, aussi riche qu'il sera possible. Qu'entend-il par ce théâtre de l'art et de la nature? Voici la définition qu'il donne lui-même dans un mémoire adressé à Pierre le Grand sur les progrès des sciences et des arts dans l'empire russe : « Au théâtre de la nature appartiennent des grottes entières où toute sorte de minéraux et de rocailles méritent d'être vues, des jardins qui renfermeraient toutes espèces d'arbres, d'arbustes, de racines, de légumes, de fleurs et de fruits, et enfin des ménageries remplies de quadrupèdes vivans et d'oiseaux, des viviers pleins de poissons avec un théâtre anatomique où on verrait les squelettes d'animaux. Le théâtre de l'art comprend tout ce qu'exige un observatoire, un laboratoire, un conservatoire et magasin d'expériences où doivent se trouver des modèles d'une grandeur raisonnable, de dimensions de tout genre, principalement de toute espèce de moulins, de crics, de machines hydrauliques, comme de différentes machines en usage dans les mines. » Ici Leibniz, à la suite de Bacon, ne nous conduit-il pas comme par la main dans les chambres, dans les parcs et toutes les dépendances de l'Institut de Salomon ?

Les circonstances n'étaient pas alors favorables à la fondation et

(1) Voir le 7e volume de l'édition des *OEuvres* de Leibniz par Foucher de Careil. Ce volume est tout entier consacré à l'œuvre académique de Leibniz.

surtout à la dotation de grandes académies, les finances des divers états de l'Allemagne étaient aux abois à cause de la longue guerre de succession d'Espagne. Pour suppléer à l'insuffisance des ressources de la royauté prussienne ou de l'empire d'Allemagne, Leibniz a recours à toute espèce d'expédiens qu'il ne se lasse pas de reproduire sous les formes les plus variées. Comment assurer aux académies dont il est le père un budget convenable et des ressources indépendantes, sans puiser dans le trésor public? Afin de les mettre à l'abri des disgrâces des princes ou de la pénurie de leurs finances, il développe un génie vraiment fiscal. L'auteur de la théorie des monades en remontrerait à un financier, à un fermier général ou à un contrôleur de l'ancien régime, ou bien même aux industriels, aux spéculateurs les plus habiles de nos jours et aux ministres des finances les plus féconds à imaginer des impôts nouveaux pour combler un déficit. Il n'est en effet projet de taxe ni d'impôt d'aucun genre, vexatoires ou puérils, dont il n'ait la pensée et devant lequel il recule, dans son amour des sciences et des lettres. La fin à ses yeux justifie les moyens; tout lui semble permis en considération de la sainteté du but, *pias ob causas*, selon sa grande excuse. Qu'on en juge par l'énumération, même incomplète, des diverses mesures fiscales qu'il a tour à tour proposées à divers princes pour le soutien et l'encouragement des académies et dont quelques-unes ont été adoptées en faveur de la société de Berlin.

La meilleure, la plus efficace, celle qui, pendant longtemps, paraît avoir été la principale ressource de cette société, c'est le monopole des calendriers ou des almanachs de toute espèce, calendriers de la cour, de l'empire, de l'état, des églises, des postes, etc. Ce privilège que n'a plus, à ce que nous croyons, aujourd'hui l'académie de Berlin, appartient encore à l'académie de Saint-Pétersbourg, qui a le monopole de la publication des calendriers en russe, en français et en allemand. Leibniz eût aussi voulu que la société de Berlin publiât des annuaires populaires, des petits livres, des manuels de science usuelle, d'hygiène pratique, de petits bréviaires ou catéchismes de morale à cause du profit à en retirer. Plus tard elle devait avoir de Frédéric II le monopole des cartes géographiques et de la publication des lois civiles. Leibniz réussit encore à obtenir un privilège sur lequel il fondait de grandes espérances, qui furent entièrement déçues, celui de la culture des mûriers, de l'éducation de vers à soie, et même de la fabrication de la soie, dont l'académie, il est vrai, aurait revendu le privilège. Quoique le sol des environs de Berlin ne soit pas tout à fait rebelle à la culture des mûriers, quoiqu'on en ait d'abord beaucoup planté à Berlin, à Potsdam, dans les promenades et sur les grandes routes, l'entreprise ne réussit pas. Vainement Frédéric II s'occupa-t-il aussi plus tard

de sériculture, vainement plus d'un poète se mit à l'œuvre pour chanter les vers à soie dans des poèmes ou des odes, les mûriers ne devaient pas enrichir l'académie de Berlin.

A défaut de la soie, Leibniz imagine un impôt sur la fabrication du papier, impôt qu'il cherche à justifier d'une manière toute sophistique par le rapport de cette fabrication avec l'avancement des sciences, *usus chartæ ad litterarum incrementa ob utriusque rei naturalem connexionem*. N'est-ce pas au contraire en vertu de cette connexion même que le papier aurait dû trouver grâce devant Leibniz? Il nous semble encore plus mal inspiré en réclamant pour l'académie le privilège de la censure avec un droit sur la librairie et sur tous les articles d'instruction et d'éducation. Il va même jusqu'à solliciter pour elle un impôt sur les mauvais livres, par cette raison spécieuse que ce serait un moyen d'en diminuer le nombre. Le but est louable, mais comment faire le sûr discernement des livres qui devront payer ce singulier impôt? Comment concilier avec la liberté de la pensée les revenus de l'académie?

Mieux valaient encore diverses ventes et loteries dont il voulait aussi qu'elle obtînt l'autorisation, ainsi que les bénéfices d'un bureau des poids et mesures, non pas qu'il eût la pensée de les ramener à l'unité, comme plus tard l'assemblée constituante, mais seulement pour empêcher les fraudes. Voici enfin d'autres monopoles, plus ou moins bizarres, surtout dans les mains d'une académie, proposés et sollicités par Leibniz : les lombards ou monts-de-piété, le papier timbré, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, un bureau de pompes à incendie. L'académie, placée à la tête de ce service, aurait entretenu et fourni, moyennant certaines taxes, des seringues à feu, comme dit Leibniz, et « donné de bons ordres contre les incendies. » Mentionnons en dernier lieu un autre projet sur lequel il revient sans cesse, un *Notiz-amt*, c'est-à-dire un bureau d'adresses, de placemens et de renseignemens de toute sorte que les académies exploiteraient à leur profit.

Certes la pensée de Leibniz est en elle-même excellente. Que veut-il, moyennant ces impôts ou taxes à leur profit? Rien, sinon assurer aux académies, dans le seul intérêt de la science et de l'humanité, des biens en quelque sorte académiques, des revenus indépendans des caprices des princes et des ministres, des vicissitudes et de la pénurie des finances de l'état. Mais comment ce grand ami des lumières ne s'est-il pas aperçu que, parmi les privilèges ou monopoles qu'il réclame en leur faveur, tels que la censure, les taxes sur le papier ou sur les livres, même les mauvais, les uns tourneraient contre le but même des académies, tandis que d'autres, les loteries et bureaux de placemens, les monts-de-piété, seraient incompatibles, sinon avec leur profit, du moins avec leur dignité? Heureu-

sement nous sommes aujourd'hui en un temps où l'avantage des sciences est plus généralement compris et où les états sont assez riches, même après de grandes guerres, pour assurer, s'ils le veulent bien, une dotation convenable aux lettres et aux sciences, sans transformer les académies en une agence fiscale ou un bureau de placement.

III.

Après les grands noms que nous venons de citer, il convient de parler encore de quelques plans ou projets de réformes académiques dont les auteurs n'ont pas la même autorité dans la philosophie et dans les lettres. Laissons de côté l'abbé Raguet, mais disons quelques mots de l'abbé de Saint-Pierre. Ce hardi et doux réformateur, qui a voulu réformer tant de choses, non pas toujours assurément sans raison, ni sans quelque juste pressentiment de ce que l'avenir devait réaliser, ne pouvait pas dans ses projets de réforme oublier les académies. A la différence de Bacon et même de Leibniz, il se préoccupe bien moins de l'avancement des sciences physiques que du perfectionnement de la politique et de la morale, qu'il ne sépare pas l'une de l'autre; il a beaucoup moins en vue les services qu'on peut en attendre au point de vue de l'utilité matérielle et pratique qu'au point de vue de l'utilité morale. Le plan de réforme académique qu'il propose est intitulé : « Projet pour rendre l'académie des bons écrivains plus utile à l'état (1). » Rien pour atteindre ce but ne lui paraît de plus grande importance et de plus d'efficacité que les vies des grands hommes proposées par de bons écrivains comme des modèles à tous les citoyens. Écrire ces vies de manière à produire une impression salutaire sur les esprits, voilà quelle doit être, selon l'abbé de Saint-Pierre, la principale occupation de l'académie politique. Tel est le nom qu'il donne à son académie idéale, composée de toutes les académies de Paris. Le général Cavaignac entrait, sans le savoir, dans les vues de l'abbé de Saint-Pierre, lorsqu'en 1848 il demandait à l'Académie des sciences morales et politiques de petits traités pour éclairer et améliorer le peuple. A M. Mignet revient l'honneur d'avoir réalisé l'idéal de l'abbé de Saint-Pierre dans sa vie de Franklin. C'est à l'académie politique qu'appartient aussi la direction des théâtres pour les faire servir à l'augmentation du bonheur des citoyens. Voilà en gros ce qui, dans les idées de l'abbé de Saint-Pierre, peut avoir quelque rapport avec le sujet qui nous occupe. Ajoutons cependant, à l'honneur de ce penseur trop décrié, que ce même opuscule contient une distinction

(1) Voir ce projet dans le 4e volume de ses *OEuvres*, 17 vol. in-12, Rotterdam, 1733.

très nette entre les progrès des lumières et les progrès de la vertu, distinction qui a plus ou moins échappé, même de nos jours, à la plupart de ceux qui ont disserté sur le progrès moral.

Grâce à l'abbé de Saint-Pierre, la transition sera un peu moins brusque de Leibniz à Mercier, l'auteur de l'*An deux mille quatre cent quarante*. Mercier, comme l'abbé de Saint-Pierre, a ses projets de réforme académique dans lesquels il s'est surtout inspiré de *la Nouvelle Atlantide*. Dans son ouvrage, il y a deux chapitres curieux, l'un sur l'Académie française, l'autre sur le cabinet du roi, où l'on trouve plus d'une réminiscence de l'Institut de Salomon. L'Académie française telle qu'elle sera, d'après Mercier, dans l'avenir, c'est-à-dire en 2440, n'habitera plus le palais des rois, mais la colline qui domine Paris. Montmartre est tout d'abord métamorphosé par Mercier en une sorte de nouveau Parnasse. « Ce lieu auguste, dit-il, ombragé de toutes parts de bois vénérables, était consacré à la solitude. Une loi expresse défendait qu'on frappât l'air aux environs d'aucun bruit discordant. Les carrières de plâtre étaient taries. La terre avait enfanté de nouveaux lits de pierre pour servir de fondement à cet auguste asile. » Il y a aussi sur la colline de jolis ermitages séparés par des bosquets qui offrent d'agréables lieux de retraite et de méditation aux académiciens.

Non loin de ce séjour enchanté, il aperçoit un vaste temple qui le remplit d'admiration et de respect. Sur le frontispice, on lisait cette inscription : « Abrégé de l'univers. » Dans ce temple, palais animé de la nature, étaient renfermées toutes les productions qu'elle enfante avec profusion, mais avec l'ordre le plus savant et le plus méthodique. Il se composait de quatre ailes d'une étendue immense, au centre desquelles s'élevait un dôme, le plus vaste qui eût jamais frappé ses regards. Toutes les sortes d'animaux, de végétaux, de minéraux, étaient rangées le long de ces quatre ailes de telle sorte qu'on pouvait les apercevoir d'un seul coup d'œil. Dans la première, on voyait tous les végétaux, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; dans la seconde, tous les animaux terrestres, depuis l'éléphant jusqu'au ciron; dans la troisième, tous les animaux ailés, depuis l'aigle jusqu'à la mouche; dans la quatrième, tous les poissons, depuis la baleine jusqu'au goujon. Au milieu du dôme étaient les jeux de la nature, les monstres de toute espèce, les productions bizarres. Sur les côtés étaient disposés de grands morceaux de roche arrachés aux mines et représentant, pour ainsi dire, les produits des laboratoires de la nature. En outre on avait observé, dans l'arrangement des animaux et des plantes, les gradations suivies par la nature elle-même, de telle sorte que l'œil embrassait sans effort toute la marche des êtres. « L'échelle des êtres, dit Mercier, recevait ainsi la marque de l'évidence. On voyait distinc-

tement que les espèces se touchent, se fondent pour ainsi dire, l'une dans l'autre. » Cette méthode de classification proposée par Mercier mérite d'être remarquée; c'est le rêve d'une démonstration par les yeux du darwinisme bien avant Darwin et même avant Lamarck. Comme dans *la Nouvelle Atlantide*, il y a des ermites qui habitent, pour herboriser, dans le fond des forêts ou, sur le sommet des montagnes, pour observer les météores et les astres. On a formé des cataractes ou torrens artificiels pour produire les effets les plus puissans. Enfin il y a aussi de vastes ménageries pour toute sorte d'animaux, des cabinets d'optique, d'acoustique, de mathématiques avec la plus grande variété d'instrumens et de machines. Tout cela est pris à Bacon, quoique Mercier ne le nomme pas. Ce qui lui appartient en propre, c'est cette idée de la classification des êtres, dans ce merveilleux musée, d'après la loi de continuité; ce qui lui appartient encore, mais qui est beaucoup moins sérieux, c'est la transformation du Montmartre en un autre Parnasse, et, ce qui est plus admirable, la transformation des carrières de plâtre en lits de pierre enfantés par la terre, enfantement des plus désirables sans doute, pour la construction d'édifices, quels qu'ils soient, religieux ou académiques, destinés à prendre la place des moulins à vent sur la colline parisienne.

Terminons en citant Condorcet, qui tient le premier rang en France parmi les partisans et les admirateurs des grandes vues académiques de Bacon, de même que Macaulay en Angleterre. Voici le fidèle et brillant résumé qu'il a donné de *la Nouvelle Atlantide* dans un fragment à la suite de son *Esquisse des progrès de l'esprit humain :* « Le plan de Bacon embrasse toutes les parties des connaissances humaines; une foule d'observateurs parcourent sans cesse le globe pour connaître les animaux qui l'habitent, les végétaux qu'il nourrit, les substances répandues sur sa surface et les substances qu'il enferme dans son sein, pour en étudier la forme extérieure et l'organisation. Ils cherchent à reconnaître les monumens et les preuves des anciens bouleversemens de la terre, à saisir les traces de ces révolutions paisibles dont la main lente du temps conduit la marche insensible; d'autres hommes, fixés dans les diverses régions, y suivent avec une exactitude journalière les phénomènes du ciel et ceux de l'atmosphère terrestre. De vastes édifices sont consacrés à ces expériences qui, forçant la nature à nous montrer ce que le cours de ses opérations ordinaires cacherait à nos regards, lui arrache le secret de ses lois On ne se borne point aux essais dont quelques heures et quelques mois peuvent constater la réussite; on sait employer ce moyen si puissant que la nature semblait s'être réservé à elle seule, le temps; et des résultats qui ne doivent éclore que pour des générations éloignées se pré-

parent en silence; on y embrasse tout ce qui doit éclairer l'homme et tout ce qui peut le conserver ou le servir. Là tous les appareils, tous les instrumens, toutes les machines, par lesquels nous avons su ajouter à nos sens ou à notre intelligence, se réunissent pour l'instruction du philosophe, comme pour celle de l'artiste. L'amour de la vérité y rassemble les hommes que le sacrifice des passions communes a rendus dignes d'elle, et les nations éclairées, connaissant tout ce qu'elle peut pour le bonheur de l'espèce humaine, y prodiguent au génie les moyens de déployer ses forces. » Condorcet termine en disant que c'est là un rêve que les progrès rapides des sociétés et des lumières donnent aujourd'hui l'espoir de voir réaliser par les générations prochaines et peut-être commencer par nous-mêmes!

Telles ont été, depuis Bacon, et en partie sous l'influence de *la Nouvelle Atlantide*, les principales vues ou, si l'on veut, les utopies académiques des plus grands esprits ou de penseurs hardis et ingénieux du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Sans doute, comme nous l'avons déjà dit, par la formation même de grandes académies dans toutes les capitales des pays les plus civilisés de l'Europe et de l'Amérique, une partie de leurs vœux a été réalisée; mais, quant aux moyens d'action dont elles devraient être pourvues pour étendre plus au loin les conquêtes de la science, quant à ces ressources pour les expériences dont Bacon veut que l'Institut de Salomon soit si largement doté, quant à ce théâtre de l'art et de la nature, à cet abrégé de la nature qu'elles devraient avoir sous les yeux et sous les mains, d'après Leibniz, combien les mieux partagées ne sont-elles pas dépourvues et combien sont loin encore d'être réalisées les espérances et les prophéties de Condorcet!

Nous n'avons pas la prétention de marquer exactement ce qu'il faut prendre ou laisser dans l'Institut de Salomon ou même dans le théâtre de l'art et de la nature de Leibniz, ni de déterminer jusqu'où devrait s'étendre le budget d'une grande académie, pour les expériences, pour les recherches de tout genre, pour les missions scientifiques qui devraient être exclusivement de son domaine, pour les publications, quoiqu'il semble que l'excès, s'il y en a, soit ici plutôt à désirer qu'à craindre. Mais tout le monde sans doute sera tristement surpris d'apprendre qu'au budget de notre Académie des sciences ne figure qu'une somme de 8,500 francs « pour achat d'instrumens, de machines, pour expériences et pour frais d'impressions. » Non-seulement elle ne peut pas faire de grandes et coûteuses expériences, auxquelles seraient conviés les savans des pays étrangers, mais elle ne peut disposer de quelques centaines de francs pour faire ou pour reproduire et contrôler les expériences les plus utiles, les plus intéressantes au point de vue de l'industrie

ou de la science. Elle devrait même renoncer à continuer ses comptes-rendus et ses publications, dont l'intérêt est si grand pour le monde savant tout entier, mais dont les frais vont en croissant, si elle n'avait réussi, non sans quelque peine, à se faire accorder deux secours, l'un de 10,000, l'autre de 15,000 francs, en 1877 et en 1878. Mais elle n'a pu encore obtenir une augmentation fixe, quoique cette augmentation soit indispensable pour la continuation de ses travaux (1).

Nous insistons sur cette pénurie des ressources de l'Académie des sciences, sur l'impuissance où elle est de faire par elle-même ce qui importerait le plus pour la vérification de telle ou telle loi, pour telle ou telle découverte, parce que cette pénurie et cette impuissance, disons le mot, cette détresse, est plus sensiblement préjudiciable au progrès non-seulement des grandes vérités scientifiques, mais des applications les plus utiles. Si les autres classes de l'Institut, à cause de la nature de leurs travaux, ne paraissent pas aussi dénuées, elles sont loin d'avoir, elles aussi, tout ce dont elles auraient besoin pour les recherches, les encouragemens et les récompenses, pour les missions qui sont de leur domaine et pour leurs diverses publications, plus ou moins en retard et languissantes faute de fonds. D'après quelques comparaisons que nous avons pu faire, nous avons tout lieu de penser qu'au point de vue de tous les moyens d'action dans la sphère des sciences et dans celle des lettres, l'Institut de France est plus pauvrement doté, non-seulement que la Société de Londres, mais que la plupart des grandes académies de l'Europe. Ses ressources sont moindres, toutes proportions gardées, qu'au XVIIIe siècle. Non-seulement l'argent lui manque, mais aussi la place pour faire une expérience ou même pour loger une machine de quelque volume. Les quelques instrumens que l'Académie des sciences possédait autrefois ont dû être en grande partie transportés au Conservatoire des arts et métiers. Un des membres de l'Académie des sciences avait eu jusqu'à présent le titre de conservateur des machines. A la mort de M. Becquerel, qui l'a porté le dernier, l'Académie n'a pas jugé, croyons-nous, devoir faire passer à un autre ce titre « impropre et fastueux, » pour me servir des expressions que Fontenelle applique à celui de trésorier qu'avait un de ses membres au XVIIIe siècle.

Pourquoi donc l'Institut de France ne se ressentirait-il pas davantage de la faveur universelle qui s'attache aujourd'hui au progrès des lumières? N'est-ce donc pas jusqu'à lui qu'il faut remonter pour en trouver la source première comme aussi le plus puissant encouragement? Rien sans doute de plus louable que les sacrifices

(1) Nous devons dire, à l'honneur de M. Bardoux, qu'une augmentation fixe de 15,000 francs est enfin portée au budget de 1878.

faits par l'état pour doter et installer d'une manière plus convenable, dans toute la France, les établissemens d'enseignement supérieur. Mais l'Institut n'est-il donc pas comme le couronnement de l'enseignement supérieur? N'est-il pas avec lui en un rapport intime, constant et pour ainsi dire immédiat? Rien ne se fait à l'Institut qui n'ait un prompt retentissement dans les chaires de l'enseignement supérieur et ne serve à les alimenter.

Sans élever nos demandes ou même nos désirs à la hauteur de la parfaite académie rêvée par Bacon, nous voudrions cependant qu'il nous fût donné d'en approcher davantage; nous voudrions qu'au lieu de chercher à diminuer l'autorité et l'influence de l'Institut, dans son domaine purement scientifique, on eût partout la bonne et sincère volonté de les étendre et de les agrandir pour le plus grand bien des sciences et des lettres, qui, toutes les rivalités mises à part, devrait l'emporter de beaucoup sur la crainte de diminuer l'importance de telle ou telle division ou même de telle ou telle direction d'un ministère quelconque.

Si, conformément à notre désir, on plaçait sous le patronage de l'Institut, comme le voulait Humphry Davy pour la Société de Londres, toutes les institutions scientifiques ou littéraires qui naturellement en dépendent; si, au lieu d'éparpiller entre différentes mains, plus ou moins autorisées, les fonds d'encouragement pour les sciences et les lettres, on les concentrait entre les siennes; si enfin, au lieu de travailler à en détacher les académies de province, on les laissait se tourner vers lui, comme vers leur centre naturel, suivant le plan que nous avons exposé, nous serions encore bien loin sans doute d'avoir réalisé les vues de Bacon et de Leibniz sur une parfaite académie, mais du moins le premier corps savant de France serait-il un peu moins dépourvu de l'autorité, de l'influence, des ressources, des moyens d'action que réclame l'accomplissement de sa grande mission.

Mettons encore une fois, en terminant, ce vœu d'une plus grande largesse envers les sciences et les académies sous le patronage des philosophes dont nous avons invoqué l'autorité. Selon Bacon, les dépenses pour les sciences sont des œuvres vraiment royales, *opera vere basilica*. Selon Descartes, « les inventions des sciences sont d'un si haut prix qu'elles ne peuvent être payées ce qu'elles valent avec de l'argent. » Selon Leibniz, « la moindre des découvertes acquiert un prix infini par cela seul qu'elles sont de toutes les nations et de tous les pays. » Disons enfin avec Réaumur, dans un remarquable rapport sur l'insuffisance du fonds des expériences : « L'Académie ne serait peut-être pas un an ou deux à dédommager le royaume. Une seule découverte suffirait. »

FRANCISQUE BOUILLIER.

M. DE BISMARCK

ET

LE SOCIALISME ALLEMAND

Un homme d'état qui connaît bien l'Allemagne disait il y a trois mois : — « Le chancelier de l'empire germanique, n'ayant pu absorber le parti national-libéral en s'adjoignant MM. de Bennigsen et Forckenbeck, avait résolu de s'en défaire, et il en est revenu au projet chimérique, selon moi, de créer un parti gouvernemental à son image, ayant sa marque particulière. Il épiait l'occasion ; il a cru l'avoir trouvée et l'a saisie avec précipitation. Se prévalant adroitement du malheureux vote du 25 mai, il renvoie ses adversaires devant le pays avec le stigmate du régicide au front. Le pays prendra-t-il le change? Verra-t-il dans MM. de Bennigsen et Forckenbeck des complices de Hœdel et de Nobiling? C'est un peu la situation de la France à la suite de l'assassinat du duc de Berry. Dans tous les cas, ne croyez à aucun coup d'état, pas même à un 16 mai vigoureux. Les Polignac abhorrent le régime parlementaire, et les Cavour en vivent. Le chancelier n'est ni un Cavour, ni un Polignac. Il joue avec les hommes, il les méprise, mais il les craint assez pour s'arrêter à temps. Vaincu, il sait patienter et attendre, il croit en toutes choses au retour. Que sortira-t-il du scrutin? Les partis ne sont pas des fictions, ce sont des êtres collectifs très vivans. Il n'y aura pas de parti bismarckien proprement dit ; la fascination, si grande qu'elle soit, ne l'est pas à ce point. Pour engendrer un parti personnel, il faut être ou Mahomet ou Bonaparte ; M. de Bismarck n'a que son chien qui lui soit complètement dévoué. Au surplus une nouvelle majorité gouvernementale ne serait possible qu'au moyen d'une réconciliation avec Rome, réconciliation qui n'est pas tentée sérieusement. Il faudrait au moins qu'on renonçât au tribunal ecclésiastique et au recrutement forcé du clergé ; la bureaucratie prussienne ne songe pas à faire ce sacrifice.

D'ailleurs le pape Léon XIII est ce qu'il a toujours été; il est animé des meilleures intentions, mais ce n'est pas un esprit dominant. Il est donc à présumer que le chancelier ne pourra former la nouvelle majorité qu'il rêve. A vrai dire, le congrès marche lentement, mais sûrement, et la paix est assurée tant bien que mal. Cette paix, on l'attribuera à M. de Bismarck, résultat qui augmentera encore son prestige; toutefois l'influence ne s'en fera guère sentir sur les populations électorales, qui vivent dans une sphère moins élevée; le suffrage universel ne s'inspire pas dans ces hauteurs atmosphériques. Somme toute, les efforts du gouvernement ne modifieront pas sensiblement la composition du nouveau *Reichstag*, qui ressemblera beaucoup à l'ancien. M. de Bismarck lui proposera des lois contre le socialisme, elles seront votées *mutatis mutandis* comme elles l'eussent été, si on avait daigné, après l'attentat de Nobiling, rappeler le feu parlement. Quant aux mesures financières projetées par le chancelier, c'est une autre affaire. Réussira-t-il à les faire voter? Là-dessus le doute est permis. »

Les prévisions du sagace politique se sont accomplies pour la plupart. Les dernières élections n'ont pas modifié sensiblement la force numérique des partis. Le centre catholique s'est accru de quelques voix, les conservateurs de toutes nuances ont acquis quelques sièges de plus, les progressistes et les libéraux en ont perdu un certain nombre. Quant au parti bismarckien proprement dit, il est représenté par le comte Wilhelm de Bismarck, qui, interrogé par les catholiques hanovriens sur la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre dans les questions ecclésiastiques, leur a répondu qu'il consulterait au préalable le chancelier de l'empire pour savoir ce qu'il devait leur répondre. Le nouveau *Reichstag* ressemble beaucoup à l'ancien, et la nouvelle loi d'exception contre le socialisme sur laquelle il est appelé à délibére diffère peu de celle qui avait été rejetée, à cela près qu'elle est plu rigoureuse encore et plus draconienne. Cette loi sera repoussée par le centre catholique et par les progressistes; selon toute apparence, elle ne laissera pas d'être votée *mutatis mutandis*, c'est-à-dire avec les amendemens que proposeront les libéraux et que le gouvernement acceptera. Si on en maintient les principales dispositions, il y aura plus de 600,000 électeurs et presque deux millions d'Allemands qui seront privés de leurs droits constitutionnels; ils seront dans l'absolue dépendance de la police, et pour eux il n'y aura plus de juges à Berlin. Ces deux millions d'Allemands ne pourront plus ni s'associer, ni se rassembler même en lieu clos; il leur sera défendu aussi d'avoir une bourse commune, sous peine de la voir confisquer. Ils n'auront pas davantage le droit d'écrire soit des articles de journaux, soit des brochures, soit même des livres, et s'ils en écrivaient, ils ne trouveraient point d'éditeurs pour les publier, point de libraires pour les vendre. Ne pouvant plus écrire,

peut-être chercheront-ils à se consoler en causant autour d'une table d'auberge; aucun aubergiste ne consentira à les recevoir; le législateur a tout prévu, même le cabaret socialiste. C'est toujours une chose grave qu'une loi d'exception; mais, quand elle s'applique à près de deux millions d'exceptions, le succès en paraît chanceux.

Nous attendrons, pour apprécier le projet de loi présenté par le gouvernement impérial, de connaître les adoucissemens qu'y apportera la commission de vingt et un membres chargée de le revoir et le résultat de la votation finale. Ce qu'on peut affirmer dès ce jour, c'est que ce projet met les libéraux à une cruelle épreuve. Il leur est presque impossible de le rejeter, et il leur est bien dur de le voter; on leur demande de faire violence à leurs convictions les plus chères, de consommer le plus pénible des sacrifices, *il sacrifizio dell' intelletto.* Les libéraux n'ont pas encore réussi à introduire en Allemagne le régime parlementaire, et l'Allemagne en a pris son parti; mais en revanche, si des bords de la Sprée jusqu'aux rives de l'Isar, la loi d'exception contre les socialistes devait avoir pour effet de restreindre ou de compromettre l'exercice pacifique de la liberté d'association, l'Allemagne ne pourrait s'y résigner; c'est de toutes les libertés celle qui lui tient le plus au cœur et qu'elle s'entend le mieux à pratiquer. Chez nos voisins de l'est, tout le monde fait partie d'un cercle ou d'une association; ce n'est pas un luxe, c'est le premier des besoins. Le paradis de l'Allemand, c'est la bière à bon marché et un *Verein*, qui est pour lui une petite patrie ou une grande famille, un *Verein* où il est chez lui, un *Verein* où, les coudes sur la table, il a le droit de tout dire et de tout entendre. Or un *Verein* n'a plus de charmes quand la police y prend pied, quand, un texte de loi à la main, elle peut dire : Partout où dix d'entre vous seront rassemblés, je serai au milieu d'eux. L'espérance des libéraux est que la police fera un usage discret de la redoutable omnipotence qu'on se dispose à lui décerner; mais il est difficile à la police d'être discrète, elle est habituée à considérer l'indiscrétion comme la première des vertus. C'est à ses lumières, à son discernement naturel que sera confié le soin de définir la démocratie sociale, de distinguer les associations et les brochures inoffensives de celles qui tendent à la destruction de l'état et de la société, *auf Untergrabung der bestehenden Staats oder Gesellschaftsordnung.* Plaise au ciel qu'emportée par un zèle inconsidéré, elle n'englobe pas parmi les destructeurs de l'ordre social les fédéralistes, qui verraient avec déplaisir de nouveaux empiétemens du pouvoir central et le rachat des chemins de fer par le gouvernement impérial, tel fabricant progressiste qui ferait de l'agitation contre le monopole des tabacs, les ultramontains qui ne renonceront jamais à protester contre les lois de mai, peut-être aussi les libres-penseurs, les mécréans, les darwinistes, que certains journaux réaction-

naires dénoncent comme les complices de Hœdel et de Nobiling. L'évolutionisme, a-t-on dit, conduit fatalement au communisme, et tout serait perdu si M. Hæckel parvenait à prouver que dans l'homme comme dans la société tout s'explique par « la mécanique cellulaire, » et que les *plastidules* ont une âme. L'Allemagne ne croit pas encore aux *plastidules* ni à leur âme, mais elle entend qu'il soit permis d'y croire; comme la liberté d'association, la liberté de la conscience et de la pensée lui est infiniment chère. Pour peu que la police allemande commette de fâcheuses confusions et des abus de pouvoir, la loi proposée pourrait exciter contre le gouvernement impérial de vifs ressentimens et compromettre à jamais la popularité de ceux qui l'auront votée. Les libéraux le savent; ils se soumettront plutôt que de se démettre; mais ils diront oui la tête basse, l'inquiétude dans l'âme.

Si la situation est dure pour les libéraux, elle n'est glorieuse pour personne, sauf peut-être pour M. Marx, fondateur de l'Association internationale. Un journal autrichien remarquait dernièrement qu'il devait en coûter au chancelier de l'empire, qui a fait de si grandes choses, qui a détrôné des rois, des électeurs, des empereurs et changé la carte de l'Europe, d'avoir à confesser aujourd'hui que M. Bebel est un danger public, que M. Liebknecht lui fait peur, que M. Hasenclever et M. Hasselmann l'empêchent de dormir. Moins de huit ans après sa fondation, cet empire qu'il a créé est menacé par des ennemis intérieurs. Que les vieilles masures soient infestées de souris, de rats et même de revenans, il n'y a pas lieu de s'en étonner; mais qu'une maison toute neuve, bâtie en pierres de taille, soit minée par les termites et hantée par le spectre rouge, cela ne fait pas honneur au maître architecte qui l'a construite. Ajoutez qu'on reproche tout haut à M. de Bismarck d'avoir jadis évoqué imprudemment pour son plaisir ce spectre contre lequel il cherche maintenant à ameuter toute l'Allemagne. On l'accuse d'avoir coqueté avec l'utopie, d'avoir eu des complaisances pour la révolution, se flattant que la révolution et l'utopie l'aideraient à avoir raison de la bourgeoisie libérale. Dans la séance du *Reichstag* du 16 septembre, le socialisme, par la bouche de M. Bebel, a déclaré que ces accusations étaient fondées. « Les gens que vous traitez à cette heure de dangereux révolutionnaires et que vous voulez mettre hors la loi, a dit l'orateur socialiste, jadis vous avez été plus indulgent pour eux; vous les honoriez de vos attentions, vous leur faisiez des avances. En 1862, un certain Eichler, de Berlin, fut chargé de nous proposer en votre nom un marché fort avantageux, que nous avons refusé. Plus tard vous avez eu des relations et tenu des conférences avec Lassalle, notre chef, et ce n'est pas vous qui avez congédié Lassalle, c'est Lassalle qui a rompu avec vous. En 1865, une députation d'ouvriers tisserands ayant obtenu une audience du roi de Prusse, le

roi leur a fait espérer qu'il s'occuperait de résoudre la question ouvrière par voie législative, et vous avez fait vous-même à l'ouvrier Paul et à ses amis des offres de services pour leur venir en aide contre les libéraux, leurs patrons. L'ouvrier Paul vous demanda d'abord 6,000 thalers, et vous vous êtes écrié : Bagatelle, misère que cela, vous les aurez. Vous jugiez en ce temps que nous pouvions vous être bons à quelque chose, vous aider à détruire les petits états et à vous débarrasser des libéraux. Aujourd'hui encore, si nous consentions à entrer dans vos vues, à voter pour le rachat des chemins de fer ou pour le monopole des tabacs, nous vous semblerions moins dangereux et vous nous verriez d'un œil plus doux. »

M. de Bismarck s'est cru tenu de réfuter point par point les assertions de M. Bebel; l'ouvrier tourneur a dû être fort sensible à l'honneur insigne qu'il lui faisait. M. de Bismarck a déclaré qu'il ne se souvenait plus de ce qu'il avait pu dire jadis à l'ouvrier Paul, mais qu'à coup sûr il n'avait jamais considéré 6,000 thalers comme une bagatelle, une misère, *eine wahre Lumperei.* Il a affirmé aussi que jamais le sieur Eichler n'avait été chargé par lui de traiter en son nom avec la démocratie sociale, qu'à la vérité on lui avait communiqué quelques rapports de police rédigés par ce personnage, mais que ces rapports concernaient les progressistes et non les socialistes. — « Je me rappelle fort bien Eichler, s'est-il écrié, parce que cet homme m'a réclamé plus tard quelque chose pour des services qu'il ne m'a pas rendus. » Il serait souverainement injuste de reprocher Eichler à M. de Bismarck; c'est une triste nécessité pour les grands hommes de n'être pas toujours difficiles dans le choix des instrumens qu'ils emploient. Quiconque a lu les romans de l'ingénieux conteur qui s'appelle aujourd'hui lord Beaconsfield a fait la connaissance du très honorable Nicolas Rigby, personnage d'une moralité douteuse, qui était le factotum de l'un des premiers pairs d'Angleterre et jouait un grand rôle dans la politique de son temps. Personne ne se fiait à lui, et tout le monde lui faisait des confidences. Il avait l'esprit court, ses expédiens n'étaient pas toujours heureux, et cependant lord Monmouth ne se lassait pas de recourir à ses bons offices. « Il y a dans la plupart des transactions de la vie certaines choses qui doivent être faites et qu'on ne se soucie pas de faire soi-même. C'était toujours la portion de M. Rigby. Il était chargé d'exécuter les vilaines besognes, *to do the dirty work.* » Les hommes d'état font exécuter les vilaines besognes par des gens qu'ils méprisent, les Rigby s'en acquittent bien ou mal, et quelquefois se font payer grassement pour des services qu'ils n'ont pas rendus.

Quant à Lassalle, M. de Bismarck est convenu franchement des relations qu'il avait entretenues avec ce tribun; mais il a nié qu'il eût jamais négocié avec lui sur quoi que ce fût. Il n'a jamais vu dans le

fondateur du socialisme germanique qu'un homme d'esprit fort aimable, dont il goûtait les manières et la conversation, un ambitieux de grande envergure et de haut vol, qui l'intéressait. « L'idéal que poursuivait Lassalle était l'empire allemand, bien qu'il ne sût pas au juste si l'empire allemand devait se faire avec la dynastie des Hohenzollern ou avec la dynastie Lassalle ; mais il était monarchiste jusqu'à la moelle, et il aurait lancé un *quos ego* méprisant à ces misérables épigones qui invoquent son nom et se réclament de lui. » En louant ainsi Lassalle, M. de Bismarck s'est acquitté d'une dette, car jadis Lassalle l'avait comblé d'éloges dans une brochure qui fit du bruit. Nous comprenons sans peine que le commerce de ce célèbre agitateur eût quelque charme pour M. de Bismarck. Sans parler de la vivacité de son intelligence et des agrémens de sa parole, il possédait la dose de scepticisme nécessaire pour plaire au chancelier de l'empire. Le *Standard* accusait naguère le plus grand politique de notre temps de ne faire aucune différence entre les raisons d'état et ses sentimens personnels, d'avoir le cœur moins grand que l'esprit, et « de ne voir dans le monde qu'un théâtre qui lui sert à faire parade de sa puissance, à satisfaire sa mauvaise humeur et à écraser ses ennemis. » Lassalle ressemblait en ceci au plus grand politique de notre temps ; il aspirait lui aussi à faire parade de sa puissance et à écraser ses ennemis sous le talon de sa botte. Nous ne voulons pas dire que la générosité fût absolument étrangère à son caractère, il était capable de bonnes actions, mais il ne s'oubliait jamais, et le courage chevaleresque qu'il a déployé en faveur d'une femme malheureuse lui valut en fin de compte une rente assez considérable, garantie par un bon contrat. Il n'a été tout à fait désintéressé que lorsqu'il entreprit de commenter et d'expliquer le philosophe Héraclite ; ce tour de force le rendit célèbre parmi les doctes, mais cette gloire, trop modeste, ne pouvait lui suffire. Soit qu'il plaidât devant vingt tribunaux différens et durant neuf années la cause de la comtesse Hatzfeldt, soit qu'il remplît Berlin du fracas de ses aventures galantes, soit qu'il rêvât de faire représenter au théâtre royal un drame historique où il s'était peint lui-même sous les traits de Ulrich de Hutten, soit qu'il sortît triomphant d'un procès politique après avoir étonné les juges par son audace et subjugué l'auditoire par son éloquence, il s'occupait toujours de jouer un rôle. Il s'avisa enfin de fonder l'association générale des travailleurs allemands, se flattant que lorsqu'il aurait une armée derrière lui, les gouvernemens seraient obligés de compter avec son ambition ; mais il entendait conduire son armée à la baguette, ce n'était pas un président, c'était un dictateur. Dans le fond, s'il détestait les bourgeois, qui ne faisaient pas assez de cas de son mérite, il méprisait les ouvriers, qui lui marchandaient leur soumission ; en revanche, il adorait Lassalle. Il se vantait de n'avoir

jamais trouvé une femme capable de lui résister, et il déclarait sans détours à une jeune fille qu'il aimait ou qu'il croyait aimer « qu'elle devait être fière d'avoir inspiré de l'amour à un homme de sa trempe... à un homme du plus grand génie et d'un caractère presque surhumain. »

En traçant le portrait du tribun, M. de Bismarck nous semble avoir un peu adouci les couleurs; il l'a représenté comme plus inoffensif qu'il n'était. Sans doute Lassalle n'a jamais été communiste, il ne demandait à l'état que d'ouvrir de larges crédits aux sociétés coopératives. Il faut avouer aussi qu'il est toujours resté patriote, qu'il a toujours été Prussien, et que les rois lui étaient moins odieux que les bourgeois. — « Dès mon enfance j'ai été républicain, écrivait-il à un ami, et malgré cela ou peut-être à cause de cela je suis arrivé à la conviction que la royauté aurait le plus grand avenir, si elle savait se résoudre à devenir la royauté sociale. » Mais comme il doutait que le roi Guillaume se décidât jamais à se faire socialiste et à prendre Lassalle pour son premier ministre, il écrivait aussi : « La révolution s'accomplira d'une manière légale et pacifique, si on est assez sage pour l'accepter avant qu'il soit trop tard; sinon elle éclatera au milieu des convulsions et se montrera au monde les cheveux au vent, des sandales d'airain à ses pieds. » Dans le temps même de ses relations avec Lassalle, M. de Bismarck parla un jour à la commission du budget « de ces existences catilinaires qui trouvent leur profit dans les bouleversemens. » Était-ce en causant avec cet homme d'esprit et de bonnes manières qu'il avait vu tout à coup se dresser devant lui la figure de Catilina? Il a représenté au *Reichstag* que le fond de toutes les négociations sérieuses est un *do ut des*, dont on évite de parler par bienséance, que Lassalle n'avait rien à lui donner, que partant il n'avait pu négocier avec lui. Lassalle n'avait-il donc rien à donner ? N'avait-il pas pour lui son éloquence, son audace, sa plume, son talent de libelliste, son génie de polémique et d'invective? N'était-ce pas un homme utile que celui qui disait aux ouvriers: — « Mes amis, jurez-moi que si jamais la lutte éclatait entre cette misérable bourgeoisie libérale et la royauté de droit divin, vous seriez pour la royauté contre la bourgeoisie? » Non, Lassalle n'était pas un Catilina, mais c'était peut-être un Clodius, et César savait employer Clodius.

Il y a dans ce monde un intérêt auquel M. de Bismarck, il faut le reconnaître, rapporte et sacrifie tout; c'est la conservation de l'œuvre qu'il a créée. Il a pu croire autrefois que les socialistes lui rendraient des services dans sa lutte contre les chimères libérales, contre les préjugés particularistes. Il ne peut se dissimuler aujourd'hui que leurs visées et leurs efforts vont à détruire l'empire. Aux hommes d'esprit, pour qui l'utopie était un moyen d'arriver, ont succédé les fanatiques

honnêtes et bornés; avec ceux-là, M. de Bismarck ne peut s'entendre. Il a dit qu'il était revenu de ses sympathies socialistes le jour où M. Liebknecht avait fait dans le *Reichstag* l'éloge de la commune, « ce gouvernement d'assassins et d'incendiaires. » M. de Bismarck devrait être plus indulgent pour M. Liebknecht. N'avait-il pas plaidé le premier les circonstances atténuantes en faveur de l'insurrection de la commune, où il se flattait de découvrir un « noyau de raison? » Nous croirions plutôt que la démocratie sociale lui est devenue odieuse le jour où les disciples cosmopolites de M. Marx ont pris le dessus sur les patriotes lassalliens, le jour où les socialistes allemands ont commencé à prêcher la fraternité des peuples, à protester contre l'impôt du sang, contre les charges militaires qui ruinaient les industries et le commerce de l'Allemagne. Leur éloquence un peu grossière, mais persuasive, a trouvé de l'écho dans la nation, et tout serait perdu si elle en trouvait dans les casernes. M. de Bismarck ne s'émeut pas aisément, il ne tremble pas pour la famille et la propriété, il n'a garde de croire que les utopies communistes mettent la paix publique en péril. La loi d'exception qu'il vient de présenter au parlement est destinée avant tout à préserver les casernes d'une propagande pernicieuse et à mettre le budget militaire hors de toute atteinte.

Les avances que les gouvernemens trop habiles peuvent faire, le cas échéant, à la démocratie sociale sont moins utiles à ses progrès que certains exemples qu'ils lui donnent. Dans les considérans dont il a accompagné son projet de loi contre les socialistes, le gouvernement impérial accuse les disciples de M. Marx de saper les croyances salutaires qui maintiennent les peuples dans le droit chemin, de leur enseigner le culte de la force et de la violence, le mépris du droit et de la justice. — « Soyons sincères, a dit dans la discussion du 17 septembre l'un des chefs du parti progressiste, M. le docteur Hänel, et reconnaissons que nous avons tous péché. Nous reprochons à la démocratie sociale de tenir école de matérialisme. Ne pourrait-elle pas nous renvoyer la balle? Cette politique réaliste que nous avons fait gloire de pratiquer repose-t-elle sur d'autres principes que la force et l'intérêt? » C'est un instrument merveilleux que la politique réaliste pour arriver à la gloire et changer la carte de l'Europe; mais elle donne aux peuples de fâcheuses leçons; après avoir admiré les résultats, ils sont tentés d'imiter les moyens et de les appliquer à leurs petites affaires particulières. Quand le prince royal qui devait s'appeler un jour le grand Frédéric écrivit un traité pour réfuter Machiavel, Voltaire disait : « Il crache dans le plat pour en dégoûter les autres. » Mais le monde n'est pas si prompt à se dégoûter, et lorsqu'il découvre que le mépris des scrupules rend les entreprises plus faciles, il fait bon marché des siens, si tant est qu'il lui en reste. Veut-on savoir quels effets produit à la longue sur les peuples la poli-

tique réaliste? Qu'on relise Thucydide et les chapitres de son immortelle histoire où il a retracé les troubles violens qui ensanglantèrent la malheureuse Corcyre dans la cinquième année de la guerre du Péloponèse. Ce fut une sorte de commune; les réquisitions, les confiscations, les brigandages, les incendies, les massacres d'otages, rien n'y manqua, hormis le pétrole. Dans ces excès, on osa, dit l'historien, tout ce qu'osent des malheureux qu'on a longtemps gouvernés avec insolence et qui imitent les procédés de leurs maîtres, tout ce que peuvent se permettre des misérables qui veulent en finir avec leurs souffrances accoutumées en s'emparant du bien des autres, enfin tout ce que peuvent faire des hommes qui, « sans être conduits par la cupidité et n'attaquant leurs ennemis qu'au nom des principes, se livrent à leurs passions sauvages et se montrent justiciers atroces et inexorables. » Où les démocrates de Corcyre avaient-ils fait leur éducation? Thucydide nous l'apprend; ils s'étaient instruits à l'école de ces habiles politiques réalistes qui, dès le début de la guerre du Péloponèse, avaient gouverné les cités grecques sans jamais rien refuser à leur ambition et à leurs rancunes. Il nous assure qu'en ce temps tous les mots avaient perdu leur sens, que l'audace sans scrupule était traitée de zèle courageux pour le bien de l'état, que l'homme violent était un homme sûr, celui qui le contrariait un suspect, qu'être le premier à faire du mal à ses ennemis, c'était passer pour un homme d'esprit et mériter les éloges, qu'on en méritait aussi quand on savait exciter à nuire celui qui n'y songeait pas, et lorsqu'on formait des alliances, ce n'était pas sur la foi des sermens que les alliés fondaient leur confiance réciproque, mais sur les injustices qu'ils avaient pratiquées en commun. « C'est ainsi, nous dit Thucydide, que la naïveté devint un objet de risée, et pourtant, ajoute-t-il, il y a un peu de naïveté dans toutes les grandes âmes. » Nous ne savons ce qu'il en faut croire, mais nous doutons que le chancelier de l'empire germanique ait été surpris une seule fois en flagrant délit de naïveté, sauf peut-être le jour où il a raconté au correspondant du *Times* certaines choses qui ne devaient pas être redites. Peut-être aussi, en d'autres occasions, a-t-il parlé trop haut; l'écho a répondu. — « Les grandes questions, s'écriait-il en 1863, ne se résolvent pas par des discours et des délibérations parlementaires, mais par le fer et le sang. » M. Marx a dit à son tour au congrès de la Haye: « C'est à la force qu'il faut en appeler pour établir la domination des travailleurs. » Il avait écrit auparavant dans son livre sur *le Capital*, qu'on a surnommé la bible du communisme : « La violence est une puissance économique; la violence est la sage-femme des vieilles sociétés qui sont grosses d'une société nouvelle. »

Il est étrange que M. de Bismarck ait choisi le moment où il se disposait à faire voter par le *Reichstag* une loi destinée à restaurer en

Allemagne le respect du droit et de la justice pour appeler de nouveau l'attention de l'Europe sur un des actes les plus équivoques de la politique réaliste. A la vérité on ne sait plus que penser des confidences qu'il a pu faire au correspondant du *Times*, qui s'est empressé de les répéter *urbi et orbi*. Un journal officieux de Berlin a insinué qu'en cette occurrence M. de Blowitz avait été mal servi par sa mémoire, qu'il avait mêlé le faux au vrai, et avancé des choses neuves qui n'étaient pas exactes, en y joignant des choses exactes qui n'étaient pas neuves. Ce qui n'est pas neuf, ce que tout le monde savait, c'est qu'au printemps de 1875 le parti militaire prussien ou du moins quelques hommes marquans de ce parti nourrissaient de noirs projets contre la France. — Nous avons battu les Français, disaient-ils, nous leur avons pris deux provinces et cinq milliards, nous avons signé avec eux un traité dont ils ont exécuté toutes les clauses avec une irréprochable loyauté; mais ils ont à notre égard un tort impardonnable. Nous nous flattions de les avoir ruinés à jamais et que dorénavant ils n'auraient plus d'armée. Nous nous étions trompés; nous allons nous jeter sur eux avant qu'ils soient devenus plus forts, et cette fois nous les mettrons hors d'état de jamais nous inquiéter. — Comment faut-il qualifier ce langage et ce procédé? Ce n'est plus de la politique, c'est autre chose, et nous serions curieux de savoir ce qu'en a pensé M. Marx.

Ce qui est tout à fait neuf dans les révélations du *Times*, ce que personne ne s'était avisé de soupçonner, c'est que M. de Bismarck, réprouvant les projets un peu sauvages du parti militaire et n'osant les combattre ouvertement, s'était résolu à les faire avorter par des indiscrétions calculées. Voilà qui est fort invraisemblable, et *la Gazette de l'Allemagne du nord* a eu raison de dire que le chancelier responsable de l'empire n'a pas besoin de recourir à des moyens détournés pour faire prévaloir son *veto*. Sans doute on croyait savoir, pour l'avoir entendu dire, que dans un bal de la cour M. de Radowitz avait déclaré brusquement à M. de Gontaut-Biron « que la France se relevait trop vite et que cela devenait intolérable. » On croyait savoir aussi que, le 5 mai, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, avant de partir pour Berlin, s'était présenté auprès du duc Decazes et l'avait rendu attentif aux conséquences fâcheuses que pourrait avoir pour les relations des deux pays les armemens que faisait la France, sous prétexte, disait-il, d'exécuter la nouvelle loi des cadres. Mais personne n'avait pensé à voir dans ces redoutables avertissemens une habile manœuvre de M. de Bismarck pour mettre la France sur ses gardes et pour faire manquer un mauvais coup. Quant au gouvernement français, il se rappela fort à propos ce qui s'était passé quelques années auparavant. En 1866, certains propos menaçans tenus par M. de Bismarck avaient porté le trouble à Dresde et à Vienne, et le gouvernement autrichien avait pris

quelques dispositions militaires. Aussitôt la presse officieuse de Berlin avait jeté un cri d'alarme. « Les régimens que l'Autriche avait concentrés sur ses frontières se transformèrent en divisions, et les divisions en corps d'armée. On en concluait naturellement que la Prusse, qui n'avait encore remué ni un homme ni un canon, allait se trouver dans la nécessité de pourvoir à sa défense (1). » Que serait-il arrivé en 1875, si le gouvernement français, effrayé des rapports qu'il recevait de son ambassadeur, avait ordonné quelques mouvemens de troupes? Selon toute apparence, les journaux officieux de Berlin, se méprenant sur les intentions secrètes de M. de Bismarck, se seraient écriés tout d'une voix que la France se disposait à prendre l'offensive et qu'il y allait de la sûreté de l'empire de la mettre en demeure de désarmer. Heureusement le gouvernement français, bien inspiré, profita de l'expérience des autres; peut-être aussi se souvint-il de La Fontaine et du chat de la fable, qui se vantait de n'avoir qu'un tour dans son bissac, et qui soutenait qu'il en valait mille. Le gouvernement français ne fit bouger ni un régiment ni un escadron; il se contenta d'en appeler à l'Europe, de crier au voleur, et les gendarmes accoururent; il en vint de Londres et de Saint-Pétersbourg. M. de Bismarck prétend qu'ils sont venus pour rien, que l'Europe s'est abusée. C'est fâcheux, mais les légendes s'accréditent aisément, et quelquefois l'histoire les recueille. Peut-être l'histoire racontera-t-elle un jour qu'en 1875 les hommes qui gouvernaient l'Allemagne, s'indignant que la France, qu'ils avaient crue morte, s'obstinât à vivre, conçurent le dessein d'en finir avec elle avant qu'elle fût en état de se défendre, et que trois ans plus tard ils présentaient au *Reichstag* une loi d'exception destinée à relever dans la nation allemande le sentiment du droit et le respect de la justice.

Le gouvernement impérial ne se fait du reste aucune illusion sur l'efficacité que peut avoir la loi qu'il propose, fût-elle par impossible votée sans amendemens et sans atténuations. Il est trop intelligent pour se figurer que la police, si bien armée qu'elle soit, puisse venir à bout d'une idée, et c'est à l'opinion publique qu'il fait appel pour remporter la victoire définitive. « Le gouvernement, a dit le comte Stolberg, vice-chancelier de l'empire, est loin d'envisager les mesures proposées comme suffisantes; c'est à la nation, c'est aux associations volontaires, c'est aux individus de combattre la démocratie sociale, de réfuter ses erreurs, de s'appliquer à réveiller dans toutes les âmes la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, l'esprit de sagesse et la loyauté. » Le comte Stolberg a raison; l'exemple de la Russie et les assassinats de Saint-Pétersbourg prouvent assez que la police ne suffit pas pour détruire les

(1) Voyez dans l'*Étude sur la politique française en 1866*, publiée par la *Revue*, livraison du 15 septembre 1878, une curieuse conversation de M. de Bismarck avec la comtesse de Hohenthal.

doctrines dangereuses et homicides; mais en appeler à la fois aux lois d'exception et à l'opinion publique, c'est peut-être une chimère. — « Un de mes amis, disait M. Hänel dans la séance du 17 septembre, m'a confessé que, quand la loi serait votée, il n'oserait plus s'attaquer au socialisme. Le moyen d'argumenter contre un ennemi bâillonné, qui ne peut plus vous répondre? » Recourir aux lois d'exception, c'est avouer que la discussion est impuissante, et armer de pleins pouvoirs la police, c'est engager la nation à s'en remettre aux agens de la sûreté publique du soin de la défendre.

Nous doutons que l'Allemagne réponde avec empressement à l'appel qu'on lui adresse. Elle a été révoltée par les attentats de Hœdel et de Nobiling; mais cinq cents procès de lèse-majesté, intentés souvent à la légère sur la foi de dénonciateurs suspects, ont refroidi son indignation. Elle se demande d'ailleurs si les progrès du socialisme ne sont pas imputables en partie aux erreurs, aux maladresses administratives de ceux qui la gouvernent, et si M. de Bismarck n'est pas un génie compliqué, mais incomplet. Au surplus elle s'étonne que son gouvernement réclame son secours et sa protection; elle le croit capable de se protéger lui-même, elle a toujours cru à sa force. N'a-t-il pas cette autorité que donnent les longs succès? N'a-t-il pas fait un pacte avec la fortune? Elle ne peut admettre que MM. Bebel et Liebknecht fassent trembler M. de Bismarck, elle craint que le socialisme ne soit qu'un prétexte, que le chancelier de l'empire n'ait des vues secrètes, qu'il ne mette en avant la loi d'exception à la seule fin de former une majorité qui votera ses lois financières. S'il en faut croire Paul-Louis Courier, on demandait un jour à certain grand-vicaire quel était son sentiment sur le dogme, sur la lumière du Thabor, sur l'immaculée conception, sur la consubstantialité du père et du fils, et ce qu'il pensait de la suspension du sacrement dans les espèces. — « Je pense, répondit-il en colère, je pense à ravoir mon prieuré, et je crois que je le raurai. » A tort ou à raison, beaucoup d'Allemands s'imaginent que M. de Bismarck s'inquiète peu du dogme communiste, que l'abolition du salariat, l'émancipation du travail, la suppression du monopole des capitalistes, le laissent fort tranquille, et qu'il ne s'occupe que de son prieuré, c'est-à-dire de l'empire germanique qu'il entend organiser à sa tête, à sa guise, selon sa fantaisie, selon son idée, qui n'est pas toujours l'idée de la nation.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1878.

Avant qu'un mois soit écoulé, l'automne touchera à son déclin, les derniers beaux jours auront passé. Les vacances seront finies pour tout le monde. L'exposition, qui ne cesse d'être l'objet de la curiosité et de l'intérêt de l'univers, qui jusqu'au bout attire une affluence croissante de visiteurs, aura été close officiellement par la distribution des récompenses, qui en sera comme le couronnement solennel. Les assemblées françaises seront revenues à Versailles pour reprendre leurs travaux interrompus; les partis se retrouveront en présence dans le parlement, dans les préliminaires des élections sénatoriales. Qu'en sera-t-il de ce lendemain de l'exposition, de ces luttes renaissantes, de ces échéances inévitables de la politique aux approches de l'hiver? Quel sera le programme de la nouvelle saison parlementaire? Dans quelles conditions vont se retrouver la majorité des chambres, les oppositions, le gouvernement? C'est là justement ce qui s'agite dans ces voyages multipliés de nos hommes publics, dans ces discours qui se succèdent depuis quelque temps, dans toutes ces manifestations qui sont comme un intermède d'automne ou comme le prologue assez confus de la session nouvelle, des élections sénatoriales; c'est ce qu'on saura bientôt lorsque ministres, sénateurs et députés, au lieu de parler dans des banquets, devant des auditoires complaisans ou un peu excités, auront à serrer de plus près tant de questions sérieuses et délicates d'où dépendent la paix intérieure, la fixité des institutions, la direction de toute notre politique, le développement régulier et graduel de tous les intérêts nationaux. Là commencera la véritable épreuve, on le sent déjà, à mesure qu'on approche de l'heure où toutes les vacances finiront, où l'exposition ne sera plus un frein, où la vie publique retrouvera son animation.

Ce qu'il y a en effet de plus clair dans cette campagne de pérégrinations retentissantes qui vient de jeter un dernier éclat, dans ces dis-

cours qui se sont multipliés depuis quelques semaines, c'est que pour tous les esprits réfléchis il y a plus que jamais une grave question de conduite. Nous ne parlons pas, bien entendu, de ceux qui choisissent les éphémérides révolutionnaires pour se livrer à d'intempérantes apothéoses de la convention et des conventionnels d'autrefois, qui ne trouvent rien de mieux que de réhabiliter tous les souvenirs sinistres. Ceux-là vivent d'hallucinations et d'excentricités; ils se croient les hommes de l'avenir, ils ne marchent pas même avec leur temps; ils ont un idéal de république archéologique, ils sont figés dans le passé! Avec ceux-là il n'y a et il n'y aura jamais rien à faire, parce que l'expérience ne les a jamais éclairés. Pour tous les esprits qui réfléchissent, il y a une question bien autrement sérieuse et, pour dire le mot, toute pratique. Jusqu'ici on est arrivé à établir un régime, à créer une république constitutionnelle, légale à travers toutes sortes de difficultés et de contradictions. On a triomphé depuis sept ans des oppositions les plus passionnées et les plus redoutables, des crises les plus dangereuses qui se sont incessamment renouvelées. On a dû cette victoire, cela n'est point douteux, à la patience, à la modération, et beaucoup aussi à la nécessité des choses, à cette étrange fortune qui a fait que tous les autres régimes se sont trouvés impossibles. Il s'agit maintenant d'aller plus loin, si on le peut, de mettre définitivement hors de toute contestation ce qui a été si laborieusement conquis, d'affermir les résultats des dernières années par la raison, par la mesure, par une bonne politique suivie avec persévérance; il s'agit surtout d'éviter les fautes de conduite et même les excès de langage qui sont aussi des fautes. En un mot, on a réussi à vivre, il faut désormais savoir durer, et pour durer il n'y a qu'un moyen efficace, à peu près infaillible, c'est de démontrer par les faits, par la pratique de tous les jours, que le régime qui existe n'a rien d'exclusif et de tyrannique, qu'il est compatible avec les traditions et les intérêts de la France, qu'il suffit à sauvegarder la paix publique, toutes les nécessités de l'ordre extérieur aussi bien que de l'ordre intérieur.

Voilà la vraie question qui domine toutes les autres, et rien ne serait certainement plus périlleux aujourd'hui que de se laisser aller à des impatiences de domination, à des emportemens de parole, de croire qu'on peut impunément abuser d'une victoire qui s'explique par tant de causes diverses. C'est la pensée du gouvernement tout entier, nous n'en doutons pas; c'est le sentiment qui anime M. le ministre des travaux publics dans ses voyages et qui, en dehors du cabinet, inspirait récemment à M. Jules Simon le discours si mesuré et si juste qu'il a prononcé à Saint-Brieuc. Pour tous les hommes sensés et prévoyans, la sagesse est devenue une heureuse obligation, et ces élections sénatoriales qui se préparent ne seront complètement favorables que si elles

résolvent le problème de mettre la république hors de contestation sans affaiblir les garanties de modération qui seules peuvent aider les institutions nouvelles à vivre d'une vie régulière. M. Gambetta comprend assurément, comme bien d'autres et même plus que bien d'autres, les nécessités de la situation de la France; il a prouvé plus d'une fois qu'il savait se conduire en tacticien avisé. Il resterait à savoir jusqu'à quel point il a servi dernièrement la seule politique possible aujourd'hui en faisant, lui aussi, son voyage d'apparat, en allant prononcer à Romans, dans la Drôme, un de ces discours qui ressemblent à un programme. Si M. Gambetta a tenu une fois de plus à essayer la puissance de sa parole et à savourer la popularité, il a réussi. Il a été, à ce qu'il paraît, reçu dans la Drôme comme l'empereur l'a été avant lui. Les conseils municipaux n'ont pas manqué d'accourir sur son passage. On ne lui a ménagé ni les arcs de triomphe, ni les musiques, ni les fleurs. Il a été accompagné d'ovations bruyantes au milieu de ces populations méridionales, toujours promptes à l'enthousiasme, et il a fallu un instant qu'il suppliât tous les amis inconnus qui l'entouraient de réserver leurs acclamations pour la république. Le fait est, pour sortir des puérilités, que M. Gambetta s'est évidemment créé une situation assez exceptionnelle et assez bizarre. Il a ce que les Italiens appellent la *prepotenza*. Par sa popularité, par ses dons d'orateur, il s'est placé au premier rang, il est le chef le plus accrédité, le plus apparent de la majorité de la chambre, et il est cependant douteux, d'un autre côté, qu'il puisse de sitôt exercer utilement le pouvoir. De là cette position étrange d'un homme qui est une sorte de puissance irrégulière, qui peut embarrasser un gouvernement de son hostilité ou de sa protection, sans être en mesure de le remplacer, — dont toutes les paroles prennent aussitôt une importance particulière. M. Gambetta subit les inconvéniens de son rôle : il ne peut aller à Romans sans qu'on lui prépare des ovations ridicules qui risqueraient de faire de lui un personnage excentrique, et il ne peut parler sans qu'on cherche dans ce qu'il dit un programme solennel ou une remontrance menaçante.

A dire vrai, le discours de Romans n'est ni une remontrance ni un programme. C'est un exposé vigoureusement tracé d'une multitude de questions qui sont effleurées encore plus que sérieusement discutées et qui dans tous les cas restent soumises à une plus ample instruction. M. Gambetta a saisi l'occasion de toucher un peu à toute chose, à la constitution, au ministère, à la magistrature, à l'armée, à l'administration, aux finances, aux affaires de religion, aux rapports de l'église et de l'état. Sur tous ces points l'orateur de la gauche a voulu exprimer son opinion, donner du moins des indications, ou, comme il l'a dit, tracer un aperçu de ce qu'on pourrait faire après le renouvellement du sénat, à l'échéance des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon, pendant la prochaine pé-

riode septennale : M. Gambetta a-t-il complètement réussi à faire ce qu'on peut appeler un discours approprié à la situation, à parler en politique pénétré des nécessités du moment? On peut en douter. Ce n'est point certes qu'au fond ce discours soit aussi gonflé de radicalisme et aussi menaçant qu'on l'a prétendu. Quand on serre de près toute cette éloquence, quand on cherche à dépouiller les idées principales de leur enveloppe oratoire, il se trouve au contraire en définitive que ce discours de Romans n'a rien vraiment de révolutionnaire ni même de très hardi. Ainsi M. Gambetta est le premier à sentir la nécessité de respecter, de maintenir la constitution telle qu'elle a été faite, et ce n'est pas sans esprit qu'il propose de donner l'exemple de la stabilité, de la régularité dans les institutions de la république en opposition aux instabilités de la monarchie depuis près d'un siècle.

Que propose M. Gambetta au sujet de l'armée et de l'organisation militaire? Il voit, il est vrai, une interprétation abusive de la loi dans la permanence indéfinie des chefs placés à la tête des grands commandemens militaires; que la critique soit juste ou erronée, elle ne touche pas dans tous les cas aux ressorts essentiels de l'organisation des forces de la France. C'est là une question qui peut être discutée apparemment sans péril pour la société, sans dommage pour l'armée elle-même. Quant à tout le reste, il faut le dire, l'orateur de la gauche est aussi résolu que précis dans ses déclarations sur la nécessité de maintenir strictement l'esprit de discipline, de bannir la politique des régions militaires, de laisser en un mot l'armée au grand et unique devoir de représenter, de sauvegarder l'honneur et l'indépendance du pays. Est-ce au sujet de la magistrature que M. Gambetta se montre subversif? Il n'est point à la vérité très indulgent pour les magistrats suspects d'hostilité contre les institutions; il a néanmoins le courage de se prononcer tout haut pour le principe tutélaire de l'inamovibilité des juges, et le dernier mot de sa politique paraît être de soumettre la magistrature française à une investiture nouvelle au nom de la république. Ce n'est là qu'une illusion sans doute, ce ne serait qu'un palliatif peu sérieux, si ce n'était pas un moyen détourné pour arriver à des exclusions de parti, et l'orateur de la gauche ne voit pas qu'il est un peu tard, trois ans après la promulgation des lois constitutionnelles de la république, pour songer à une institution nouvelle de la magistrature; mais en fin de compte c'est là encore une question qui doit être examinée avec maturité, avec une équité supérieure, dont la solution doit concilier le respect de l'indépendance nécessaire de la justice et le respect qu'un gouvernement se doit à lui-même. Les déclarations de M. Gambetta sur les finances, sur cette éternelle et insaisissable combinaison des dégrèvemens d'impôts et de l'augmentation de certaines dépenses, peuvent être chimériques, elles n'ont rien de radical. Quand

l'orateur de la gauche se prononce vivement contre la taxation de la rente, contre la conversion prochaine du 5 pour 100, il peut se contredire, il peut être arrivé par des chemins imprévus à cette opinion, il ne cesse pas de parler en conservateur. Il resterait donc dans le discours de Romans tout ce qui a trait aux rapports de l'état avec l'église, à la politique du régime nouveau dans les affaires religieuses, et dans cette partie encore, si l'orateur de la gauche s'était borné à réclamer l'exécution des lois dont tous les régimes se sont transmis l'héritage, il n'aurait rien dit d'extraordinaire. Malheureusement, en cela comme en tout, M. Gambetta ne peut se dispenser d'ajouter à des opinions qui souvent n'ont rien d'exclusif par elles-mêmes une sorte de couleur et d'accent révolutionnaires.

Livré à sa propre raison, placé sur un théâtre où il est contenu, il a de la mesure au besoin, il sait calculer sa conduite et son langage. Quand il est à Romans ou à Belleville, le politique sérieux s'efface, le tribun reparaît escorté par la chaleureuse approbation de M. Madier de Montjau et par les lettres d'adhésion de M. Naquet. On ne sait plus si c'est le radicalisme qui a reconquis son orateur ou si c'est l'orateur de l'opportunisme qui a réussi à rallier, à modérer les radicaux. M. Gambetta parle des plus grands intérêts, des affaires religieuses comme de bien d'autres, en homme de parti exclusif et passionné qui cède à l'excitation du moment, à l'irrésistible attrait d'anciennes solidarités, et cette puissance de parole qui fait de lui le chef prépotent d'une majorité, il l'emploie à perpétuer une confusion singulière, à raviver les incertitudes sur ses véritables intentions, à créer des difficultés. M. Gambetta ne s'aperçoit pas que beaucoup de ces réformes qu'il réclame, qui par elles-mêmes n'ont rien d'irréalisable, ne sont cependant possibles que par l'action patiente, attentive, d'un gouvernement sachant se défendre de tout esprit de parti, unissant une modération extrême à la fermeté, à l'esprit de suite; il ne remarque pas qu'au lieu d'aider à cette œuvre, dont il trace le programme retentissant, il la compromet, ou du moins il la rend plus laborieuse et plus épineuse par ses déclamations, par ses commentaires passionnés, par le caractère violent et agressif d'une œuvre de parti qu'il lui imprime.

Non, ce n'est là ni l'attitude ni le langage d'un homme mûr pour la direction des affaires. Un gouvernement sérieux ne peut ni parler comme M. Gambetta ni agir comme le propose l'orateur de la gauche, et M. le ministre des travaux publics montre assurément plus d'habileté, plus de tact, plus d'intelligence des vrais intérêts de la république, dans tous ces discours qu'il sème sur son passage en parcourant une partie de la France. M. de Freycinet avait déjà commencé cette propagande du bon sens et du patriotisme dans un premier voyage en Normandie; il l'a continuée plus récemment dans le nord, à Boulogne,

à Douai, à Lille. Aujourd'hui il achève une excursion nouvelle qui l'a conduit à Nantes, à la Rochelle, à Bordeaux, à Bayonne, et partout il a rencontré le même succès en reproduisant sous des formes différentes la même pensée élevée et séduisante. Est-ce que M. de Freycinet, ministre de la république, résolu à soutenir et à faire vivre la république, s'est cru obligé de voir partout des ennemis, de représenter le régime nouveau comme animé d'un esprit d'exclusion, de défi et de représailles? Est-ce qu'il a jugé nécessaire de demander à tous ceux qu'il a rencontrés sur son chemin la couleur de leurs opinions, la nature de leurs antécédens ou la date de leur orthodoxie républicaine? Nullement : il s'est au contraire félicité à Nantes de voir « des hommes d'opinions différentes se grouper et se mettre la main dans la main, lorsqu'il s'agit de discuter les questions d'intérêt général, oublier leurs dissidences pour se placer uniquement sur le terrain de l'intérêt national. » Il s'est plu à voir dans l'étude en commun de tout ce qui intéresse le pays le commencement, le gage d'une certaine union dans l'ordre politique, et, avec l'autorité d'un homme qui ne pouvait être suspect, il n'a pas craint de se déclarer le partisan déterminé de la conciliation, de la conseiller surtout au parti républicain. « Je la conseille aux républicains, a-t-il dit, parce qu'ils sont aujourd'hui les plus forts, parce qu'ils sont au pouvoir. Or, quand on est la majorité, on peut et on doit faire des choses qui ne sont pas permises quand on est la minorité. Je dis donc aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire les avances; c'est à vous de ménager, de respecter les susceptibilités des autres partis. Si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois, que c'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible; quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique... » Et ce que M. le ministre des travaux publics a dit à Nantes, il l'a répété avec sa netteté et sa séduction de parole à Bordeaux. M. de Freycinet ne s'est pas fait illusion sans doute, il ne s'est pas flatté de conquérir tout le monde, il sait bien qu'il y aura toujours des irréconciliables de toutes les couleurs. Il compte sur la masse qui agit et qui travaille, qui a besoin avant tout d'avoir un gouvernement, sur tous ceux qui, bien que vaincus, sont assez éclairés pour trouver plus profitable de servir le pays que de lui garder rancune. Pour rallier tous ceux-là, que faut-il? Il faut « s'efforcer de ne pas froisser les intérêts, de ne pas blesser les personnes, de se montrer tolérant et conciliant... »

Ainsi s'exprime à tout propos, au midi comme au nord, ce ministre en voyage, qui met visiblement trop de suite et de fermeté dans ce qu'il dit pour que ces déclarations, qu'il se plaît à renouveler, n'aient pas toute la valeur d'une politique réfléchie. C'est là certes un langage fait pour honorer un homme aussi bien que pour accréditer un régime, et

il est d'autant plus significatif qu'au moment même où M. de Freycinet parlait ainsi à Nantes et à Bordeaux, M. Gambetta prononçait son discours tribunitien à Romans. L'orateur de la gauche, allant faire son discours-programme dans la Drôme, a laissé le beau rôle au ministre parlant des affaires publiques avec une autorité persuasive.

Le télégraphe, qui se mêle de tout aujourd'hui et qui est le complaisant messager de tout ce qu'on lui confie, mensonge ou vérité, le télégraphe a de singulières interventions dans les affaires des orateurs en voyage. Par une première version, il avait attribué à M. Gambetta ces mots : « Je n'ai jamais voulu élargir le fossé qui sépare le parti républicain du reste de la France. » L'aveu était peut-être un peu étrange, la rectification n'a pas tardé à venir, et, d'après la nouvelle version, M. Gambetta aurait dit qu'il n'avait « jamais voulu élargir le fossé qu'on a essayé de creuser entre les diverses nuances du parti républicain, » que tous ses efforts avaient toujours tendu à l'union et à la conciliation. Le télégraphe a vraiment parfois de l'esprit sans le savoir, par distraction, et le voilà, par une simple méprise, servant à éclairer une situation. Oui, en effet, toute la question est là, dans ces deux versions du télégraphe qui résument deux politiques et caractérisent deux tendances. Il y a une politique qui consiste à aller sans cesse vers la France, à supprimer les « séparations, » à vaincre les résistances, les dissidences par la modération, à populariser les institutions nouvelles par une large conciliation, à identifier la république avec le pays, à faire en un mot la république française et nationale. C'est cette république que M. de Freycinet représente, qu'il préconise dans ses voyages, au risque de passer pour naïf, pour un homme plein d'illusions. Il y a une autre politique qui consiste à faire de la république le règne et la domination d'un parti, qui procède par des exclusions et des épurations, qui prétend, elle aussi, faire de la conciliation, mais de la conciliation entre « les nuances diverses du parti républicain. » C'est la politique du second télégramme de Valence! M. Gambetta tient à rester de son parti, à ne pas se séparer de M. Madier de Montjau et de M. Naquet. Il a beau être sensé, clairvoyant à ses bonnes heures, il se condamne à de cruels sacrifices pour représenter tant bien que mal une république dont les radicaux puissent se contenter, — et encore M. Louis Blanc, qui n'a pas la sensibilité de M. Madier de Montjau, n'est-il nullement satisfait.

Eh bien! entre ces deux politiques en présence, qu'on se demande en toute sincérité quelle est celle qui sert le mieux la république, qui aide de la manière la plus efficace à l'établissement, à l'affermissement des institutions nouvelles en France. M. de Freycinet, en reprenant à son tour le mot d'ordre de M. Thiers disant que l'avenir restera aux plus sages, M. de Freycinet, en s'inspirant de cette prévoyante pa-

role, en recommandant et en pratiquant une large conciliation, fait certes la propagande la plus intelligente et la plus fructueuse. S'il ne désarme pas toutes les dissidences, les passions irréconciliables, il rassure les indécis, il inspire la réflexion et la confiance à tous les esprits désintéressés qui mettent au-dessus de tout le bien public. Il montre qu'avec de la modération et de la tolérance, avec des institutions libres prudemment pratiquées, avec un gouvernement éclairé, tout est possible dans un pays comme la France, où la vitalité renaît en quelque sorte d'elle-même après les plus effroyables malheurs. M. de Freycinet, en parlant comme il n'a cessé de parler dans ses derniers voyages, en plantant partout pour ainsi dire ce drapeau de conciliation libérale, n'a pu assurément que rallier des adhésions et gagner des amis à la république. — A quoi peut conduire la politique opposée ou dissidente? Le premier effet qu'elle produise est de raviver les craintes, de laisser entrevoir des crises nouvelles, un avenir de conflits, des représailles, des excès de domination, bientôt suivis d'inévitables réactions. M. Gambetta peut croire qu'il maintient l'union dans son parti et que c'est là l'essentiel; il maintient peut-être pour le moment cette union, mais il la maintient en inquiétant les esprits modérés, en troublant ceux-là mêmes qui ne demanderaient pas mieux que de croire à son jugement. M. Gambetta n'a qu'à regarder autour de lui, à interroger froidement, impartialement, les impressions, les opinions; il verra que ses menaces de guerre, ses paroles agressives sont aussitôt exploitées, quelquefois fort habilement exploitées, au détriment des institutions elles-mêmes, et qu'une politique comme celle de M. de Freycinet est tout ce qu'il y a de plus désagréable aux adversaires du régime nouveau. Il est douteux que l'orateur de la gauche fasse ainsi les affaires de la république, et ce n'est pas en parlant du bout des lèvres du ministère, en ayant l'air de le couvrir d'une protection temporaire jusqu'à une meilleure occasion, ce n'est pas avec ces procédés qu'il facilitera la marche d'un gouvernement sensé.

Que demandent à M. Gambetta les ennemis les plus acharnés de la république? Ils lui demandent de ne pas s'arrêter, de pousser jusqu'au bout la guerre contre l'église, de ne pas trop tarder à renverser le ministère qu'il a devant lui; ils lui demandent en un mot de déchaîner le plus tôt possible des crises nouvelles, afin que le pays ne se laisse pas tromper par une apparence prolongée de paix publique. Ce fait seul, il nous semble, devrait suffire pour l'éclairer. — Faudra-t-il donc, direz-vous, répondre par une banale conciliation à toutes les attaques et laisser notamment les influences de cléricalisme usurper de toutes parts, défier la société civile, essayer de dominer l'état, envahir l'instruction publique, l'administration, l'armée elle-même? Il ne faut assurément rien de semblable, il ne faut ni tolérer les transgressions des lois ni

laisser s'accomplir ces invasions qui prennent ouvertement pour mot d'ordre la contre-révolution; mais une politique sérieuse qui veut atteindre son but n'a pas besoin, pour sauvegarder l'indépendance de la société civile, d'exciter toutes les passions d'irréligion. Elle ne procède ni par les déclamations irritantes, ni par la violence des actes; elle sait choisir son terrain, son heure, ses moyens d'action. Elle reste ce qu'elle doit être, l'expression vivante, résolue et mesurée de la loi faite pour être respectée par tous. Une politique sérieuse cherche les résultats, non la popularité subalterne, et pour tous les esprits sincères qui n'ont que la préoccupation du bien public, ce qu'il y a de mieux à faire c'est d'aider un gouvernement honorable dans cette tâche aussi ingrate que laborieuse, c'est de le seconder au lieu de l'affaiblir par des sommations ou de lui créer des embarras par des agitations toujours dangereuses. C'est dans ces termes sans doute que la question restera posée lorsque les chambres se retrouveront à Versailles, et ce jour-là M. Gambetta lui-même sera peut-être le premier à sentir que pour donner cet exemple de stabilité dans la république dont il a parlé, il ne faut pas commencer par l'exemple de l'instabilité ministérielle.

Que sortira-t-il définitivement de cette situation compliquée, singulière, créée en Allemagne par les derniers attentats dirigés contre l'empereur Guillaume? Ce n'est pas certainement en un jour que s'éclairciront toutes ces questions obscures nées d'une manière presque imprévue au sein du succès et du plus vaste déploiement de puissance. L'Allemagne a eu beau conquérir la prépondérance par la victoire et faire sentir partout le poids de sa volonté, elle a beau avoir toujours une armée puissante, aguerrie, qui lui garantit sa sûreté, après avoir été l'instrument de ses ambitions et de ses conquêtes; malgré tout ce qui peut flatter son orgueil, malgré la satisfaction d'avoir eu récemment un congrès européen délibérant à Berlin sous la présidence de son chancelier, l'Allemagne se sent travaillée par un mal profond, intime, et elle a le désagrément de ne pouvoir nous accuser, de voir la France à l'abri des agitations socialistes qui deviennent un péril pour elle.

Le point capital de la politique intérieure de l'Allemagne est évidemment aujourd'hui la recherche des moyens de réprimer les propagandes révolutionnaires, les menées démagogiques. Il s'agit de combattre les progrès du socialisme. Déjà, l'on s'en souvient, le parlement a été dissous pour avoir repoussé une loi que le gouvernement avait présentée; c'est cette loi, avec quelques modifications, qui est revenue devant le parlement nouveau, qui a été rapidement discutée dans une première lecture et qui est aujourd'hui soumise au travail d'une commission. Or, sans qu'on puisse savoir encore le dernier mot de ce travail intérieur de la commission, il paraît que le projet du gouvernement serait remanié d'une manière assez sensible, que quelques-unes des dispositions répressives seraient modifiées. Qu'arriverait-il si la loi

allait échouer devant le nouveau parlement comme elle a échoué une première fois devant le parlement ancien? On ne parle de rien moins déjà que d'une nouvelle dissolution. Que cette menace soit sérieuse ou qu'elle ne soit qu'un moyen détourné pour vaincre quelques résistances, pour faire réfléchir les récalcitrans de la commission, peu importe : le point grave c'est que l'enfantement de la loi est laborieux, c'est que dans le parlement renouvelé comme dans le parlement dissous il n'est pas facile de trouver une majorité; mais M. de Bismarck est évidemment décidé à avoir sa loi, il fera tout pour l'obtenir, il n'hésitera pas devant la brèche. Déjà il est intervenu avec éclat dans la première lecture, et la discussion a été certainement curieuse, non-seulement par les révélations ou les prétendues révélations d'un député socialiste, M. Bebel, sur les relations des chefs du socialisme avec le gouvernement, mais encore et surtout par le discours du chancelier lui-même. M. de Bismarck est un orateur original qui prend ses libertés; il a parlé, selon son usage, avec une parfaite désinvolture, démentant d'une façon assez pittoresque les récits de M. Bebel, racontant à sa manière, d'un ton dégagé et humoristique, ses rapports avec le chef socialiste Lassalle, sabrant un peu tout le monde de sa verve sur son chemin, et en définitive laissant suffisamment pressentir le prix qu'il attache à obtenir sa loi contre les socialistes. M. de Bismarck, après s'être engagé, ne désertera sûrement pas le combat. Le succès dépend de ce qu'il fera pour rallier les nationaux-libéraux à sa cause, ou pour gagner les voix du centre catholique, — de sorte qu'au fond, dans cette question, il s'agit réellement de la direction nouvelle de la politique intérieure de l'Allemagne. M. de Bismarck est aujourd'hui tout entier à ce combat parlementaire, et cependant, s'il regardait hors de l'Allemagne, s'il voulait s'intéresser aux suites de ce traité qu'il a si lestement expédié à Berlin il y a trois mois, le travail de ce côté ne lui manquerait pas.

Rien n'est plus étrange en effet que tous ces incidens qui se succèdent depuis quelques semaines, qui viennent incessamment compliquer l'exécution du traité de Berlin, et qui, au lieu de la paix promise, semblent ouvrir une ère de conflits indéfinis. L'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, qu'on croyait d'abord si facile, est devenue une lourde et épineuse difficulté pour l'Autriche. Ce n'est plus une marche militaire plus ou moins laborieuse, c'est une véritable campagne que l'armée autrichienne est réduite à poursuivre à travers des combats de tous les jours, au prix de beaucoup de sang, et la popularité du comte Andrassy ne laisse pas de souffrir de toutes ces complications dont on ne voit pas la fin. Sera-ce un avantage, sera-ce un fardeau pour l'Autriche? C'est encore une grave question. Il est douteux maintenant que la campagne présente suffise pour assurer la pacification ou, pour mieux dire, la conquête de ces provinces; on n'est pas au bout

des sacrifices, sans parler des difficultés nouvelles qui peuvent surgir à l'improviste, et la Hongrie commence à murmurer; elle ne voit pas sans amertume le développement d'une politique qui, dans tous les cas, peut avoir pour conséquence de transformer les conditions de l'empire austro-hongrois par un changement dans l'équilibre des races. Le comte Andrassy se flatte, dit-on, de trouver au bout de tout la justification de la politique qu'il a suivie et qu'on lui reproche. C'est possible; jusqu'ici on est en pleine bourrasque, en pleine crise. D'un autre côté, la situation créée par le traité de Berlin dans le reste de l'Orient n'est certes rien moins que flatteuse. Tout est en suspens au milieu d'un mécontentement à peu près universel. La Serbie en est pour ses déceptions. Elle a conquis une indépendance dont elle jouissait par le fait, et avec cela quelques petits territoires; en revanche, depuis l'entrée de l'Autriche en Bosnie, elle se voit cernée de toutes parts, elle doit renoncer à tout rêve d'ambition. Quant aux réformes qui doivent être opérées dans les autres provinces laissées à la Porte, soit en Europe, soit dans l'Asie-Mineure, elles s'exécuteront peut-être, il faut le croire; M. Layard s'en occupe à Constantinople, de même que les puissances paraissent s'occuper des différends de la Porte avec la Grèce au sujet de la nouvelle frontière.

On n'en a donc pas fini avec les incertitudes, les malaises et les difficultés; mais de tous ces incidens qui se succèdent ou se pressent dans ces régions de l'Orient, le plus curieux et peut-être aussi le plus redoutable par les conséquences qu'il peut avoir, c'est cette menace de complication qui vient de s'élever en pleine Asie, sur les frontières de l'Afghanistan. Au premier abord, ce n'est pas sans doute une bien importante querelle. L'Angleterre, maîtresse du Pendjab, a voulu envoyer une mission à l'émir de Caboul, dont les menées lui ont paru suspectes depuis quelque temps; elle a prévenu l'émir de l'envoi de sa mission, elle n'a reçu aucune réponse. Un officier parlementaire anglais s'est présenté à la frontière à un chef afghan, et a été renvoyé assez lestement. S'il n'y avait qu'un émir à mettre à la raison, ce ne serait rien; mais l'Afghanistan est justement le théâtre asiatique où l'influence russe et l'influence anglaise se rencontrent. La Russie, menacée il y a quelques mois d'une guerre avec les Anglais, a envoyé de son côté une mission à Caboul, et c'est peut-être en se sentant ou en se croyant appuyé par cette mission russe que l'émir a pris une attitude d'hostilité vis-à-vis de l'Angleterre. Là est la gravité de cette question, qui semble commencer. Qu'en sera-t-il? Il serait au moins étrange que la guerre qu'on a voulu éviter au sujet de l'empire ottoman allât éclater en Asie au sujet de l'émir afghan, mettant aux prises les deux puissances que M. de Bismarck a appelées l'éléphant et la baleine. Ce serait une étrange suite de ce traité de Berlin fait pour rendre la paix au monde.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

r à
as
les
n-
Le
a-
e;
té,
est
é-
p-
et
de
oit
re
e,
e;
es
de

fi-
ns
e-
de
de
m-
n-
ru
sa
n-
yé
ne
où
ne-
de
en
tti-
es-
ins
to-
ses
la
our